DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13609 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – SAMEDI 29 OCTOBRE 1988

La Pologne à contretemps

L'espoir né il y a deux mois à peine de voir s'ouvrir un processus de règlement de la crise polonaise n'a cessé de s'effilocher, au point que M. Walesa a dû constater, jeudi 27 octobre, que la situation était à peu près complètement bloquée.

Cette date, la dernière de celles que M. Urban, porte-parole du gouvernement, avait avancée pour l'ouverture éventuelle de la « table ronde » prévue entre le pouvoir et l'opposition, sous réserve d'un accord à conclure au cours d'une nouvelle rencontre, la quatrième, entre le dirigeant de Solidarité et le général Kiszczak, ministre de l'intérieur. M. Walesa ayant jugé inutile ce nouvel entretien, le gouvernement va bien entendu s'efforcer de lui imputer la responsabilité de l'échec.

Mais la manœuvre a peu de chances de tromper qui que ce soit. Après un début prometteur, les conversations préliminaires s'étaient vite enlisées en raison de l'insistance avec laquelle le pouvoir entendait dicter à M. Walesa la composition de sa délégation (jusqu'à huit membres éminents de Solidarité devaient en être exclus), restreindre l'ordre du jour de la « table ronde » et le nombre de ses groupes de travail, etc.

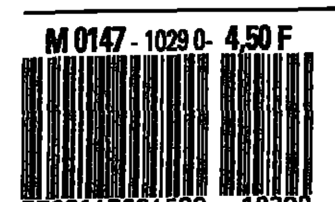
Dans le même temps, les plus hautes autorités s'employaient à revenir sur l'acceptation du pluralisme syndical que les grévistes du mois d'août leur avaient arrachée. La semaine dernière, le général Jaruzelski assortissait cette promesse de diverses conditions, notamment la restauration de l'équilibre économique et la mise en place d'une réforme politique comportant la création d'une seconde Chambre au Parlement. Deux conditions qui dépendent... du pouvoir lui-même, et dont la première exige précisément ce dialogue avec la société civile auquel il se refuse !

En réalité, il semble que le général Jaruzelski ait dû battre en retraite devant les réactions d'un appareil dont l'âpreté à défendre ses privilèges et son pouvoir n'a d'égale que son impuissance à se concilier la société et à gérer l'économie du pays. « L'initiative reste dans les mains du parti, qui contrôle totalement la situation », proclamait fièrement la semaine dernière M. Orzechowski, secrétaire chargé de l'idéologie.

Cette déclaration paraît bien dérisoire alors que Solidarité, toujours représentative avec ses millions de membres, monopolise l'attention du pouvoir. De surcroît, elle a été faite à la « Pravda », le quotidien du parti soviétique, dont le chef, M. Gorbatchev, vient de tolérer la naissance en Lituanie, République soviétique contiguë à la Pologne, d'un mouvement de masse indépendant du parti et qui présente des revendications autrement radicales.

Sans doute les situations sont-elles bien différentes et le Kremlin n'a-t-il pas affaire — du moins pas encore — à un syndicat indépendant tel que Solidarité. Pourtant, face aux audaces de la « perestroïka », et alors qu'il a affaire à une société sensiblement plus mûre pour la démocratie, le général Jaruzelski paraît mener bien frileusement, un combat d'arrière-garde.

M 0147 - 1029 0 - 4,50 F



3790147004500 10290

Face aux « puces » américaines et japonaises

Trois grands de l'électronique européenne font alliance

Les trois grands groupes européens, Philips, Siemens et SGS-Thomson, ont annoncé le vendredi 28 octobre, la mise en commun de leurs recherches sur les composants électroniques du futur. Cette union qui s'inscrit dans le cadre du programme Eurêka devrait faire l'objet d'un financement de plus de 20 milliards de francs, apportés par les entreprises mais aussi les Etats néerlandais, allemand, français et italien. L'enjeu est de remettre, dans dix ans, l'Europe au meilleur niveau technologique face aux Américains et aux Japonais. Aujourd'hui l'Europe ne produit que 10 % des « puces » utilisées dans le monde.

L'accord a eu quelque mal à voir le jour à cause des réticences de l'allemand Siemens, qui ne voulait pas faire la part égale avec les Français et les Italiens. Mais aujourd'hui, c'est chose faite. Pour essayer de combler leur retard face aux Américains et aux Japonais, les européens Philips, Siemens et SGS-Thomson vont unir leurs efforts de recherche-développement dans les technologies dites « submicroniques », parce que l'épaisseur du trait des dessins des circuits intégrés sera inférieure au micron (entre 0,5 et 0,3 micron), qui seront nécessaires à la production des mémoires et microprocesseurs de la fin des années 90. Cette coopération se déroulera dans le cadre d'un programme Eurêka intitulé JESSI (Joint European Semiconductor Silicon). Concrètement, les trois entreprises s'entendront pour mettre au point des procédés de fabrication des circuits intégrés de la génération à venir. A l'intérieur de ce programme, chacun exploitera ses points forts pour avancer : Philips fera donc des SRAM (mémoires statiques), Siemens des DRAM (mémoires dynamiques), SGS-Thomson travaillant dans les EPROM (mémoires programmables). Dans une première étape (1991-1992), les industriels feront porter leurs efforts sur des procédés de fabrication 0,5 micron de circuits intégrés d'une puissance moyenne de 16 mégabits.

FRANÇOISE VAYSSE.

(Lire la suite page 26.)

Une « mise en demeure » du gouvernement à Roussel-Uclaf

La pilule abortive va être de nouveau distribuée

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a « mis en demeure », vendredi 28 octobre, le groupe Roussel-Uclaf de reprendre la distribution du RU 486. M. Joly, vice-président du directoire de ce groupe, s'est aussitôt engagé à revenir sur la décision, prise le 26 octobre, d'arrêter la distribution du produit à cause, notamment, de la pression des lobbies anti-avortement. Le cardinal Decourtray, président de la Conférence épiscopale, a déclaré : « Je suis étonné qu'un pouvoir utilise la voie autoritaire pour défendre les règles d'un libéralisme sauvage qui doit plaire à certains groupes américains. Cela m'autorise à reprendre la parole de plus belle. »

C'est en invoquant l'« *intérêt de la santé publique* » que le gouvernement impose au groupe Roussel-Uclaf de revenir sur sa décision, très controversée, d'arrêter la distribution du RU 486 à l'échelon international. Le ministre de la santé a notamment expliqué que « *si une telle décision relevait effectivement de la responsabilité du fabricant, il avait, quant à lui, la charge de la santé publique* ». « *La loi de 1975 doit être appliquée, et, dans ce cadre, l'IVG constitue un droit pour les femmes de ce pays*, a expliqué le ministre. *Le RU 486 est un progrès, puisqu'il permet d'éviter une intervention sous anesthésie. Les précautions prévues en France sur la délivrance de ce médicament uniquement dans les centres agréés offrent, comme le veut la loi, l'indispensable garantie de sécurité.* »

M. Joly a, pour sa part, expliqué que Roussel-Uclaf s'engageait à reprendre la distribution du produit abortif. Dans un premier temps, cette distribution restera limitée à la France. « *Le pouvoir politique a tranché*, nous a déclaré M. Joly. *Nous sommes dégagés de la charge morale qui pesait sur notre groupe. Pour nous, le problème est aujourd'hui réglé.* » Il est clair cependant que la décision du gouvernement va relancer la très vive polémique qu'avait déclenchée l'annonce de l'arrêt de la distribution du RU 486.

(Lire nos informations page 11.)

La tension en Tchécoslovaquie
Des opposants arrêtés
PAGE 7

L'attentat contre le cinéma St-Michel
Six militants intégristes inculpés
PAGE 30

Dette des pays pauvres
Le Mali, premier bénéficiaire des résolutions du sommet de Toronto
PAGE 27

Un entretien avec le PDG de TF 1
M. Patrick Le Lay défendra sa chaîne « contre toute atteinte à son intégrité »
PAGE 14

Justice : budget en panne
L'Assemblée nationale « réserve » les crédits
PAGE 8

Le sommaire complet se trouve en page 30

Le lancement réussi de TDF 1



(Lire page 4 les articles de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et de MAURICE ARVONNY.)

« Première » spatiale à Baïkonour

Une navette soviétique sans équipage

La navette spatiale soviétique « Buran » devrait faire son premier vol samedi 29 octobre. La fusée Energie, qui la transporte, devrait décoller à 4 h 23 (heure française) de la base de Baïkonour. Le lancement sera diffusé en direct à la télévision soviétique. La durée de la mission n'a pas été précisée. Pour ce premier vol, la navette n'aura pas d'équipage.

Rien, *a priori*, ne paraît les différencier. Même taille ou presque à un mètre près, même forme avec ces ailes delta caractéristiques, peut-être plus anguleuses chez l'une que chez l'autre, mêmes tuiles de protection sur toute la surface de l'engin, même emplacement des baies vitrées destinées à l'équipage, même... Au point que certains affirment que la navette spatiale soviétique est une copie conforme de l'américaine. Par le passé, déjà, le supersonique soviétique, qui devait plus, disait-on, au Concorde franco-britannique qu'aux bureaux d'études soviétiques, avait reçu le sobriquet occidental de « *Concordoff* ».

Faut-il en dire autant de la navette soviétique « Buran » (Tempête de neige) ? Dans le doute, laissons la réponse au malicieux porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov. « *Peut-être avons-nous utilisé*, dit-il, *une photocopieuse. Peut-être aussi les lois de l'aérodynamique sont-elles les mêmes pour tous.* » S'il est vrai que les Américains ont été les premiers à construire et à lancer des navettes vers l'espace, les Soviétiques n'ont pas ménagé leurs efforts pour les suivre dans cette voie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 12.)

La fièvre des OPA à Wall Street

Les cow-boys du capitalisme

L'indice Dow Jones a reculé de 1,2 % le jeudi 27 octobre après l'avertissement lancé par M. Alan Greenspan la veille (« le Monde » du 28 octobre). Le patron de la Banque centrale américaine s'inquiétait de la vague des OPA et des reprises d'entreprises par les salariés (RES) (en anglais : Leverage buy-out, LBO) gagées sur les actifs des sociétés convoitées, autant de mécanismes d'endettement dangereux pour les entreprises. Mais la sagesse financière semble passée de mode à Wall Street.

NEW-YORK
de notre correspondant

Trois offres publiques d'achat (OPA) impliquent des sommes fabuleuses à Wall Street : 5,3 milliards de dollars (32 milliards de francs) pour Pillsbury, convoitée par le britannique Grand Metropolitan ; 11,4 milliards de dollars (80 milliards de francs) pour Kraft, que cherche à acquérir Philip Morris ; et, enfin, 20,3 milliards de dollars pour RJR Nabisco (120 milliards de francs), attaquée par la société d'investissement KKR : record historique. Cette vague soulève l'étonnement à travers le monde tant ces montagnes d'argent s'élèvent hors de la basse réalité quotidienne et... des inquiétudes à New-York.

« *Voulez-vous que je vous le dise simplement ? Eh bien, c'est de la folie !* » James Grant, le très respecté directeur de la lettre spécialisée *Interest Rate Observer*, préfère le raccourci saisissant aux longues analyses. « *Depuis trois ans, nous nous étions résignés à voir les rachats devenir une manière comme une autre de gagner de l'argent ; depuis quelques semaines, c'est le jeu du* tiens-peux-tu-en-faire-autant-petit-gars », ajoute-t-il sur un ton passablement méprisant. « *Comme la mini-jupe ou les chaussures à semelles compensées, les OPA et les RES sont à la mode ; si vous n'en faites pas, vous n'êtes pas* in, *ce qui veut dire que vous êtes* out, *démodé* », ajoute Michael Dingman, directeur de Henley Group. Henry Kravis, de la célèbre firme Kohlberg, Kravis, Roberts (KKR), celle-là même qui propose 20,3 milliards de dollars pour RJR Nabisco, confirme : « *Mon cabinet se devait de contrer le RES lancé par la direction de RJR, car il s'agissait de notre réputation.* »

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde
SANS VISA
Promenade littéraire dans l'île Maurice
Gastronomie - Jeux
Pages 15 à 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 185 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

MOUVEMENTS SOCIAUX

L'autre « équilibre »

par JULIEN DRAY (*)

« LA réponse est non. Mais rappelez-moi donc la question ? » L'exercice consisterait-il à transformer cette réplique de Woody Allen en principe d'action politique ? Aujourd'hui les revendications sociales actuelles appellent une réponse politique. L'économie ne suffit pas à tout expliquer. On opposera de plus en plus inefficacement le respect du « carré magique » de la politique économique et des grands équilibres (prix, budget, échanges extérieurs...) aux aspirations nouvelles des salariés.

En toutes choses, les excès comme l'extrémisme sont dommageables. Aujourd'hui, dans les conflits, une autre réalité s'exprime avec force. Le Parti socialiste et le gouvernement qu'il soutient ne peuvent en sous-estimer la portée. Au-delà de mouvements catégoriels, c'est le peuple de gauche dans toutes ses composantes qui entend imposer un autre équilibre : l'équilibre fondamental entre l'économique et le social. L'aspiration n'est pas seulement salariale : elle est sociale et culturelle. Cette action politique s'inscrit en rupture totale vis-à-vis des modèles libéraux qui dominaient jusqu'à présent. Sous nos yeux se façonne une nouvelle culture sociale, jusque dans les formes dont se dotent les mouvements sociaux.

Marges de manœuvres

Les faits sont têtus et sanctionnent sans réserves l'hégémonie du modèle libéral proposé aux économies développées. Comment expliquer aujourd'hui aux employés de Renault, aux infirmières, et demain à des millions de salariés du secteur privé ou public que les entreprises françaises affichent des bénéfices records sans que, en contrepartie, ces salariés puissent réellement et proportionnellement recueillir les fruits d'une œuvre commune ? Les gouvernements qui ont conduit depuis le début des années 80 à ce redressement ne peuvent se contenter d'inviter chacun à la patience. La solidarité nationale a joué à plein dans la rigueur ; elle doit jouer dans la reprise et l'expansion. Les aspirations populaires ne supportent pas l'équivoque.

La France a amélioré sensiblement ses performances économiques en termes de croissance. Le taux de croissance n'a cessé, ces derniers mois, d'être revu à la hausse. Ce différentiel de croissance, du strict point de vue de la justice sociale que le Parti socialiste défend, ne peut être attaché au seul renforcement des profits et de l'investissement.

La croissance est aussi, il conviendrait de ne pas l'« oublier », une croissance « sociale ». Sans excès, sans tomber dans la stratégie du « tout ou rien », qui, souvent, a prévalu dans l'analyse ou la mise en vigueur de règles politiques de partage « salaires-profits », l'effet croissance offre des marges de manœuvres sociales réelles qu'il s'agit, dans nos propositions et par l'action gouvernementale, d'utiliser : améliorer le pouvoir d'achat et relancer la consommation des catégories sociales les plus défavorisées et des classes moyennes ; redonner corps et confiance à l'électorat populaire. La nouvelle donne économique et sociale s'appuiera sur un second équilibre : l'équilibre dans le partage des bénéfices de l'expansion entre un patronat revivifié et des travailleurs encore perplexes mais combatifs.

Alors, le maintien des grands équilibres économiques, certes, mais en en respectant d'autres : entre l'économique et le social, d'une part, entre classes sociales, d'autre part. Pour le Parti socialiste, il est nécessaire de ne pas céder aux sirènes libérales et rigoristes qui chantent la primauté de l'économique sur le social. Sinon le danger est réel de se retrouver sur des rivages inconnus et peu accueillants, les rivages de la droite traditionnelle en faveur des profits et du patronat, sans nuances et sans contrepartie.

Bien au-delà de soubresauts conjoncturels, de « feux de paille » ou de « manipulations gauchistes », les mouvements actuels traduisent l'importance de ces autres équilibres. Cela relève, pour le Parti socialiste, du fond de l'action politique. Faute d'en prendre conscience, le réveil social sera difficile pour beaucoup. L'enjeu réel dépasse le cadre hexagonal et politique. Il est européen. L'intégration à l'Europe est une intégration économique, mais, surtout, sociale. En France, le Parti socialiste doit se défier d'une idée qui consisterait à réduire *a priori* ses marges de manœuvre propres en fonction d'un nouveau système de contraintes, européennes cette fois (différentiels d'inflation et de mesures, harmonisation fiscale, etc.).

Imposer la logique du social à l'économique, en France d'abord, c'est aussi l'imposer en Europe. L'alternative au libéralisme sauvage à la britannique passe par cette action sociale concertée entre les partis de gauche européens. Il s'agit non seulement de consolider, pour chacun, leur base électorale nationale, mais aussi d'assumer une dimension européenne commune, dans le respect d'un autre grand équilibre ; entre le rêve et la réalité.

(*) Député (PS) de l'Essonne.

RÉFÉRENDUM

Pour un oui sans mais

par ALFRED GROSSER

LE oui au référendum sur la Nouvelle-Calédonie n'implique aucun jugement sur la politique globale du gouvernement ni sur ses politiques sectorielles. L'infirmière déçue peut voter oui. Le viticulteur aussi. Rarement référendum a été aussi peu plébiscitaire.

Le oui n'implique aucune appréciation précise du passé calédonien. Sauf sur l'aboutissement : l'utilité, la nécessité d'arrêter la violence, d'empêcher de nouveaux affrontements. Sans certitude d'y parvenir, mais dans la conviction que le oui ouvre la seule voie possible.

Le oui n'implique aucun choix précis pour l'avenir calédonien : il exprimera aussi bien le souhait de l'indépendance que celui d'un statut pleinement français, c'est-à-dire établissant une égalité moins incomplète. Il signifiera tout de même qu'il devrait s'agir d'une marche vers l'indépendance amicale ou d'un statut tendant à transformer l'injustice en équité.

Le oui ne présuppose même pas la croyance en la parfaite constitutionnalité. Quiconque n'est pas convaincu par la limpide démonstration de François Goguel – peu suspect d'esprit de soumission aux désirs socialistes – devrait se souvenir de tous ceux qui, en 1962, ont répondu à l'appel de la majorité d'alors de voter oui malgré leur appartenance à l'opposition et malgré leur conviction que la question était inconstitutionnelle. Et le précédent de Djibouti interdit en tout cas aux sympathisants du RPR et de l'UDF d'utiliser l'argument de la durée de résidence, puisqu'ils ont consenti à un tel système en 1977.

Rejetons aussi l'argument de la complexité du texte. Combien d'électeurs avaient étudié la Constitution de 1958 avant de l'approuver par référendum ? Qui avait lu de près les accords d'Evian, dans leur complexité et leurs contradictions, avant de dire oui à la fin d'une guerre ?

Abstention irresponsable

Autrement dit de ratifier le fait acquis de la victoire du FLN arrachant une indépendance qui ne ressemblait absolument plus à celle que Ferhat Abbas avait proposée en 1946. Une guerre qui avait éclaté parce qu'on avait triché avec l'égalité en 1948 en truquant des élections. Et surtout parce que, le 6 février 1956, Guy Mollet avait laissé passer la dernière chance d'arrêter l'effusion de sang en faisant enfin jouer au gouvernement de Paris le rôle de médiateur entre les deux communautés et non plus de soutien inconditionnel de la communauté non musulmane. En Nouvelle-Calédonie, Michel Rocard a compris la nécessité créatrice de ce rôle et l'a pleinement assumé. Contrairement aux gouvernements accordant tout aux caldoches. Contrairement aussi au choix manifeste inverse fait par Edgard Pisani.

Il est vrai qu'il y a eu le choix nouveau de Jacques Lafleur – sans précédent algérien, alors que Jean-Marie Tjibaou se situe dans la ligne de Ferhat Abbas. Peut-être ce choix ne se serait-il pas produit sans le sang versé. Mais il s'agit précisément d'essayer de faire que ce sang soit le dernier. Comment ne pas comprendre les familles des victimes révoltées à l'idée qu'il n'y aura ni vengeance ni même punition ? Des deux côtés – ou plus exactement des trois, puisque les gendarmes tués représentaient l'Etat et non une communauté calédonienne. Mais il faut leur dire, il faut se dire qu'il vaut mieux effacer au début pour empêcher un long conflit sanglant, plutôt que de proclamer des amnisties globales et pénibles après huit années de guerre.

Jacques Chirac vient d'écrire aux adhérents du RPR que « *la non-participation* » était « *la seule attitude responsable* ». Entendez : l'abstention. Or l'abstention est irresponsable. Comme l'était celle des socialistes au référendum de 1972. Alors comme aujourd'hui, elle ne traduisait pas un choix, mais un refus, une impossibilité de choisir entre les attitudes contradictoires présentes au sein du parti. En 1972 cependant, le oui à un traité d'adhésion déjà signé n'avait rien d'exaltant. Cette fois, il s'agit d'autre chose. Un autre chose qui transparaît à travers un lapsus significatif de Jacques Chirac dans cette même lettre. Il y distingue d'une part les indépendantistes, de l'autre « *nos compatriotes* » qui seraient soumis à des pressions « *afin qu'ils quittent le territoire* ». C'est cette distinction entre les vrais Français et les autres qui a créé les révoltes et les indépendantismes. Algérie française ? Si les musulmans étaient français comme tirailleurs algériens dans l'armée française, pas comme citoyens politiques et économiques de plein exercice !

Vouloir la Calédonie française ou vouloir la Kanakie indépendante – le chemin pacifique passe par une mise au point longue et difficile à laquelle le référendum tend précisément à donner sa chance. On peut évidemment ne rien vouloir du tout. On peut trouver qu'en tant que salarié ou en tant que patron, en tant que chômeur ou en tant que jeune cadre brillant, on n'a pas à se soucier de la Nouvelle-Calédonie. Mais qu'on cesse alors de se vouloir citoyen, de faire référence à la nation, à la patrie, à la France ! On renie les solidarités essentielles de la communauté nationale. On s'interdit de critiquer les hommes politiques pour leur petitesse. La politique, dans son sens le plus noble, c'est la mise en œuvre d'une action librement choisie pour tenter de maîtriser l'avenir commun. Le oui au référendum du 6 novembre sera pleinement politique dans ce sens-là.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'IFRI

Promenade avec RAMSES

par JEAN PEYRELEVADE (*)

LE RAMSES nouveau, septième du nom, est arrivé. On s'étonne, chaque année, de la qualité de ce grand cru, du caractère plus achevé de l'ouvrage. Quel exploit collectif l'équipe de l'IFRI, dirigée par Thierry de Montbrial, réalise-t-elle en donnant de l'évolution du monde au cours des douze derniers mois une vision tout à la fois claire, complète et synthétique !

Rien n'y manque, en effet. Ni les événements géopolitiques qui relèvent de l'imprévu et qui, pourtant, vont marquer notre destin collectif. Ni l'étude des mouvements de fond qui incorporent l'accidentel pour fabriquer l'histoire du monde. Qui aurait pu penser, il y a cinq ans, que la situation internationale serait à ce point dominée aujourd'hui par la personnalité et la politique de Mikhaïl Gorbatchev, que la société soviétique basculerait dans l'effervescence, sans que quiconque puisse en prévoir les conséquences planétaires ? Hasard des successions au sein d'une gérontocratie ? Miracle d'une personnalité construite au sein de l'un des appareils d'Etat les plus archaïques, les plus immobiles qui soit ? Ou nécessité d'évolution d'une grande puissance qui devait un jour, sous quelque forme, adapter ses moyens économiques, sa manière d'être politique, à la hauteur de ses ambitions ?

Les deux premières parties de l'ouvrage sont largement bâties sur cette problématique. Aux bouillonnements gorbatchéviens (première partie), aux projets de transformation de l'Union soviétique qui conditionnent pour une large part les relations Est-Ouest, l'équilibre du Moyen-Orient et la paix dans le monde répond (deuxième partie) l'étude approfondie des pays d'Europe centrale. Le thème de l'édification d'un Etat socialiste de droit est riche d'incertitudes et, sans doute, de bouleversements au sein de sociétés qui n'ont jamais oublié complètement ni leur situation géographique intermédiaire, ni un passé qui fut, au moins par moments, démocratique. Crise ou réforme ? L'harmonie ne va pas de soi, la prudence reste de mise, la naïveté est un danger de tous les instants ? Mais comment refuser *a priori* l'espoir d'une nouvelle donne ?

Les risques de récession

Ces enjeux sont, bien entendu, décisifs pour l'Europe en construction. La France, en particulier, appréhende un déplacement de la politique étrangère de la RFA vers la Mitteleuropa, qui compromettrait à terme les acquis communautaires et, surtout, entraverait gravement la poursuite de l'intégration européenne. Marché unique à l'Ouest, réformes à l'Est, ces deux mouvements sont-ils compatibles ou antinomiques ?

La réponse à cette question centrale dépend non seulement des aptitudes et de l'habileté du nouveau maître du Kremlin, mais aussi de l'état et de l'avenir de l'économie mondiale, auxquels est consacrée la troisième partie de l'ouvrage. Les dangers, à cet égard, continuent de nous entourer. La vigueur inattendue de l'économie américaine continue de reposer sur un double déficit, budgétaire et extérieur, que le nouveau président des Etats-Unis sera contraint, d'une manière ou de l'autre, de résorber. Le krach d'octobre 1987 a été absorbé sans trop de peine, si ce n'est pour les pays en voie de développement dont on n'a pas encore su alléger la dette. Sans oublier que les ajustements restent à opérer, que le risque de récession mondiale n'est pas, tant s'en faut, exorcisé.

L'Europe, de ce point de vue, est en première ligne, et en Europe la France. La désinvolture des Etats-Unis s'explique par les facilités que leur confère le dollar. A l'autre extrême, le Japon s'est engagé sur la voie de changements structurels qui augmentent encore son savoir-faire industriel, sa capacité exportatrice et d'investissements financiers dans le reste du monde. La lecture de RAMSES devrait, s'il était besoin, nous convaincre que rien ne se fera dans la facilité. Il n'y aura pas de grand marché sans une vision commune du développement économique européen. Un chapitre important, consacré aux forces et faiblesses de notre propre économie, à l'insuffisante compétitivité de notre industrie, à la mauvaise spécialisation sectorielle et géographique des produits que nous offrons, montre à l'évidence que la voie européenne demeurera pour nous semée d'embûches.

Signe des temps : la quatrième partie, moins austère, où l'équipe de l'IFRI montre son aptitude à se saisir de thèmes nouveaux, est consacrée à la communication, cette industrie du vingt et unième siècle. Tout y est décrit, analysé, chiffré, mesuré, des techniques de diffusion à celles de production et de reproduction, du rôle des grands groupes de communication à l'embarras qui semble frapper les Etats inquiets des risques de la dérégulation, de l'indépendance et de la responsabilité du journaliste à l'influence de la télévision sur l'évolution des mœurs et l'éducation des enfants, des mythes aux réalités. Nous sommes un peuple parmi tant d'autres : excellente manière, au terme de la longue promenade autour du globe à laquelle RAMSES nous convie, de nous en convaincre et de poser pour le présent et pour l'avenir la seule question qui vaille : celle de notre identité, politique, économique et culturelle.

★ *Le monde et son évolution.* Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies : 1989. Publié par l'IFRI, sous la direction de Thierry de Montbrial. Ed. Dunod, 408 pages, 158 F.

(*) Président de l'UAP, professeur d'économie à l'Ecole polytechnique.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

Etranger

Les réactions occidentales après la visite du chancelier Kohl en Union soviétique

Mme Thatcher reste hostile à la tenue d'une conférence sur les droits de l'homme à Moscou

L'Union soviétique devra mettre en œuvre les accords d'Helsinki, signés en 1975, avant que la Grande-Bretagne accepte de participer à une conférence internationale sur les droits de l'homme en 1991 à Moscou, a déclaré jeudi 27 octobre le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

La Grande-Bretagne espère voir respecter la liberté de mouvement à l'intérieur de l'Union soviétique, le droit de quitter le pays, la liberté religieuse, l'absence de discrimination contre les minorités et prendre fin les arrestations arbitraires comme préalable à une telle conférence, précise-t-on à ce sujet, de source britannique.

« Se contenter de moins serait trahir tous les gens courageux d'Union soviétique et d'Europe de l'Est qui ont combattu si vaillamment pour leurs droits », a déclaré Mme Thatcher lors d'un dîner des amis de l'Université hébraïque de Jérusalem. Le premier ministre a néanmoins fait l'éloge des réformes en cours en Union soviétique, affirmant qu'elles étaient *« un espoir pour ceux qui souffrent de la discrimination et des restrictions, tels que les juifs soviétiques »*.

Sir Geoffrey Howe, chef de la diplomatie britannique, a précisé le même jour au cours d'une conférence à Oxford : *« C'est parce que les droits de l'homme* [en Union soviétique] *laissent encore beaucoup à désirer que nous n'approuvons pas la tenue d'une conférence à Moscou sur les droits de l'homme avant que l'Ouest soit unanimement assuré de la mise en œuvre de réformes concrètes et durables »* dans ce domaine.

« Ne surestimez pas notre capacité à influencer les réformes soviétiques, a averti Sir Geoffrey. *Nous attendons toujours... une législation qui permette d'inverser définitivement l'équilibre du système en faveur de l'individu. »* Le secrétaire au Foreign Office a, par ailleurs, rejeté sans réserve l'idée d'un « plan Marshall » pour soutenir les réformes économiques en URSS, lancée récemment par le président du conseil italien, M. De Mita, après sa visite à Moscou. *« Pas de plan Marshall, pas de concessions gratuites »*, a-t-il dit.

Déception à Washington

De même à Washington, les responsables américains ont manifesté une certaine déception après les promesses de libération de prisonniers politiques en Union soviétique, apparemment moins importantes qu'on l'espérait en Occident.

« Nous ne pensons pas qu'il y ait quelque chose de nouveau » dans les déclarations soviétiques rapportées par le chancelier Kohl, a déclaré le général Powell, conseiller pour la sécurité nationale du président Ronald Reagan. Les Soviétiques ont *« réaffirmé ce qu'ils nous avaient dit »* et promis à d'autres dirigeants étrangers, a ajouté le général à l'occasion d'un déjeuner au National Press Club, à Washington.

Pour sa part, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a précisé : *« Les déclarations ultérieures* [du porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov] *nous conduisent à croire que les Soviétiques ne font référence qu'aux quelque 40 cas examinés pendant la visite »* à Washington du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, à la fin septembre. Précisant qu'à son avis *« environ la moitié »* de ces prisonniers ont *« probablement été libérés »* depuis lors, M. Redman a rappelé que les Etats-Unis discutaient avec l'URSS de quelque 200 noms, mais que des divergences persistaient sur la définition du terme de prisonniers politiques. Le chiffre de 200 *« comprend les cas considérés* (comme politique ou religieux) *par les Soviétiques et ceux qui ont été condamnés pour leurs activités politiques ou religieuses, mais à cause d'accusations truquées »*, a-t-il ajouté.

Le même porte-parole soviétique a confirmé en substance cette interprétation en se déclarant, dans un entretien accordé jeudi à la chaîne de télévision CBS, *« surpris »* par les réactions internationales. *« Nous avions annoncé l'année dernière l'amnistie ou le pardon des personnes condamnées en vertu des articles 70 et 190 du code pénal. Ces articles sanctionnent la propagande et la calomnie antisoviétiques. Nous avons libéré la plupart de ces gens et il n'en reste peut-être qu'une douzaine, leur cas est à l'étude »*, a indiqué M. Guerassimov, ajoutant que leur libération était une question de semaines. *« C'est le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher qui a annoncé, si l'on peut dire, la nouvelle. Pour nous, ce n'en était pas une »*, a souligné le porte-parole soviétique. – *(AFP.)*

Satisfaction générale à Bonn

BONN
de notre correspondant

Le chancelier Kohl, qui est revenu jeudi soir 27 octobre de sa visite de quatre jours en URSS, a toutes les raisons d'être satisfait. Seule la météorologie est venue perturber la partie touristique du voyage, l'empêchant de visiter les monastères de la vieille Russie de Vladimir et de Sousdal. Pour le reste, tout s'est déroulé selon le plan prévu, la seule « surprise » consistant en l'annonce par le chancelier de la prochaine libération de tous les prisonniers considérés en Occident comme « politiques » *(le Monde* du 28 octobre).

A-t-on vraiment *« brisé la glace »*, *« ouvert un nouveau chapitre des relations germano-soviétiques »* ? Les commentateurs sont certes moins grandiloquents que l'entourage du chancelier pour évaluer le résultat de cette visite, mais ils en soulignent le caractère clarificateur. *« La clarté c'est aussi un succès »*, estime le quotidien des milieux d'affaires la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, alors que *Die Zeit*, l'hebdomadaire dirigé par l'ex-chancelier Helmut Schmidt, constate que, sans être dramatique, le voyage de M. Kohl à Moscou marque une étape essentielle dans l'évolution de la détente entre l'Est et l'Ouest. *« Il ne s'agit de rien de moins que du passage de la coexsitence dans la confrontation à la coexistence dans la coopération, de la détente dans le froid à la détente dans la chaleur »*, écrit *Die Zeit*.

M. Egon Bahr, porte-parole du Parti social-démocrate pour les questions de désarmement a souligné lui aussi le caractère positif de cette visite, lui reprochant seulement d'avoir eu lieu *« un peu tard »*. La veritable *« première »* de ces rencontres moscovites a été, selon M. Bahr, la prestation du ministre de la défense, M. Rupert Scholz, dont le discours devant l'Institut Malinovski constitue le premier exemple de l'ouverture d'un dialogue européen sur les questions de sécurité.

Les propos très nets de M. Gorbatchev sur *« la prétendue question allemande »* et sur le problème de Berlin, dont le statut actuel ne saurait être remis en question, n'ont déçu que ceux qui se faisaient des illusions sur la fermeté des convictions du secrétaire général dans ce domaine. Ce n'est pas un hasard si les propos les plus en retrait pour juger la visite du chancelier Kohl ont été tenus par le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen qui a déclaré n'être *« pas mécontent »*, ajoutant qu'il *« n'avait rien attendu de plus »*. La question de Berlin n'a cependant pas été totalement fermée par les Soviétiques. Les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Genscher et Chevardnadze ont été chargés de mettre au point d'ici le printemps prochain une formule standard permettant d'inclure Berlin-Ouest dans les traités entre la RFA et l'URSS.

Mécontentement en RDA

Les propos du chancelier sur le caractère *« antinaturel de la division de l'Allemagne »* ont suscité une très vive réaction de Berlin-Est où l'on a pu constater le retour au premier plan des hérauts de la guerre froide comme M. Karl Eduard von Schnitzler, qui s'en est donné à coeur joie pour dénoncer en M. Helmut Kohl ce *« petit-fils d'Adenauer »*, le premier chancelier de la République fédérale étant stigmatisé comme le principal artisan de la division du pays.

Quel bénéfice le chancelier Kohl peut-il tirer de son excursion moscovite ? L'approbation générale recueillie dans son pays se traduira-t-elle par une remontée de sa popularité dans l'opinion ? Rien n'est moins sûr. S'il est certain qu'un échec du voyage en URSS aurait été porté à son débit, son succès relatif est considéré comme normal, d'autant plus que la question de la dimension « historique » de l'événement est posée plutôt sous forme interrogative. Conscient de ce fait, M. Kohl avait souligné que sa visite en Union soviétique et celle de M. Gorbatchev en République fédérale, sans doute au printemps 1989 constituaient un tout, et qu'une évaluation définitive ne pourrait être faite qu'après le séjour à Bonn du secrétaire général.

LUC ROSENZWEIG.

M. Mitterrand et M. De Mita insistent sur la coordination des Européens face à l'URSS

ARLES
de notre envoyé spécial

Le président Mitterrand et le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, qui présidaient jeudi 27 octobre à Arles le sommet annuel franco-italien, ont longuement insisté sur la volonté des gouvernements européens d'« harmoniser » leurs démarches vis-à-vis de l'Union soviétique. Au cours de leur conférence de presse commune, le chef de l'Etat français, qui se rendra à son tour en URSS en novembre, s'est efforcé de dissiper les craintes que la série de visites actuellement effectuées à Moscou par les principaux dirigeants européens et surtout l'octroi à l'URSS d'importants crédits ont fait naître ici ou là.

M. Mitterrand a notamment profité de l'occasion pour répondre à l'offre faite par M. Gorbatchev de construire sur le Vieux Continent une *« maison européenne commune »*. *« Nous construisons*, a-t-il déclaré, *la maison de l'Europe, en tout cas son premier étage. Il faut commencer par les fondations d'abord. C'est ce qui s'appelle la Communauté. Cela, c'est fait. Il y a beaucoup d'autres pays de l'Europe qui répondent aux mêmes critères démocratiques que nous, tel et tel pays scandinave, etc. La porte n'est pas fermée. Tout une série d'accords particuliers sont déjà en cours ou peuvent être passés. Mais il reste, en effet, ce qu'on appelle grossièrement l'Europe de l'Est, qui n'est pas d'ailleurs uniquement de l'Est, et particulièrement l'Union soviétique. Dans l'esprit de tout européen convaincu, à partir du moment où la Communauté européenne prendra de plus en plus forme, sous la condition de l'unité politique, jamais ces fondateurs de l'Europe n'oublieront que l'Europe véritable est celle de la géographie et de l'histoire. Mais il ne serait pas logique de construire le deuxième étage avant le premier. Nous en sommes là. »*

M. Mitterrand s'est également efforcé de dédramatiser l'octroi de crédits à l'URSS en écartant l'idée de « plan Marshall européen » parfois évoquée ces derniers temps en Italie et en rappelant qu'un développement des relations avec l'Est était aussi à l'avantage de l'Ouest aussi bien sur le plan économique que sur le plan culturel.

Si l'actualité braquait les projecteurs sur les relations avec l'URSS, chacun n'en était pas moins venu à Arles avec ses desiderata particuliers. Les Français ont ainsi longuement insisté auprès de leurs visiteurs italiens sur l'importance qu'ils accordent au développement d'une Europe de l'audiovisuel et notamment à l'adoption d'un système commun de télévision à haute définition. Il a également été question du développement du réseau européen de trains à grande vitesse vers le Sud, l'Italie en particulier.

Italiens et Français sont convenus de renforcer la régularité de leurs consultations en prévoyant la tenue, entre deux sommets, d'un séminaire interministériel chargé d'assurer le suivi des travaux. On s'est également mis d'accord pour renforcer la coopération en matière de recherche. On a créé pour cela une association franco-italienne pour la recherche et la technologie, dont le premier secrétaire général sera de nationalité italienne. La veille du sommet, Paris et Rome avaient également marqué leur souhait de renforcer leur coopération dans le domaine des armements en signant un important accord pour la construction en commun d'un missile sol-air. L'Italie a également confirmé sa participation à hauteur de 14 % dans le programme de satellites Helios.

HENRI DE BRESSON.

Le radar de Krasnoïarsk cédé à l'Académie des sciences de l'URSS

M. Guerassimov a annoncé, le jeudi 27 octobre à Moscou, que la station radar de Krasnoïarsk, en Sibérie, a été cédée à l'Académie des sciences soviétique pour être utilisée à des fins pacifiques dans le cadre de l'application du traité sur les missiles antimissiles (ABM).

Cette décision fait suite à la proposition de M. Gorbatchev, le 16 septembre dernier, de transformer la station en un centre international sur l'espace réservé à des utilisations pacifiques. *« L'Académie des sciences, utilisant le radar comme base, va ouvrir une station internationale de recherche »*, a dit M. Guerassimov. Interrogé sur la décision de ne pas détruire ce radar, le porte-parole a ajouté qu'il serait *« plus raisonnable de l'utiliser à des fins scientifiques, de sorte que des chercheurs du monde entier puissent être invités »* à Krasnoïarsk.

Selon les Etats-Unis, le radar de Krasnoïarsk viole le traité ABM car il peut être utilisé comme système de détection d'une attaque de missiles. L'Union soviétique affirme, pour sa part, que le radar n'est conçu que pour suivre la trace d'objets dans l'espace.

Commentant cette décision, les Etats-Unis ont insisté afin d'obtenir la destruction de l'installation de Krasnoïarsk. *« Nous croyons que les critères américains ne peuvent être satisfaits que par le démantèlement du radar et la destruction des bâtiments de réception et de transmission, y compris les fondations »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. *« Ce que les Soviétiques feront du site après (...), c'est leur affaire »*, a-t-il ajouté après avoir rappelé que le traité ABM prévoit *« l'élimination vérifiable de toutes les installations radar interdites »*. – *(AFP.)*

Le président Reagan veut faire démolir la nouvelle ambassade américaine à Moscou

Le président américain Ronald Reagan a annoncé, le jeudi 27 octobre, que les Etats-Unis *« n'avaient pas d'autre choix »* que de *« raser »* leur nouvelle ambassade à Moscou. Celle-ci, qui n'est pas encore achevée, aurait été, selon les services de sécurité américains, truffée de micros par les Soviétiques durant sa construction. Les premiers systèmes d'écoute ont été découverts en 1987 par des inspecteurs américains dans l'infrastructure même de l'ambassade dont certains éléments avaient été construits par des ouvriers soviétiques. Ce qui a déjà conduit Washington à demander à l'Union soviétique 29 millions de dollars de dommages pour « mauvais travail ».

Selon les estimations du *Washington Post*, le coût de la reconstruction s'élèvera à 300 millions de dollars. Des responsables du département d'Etat ont par ailleurs fait savoir que, à leur avis, tant que la nouvelle ambassade américaine à Moscou ne sera pas achevée (ce qui pourrait prendre cinq ans), les diplomates soviétiques ne pourront pas occuper, eux non plus, leur nouvelle chancellerie à Washington. Le Congrès ne devant plus se réunir avant janvier, la décision finale reviendra au nouveau président américain qui sera élu le 8 novembre prochain.

La réaction soviétique est venue sous la forme d'une dépêche de l'agence Tass datée de Washington. Il y est précisé que *« comme toutes les fois précédentes »*, les Etats-Unis *« n'ont pas fourni la moindre preuve matérielle pour appuyer leurs plaintes »*. Et Tass d'évoquer le *« retard »* regrettable que cette décision va entraîner. En 1972, en effet, Soviétiques et Américains étaient convenus de construire deux nouvelles ambassades. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis auraient décidé de fermer définitivement leur réseau radar DEW au Groenland

COPENHAGUE
de notre correspondant

Les Américains auraient l'intention de démanteler progressivement la chaîne de stations radar DEW qu'ils avaient implantée au Groenland au début des années 50. Ce réseau, qui comprenait quatre stations réparties sur le territoire, surveillait le passage des avions étrangers, soviétiques en particulier, dans les régions polaires, alors que le grand radar de la base de Thulé – dont la modernisation récente a suscité les critiques des Soviétiques, qui y voient une violation des accords ABM – est destiné à détecter le passage éventuel de missiles et les mouvements de satellites.

La première de ces quatre stations, DYE-2, située au cœur de l'Indlandis, a été fermée en août, à la surprise générale des autorités groenlandaises, qui affirment ne pas en avoir été averties au préalable. Les Américains ont fait valoir qu'ils avaient dû prendre cette mesure d'urgence en raison du mauvais état technique des installations. L'évacuation de la deuxième station, à Holsteinborg, était, paraît-il, prévue pour octobre, mais elle a été « suspendue » à la suite des très vives protestations des dirigeants groenlandais et des responsables danois de l'aviation civile de l'île.

Une convention signée en 1960 entre le Danemark et les Etats-Unis autorise, en effet, l'aviation civile dano-groenlandaise à utiliser les radars américains pour ses propres besoins ; leur disparition compliquerait donc les transports aériens locaux. Ces problèmes seraient particulièrement importants sur la côte orientale, où les services de radio, télévision, téléphone et télex fonctionnent avec le courant électrique produit par la station radar de Kulusuk. Un des deux représentants du Groenland au Parlement danois a demandé au gouvernement de M. Schlüter de négocier sans tarder avec les Américains afin que les Groenlandais puissent être fixés sur l'avenir du réseau radar DEW.

Selon les experts nordiques, les Américains auraient décidé de supprimer ce réseau radar du Groenland pour des raisons économiques et parce qu'ils auraient récemment construit un réseau DEW au Canada beaucoup plus performant.

CAMILLE OLSEN.

[L'apparition des avions-radars Boeing-AWACS E 3-A dans les flottes propres aux Etats-Unis et affectées à l'OTAN en Europe a pour effet de permettre la suppression de certaines installations de détection au sol, trop anciennes et devenues moins efficaces pour contrôler des raids d'avions attaquant à basse altitude.]

Diplomatie

Mme Christiane Scrivener remplacera M. Claude Cheysson à la Commission européenne

Mme Christiane Scrivener, membre du Parlement européen, a été *« désignée par la France comme commissaire à la Commission des communautés européennes »*, a-t-on annoncé jeudi 27 octobre à l'Elysée, dans un communiqué.

Mme Scrivener remplace ainsi à Bruxelles M. Claude Cheysson, ancien ministre français des relations extérieures, mais il n'est pas du tout certain qu'elle occupe le même poste. M. Cheysson est chargé, jusqu'au 31 décembre prochain, de la politique méditerranéenne et des relations Nord-Sud. La répartition des compétences entre les dix-sept commissaires se fera début janvier, lors de la première réunion de la Commission, qui est présidée par M. Jacques Delors. Les membres de la Commission sont désignés pour quatre ans par les gouvernements à raison de deux commissaires pour les « grands » pays (France, Royaume-Uni, RFA, Italie, Espagne) et un pour chacun des sept autres Etats membres. Seuls les deux commissaires italiens et le commissaire irlandais n'ont pas encore été nommés pour la période 1989-1993.

La compétence et la foi

« Choisie comme un homme pour sa compétence », avait dit d'elle le président Giscard d'Estaing en la faisant entrer en janvier 1976 dans le gouvernement de Jacques Chirac. A cette époque, Christiane Scrivener, complètement inconnue des milieux politiques, pur produit de ce qui n'était pas encore appelé



alors la société civile, se voyait assignée la délicate mission d'essuyer les plâtres d'un nouveau secrétariat d'Etat à la consommation, où il y avait tout à faire. Pendant deux ans, Mme Christiane Scrivener fit effectivement beaucoup. Avec un réel esprit missionnaire, avec hardiesse et obstination, elle allait défricher la forêt des réglementations et des blocages administratifs, tracer sur ce un chemin dont encore aujourd'hui toutes les bornes n'ont pas été reconnues.

Compétence, tel est bien le mot qui convient pour qualifier la carrière professionnelle et le parcours politique de Mme Christiane Scrivener, dont la réserve naturelle, la méticulosité parfois empruntée, laissent mal percevoir une efficacité et un dévouement permanents. Sous une coiffure semblant quotidiennement sortir de chez Alexandre, Mme Christiane Scrivener cache une tête bien faite et bien pleine. Elle collectionne les diplômes. Droit, psychologie, lettres : elle est l'une des rares femmes françaises diplômées de Harvard.

Pendant près de vingt ans, elle agira sur le terrain économique, devenant notamment PDG de l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM). Ministre de 1976 à 1978, Mme Christiane Scrivener, giscardienne, libérale et européenne, se laissera gagner par le virus politique. Secrétaire général adjoint du Parti républicain, elle songe un instant à un siège de député. Mais cette Alsacienne de Mulhouse a d'abord et avant tout la tripe européenne. Son amitié avec Mme Simone Veil fera le reste.

En 1979, elle part sur sa liste pour les premières élections européennes au suffrage universel. Siège avec elle au groupe libéral et se passionne dans le sillage de la présidente du Parlement européen pour tous les grands dossiers ; elle est choisie en 1984 comme rapporteur général du budget de la Communauté. La même année, elle signe un livre de foi, *l'Europe, une bataille pour l'avenir*. Et c'est encore cette année-là que Simone Veil l'impose sur sa liste contre l'avis de l'appareil du PR.

A soixante-trois ans, Mme Christiane Scrivener, toujours membre des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, connaît donc une consécration européenne méritée. Profitant des états d'âme des centristes, maintes fois sollicités, Mme Simone Veil n'est pas non plus étrangère à cette spectaculaire promotion de son amie, devenue à son tour grand témoin de l'ouverture.

D. C.

Amériques

CUBA

Les « marielitos » autorisés à faire de brefs séjours

Les *marielitos*, ces Cubains qui avaient émigré en masse vers les Etats-Unis en 1980, pourront effectuer, dès la fin de cette année, des séjours d'une semaine dans leur pays d'origine, a-t-on appris de source officielle, jeudi 27 octobre, à La Havane.

Cette mesure, qui constitue un important changement dans l'attitude du gouvernement castriste à l'égard de ceux qu'il dénommait *« la racaille »*, a stupéfait les milieux diplomatiques et la modeste opposition visible de l'île.

Fin 1978 déjà, les autorités cubaines avaient conclu un accord avec les représentants de l'émigration à Miami, de sorte que les membres de la communauté exilée puissent effectuer de brefs séjours de retrouvailles familiales. Plus de cent mille d'entre eux avaient saisi cette occasion en 1979.

La plupart des analystes estiment que le « choc culturel » produit par ce retour avait été déterminant dans le déclenchement de « l'exode de Mariel » (1), en avril 1980. Ce n'est qu'en 1985 cependant, en raison des exécrables relations de La Havane avec le gouvernement Reagan, que le flux de ces retours temporaires d'exilés avait été pratiquement interrompu.

Les autorités de l'île ne sont pas insensibles à l'aspect économique de ce mouvement de personnes : la plupart arrivent, en effet, chargées de cadeaux et, surtout, de dollars, qu'elles peuvent dépenser au profit de leurs proches, dans les magasins spéciaux, toujours richement garnis. Ces trois dernières années, une cinquantaine d'autorisations hebdomadaires seulement étaient accordées par les autorités cubaines, pour des raisons humanitaires essentiellement. — *(AFP, Reuter.)*

(1) Le port d'embarquement.

COLOMBIE

La grève générale n'a été que très partiellement suivie

En dépit des prévisions les plus sombres, la grève générale du jeudi 27 octobre n'a pas perturbé la vie de la Colombie ni n'a été l'occasion de violences exceptionnelles. Le gouvernement avait, il est vrai, déclaré le mouvement « illégal », et des mesures de surveillance militaire et policière impressionnantes avaient été mises en place.

Il y a eu deux cents arrestations environ, des militants syndicaux pour l'essentiel. On déplore cependant la mort d'une personne — un homme tué dans une explosion survenue dans la région septentrionale d'Uraba, où un grave conflit social trouble le secteur de la production bananière.

Les deux grandes confédérations syndicales, la CUT et la CGT, avaient appelé à cet arrêt de travail après l'échec de négociations visant à obtenir des hausses de salaires et un gel des prix. Les deux organisaions revendiquent ensemble 1,3 million d'adhérents. Gouvernement et syndicats sont en total désaccord sur le taux de participation au mouvement : 5 % selon les sources officielles, 60 à 70 % selon les grévistes, Quoi qu'il en soit, l'activité du pays n'a été que ralentie. Quelques sabotages de ponts, d'installations électriques et quelques incendies de bus et de camions ont également été enregistrés ; mais pas davantage qu'un jour ordinaire dans ce pays agité par une violence endémique.

La guérilla, contrairement au plan que lui prêtait le gouvernement, n'a pas saisi l'occasion de cette journée pour accentuer sa pression. — *(AFP, Reuter.)*

● **Pérou : 30 000 mineurs en marche vers Lima.** — Quelque 30 000 mineurs et leurs familles ont achevé jeudi 27 octobre à Lima une marche de soutien à la grève qui dure depuis près de deux semaines dans ce secteur, a-t-on appris de source syndicale. Les grévistes, au nombre de 70 000, ont demandé la médiation de l'Église catholique dans le conflit. Ils réclament le respect, par le gouvernement, d'un accord conclu en août dernier, qui prévoit notamment une hausse des salaires et leur indexation sur l'inflation. - *(AFP.)*

L'émission d'ITV sur l'assassinat de John Kennedy

Plon suspend la publication du livre

Ce pourrait être la « révélation » finale dans l'affaire de la « filière marseillaise » évoquée par la chaîne de télévision britannique ITV à propos de l'assassinat de John Kennedy : le tireur d'élite... était borgne !

« Mon père avait perdu un œil dans un accident de travail et en novembre 1963 il était en convalescence dans l'Ardèche », a déclaré à l'Agence France Presse, jeudi 27 octobre, Véronique Sarti, la fille de Lucien Sarti, présenté nommément dans le document d'ITV comme le tireur d'élite qui aurait tué John Kennedy. A l'appui de ses dires, la jeune femme a pu montrer des certificats médicaux authentifiés par la préfecture des Bouches-du-Rhône. En décembre 1962, en raison des *« troubles de sa vue »*, Lucien Sarti avait fait l'objet d'une suspension provisoire du permis de conduire.

Ce nouveau démenti semble avoir fait mouche : les éditions Plon, qui devaient publier l'ouvrage de Steve Rivele *les Assassins de Kennedy*, sur lequel était basé le film d'ITV, ont suspendu sa publication.

M. Jean-Luc Pidoux-Payot, directeur général des éditions Plon (groupe des Presses de la Cité) souligne qu'il n'a pas renoncé à la publication du livre, mais que, *« compte tenu des éléments nouveaux qui sont intervenus »*, il avait décidé, *« en compagnie d'autres partenaires, un complément d'enquête »* sur les faits rapportés par Steve Rivele.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Manifestation étudiante dans le Guizhou

Plus de deux mille étudiants et professeurs de l'université du Guizhou (province située au sud de la Chine) ont manifesté, le 17 octobre, pour demander le respect des *« droits de l'homme des intellectuels »*, a révélé, jeudi 27 octobre, un responsable de l'université. Cette manifestation, qui a duré une demi-journée, faisait suite à une violente bagarre sur le campus, qui avait fait une trentaine de blessés, dont quatre *« grièvement »*.

La bagarre avait été déclenchée par des élèves d'une école hôtelière située sur le campus, *« presque tous des fils de cadres »*. Selon le responsable, ils avaient pénétré dans les dortoirs des étudiants pour les rosser. La police, arrivée sur les lieux, avait été accueillie par des jets de pierre et un professeur et plusieurs assaillants avaient été arrêtés. Les étudiants exigent la punition des coupables et le respect de la loi. Cette nouvelle manifestation témoigne de la nervosité qui persiste sur les campus depuis des mois. — *(AFP.)*

● **VIETNAM : appel des deux bonzes condamnés à mort.** — Une cour d'appel va examiner le cas des deux bonzes, Thich Tue Sy (Pham Van Thuong) et Thich Tri Sieu (Lê Manh That), condamnés à mort pour *« subversion »* par un tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville (*le Monde* du 27 octobre). Les deux moines ont été adoptés comme *« prisonniers de conscience »* par Amnesty International, qui demande leur *« remise en liberté inconditionnelle »*.

RFA

Démantèlement d'un réseau terroriste palestinien

Bonn (Reuter). — La police ouest-allemande a procédé à un vaste coup de filet contre des membres du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) du dirigeant extrémiste palestinien Ahmed Djibril, a annoncé, le jeudi 27 octobre, un porte-parole du parquet de Düsseldorf. Treize Palestiniens du FPLP-CG ont été arrêtés au cours d'une vaste opération de police à Francfort, Hambourg, Berlin-Ouest et Neuss, qui a aussi permis la saisie d'armes, dont un lance-grenades, de munitions et d'explosifs, a-t-il déclaré.

De source proche des services ouest-allemands de sécurité, on indique que ce réseau était en train de préparer un coup de main *« à l'étranger, mais pas en RFA »*. De même source, on indique que des mandats d'arrêt ont été lancés contre trois dirigeants du réseau.

Ce coup de filet a eu lieu au cours des dernières quarante-huit heures sous la direction du bureau criminel fédéral, qui s'occupe habituellement des cas de terrorisme, a précisé le porte-parole du parquet.

De source autorisée, on indique que les services secrets ouest-allemands ont découvert quelle action criminelle les Palestiniens étaient en train de préparer et qu'ils ont décidé, en conséquence, de les mettre à l'ombre pour un certain temps. Certains des suspects avaient été repérés par les services allemands depuis deux ans.

Soudan

Condamnation à mort de cinq Palestiniens

Cinq Palestiniens, qui avaient attaqué à la grenade et au fusil-mitrailleur un hôtel de Khartoum le 15 mai, faisant sept morts — dont cinq Britanniques — et une vingtaine de blessés, ont été condamnés à mort par pendaison, le jeudi 27 octobre, par la Cour suprême soudanaise. Selon les spécialistes de la lutte antiterroriste du département d'Etat américain, ces Palestiniens seraient membres du Fath-Conseil révolutionnaire, mouvement dissident du Fath de M. Yasser Arafat, plus connu sous le nom de groupe Abou Nidal.

Aussitôt la sentence lue, les cinq Palestiniens, qui avaient déclaré être affiliés aux « Cellules révolutionnaires arabes combattant les intérêts impérialistes américains et britanniques », ont levé les doigts en signe de victoire et crié *« Révolution jusqu'à la victoire ! »* Ils avaient attaqué en mai dernier l'hôtel Acropole, où résident habituellement beaucoup de journalistes, et le Club britannique de Khartoum. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Asie

Reprise des négociations sur le Cambodge

Une troisième série d'entretiens entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, aura lieu du 5 au 7 novembre à Paris, en présence, cette fois, de M. Son Sann. Elle sera précédée, toujours dans la capitale française, de deux jours de discussions entre les diplomates américain et soviétique chargés du dossier, MM. Gaston Sigur et Igor Rogatchev. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, M. Javiez Perez de Cuellar, qui estime « *encourageant* » le processus de négociations en cours, a renouvelé les offres de bons offices des Nations unies.

La paix forcée ?

En affirmant, dès sa signature le 14 avril à Genève, que l'accord sur le retrait de leurs troupes d'Afghanistan, pouvait servir de « modèle » pour le Cambodge, les Soviétiques ne s'étaient peut-être pas tellement trompés. La perspective d'un sommet Gorbatchev-Deng Xiaoping, en 1989, permet d'envisager en effet un règlement des aspects internationaux du conflit cambodgien sans véritable règlement interne.

Que se passe-t-il, d'abord, au Cambodge ? On a dit que les Khmers rouges exploitaient les retraits partiels de troupes vietnamiennes, notamment dans l'Ouest cambodgien, pour reprendre pied dans plusieurs secteurs et préparer ainsi, en s'appuyant sur une guérilla disciplinée, leur retour à Phnom-Penh. Différents rapports sur la situation militaire tendent à accréditer cette thèse.

Les Vietnamiens recourent d'ailleurs à cet argument pour lier la neutralisation effective des Khmers rouges à leur évacuation militaire du Cambodge. Tout en affirmant avoir déjà rapatrié dix-sept mille soldats sur les cinquante mille qu'ils ont promis de retirer en 1988, ils donnent l'impression de ne pas renoncer à ce que le futur Cambodge soit un ami, à défaut d'être un allié.

La réalité est cependant un peu plus complexe. Vietnamiens et Khmers rouges ont, en fait, ceci de commun qu'ils en sont réduits, pour l'instant, à l'écoute de Moscou et de Pékin. Ils savent déjà qu'ils feront, chacun à sa façon, les frais de la réconciliation entre Soviétiques et Chinois. En attendant, chaque camp se prépare à toutes les éventualités, même à la pire qui serait, pour les Khmers rouges, une obligation de cessez-le-feu sans réelles contreparties politiques et, pour les Vietnamiens, une obligation de retrait sans véritables garanties sur l'orientation du futur Cambodge.

Geler l'appareil militaire

Si l'on tient compte de ces préoccupations, l'évolution de la situation sur le terrain devient plus claire. Rien ne prouve que les livraisons récentes d'armes chinoises aux Khmers rouges aient augmenté, en qualité comme en quantité. En outre, rien n'indique que les hommes de Pol Pot multiplient les opérations militaires. En revanche, ils semblent s'organiser en fonction d'un éventuel cessez-le-feu. Jugeant leur combat de longue haleine et calculant que, sous la pression internationale, ils seront peut-être contraints de se soumettre à une phase de lutte politique, ils ne peuvent exclure d'avoir à geler, pendant une période plus ou moins longue, leur appareil militaire. Ils se préparent, avant tout, à un tel cas de figure.

Dans le camp adverse, les Vietnamiens ont effectivement allégé leur présence militaire et vont sans doute continuer de le faire. Parallèlement, pour compenser la fragilité du régime de Phnom-Penh, ils mettent sur pied un dispositif de secours qui fait appel non seulement à leurs alliés khmers mais aussi aux Vietnamiens du Cambodge, revenus ou installés depuis la chute des Khmers rouges.

Ce dispositif s'appuie sur les provinces cambodgiennes à l'est du Mékong, que les Vietnamiens connaissent de longue date puisqu'ils y ont construit la piste Ho-Chi-Minh du temps de la guerre d'Indochine. Il prévoit également des points de chute dans le reste du Cambodge. Il plonge, enfin, dans la population grâce à un réseau de sympathisants ou d'agents cambodgiens et vietnamiens. Cette infrastructure peut être mise en veilleuse puis, s'il le faut, réanimée au moment jugé opportun.

Méfiance ete désaccords

Bien entendu, il existe d'autres cas de figure. Mais la méfiance et les désaccords sont tels que le recours, d'un côté comme de l'autre, à cette tactique des « cellules dormantes » devient probable pour au moins une raison évidente : il n'y a pas de base sérieuse d'accord entre les fractions khmères en présence.

Les Khmers rouges, pour leur part, n'ont pas changé et se battent avec fanatisme depuis des années pour un pouvoir sans partage. Les Cambodgiens de Phnom-Penh sont divisés sur la poursuite de négociation avec le prince Sihanouk : une bonne partie d'entre eux sont hostiles aux pourparlers entre leur premier ministre, M. Hun Sen, et le prince. Ce dernier, pour sa part, ne semble pas se faire beaucoup d'illusions : en cas d'accord avec M. Hun Sen, une répartition des pouvoirs donnerait lieu à une rude négociation. Quant à la quatrième faction, le Front de M. Son Sann, elle ne pèse guère, en ce moment, dans la balance.

Dans cette affaire – sur le plan militaire comme dans la négociation, – chacun joue l'embuscade. En cas de règlement imposé par les Grands, tout le monde sera sans doute contraint de plier l'échine. Quitte à attendre quelques années pour tenter de prendre sa revanche. Certes, les Chinois – et leurs amis thaïlandais – ont de sérieux moyens de pression sur les Khmers rouges. Certes, un accord sur le Cambodge marquerait la fin de l'isolement du Vietnam et lui ouvrirait, enfin, le chemin de la reconstruction. Certes, la présence d'un corps international de paix, sur place, obligerait tout le monde à respecter, au moins formellement, la parole donnée.

Mais pour le moment, tandis que la détente se renforce sur le plan international et que la normalisation sino-soviétique avance à grands pas, les négociations entre Cambodgiens n'ont pas fait le moindre progrès, même si, entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen – les deux principaux protagonistes –, le courant semble passer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a, par jugement du 18 novembre 1987, condamné d'une part la société **Galec** (Groupement d'achat des Centres Leclerc) **à payer au conseil national de l'ordre des pharmaciens** un franc de dommages et intérêts pour avoir, dans un prospectus intitulé **« Le parti prix », dénigré les pharmaciens, et d'autre part cette société ainsi que la société CLM BBDO** à payer au même organisme un franc de dommages et intérêts pour atteinte au droit des marques (reprise illicite de la Croix-Verte dans une publicité).



ISRAËL : les religieux dans la campagne électorale

Le vote crucial des « hommes en noir »

BNEI-BRAK
de nos envoyés spéciaux

Feutre et redingote noirs, barbe et longs cheveux blancs, cette frêle silhouette qui avance lentement dans la nuit est d'un âge biblique : quatre-vingt-douze ans. Mais si – pourrait-on dire – l'habit fait bien ici le rabbin, l'allure ne fait en rien le prestige. Car ce minuscule vieillard à la démarche hésitante est aussi l'un des hommes les plus influents d'Israël.

Au cœur de son royaume, au service de Dieu, se trouve la *yechiva* lituanienne de Poniewitz. Avec sept cent cinquante élèves, c'est la plus grande école talmudique au monde. Au-delà, le rabbin Eliezer Schach règne sur Bnei-Brak, la forteresse du judaïsme ultra-orthodoxe, la *« ville de la Thora »*, comme elle aime fièrement à se désigner. Plus loin encore, son autorité s'étend à l'ensemble des *yechivot* d'Israël et d'ailleurs. Ne dit-on pas que l'élection de certains grands rabbins en diaspora exige son agrément ?

Ni tribun ni exégète hors pair, Eliezer Schach doit son ascendant à l'héritage qu'il incarne. Dépositaire de l'ancestrale tradition judaïque qui régentait les ghettos d'Europe centrale d'avant l'Holocauste, il est l'ultime témoin d'un monde englouti, qui commença à revivre il y a soixante ans dans les marais paludéens de la Palestine sous mandat. Sortie du sable en 1924, à la lisière de Tel-Aviv naissante, Bnei-Brak vit aujourd'hui à l'étroit.

Chaque famille abrite en moyenne de huit à dix personnes. L'immigration en Israël étant désormais majoritairement religieuse, Bnei-Brak reçoit nombre de nouveaux arrivants. Ainsi cette ville qui poussa trop vite, compte cent vingt mille habitants. Pendant le repos sabbatique, elle est vouée à l'étude et à la prière. Dans ses rues livrées aux jeux d'enfants, toute circulation automobile est alors proscrite. Ici prolifère ce que l'écrivain israélien Amos Oz, laïc s'il en est, appelle sans excessive sympathie *« une puissante végétation juive »*, car Bnei-Brak symbolise à sa manière la revanche du ghetto sur les cruautés du destin.

Les « juifs de l'anti-histoire »

Ben Gourion tenait les ultras orthodoxes pour les *« juifs de l'anti-histoire »*. La formule conserve un pouvoir de vérité. A Bnei-Brak, où le Messie continue de régner sans partage – du moins dans les esprits, – on reste, sur le plan des principes, fermement non sioniste, en préservant les mille et un rites de l'exil. Et l'on se réjouit de l'actuelle renaissance religieuse, en espérant ardemment que le judaïsme de la Loi aura un jour raison de cet israélisme profane, à bout de souffle et à court d'inspiration.

Mais quarante ans de coexistence avec l'Etat ont légèrement altéré l'« a-sionisme » initial des « hommes en noir ». N'est-il pas paradoxal, après tout, de voir en cette veille d'élections des groupes d'adolescents à papillotes essaimer chaque jour de leurs ruches talmudiques pour aller accrocher des affiches aux balcons de leur ville ? De l'avis général, Bnei-Brak ne s'est jamais autant mobilisée pour un scrutin législatif. Même s'il s'agit, avant tout, pour les ultra-orthodoxes de mener *« leur propre campagne »* électorale à l'intérieur de la campagne nationale.

Depuis qu'Israël existe, le vote religieux fut toujours crucial. Les étrangetés byzantines du jeu politique, qui résultent largement du mode de scrutin – proportionnelle, de liste et à l'échelon national, – confèrent aux petites formations, notamment religieuses, un rôle charnière sans commune mesure avec leur véritable audience – douze députés sur cent vingt dans le Parlement sortant – et qui leur permet d'exercer un chantage postélectoral sur les deux grands partis, lorsque le verdict des urnes ne leur attribue aucune majorité parlementairee. Il en restera ainsi tant que le système ne sera pas réformé.

Dans cette partie serrée, chaque formation religieuse joue, bien sûr, son propre jeu. Sur l'échiquier religieux, deux pions supplémentaires ont fait cette année leur apparition ; l'un dans le camp ultra-orthodoxe : Degel Atora ; l'autre, Meimed, chez les orthodoxes « modérés », convertis de longue date au sionisme et acteurs depuis toujours de la vie politique. Ces deux nouveau-nés accélèrent le lent déclin des deux formations religieuses traditionnelles dont ils sont respectivement issus : Agoudat Israël, côté ultra-orthodoxe ; le Parti national religieux (PNR) chez les orthodoxes sionistes.

Contre une dérive droitière

Leurs animateurs expriment surtout une protestation contre la dérive droitière de ces deux grands partis, qu'ils tiennent pour un dévoiement. Allié historique des travaillistes jusqu'en 1977, le PNR est aujourd'hui entre les mains d'un groupe de « faucons » qui chassent ouvertement sur les terres de l'extrême droite nationaliste. Les dissidents de Meimad refusent ce raidissement, selon eux politiquement néfaste et dommageable pour l'image du mouvement religieux. Se situant au centre gauche, ils seront d'éventuels partenaires des travaillistes. Encore leur faudra-t-il avoir des élus dans la prochaine Knesset.

On retrouve chez les ultra-orthodoxes ce même refus d'une radicalisation politique, contraire aux croyances d'une communauté non sioniste, pour qui le sang d'un seul juif a plus de valeur, au bout du compte, que l'ensemble de la terre d'Israël. Ces hommes se situent aux antipodes du courant ultrasioniste religieux, incarné par le Goush Emounim (le Bloc de la foi), fer de lance de la colonisation juive en Cisjordanie et à Gaza. Ces militants zélés, idolâtres de la terre, brandissent la Bible comme un ordre de mission. Mais leur néomessianisme conquérant ne peut, aux yeux des ultra-orthodoxes, qu'attirer sur Israël la colère de Dieu.

Pour protéger ses ouailles d'une tentation sioniste malsaine, le vieux rabbin de Bnei-Brak a donc suscité la création de Degel Atora, qui serait prêt, comme Meimad, à accepter, le moment venu, un compromis territorial en Cisjordanie. Cette scission éreinte un peu plus Agouda Isarël, déjà très affaibli par l'hémorragie de ses cadres séfarades, qui fondèrent, en 1983, le parti Chas et réussirent, un an plus tard, une spectaculaire percée en obtenant quatre sièges à la Knesset.

En quatre ans, Chas a fait ses preuves en participant au gouvernement d'union nationale. *« Il a obtenu plus de choses qu'Agouda Israël en vingt ans »*, affirme-t-on à Bnei-Brak, où l'on souhaite que Chas et Degel Atora recueillent le maximum de voix religieuses. Plus de choses ? Entendez : de l'argent pour les écoles et les nombreuses institutions de la mouvance ultra-orthodoxe. On a beau ne pas être sioniste, on n'en puise pas moins dans la corne d'abondance de l'Etat. Ainsi peut-on servir Dieu tout en subvenant à son existence, grâce à l'Etat, cet humble serviteur qu'on aimerait toujours plus généreux.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et ALAIN FRACHON.

IRAN

M. Bazargan refuse de servir d'alibi au régime islamique de Téhéran

Dans une lettre récemment adressée à l'imam Khomeiny, M. Mehdi Bazargan, chef du Mouvement de *libération de l'Iran (MLI)*, seule opposition légale à Téhéran, a menacé de *« mettre fin volontairement »* aux activités de son parti devant l'*« aggravation »* de la répression contre ses militants perpétrée par le *« ministère du renseignement et les tribunaux révolutionnaires »*.

Début juin, les autorités avaient procédé à de nombreuses arrestations parmi les amis proches de M. Bazargan à la suite d'une « lettre ouverte » adressée par ce dernier à l'imam dans laquelle il critiquait la poursuite de la guerre. Le siège du MLI avait été fermé après avoir été fouillé de fond en comble et en partie saccagé. Les avoirs de l'organisation avaient été confisqués et son matériel d'impression et de tirage saisi et mis hors d'usage.

« Pour raisons de santé »

Depuis, les responsables du MLI poursuivaient leurs activités de propagande avec les moyens du bord. Deux des huit personnalités détenues à la suite des interpellations ont été récemment libérées *« pour raisons de santé »*. Les six autres demeurent toujours emprisonnées et seraient soumises à de nombreuses pressions physiques et morales.

« Nous voulons dire pour la dernière fois que si nos militants arrêtés ne sont pas libérés, si nos locaux ne nous sont pas restitués, si on ne nous autorise pas à continuer nos publications et si on continue à nous accuser de tous les maux du pays, nous serons obligés de mettre fin à nos activités, tout en expliquant au monde les raisons de cette décision. »

« Il est clair, poursuit M. Bazargan, *qu'on veut utiliser notre nom et notre existence afin de prétendre que dans la République islamique existent des partis d'opposition légaux et tolérés. On veut donc se servir de nous comme alibi pour tromper l'opinion et couvrir ainsi les tromperies politiques et la trahison de nos idéaux. Ils nous ont placés devant un choix douloureux : survivre péniblement dans la trahison ou arrêter volontairement et dans l'honneur nos activités. Il ne fait pas de doute que nous opterons pour cette dernière solution s'il n'y a pas d'autres moyens. »*

« Une voie sans issue »

M. Bazargan met l'imam en garde contre les conséquences de la disparition de la scène politique du MLI qui, rappelle-t-il, s'est toujours évertué à agir dans le cadre du respect de la Constitution, de la légalité et de la non-violence : *« Le pouvoir aurait ainsi démontré qu'il ne peut tolérer la moindre liberté d'opinion ou forme d'opposition légale, aussi timide soit-elle. Il aura ainsi prouvé aux partisans de la subversion et de la lutte armée que le combat pacifique et légal dans le cadre de la Constitution islamique constitue en Iran une voie sans issue. Ainsi serait ouverte la voie au désespoir et à la peur qui frayeraient le chemin au renforcement de la dictature dans le pays sous la domination étrangère. »*

J. G.

Les otages américains au Liban

La fausse « filière italienne »

Milan *(AFP)*. – La lettre signée par l'un des otages américains au Liban et trouvée en possession de la jeune Libanaise Aline Rizkallah, arrêtée la semaine dernière à l'aéroport de Milan (*le Monde* du 26 octobre), est un faux, a annoncé, le jeudi 27 octobre, la police italienne.

Outre la lettre signée Alan Steen, les policiers avaient saisi dans le double fond d'une valise trois photos d'otages américains au Liban, qui s'étaient révélées être de simples *« reproductions de photographies plus anciennes »*.

Lors de son arrestation, Aline Rizkallah transportait également une lettre adressée à un ancien informateur des services secrets italiens, M. Aldo Anghessa, un message « codé » adressé à un détenu de droit commun de la prison de Massa (Toscane), ainsi que 50 grammes d'héroïne et mille faux dollars. M. Anghessa, dont le nom avait déjà été cité dans une affaire de trafic d'armes l'an dernier, a nié connaître la jeune femme. Quant au message « codé », il a pu être décrypté par les enquêteurs et n'aurait rien à voir avec l'affaire des otages américains au Liban, a-t-on appris de source policière.

Dans les territoires occupés

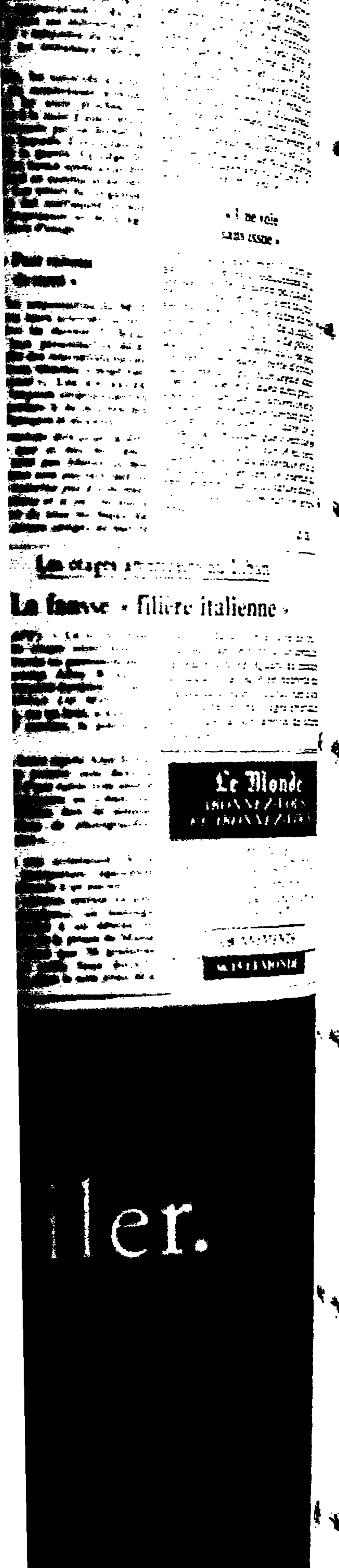
Un Palestinien tué et vingt blessés dans la bande de Gaza

Jérusalem *(Reuter)*. – Un Palestinien a été tué et vingt autres manifestants blessés, jeudi 27 octobre, lors d'affrontements avec les troupes israéliennes dans les territoires occupés, selon des sources hospitalières. Ziyad Thabet, seize ans, du camp de réfugiés de Nousseirat, dans la bande de Gaza, a été atteint par deux balles dans la poitrine ; il est décédé lors de son transport à l'hôpital, indique-t-on de même source.

Selon des Palestiniens, il a été abattu par des soldats pendant une manifestation organisée dans le camp en dépit d'un couvre-feu.

D'autre part, toujours selon des sources hospitalières arabes, vingt manifestants ont été blessés lors d'affrontements à Gaza, Khan Younes, Rafah, Tulkarem, Djenine, et dans la plus grande ville de Cisjordanie, Naplouse.

هكذا من الأصل



Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Etat

• Prague quadrillée par les forces de l'ordre
• De nombreux opposants ont été arrêtés

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Il y avait beaucoup de « *citoyens honnêtes* » jeudi 27 octobre dans le centre de Prague. Les « *citoyens honnêtes* » c'est ainsi que les Tchèques appellent leurs forces de l'ordre depuis que l'on publie dans la presse officielle, des appels de « *citoyens honnêtes* » à empêcher toutes perturbations de l'ordre public. Ils étaient donc très nombreux, jeudi, dès la mi-journée, policiers et membres des « *milices populaires* », forces paramilitaire de volontaires auxiliaires, à prendre position sur la place Wenceslas en prévision de la manifestation – officielle – organisée à 16 heures à la veille du soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Etat tchécoslovaque.

Leur présence visait sans doute davantage à intimider qu'à faire face à une menace réelle mais les autorités sont à ce point déterminées à faire régner l'ordre ces jours-ci qu'elles avaient fait précéder cette démonstration de force d'une vaste opération d'arrestations et de perquisitions au domicile d'une soixantaine de dissidents connus, à travers tout le pays : Prague, bien sûr, mais aussi Bratislava, Brno, Gottwaldow... Le nouveau ministre de l'intérieur, le colonel Kincl, nommé il y a deux semaines à l'issue d'un plénum du comité central qui a permis d'écarter les rares réformateurs du pouvoir a du savoir-faire : il est lui-même policier de carrière. Ainsi, les Vaclav Havel, Peter Uhl, Jiri Dienstbier, Milan Simecka, Jan Carnogursky, Jan Sabata, Vaclav Benda, et autres perturbateurs de la Charte 77 ou de l'Association pacifiste indépendante, sont mis hors d'état de nuire au moins jusqu'à samedi matin, puisque le délai de garde à vue est de quarante-huit heures. Ils ne peuvent donc pas tenter de se rendre place Wenceslas vendredi après-midi pour la manifestation « illégale » organisée par l'opposition.

L'épouse de l'un des opposants arrêtés, Anna Sabatova, tient sur une feuille de papier, près du téléphone qui sonne sans arrêt, le compte des victimes de cette rafle policière. Elle en était à trente-huit arrestations jeudi après-midi, une soixantaine jeudi soir. Difficile, explique-t-elle, d'avoir des chiffres définitifs car beaucoup ne répondent pas au téléphone et l'on ne sait pas s'ils ont été interpellés ou s'ils avaient pris la poudre d'escampette, comme le dramaturge Vaclav Havel que les policiers ont quand même fini par dénicher dans la soirée.

Les perquisitions ont visé essentiellement des gens dont les noms et adresses figuraient comme contacts au bas du *Manifeste pour la liberté civique*, publié le 15 octobre et signé par cent seize opposants. Ce nouveau mouvement ne se contente plus, comme la Charte 77, de défendre les droits de l'homme mais pose des revendications politiques telles que le pluralisme politique ou une Constitution démocratique... Des aspirations que les autorités tchécoslovaques ne sont manifestement pas prêtes à laisser s'exprimer.

Amnistie partielle

Le dispositif policier mis en place jeudi pour le rassemblement officiel – circulation interdite, issues du métro bloquées, fourgons, camions de nettoyage équipés de canons à eau et ambulances dans les rues adjacentes, hélicoptères, uniformes bleus des miliciens omniprésents – laisse imaginer la faible marge de manœuvre laissée aux éventuels manifestants vendredi.

Devant une foule clairsemée (estimée à quelque dix mille personnes selon les observateurs mais officiellement à « deux cent mille ») et qui, de toute évidence, aurait mieux aimé avancer le départ en week-end d'une demi-journée que de se trouver là, la cérémonie officielle a été expédiée en une demi-heure montre en main, avec un discours du premier secrétaire de Prague, M. Miroslav Stepan. « *Nous ne tolérerons jamais la subversion* », et « *la déstabilisation de la société* », a-t-il lancé. Les dernières notes de l'*Internationale* distillées par haut-parleurs, car mieux valait ne pas compter sur la foule pour chanter, ont donné le signal du départ.

Pour marquer cette fête nationale, le gouvernement a décrété une amnistie limitée aux délits mineurs, mais qui pourrait s'appliquer à huit détenus politiques, selon un membre du VONS, le comité pour la défense des personnes injustement poursuivies. Selon le texte publié par l'agence officielle CTK, cette amnistie concerne également le délit d'émigration illégale passible d'une peine de six mois à dix ans de prison, à condition que l'auteur de ce délit « *ne manifeste pas d'hostilité à l'égard du régime socialiste* ». Quelque sept mille prisonniers devraient être libérés au titre de cette amnistie, indique-t-on de source officielle.

SYLVIE KAUFFMANN.

URSS : devant le Soviet suprême

Le ministre des finances annonce un budget largement déficitaire pour 1989

MOSCOU
de notre correspondant

Comme si la liste des difficultés de l'URSS ne devait jamais finir de s'allonger, le ministre soviétique des finances, M. Boris Gostev, vient de révéler que son pays accuserait, l'an prochain, un déficit budgétaire de 36 milliards de roubles.

Au cours officiel, cette somme représente 360 milliards de francs, soit environ le tiers du déficit américain. Ce cours n'a qu'un rapport extrêmement lointain avec la valeur réelle de la monnaie soviétique (six fois moindre sur le marché noir). La gravité du problème ressort mieux de la comparaison avec l'ensemble du projet de budget présenté par M. Gostev : 494 milliards de roubles.

Le déficit prévu s'élèvera en effet à 7 %. Cela s'explique par une progression beaucoup plus rapide des dépenses que des recettes (11 % contre 3 %), mais le ministre a fait ressortir quatre facteurs dont « *l'impact a été négatif sur la situation financière* ».

Depuis 1985, d'abord, la baisse des cours du pétrole a fait perdre près de 40 milliards de roubles à l'URSS, qui est le premier producteur mondial. Lancée la même année, la campagne anti-alcool a parallèlement privé l'Etat d'une somme comparable, et la catastrophe de Tchernobyl a coûté 8 milliards en manque à gagner : déplacement de population, travaux de décontamination, etc.

Dernier problème, mais sur lequel le ministre a été avare de détails, la « *situation extrêmement grave dans le domaine social* » a conduit à débloquer 18 milliards de roubles de plus qu'il n'était prévu dans le plan quinquennal. Cet effort pourrait notamment avoir répondu aux consignes de M. Gorbatchev d'accélérer les programmes de construction de logements : tout indique qu'il a été consenti pour prévenir ou tenter d'empêcher (dans le Haut-Karabakh notamment) des conflits sociaux et politiques menaçants.

En dehors de ces quatre problèmes, qui ne sont d'ailleurs pas tous conjoncturels, M. Gostev a dénoncé devant le Soviet suprême (le Parlement fédéral) « *les subventions massives, les énormes pertes, tout ce qui a été produit par des méthodes de gestion extensives, le parasitisme et la passivité de la politique financière* ». Le ministre a, en conséquence, souligné que le déficit ne pourrait être maintenu dans les limites prévues que si étaient prises des mesures « *énergiques pour mobiliser les réserves et procéder à des économies draconiennes* ».

Outre les réductions d'effectifs dans les appareils administratifs, M. Gostev a, en particulier, cité la nécessité de ne plus couvrir les pertes des vingt-quatre mille entreprises non rentables que ses services ont recensées. Il s'est toutefois gardé d'annoncer leur fermeture immédiate puisque la décision prise à cet égard est de « *réorganiser ou même fermer certaines d'entre elles* ».

Jusqu'à jeudi, les budgets avaient tous été présentés comme équilibrés ou largement excédentaires. Officieusement, on admet pourtant aujourd'hui que la situation présente n'est en fait pas nouvelle et, mercredi déjà, *les Nouvelles de Moscou* avaient indiqué que la dette extérieure de l'URSS se montait à 39 milliards de dollars. Les secrets tombent et la réalité est rarement rose.

BERNARD GUETTA.

● **URSS : nouveau chef du KGB en Arménie.** – M. Marius Youzbachian, chef du KGB (police secrète) de la République d'Arménie, a été remplacé par M. Valery Badamiants, a annoncé le journal officiel arménien *Kommunist*.

Ce remplacement intervient deux mois après celui du patron de la police secrète de la République voisine d'Azerbaïdjan, auquel a succédé un Russe. – *(AFP.)*

PORTUGAL

Surprise à Lisbonne

Le secrétaire général du parti socialiste a donné sa démission

LISBONNE
de notre correspondant

Surprise générale dans les milieux politiques de Lisbonne, à la suite de la décision communiquée par M. Victor Constancio, jeudi 27 octobre, de renoncer à ses fonctions de secrétaire général du Parti socialiste. Sans citer les noms de ses opposants, M. Constancio n'a pas mâché ses mots pour dénoncer, au cours d'une conférence de presse, l'inertie qui, à son avis, sévit au sein du Parti socialiste : « *Un parti*, a-t-il souligné, *où la passivité est la règle et où la mobilisation pour défendre les positions assumées par le leader est l'exception.* »

Les raisons qui ont amené la démission de M. Constancio tiennent à la nature même d'un parti qui ne s'est jamais libéré de l'influence charismatique de M. Mario Soares. Elu à la présidence de la République en février 1986, M. Soares s'est abstenu, malgré les pressions exercées dans ce sens, de désigner un successeur pour le parti. M. Constancio a relevé le défi, pratiquement sans opposition. Il s'est entouré de ses amis les plus fidèles, pour la plupart de jeunes techniciens de compétence reconnue, et a invité les socialistes à « *changer de style* ». Mais le changement était sans doute trop important.

Des années durant, le PS avait été gouverné par un orateur brillant, un politicien très expérimenté qui, à plusieurs reprises, avait même transformé les échecs en victoires et qui, détestant les dossiers et méprisant les « *petits détails* » de la vie quotidienne, se mobilisait pour « *les grandes batailles* ». Avec M. Constancio, en revanche, le PS allait connaître un dirigeant effacé, mal à l'aise devant les caméras de télévision. Un « *jeune vieux* », disait-on, qui connaissait par cœur toutes les statistiques, qui réduisait ses discours à l'analyse de la balance des paiements et du taux d'inflation.

En février dernier, M. Constancio était confirmé à la tête du parti par plus de 80 % des congressistes. Mais sans enthousiasme, il n'y avait pas d'alternative.

Les résultats des sondages récemment diffusés ont, en quelque sorte, précipité les événements. Selon les détracteurs de M. Constancio, une telle situation serait due, à l'incapacité du PS à se présenter comme un véritable parti d'opposition.

JOSÉ REBELO.

Afrique

ALGÉRIE

Un appel au président Chadli d'anciens internés politiques, dont Henri Alleg

Une vingtaine d'anciens internés politiques pendant la guerre d'Algérie, dont M. Henri Alleg, ancien directeur d'*Alger républicain*, qui avait été condamné à dix ans de détention criminelle par la justice française, Mme Josette Audin, veuve de Maurice Audin, et M. Christian Buono, signataire du texte – viennent d'adresser au président Chadli Bendjedid une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux extraits :

« ... *Parmi ceux qui signent cette lettre, il n'en est pas un seul qui, au cours de ces longues années de combat pour la cause algérienne, n'ait souffert dans sa chair, dans sa vie, dans sa liberté, dans ses affections les plus profondes...*

» *C'est pourquoi, monsieur le président, vous comprendrez que nous nous adressions à vous, qui assumez la magistrature suprême dans cette Algérie en laquelle nous avions mis tant d'espoir, pour vous dire l'émotion qui nous étreint aujourd'hui, à mesure que se découvrent à la fois le sinistre et sanglant tableau de la répression et les méthodes utilisées pour la mener.*

» *A nouveau ont resurgi dans nos mémoires, par la force des images et des mots atrocement évocateurs, le martyre subi par tant de patriotes algériens victimes des unités « spécialisées ».*

» *Les témoins sortis des mains des tortionnaires d'aujourd'hui parlent d'asphyxie par l'eau, de brûlures par l'électricité, d'ongles arrachés et d'autres traitements aussi barbares. Ils parlent aussi de viols qui ont souvent eu lieu dans les mêmes locaux – telle la villa Susini – qu'utilisaient les « spécialistes » d'il y a trente ans.*

» *Mais cette fois, il s'agit d'Algériens torturant d'autres Algériens. Il s'agit aussi, le plus souvent, d'enfants et de très jeunes gens. Il s'agit de personnes arrêtées chez elles simplement parce que leurs noms figuraient sur quelque liste policière et sans aucune justification légale.*

» *Vous avez déclaré que tous ceux qui s'étaient rendus coupables de « dépassements » – reconnus aujourd'hui par les organes de la presse officielle algérienne – seraient punis comme ils le méritaient.*

» *Permettez-nous cependant, monsieur le président, de rappeler – cela a été vrai en France – que l'on voit bien souvent les tortionnaires et leurs protecteurs, leurs forfaits accomplis et dénoncés, non seulement garder les postes qu'ils occupent, mais, se faisant vite « oublier » grâce à de multiples complicités être promus à des positions supérieures, tout prêts à resservir.*

» *Si par malheur tel devait être le cas, alors de telles atrocités, de telles violations de tous les droits, pourraient se reproduire demain dans d'autres circonstances, et l'on pourrait dire que les tortionnaires d'hier n'ont pas tout à fait perdu leur guerre.*

» *Nous voulons croire que cela ne sera pas...* »

Des avocats de Paris solidaires de leurs collègues algériens

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris s'inquiète, dans un communiqué, « *des difficultés rencontrées par les avocats d'Algérie dans l'exercice des droits de la défense à l'occasion des procédures en flagrant délit engagées à la suite des graves événements survenus au début du mois* ». Il manifeste aux avocats d'Agérie « *sa solidarité dans la mission qu'ils conduisent sans désemparer pour assurer une défense libre et le respect des garanties judiciaires fondamentales* ».

● **La classe politique algérienne « manque de dignité et d'honneur », écrit un journaliste de *Révolution africaine*.** – Un chroniqueur de *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du FLN, M. Abdou Benziane, s'est attaqué jeudi 27 octobre à la classe politique algérienne, affirmant qu'elle « *manque singulièrement de dignité et d'honneur* », puisque aucune démission n'a été signalée à la suite des émeutes d'octobre. « *Quel est le directeur de journal, le ministre, le wali* [préfet], *le cadre supérieur ou moyen à qui le FLN n'a pas servi de parapluie, d'alibi, de caution ?* », s'interroge le journaliste.

Il s'en prend aussi à deux tabous : la liberté de la presse et la torture. Pour lui, « *le tremblement de terre qu'a connu l'Algérie en ce mois d'octobre 1988 a mis en lumière la perversion structurelle des moyens d'information (et non de la grande majorité des journalistes) qui ont menti sans aucune pause depuis 1962 sur la réalité du pouvoir au sommet et des luttes âpres et sourdes qui s'y déroulent* ». Le chroniqueur poursuit : « *Depuis 1962, des Algériens ont torturé des Algériens, et là où un seul tortionnaire est en liberté, il n'y a pas de place pour la liberté et la démocratie.* » – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Mgr Desmond Tutu critique les résultats des élections municipales

L'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu, a critiqué de manière cinglante les élections municipales du mercredi 26 octobre. « *Comment peut-il y avoir un mandat solide quand la moitié des postes à pourvoir par des Noirs n'ont pas été disputés par manque d'intérêt ?* », a demandé, jeudi, au Cap, au cours d'une conférence de presse, le prix Nobel de la paix 1984, qui avait appelé, à plusieurs reprises, à l'abstention, en violation de l'état d'urgence. Mgr Tutu est le premier leader de l'opposition extraparlementaire à réagir aux résultats de ces élections, que le gouvernement a présentés comme un succès (*le Monde* du 28 octobre).

D'autre part, l'Assemblée générale de l'ONU a rejeté les résultats des élections municipales dans une résolution adoptée à la quasi-unanimité. Le texte soumis à l'Assemblée par les pays africains a recueilli 146 voix. Aucun pays n'a voté contre. Seuls les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont abstenus lors du vote de cette résolution qui rejette aussi tout règlement interne négocié s'appuyant sur des élections basées sur la séparation raciale.

Le représentant américain, Mme Patricia Byrne, a estimé que la résolution traitait le problème de la violence en Afrique du Sud « *de manière déséquilibrée et partiale* ». Elle a, toutefois, indiqué que les Etats-Unis comprenaient les raisons ayant conduit au dépôt de ce texte. Washington, pour sa part, a-t-elle dit, s'efforce de convaincre les autorités sud-africaines de lever l'état d'urgence et de libérer tous les prisonniers politiques. – *(AFP.)*

Politique

Dans l'attente d'un nouvel arbitrage

Le budget de la justice est réservé

A la demande du président de la commission des lois, M. Michel Sapin, et avec l'accord du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, le vote sur le budget de la justice, examiné jeudi 27 octobre, à l'Assemblée nationale, a été « réservé » jusqu'à la fin de la discussion de la loi de finances.

C'est la troisième fois depuis le début de la Vᵉ République qu'une telle procédure est utilisée sur un budget. Cette demande se justifiait, selon M. Sapin, après l'annonce par le garde des Sceaux, qu'un *« effort significatif »* pourrait intervenir en matière de crédits supplémentaires pour la justice, *« avant la fin de la discussion budgétaire ».* Elle répondait surtout à l'incertitude — entretenue par les communistes sur leur vote.

A l'issue de la séance, ceux-ci répétaient toutefois, à l'envi, que *« ce budget, même mauvais, n'étant pas le pire que l'on ait connu »*, ils avaient décidé de s'abstenir. La réserve n'était donc plus nécessaire. Les socialistes pensaient en revanche que le groupe communiste pourrait voter contre. M. Sapin ajoutait que la demande de réserve permettait au gouvernement et au groupe socialiste de *« reprendre l'initiative »*, sur un budget qui, à l'issue des négociations nouvelles entre le garde des sceaux et le ministre du budget, pourrait finalement se révéler *« beaucoup plus satisfaisant »* qu'on ne l'avait prévu.

Cette procédure de réserve, précisait M. Sapin, ne doit en outre plus apparaître comme *« exceptionnelle »* du fait de l'absence d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale et pourrait être utilisée à plusieurs reprises dans les discussions budgétaires à venir, notamment vendredi 28 octobre, sur les crédits alloués aux anciens combattants. A l'issue de la deuxième partie de la discussion de la loi de finances, le gouvernement pourrait donc recourir à l'article 49-3 (engagement de responsabilité) pour la faire adopter avec les budgets sur lesquels la réserve a été demandée.

Jugé *« insuffisant »* tant par l'opposition de droite que par les députés communistes — et reconnu *« peu exaltant »* par le garde des sceaux lui-même. — le projet de budget de la justice avait déjà fait l'objet de multiples péripéties. Rejeté une première fois par la commission des finances le 18 octobre (les élus socialistes étaient minoritaires), il avait finalement été adopté quelques jours plus tard, après qu'une nouvelle délibération ait été demandée par le rapporteur général du budget M. Alain Richard. Le rapporteur pour avis du projet à la commission des lois, M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis), avait lui aussi conclu à son rejet, mais n'avait toutefois pas été suivi par la majorité des commissaires.

« La justice n'a pas été considérée par l'actuel gouvernement comme une priorité », constataient avec une belle unanimité les différents orateurs qui se succédaient à la tribune. D'un montant de 15,6 millions de francs (soit une hausse de 6 % par rapport à 1988) les crédits de la justice ne représentent que 1,21 % du budget général de l'État. Une part *« insuffisante »* pour M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur spécial de la commission des finances. Des crédits mal répartis selon M. François Asensi, qui, *« par la priorité donnée à l'administration pénitentiaire, prolongent les orientations du gouvernement précédent »* et *« ne rompent pas avec sa politique du « tout-carcéral »*.

Un budget *« peau de chagrin »* pour M. Jean-Paul Virapoullé (UDC-Réunion) qui *« ne met pas fin à l'inadéquation entre les moyens et les besoins »*. Pour M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), ce projet est *« décevant »*, et la politique de l'emploi *« laisse à désirer »*. *« Ce n'est pas avec 27 postes supplémentaires de magistrats que l'on remédiera à l'engorgement des tribunaux »*, a observé l'orateur du groupe UDF, soulignant également la *« diminution continue »* des effectifs dans les greffes.

Au nom du groupe RPR, M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) dénonçait à son tour l'absence de revalorisation des primes des magistrats.

Une conception nouvelle

L'hémicycle s'était bel et bien transformé en un *« bureau des lamentations »* remarquait M. Jean-Pierre Michel (PS, Hauts-de-Seine). A ce chapelet de reproches, le garde des sceaux allait répondre point par point. Soulignant les *« contraintes »* liées aux engagements de son prédécesseur qui avait retenu *« l'hypothèse de la croissance de la délinquance et le choix de l'alourdissement de la répression »*, M. Arpaillange précisa que son budget traduisait toutefois *« une conception nouvelle de la justice ». « Celle-ci n'est pas seulement le bon fonctionnement judiciaire, mais aussi la prise en charge des populations dites « de justice », des individus que la société lui a confiés pour qu'elle contribue à leur réinsertion ».* M. Arpaillange a donc choisi de réduire le programme de construction de nouvelles places de prison de 15 000 à 13 000 *« parce que les prisons n'étant pas une fin en soi, il ne s'agit pas de faire de celles qui seront créées de nouveaux lieux d'exclusion où s'entasseraient le maximum de détenus condamnés au maximum de peine. »* Le programme *« 13 000 »* doit être au contraire, le *« moyen d'une transformation radicale de l'administration pénitentiaire »*. Autre rupture avec la politique de son prédécesseur, M. Arpaillange a renforcé les crédits destinés à l'éducation surveillée (en hausse de 5,7 %), laquelle avait été le parent pauvre du budget pour 1988.

Même présenté comme un budget de *« transition »* dans l'attente d'une réflexion globale sur l'institution judiciaire qui devrait être menée durant l'année 1989, le projet restait pour de nombreux élus peu convaincant, et ne répondait guère aux *« préoccupations »* ou aux *« inquiétudes »* exprimées tout au long du débat. Lourde hypothèque sur l'issue du vote des crédits, les députés du groupe communiste entretenaient en outre un flou savant sur leur intention de vote...

D'un ton soudainement affirmé, après quelques dizaines de minutes d'interruption de séance, le garde des sceaux annonça alors qu'il s'engageait à obtenir de son *« collègue du budget »* des *« améliorations substantielles d'ici à la fin de la discussion budgétaire »*. Cet effort — *« de quelques centaines de millions de francs »* — porterait essentiellement sur la rénovation des prisons existantes (20 millions de francs supplémentaires), l'éducation surveillée, les indemnités des magistrats et les greffes. Prenant acte de cet engagement du garde des sceaux, M. Michel Sapin, président de la commission des lois, estima que *« si un effort supplémentaire était fait pour la justice, il fallait qu'il soit jugé en toute connaissance de cause par l'Assemblée »*, et demanda la *« réserve »* du vote sur ce budget. *« Les communistes font pression sur vous, vous n'avez plus la majorité »*, lançait M. Delattre (UDF), précisant toutefois que *« la connaissance de la nature exacte des moyens supplémentaires accordés au garde des sceaux pourrait nous inciter à revoir notre position »*. Quant à M. Pierre Mazeaud (RPR) qui s'étonnait avec virulence de la procédure de réserve employée, il s'entendit rappeler, par M. Sapin, que les deux précédents — le 29 octobre 1973 et le 14 novembre 1978 — concernaient le budget de la jeunesse, des sports et des loisirs, dont le secrétaire d'Etat d'alors n'était autre que... M. Mazeaud !

PASCALE ROBERT-DIARD.

Session de rattrapage

L'AFFAIRE était mal engagée. Dès son arrivée place Vendôme, M. Pierre Arpaillange en était conscient. L'héritage laissé par son prédécesseur — le programme de quinze mille nouvelles places de prison — allait peser lourd. Philosophiquement, son côté « tout carcéral » ne pouvait évidemment le séduire. Economiquement, il allait bien entendu grever le budget à venir, d'autant que M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux, s'était adroitement arrangé pour que les charges les plus importantes soient répercutées après l'élection présidentielle, les crédits de paiement s'échelonnant jusqu'en 1991. Réduisant ce programme à treize mille places, en modifiant l'équilibre interne (restaurant notablement la place du service public dans ces futures prisons), M. Arpaillange a limité la casse autant qu'il a pu. Il n'en traîne pas moins ces nouvelles prisons comme un boulet.

Le budget de la justice en 1989 a été « bétonné » par son prédécesseur et le garde des sceaux est aujourd'hui ligoté par les engagements d'un autre, en particulier à l'égard d'une opinion dont on pense, à tort ou à raison, qu'elle ne comprendrait pas qu'on renonce à cette inflation carcérale.

Reines en 1987, les prisons restent des princesses en 1988, au détriment des autres têtes de chapitre du budget. D'où un déséquilibre, qui fait des services judiciaires, des magistrats, de l'Education surveillée, des fonctionnaires des cours et des tribunaux, des prisons anciennes qu'il faudrait rénover, des parents pauvres. M. Arpaillange a fait son possible pour arranger les choses. Mais au mois de juillet, lors des arbitrages, il se trouvait, juste après l'affaire de l'isolement des détenus « politiques », en position de faiblesse pour négocier des rallonges budgétaires et pâtissait de son inexpérience de la chose politique. Ses services ont donc calculé serré, mettant au point un budget « tendu », mais qu'ils ne jugent pas *« trop mauvais dans sa structure »*. Pudiquement, M. Gilbert Bonnemaison (PS), rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire et de l'Education surveillée, qui s'est toujours déclaré hostile à la construction massive de nouveaux établissements pénitentiaires, a parlé *« d'un budget de transition »*, après une période guidée par *« une démagogie électoraliste »*. D'autres, à gauche comme à droite, ont clairement affiché leur déception, le moindre des paradoxes de ce débat n'étant pas de voir l'opposition d'aujourd'hui défendre avec vigueur les vertus de la prévention contre la répression.

Des critiques très vives sont aussi venues d'une dizaine de syndicats du monde judiciaire et pénitentiaire, pour une fois unis face aux insuffisances de ce projet de budget. Mais le ministère du budget, jusqu'ici, restait intraitable, considérant qu'il n'était guère rentable d'investir *« à fonds perdus dans la justice »*, *« sans jamais voir de résultats positifs »* et peu soucieux de *« faire des cadeaux »* à un ministre qu'on n'a jusqu'à présent guère aidé.

Centaines de millions supplémentaires

Affaibli par la grève des gardiens de prison, dont il n'a pu sortir *in extremis* qu'avec le concours de M. Bonnemaison — médiateur imposé par Matignon et à qui l'on avait donné plus de moyens pour négocier — le ministre de la justice ne pouvait donc aborder la discussion budgétaire avec sérénité. Très vite, il est apparu que son budget risquait d'être rejeté. La veille de son examen à l'Assemblée, juste après le conseil des ministres du 26 octobre et avant les questions d'actualité à l'Assemblée nationale, une rencontre était organisée, en fin de matinée, avec M. Michel Charasse au ministère d budget.

Orageuse, la discussion tournait pourtant à l'avantage du garde des sceaux, qui s'est battu bec et ongles pour son ministère. Sans arriver à l'Assemblée les poches pleines, il avait pourtant de nouvelles cartouches. Au dernier moment, la négociation avait fini par s'engager. Quelques centaines de millions de francs supplémentaires pourraient, selon le garde des sceaux, arrondir les angles. Sorti du chapeau de M. Michel Sapin, président rocardien de la commission des lois — qui semblait assez content de jouer le « monsieur Bons Offices » — et décidé le matin même de l'examen du budget, le principe de vote réservé allait permettre de gagner du temps et, peut-être, de l'argent.

L'éducation surveillée pourrait, dès lors, avec une enveloppe supplémentaire d'environ 4 millions de francs, en bénéficier. Mais aussi les greffes (deux cents postes devaient être supprimés) ; les vieilles prisons, dont l'entretien avait été sacrifié pour cause de « programme treize mille » et, enfin, les magistrats, dont les très efficaces pressions pourraient aboutir au dégagement d'une vingtaine de millions de francs affectés à leur régime indemnitaire, que M. Chalandon avait commencé à réévaluer mais qui, faute de crédits, était menacé de ne pas l'être.

Ainsi, le dos au mur, dans une atmosphère de psychodrame parlementaire, où les négociations en coulisse ont été menées bon train, en usant de l'artifice du vote réservé, le garde des sceaux, — qui était au départ en bien mauvaise posture — va-t-il peut-être parvenir à retourner la situation, réussissant paradoxalement, et après bien des embûches, là où on ne l'attendait pas.

AGATHE LOGEART.



La dimension européenne des budgets du tourisme et de l'artisanat

Les députés ont examiné, jeudi 27 octobre, le budget du tourisme et celui du commerce et de l'artisanat. Les votes de ces deux budgets interviendront en même temps que celui du budget de l'aménagement du territoire. Les groupes PS, UDF et UDC devraient voter les crédits du tourisme qui enregistrent une progression de 15,6 %. Le PCF devrait s'abstenir et le RPR voter contre.

Les crédits de M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, représentent 343,5 millions de francs et 0,03 % du budget général. En revanche, les crédits de M. François Doubin, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, régressent avec 612,5 millions de francs, ils sont en recul de 0,7 point (0,05 % du budget général).

● **TOURISME**

« Le tourisme joue désormais un rôle essentiel dans la formation de la richesse française », a affirmé le rapporteur, M. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne), en rappelant que son chiffre d'affaires s'élevait en 1987, à 390 milliards, soit plus de 7 % du PIB. *« De plus, la progression de ce secteur a été, en moyenne annuelle, supérieure de 1,8 % à celle de l'ensemble de l'économie française »*, s'est-il félicité. Toutefois, M. Rodet s'est inquiété des *« insuffisances »* du tourisme français, notamment par rapport à l'Espagne, à l'Italie ou au Etats-Unis : *« Notre pays n'occupe que le quatrième rang mondial en termes de recettes touristiques, alors que nous accueillons le plus grand nombre de touristes étrangers. »* D'où la nécessité *« d'amplifier l'évolution »* dessinée par ce budget. M. Francis Geng (UDC, Orne) a, pour sa part, souligné l'importance de l'accent mis sur la promotion : *« Nous nous réjouissons que l'on reconnaisse enfin l'utilité d'une « Maison de France », naguère si villipendée »*, a affirmé le rapporteur pour avis qui n'a pas eu de mal à se retrouver dans un budget dont les priorités, a-t-il dit, *« recoupent largement celles des gouvernements précédents ».*

« Le gouvernement vous propose un budget dynamique », a affirmé M. Olivier Stirn. Mais au-delà des crédits indispensables pour stimuler ce secteur, le ministre a rappelé que c'est *« tout un état d'esprit qu'il faut changer : jusqu'à présent, le tourisme était considéré dans notre pays comme une activité sympathique, mais subalterne. Il faut expliquer aux Français que c'est une industrie créatrice d'emplois et de devises et qui, en outre, a un sens social et favorise un réaménagement du territoire »*. Le ministre du tourisme s'est également prononcé pour une meilleure prise en compte de la dimension européenne de cette activité : 85 % des touristes qui viennent en France sont européens. *« Les touristes sont les premiers artisans de la construction européenne »*, a rappelé M. Stirn.

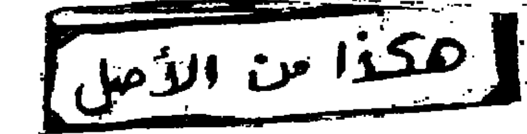
● **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le hasard fait bien les choses, en ces temps de rapprochement des familles radicales : M. François Doubin, ministre radical de gauche, a présenté dans la nuit son budget, sous l'œil attentif du président de séance, M. André Rossinot, président des radicaux valoisiens. Pour aider à croître une nouvelle génération d'entreprises artisanales, *« il faut, en priorité, améliorer la recherche, répandre la qualification et améliorer son niveau moyen »*, a expliqué le ministre. Soucieux de répondre aux orateurs qui avaient dénoncé la baisse de son budget, M. Doubin a rappelé que, pour en avoir une vue exacte, il fallait ne pas oublier de prendre en compte une partie des fonds gérés par les chambres de métiers (2,5 milliards), le concours des régions dans le cadre des contrats Etat-régions et la participation d'autres ministères.
Le ministre s'est montré notamment favorable au développement du compagnonnage européen, à la réhabilitation des métiers d'art et à la promotion des entreprises artisanales à l'exportation *« non par un soutien aux produits, mais par l'encouragement à la constitution des réseaux »*.

Les rapporteurs, MM. Alain Griotteray (UDF, Val-d'Oise) et Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) n'ont pas critiqué la baisse des crédits de ce ministère, estimant que ce qui était important, c'était l'utilisation faite des crédits.

« 220 000 apprentis en France, 1 200 000 en Allemagne... ces chiffres parlent d'eux-mêmes » a rappelé M. Jacques Farran (UDF, Pyrénées-Orientales) qui s'est félicité des 6 millions de francs alloués à l'apprentissage. Enfin les députés ont adopté (abstention de la droite, PS pour, PCF contre) un amendement portant de 440 à 444 francs maximum le droit de la taxe pour frais de chambres de métiers.

P.S.



Politique

La « jeune garde » du RPR à « Questions à domicile » sur TF 1

Le choix du référendum est « truqué », assure M. Alain Juppé

M. Alain Juppé, évoquant les attaques de M. Rocard contre le RPR, a estimé : « *J'ai cru, dans un premier temps, que M. Rocard avait craqué – ce qui aurait été compréhensible après tout, car il a été un peu surmené ces derniers temps, et je comprends qu'il soit un peu exaspéré par l'attitude de ses propres amis qui le soutiennent comme la corde soutient le pendu, – mais je ne crois pas que ce soit simplement de l'énervement ou une perte de contrôle. Je crois que c'est une tactique politique. Il s'est rendu compte que sa grande affaire, ce référendum, cela ne marchait pas. Les gens ne s'y intéressent pas parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi, après le référendum de septembre 1987, après le vote du nouveau statut qui a eu lieu en juillet à l'Assemblée nationale, il faut à nouveau revenir aux urnes.*

» A force d'injurier, parce qu'il n'y a pas d'autre mot, l'opposition, M. Rocard est en train de s'injurier lui-même et d'injurier un peu le passé. En 1972, M. Rocard étant secrétaire national du PSU, a prôné, au moment du référendum sur l'Europe, l'abstention, le vote blanc ou le vote nul.

» Quand M. Rocard assimile la non-participation au scrutin avec des mots aussi forts que « désertion », « lâcheté », « déshonneur », je me dis que le compliment va finir par arriver jusqu'aux oreilles de M. Mitterrand lui-même. »

M. Juppé rappelle que M. Mitterrand avait alors lui aussi prôné l'abstention, et M. Sarkozy ajoute : « *Ce n'est pas parce qu'on est gaulliste qu'on est obligé de tomber dans le piège qui nous est tendu.* » M. Juppé juge « *inacceptable* » de « *priver des citoyens français de leur droit de vote dans dix ans* », et M. Perben « *ne fait pas confiance aux socialistes* » après l'attitude qu'ils ont eue en Nouvelle-Calédonie de 1983 à 1986, tandis que Mme Barzach trouve « *dommage* » que le premier ministre aborde cette affaire « *dans un esprit de politique politicienne* ».

Le secrétaire général du RPR ajoute : « *Croyez-vous que nous avons fait le choix de la facilité ? Tout le monde nous tape dessus – nous sommes les vilains petits canards de la classe, – tout simplement parce que nous avons eu le courage de dire, « tout cela est truqué, pipé, le choix est truqué ». Mendès-France disait, en 1972 : « On ne joue pas avec les tricheurs. » En pipant les dés, en changeant le corps électoral pour 1998, on triche. C'est pourquoi nous refusons d'entrer dans le piège et d'entrer dans le jeu.*

» Un deuxième argument pour lequel nous ne pouvons pas voter « oui » non plus : je ne fais pas du tout confiance aux socialistes, je ne crois pas qu'ils aient changé. »

« La rénovation, c'est moi »

Interrogé sur l'état du RPR, M. Juppé assure en souriant : « *La rénovation, c'est moi qui la fais. C'est très prétentieux ce que je dis là, mais cela recouvre un fond de vérité, malgré tout. Lorsque Jacques Chirac nous a nommés, il nous a dit : « Je veux que vous modernisiez le RPR. » Je ne connais personne parmi les dirigeants du RPR qui ne souhaite pas que le RPR se transforme.* » Evoquant le nom de M. Séguin et de quelques autres, le secrétaire général ajoute : « *Je souhaite ardemment que nous travaillions ensemble. Je ne cesse de le réclamer.* »

Mme Barzach affirme : « *Une démocratie, c'est une force qui gouverne et une opposition. Toutes les démocraties sont comme cela. Donc, ne faisons pas croire aux Français que notre démocratie serait différente des autres, qu'elle devrait apparaître sans une opposition et qu'il faut un consensus. Ce serait vraiment fausser le jeu politique.* »

M. Juppé insiste en disant : « *Gouverner par le consensus, ça veut dire ne pas gouverner.* » Il ajoute : « *Si gouverner au centre ça veut dire ne pas être extrémiste, gouverner avec mesure, avec modération, tous les gouvernements font cela. Il n'y a pas de gouvernement, en France qui ait fait une politique extrémiste. En revanche, si gouverner au centre ou se situer au centre ça veut dire, par une soirée au Parlement, faire les couloirs sans en parler à ses amis... en se tenant soigneusement à l'écart du RPR et de l'UDF et négocier pour monnayer une abstention sur la loi de finances ou un amendement qui vise à abaisser la TVA de 33 1/3 à 28 % sur le caviar, sur le diamant, sur la fourrure et sur quelques autres produits de luxe... si c'est cela l'ouverture à gauche, permettez-moi de partir d'un grand éclat de rire... Ce n'est pas cela qui nous intéresse.* »

Et M. Sarkozy d'affirmer : « *Et est-ce que c'est parce que l'on est battu à une élection, comme nous avions collectivement battu la majorité d'avant, que l'on doit renoncer à ses idées, rejeter tout ce que l'on a aimé et soutenu ? Est-ce que M. Mitterrand, en 1974, après son deuxième échec, est-ce que M. Mitterrand, en 1980, lorsque M. Rocard le traitait d'archaïque, est-ce que cet homme-là dont on disait qu'il n'avait plus d'avenir...* »

Et M. Juppé de renchérir : « *Je n'ai rencontré personne qui remette en cause le fait qu'aujourd'hui celui qui incarne le mieux notre Rassemblement, c'est Jacques Chirac.* » Avant que Mme Barzach assure : « *Nous sommes l'opposition, nous sommes dans l'opposition et nous n'y sommes pas seuls. Nous sommes avec nos partenaires ou des partenaires de l'UDF, et nous nous posons des questions vis-à-vis d'un certain nombre d'entre eux qui, ces dernières semaines, ont manifesté quelques attitudes qui nous font demander où ils se situent par rapport à l'opposition. D'autres familles politiques de l'UDF ont dit la même chose que nous.* »

M. Juppé à propos de la situation du commerce extérieur dit : « *Bravo pour la France car ce n'est pas au bout de six mois que l'on peut imputer à un gouvernement un bon chiffre du commerce extérieur.* » Quant à l'amélioration de l'emploi, Mme Barzach fait remarquer que « *les mesures prises par le gouvernement Rocard en matière de plan emploi ne seront effectives qu'à partir de janvier 1989* », et M. Sarkozy assure : « *La méthode Rocard en ce mois d'octobre, ça a été une grève par jour.* »

La relève

On savait le RPR électoralement vaincu. On le disait désemparé et même défait. On l'assurait abattu et sans ressort, en proie seulement à ses divisions ou tout absorbé par la querelle des « rénovateurs » et des conservateurs. Ce sont tous ces clichés désobligeants que, au cours de l'émission « Questions à domicile », jeudi 27 octobre sur TF 1, il a voulu démentir. Le RPR « *new-look* » convié par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani s'est, en effet, présenté en équipe pour mieux tenter d'illustrer la jeunesse, le modernisme et le dynamisme.

Autour de M. Alain Juppé, secrétaire général depuis juin dernier, une trinité de jeunes députés, MM. Dominique Perben, maire de Chalon-sur-Saône, hôte de l'émission, Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, et Mme Michèle Barzach, ancien ministre de la santé et de la famille. Tous ont montré, pendant une heure trente minutes, en répondant à des questions parfois tendues, qu'ils n'étaient pas pour autant des néophytes, qu'ils avaient le sens de la formule et de la répartie, qu'ils ne manquaient pas d'humour et qu'ils savaient sourire spontanément, et surtout, qu'ils s'exprimaient en un langage simple et clair.

Proclamant tous leur fidélité à M. Jacques Chirac et leur foi intacte dans son destin national, ils ont pris à leur compte la qualité de « *rénovateurs* », sans pour autant reprocher à d'autres de s'en prévaloir, préférant toutefois se dire « *modernisateurs* ».

Pour mieux affirmer leurs convictions et leur volonté d'agir, ils ont rappelé qu'ils ne conçoivent la démocratie que comme une force qui gouverne face à une opposition. Ce fut l'occasion pour M. Juppé de décrire sur un mode cruellement ironique le comportement d'un centriste d'aujourd'hui, dans lequel des esprits malveillants auraient pu reconnaître M. Barrot.

« *Opposants heureux, déterminés et sans complexes* », selon la profession de foi de M. Sarkozy, ces trois mousquetaires qui – comme les autres – sont quatre, ont défendu avec âpreté la position du RPR sur le référendum néo-calédonien en rompant des lances avec le juriste Olivier Duhamel, un expert dont ils ont contesté les analyses.

Ils n'ont pas davantage accepté de baisser leur garde devant les assauts de l'invité surprise, M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, lorsqu'ils ont refusé de créditer l'actuel gouvernement de certains bons résultats économiques, en rendant obstinément la paternité des bons indices à l'action de M. Chirac, et des mauvais à celle de... M. Rocard !

M. Chirac, qui se consacre – pour le moment – à la gestion électorale et municipale de la capitale, tout en contrôlant de plus loin le parti qu'il a fondé, peut constater que l'équipe qu'il a mise en place au RPR est bien vivante, et que, à défaut d'être autorisée à préparer la relève, elle s'emploie avec conviction à ranimer une flamme qui était bien vacillante.

ANDRÉ PASSERON.

Politique

Fraude électorale

Des socialistes enquêtent dans le Val-de-Marne

Un tract, actuellement diffusé à Gentilly (Val-de-Marne), dans les circonscriptions de MM. Georges Marchais et Jean-Claude Lefort (PC), émanant de la section locale du PS et de sympathisants socialistes, dénonce une nouvelle fois la fraude électorale dont il rend responsables des membres du PCF. Il s'agit, selon les auteurs de ce tract, du fruit d'une enquête *a posteriori* pour retrouver des électeurs qui figurent sur les listes d'émargement et... qui n'ont voté, du moins pas dans cette ville.

Les enquêteurs se sont rendus à la préfecture de Créteil pour consulter les cahiers d'émargement et les procès-verbaux des votes. Ils les ont photocopiés ainsi que les listes des cartes d'électeur non distribuées. Ces listes, jointes au PV du vote, indiquent les noms des personnes n'ayant pas reçu leur carte d'électeur et ne l'ayant pas retirée le jour du scrutin. En principe, elles ne peuvent avoir voté.

Dans six des douze bureaux de vote de Gentilly, il a été observé une poussée de civisme produite par le retrait d'un certain nombre de cartes d'électeur revenues en mairie sans avoir trouvé leur destinataire initial. Les propriétaires de ces cartes étaient ainsi supposés avoir voté aux législatives.

Les enquêteurs ont alors décidé de retrouver les électeurs en question. Enquête de voisinage, interrogations au minitel, appels téléphoniques dans les communes où elles étaient nées avant déménagement, ont permis de retrouver une trentaine de personnes ayant quitté la ville dans des délais compris entre six mois et quinze ans. Une fois les personnes localisées, ils les ont appelées pour leur expliquer leur démarche, puis leur ont écrit, en joignant une photocopie du document indiquant qu'elles avaient voté. En retour, ces personnes, à qui l'anonymat était garanti, envoyaient une lettre confirmant souvent qu'elles étaient inscrites sur les listes d'une autre commune et qu'elles avaient été indiquées *« frauduleusement comme ayant voté à Gentillly le 12 juin »*.

Les auteurs du tract précisent que onze bureaux étaient tenus par le PCF et un par le PS. Aucune fraude, selon eux, n'a été constatée dans ce dernier.

O. B.

M. Charles Millon élu président du conseil régional Rhône-Alpes

LYON
de notre bureau régional

M. Charles Millon (UDF-PR), député de l'Ain, a été élu président du conseil régional Rhône-Alpes, jeudi 27 octobre, au troisième tour de scrutin, en remplacement de Charles Béraudier, décédé le 16 octobre. Cette élection d'un homme jeune et connu sur le plan national comme l'un des principaux lieutenants de M. Raymond Barre marque à coup sûr une relève des générations.

Le nouveau président, dont le premier objectif affirmé est de faire entrer sa région *« dans le peloton de tête de l'Europe de 1993 »*, pourra à cet égard compter pendant trois ans, jusqu'au prochain renouvellement des conseils régionaux, sur une génération d'élus qui, à quelques nuances près et tous partis confondus, entend bien désormais multiplier les atouts économiques, culturels voire touristiques de la seconde région française après l'Ile-de-France.

L'accouchement aura été pourtant laborieux. Aux deux premiers tours de scrutin, où la majorité absolue était requise (soit 76 suffrages sur 151), 4 ou 5 voix ont fait défaut à M. Millon par rapport au nombre de conseillers se réclamant de la majorité régionale (1). Pour mieux marquer leur opposition à la candidature du député de l'Ain, une petite poignée d'élus ont voté soit pour M. Alain Mérieux (RPR), président par intérim du conseil régional qui n'était pas candidat, soit pour M. André Vianès, président du groupe des élus socialistes, soit pour M. Hugues Petit, candidat du Front national. Comme prévu, un troisième tour était donc nécessaire.

Le Front national retirait son candidat sans donner publiquement de consigne de vote. Le Parti communiste, en revanche, maintenait le sien pour *« ne pas mêler ses suffrages à la voix de M. Durafour »*, ministre de la fonction publique et démissionnaire du groupe Union Rhône-Alpes (URA, version régionale de l'UDF) depuis le 15 septembre dernier. Le résultat de ce tour décisif était donc le suivant : M. Millon l'emportait avec 71 voix contre 49 à M. Vianès (PS), 13 à M. Marc Bruyère (PCF) et 4 bulletins nuls. M. Alain Mayoud (UDF-PR), député du Rhône connu pour ses positions droitières mais non candidat, recueillait les 14 suffrages du FN.

Pour le renouvellement de l'exécutif régional, le nouveau président a fait ratifier sans difficulté les accords intervenus la semaine précédente au sein de sa majorité, à savoir l'augmentation des membres du bureau de 41 à 52 pour une meilleure représentation géographique et politique, et l'élection d'un sixième vice-président (sur 10) émanant du RPR, en l'occurrence M. Denis Bonzy, ancien directeur du cabinet du maire de Grenoble, M. Alain Carignon.

JEAN-LOUIS SAUX.

(1) Le conseil régional compte 37 UDF et app., 31 RPR, 7 div. d., 14 FN, 48 PS, MRG et app., 13 PCF, 1 non-inscrit (M. Michel Durafour).

EN BREF

● **Socialistes et centristes adoptent en commission le budget de la défense.** — La commission de la défense nationale de l'Assemblée, présidée par M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), a examiné et adopté, jeudi 27 octobre, le budget de la défense. Les commissaires socialistes et centristes ont voté les crédits du ministère de M. Jean-Pierre Chevènement. Les communistes ont voté contre, tandis que l'UDF et le RPR s'abstenaient. Les commissaires de l'UDC ont estimé que, malgré les insuffisances des dépenses de fonctionnement, ce budget était acceptable, dans la mesure où il respectait les programmes majeurs.

● **La commission des sondages met en garde contre les enquêtes sur le taux d'abstention.** — La commission des sondages a attiré, jeudi 27 octobre, *« l'attention du public sur la prudence avec laquelle il convient d'interpréter les résultats d'enquêtes sur le taux d'abstention »* au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Dans un communiqué, la commission explique que *« d'une part, quel que soit le scrutin en perspective, les personnes interrogées hésitent à déclarer qu'elles ont l'intention de ne pas remplir leur devoir électoral ». « D'autre part, au présent cas,* rappelle-t-elle, *s'agissant d'une abstention qui peut se fonder sur un motif politique, les techniques de redressement utilisées par les instituts cessent d'être pertinentes. »*

● **M. Alexis Pota succède à Laurent Vergès.** — M. Alexis Pota, qui succède à l'Assemblée nationale à Laurent Vergès, après le décès accidentel de celui-ci, est un militant de longue date du Parti communiste réunionnais. Né le 17 juillet 1932, à Saint-Denis de la Réunion, médecin à Saint-Paul, il a entamé sa carrière politique en 1971 à la tête d'une liste pour les élections municipales contre Paul Bénard, ancien sénateur et maire apparenté RPR, décédé. En 1983, grâce au scrutin proportionnel, M. Pota est entré au conseil municipal de Saint-Paul avec dix autres élus communistes. Conseiller régional depuis 1986, il est âgé de cinquante-huit ans.

Des désillusions à l'espoir

Il confesse : *« C'est la Providence. »* Charles Millon a bien raison de l'évoquer. Après le décès de Charles Béraudier, mort brutalement à la tâche, le voici soudain propulsé dans le confortable fauteuil de président de la région Rhône-Alpes. Clin d'œil comme les aime la politique ! Bras d'honneur à la déveine ! L'espoir conjugué à nouveau au présent ! A quarante-trois ans, le grand Charles remplace donc le petit Charles, son ami qui l'avait fait dauphin. A la tête de la deuxième région de France, le voici devenu grand connétable du pays, titre aussi prestigieux sur les bords du Rhône que de la Seine.

Titre surtout inespéré pour un homme qui, depuis la débâcle de la campagne présidentielle, semblait porter en écharpe son cœur barriste. Qui, après avoir beaucoup donné et bataillé sur les terres de province pour connecter les réseaux barristes semblait, depuis, s'être perdu dans le dédale des états d'âmes, des interrogations en tout genre sur l'utilité de la politique, de ses œuvres et de ses pompes.

Voici donc Charles Millon remis en selle, bouclant de belle façon un bail de dix années de vie politique bien remplies et qui, par l'alternance des succès et des désillusions, l'auront finalement parfaitement préparé à l'ambition de cette nouvelle tâche.

Car tout n'a pas toujours été facile dans la carrière de Charles Millon. Enfant du Bugey comme Charles Béraudier et le maire de Lyon Francisque Collomb, originaire d'une famille nombreuse et catholique, c'est déjà à Lyon qu'étudiant, préparant une carrière de conseiller, il commence à tâter de la politique. 1968, l'année selon lui du grand tournant, il fait ses premières armes dans la vie publique en animant le MADEL (Mouvement autonome des étudiants lyonnais) puis le cercle Charles Péguy. Premiers contacts avec Charles Béraudier, première navigation sur les eaux giscardiennes dans le sillage de l'ancien ministre, député de l'Ain, Marcel Anthonioz. Première application aussi de ce catholicisme social dans lequel mieux que dans un libéralisme échevelé il se reconnaît complètement.

Mais Charles Millon naîtra vraiment à la politique en 1977 quand il prend la ville de Belley. Maire, conseiller général, député de l'Ain l'année suivante, Charles Millon est aussi un pragmatique. Il laboure en tous sens, constitue quelques gros bataillons de militants presque considérés comme des Martiens par les notables des Républicains indépendants et, malgré une entourloupe du RPR en 1980 aux cantonales, il est l'un des rares jeunes cavaliers de l'opposition à résister à la tourmente rose des législatives de 1981.

Décentralisation où déjà il plaide pour les régions, nationalisation où il guerroie aux côtés des Séguin, Noir, d'Aubert, sur tous les grands dossiers de l'après 1981, Charles Millon se trouve en première ligne, se fait apprécier par son sérieux, son obstination, mais aussi par son esprit d'ouverture. Toutes dispositions qui, naturellement, le rapprocheront de son illustre voisin lyonnais, Raymond Barre.

Mais autant de qualités ne suffisent pas toujours en politique. En 1982, première désillusion : il laisse échapper la présidence du Parti républicain pour refus d'allégeance totale à M. Giscard d'Estaing. *Exit* Millon.



Bonjour Léotard et sa « bande » avec laquelle Charles Millon livrera une guerre sourde qui, aujourd'hui encore, n'a pas fini de jeter ses dernières lances. Charles Millon devient la cheville ouvrière d'un barrisme alors prospère, travaille sans rechigner aux côtés de l'ancien premier ministre avec qui se crée une vraie complicité.

Autre mauvais coup de la vie, plus personnel, plus profond : la maladie. Dans l'Ain déjà, certains songent à sa succession. De cette période, Charles Millon a beaucoup retenu, notamment le poids des vraies amitiés. La campagne présidentielle laissera d'autres traces. La grande désillusion sur le jeu des entourages, mais même s'il doute aujourd'hui de l'avenir de Raymond Barre, leur amitié a survécu. C'est avec son entière bénédiction que Charles Millon s'est lancé dans cette nouvelle aventure. Avec ambition pour une région qui dispose d'un formidable potentiel humain et économique pour préparer le tournant européen de 1993. Avec le désir, aussi, de bouleverser les rigidités partisanes afin, par-delà le clivage droite-gauche, d'engager une réflexion commune sur les intérêts supérieurs de la région. Avec le souci, enfin, de marquer à sa façon un renouvellement de la classe politique dans une région où les nouveaux détenteurs du pouvoir se nomment avec lui Alain Carignon, Michel Barnier, Michel Noir, ou encore Bernard Bosson. Premier à Lyon, Charles Millon n'a pour autant pas l'intention d'abandonner Paris. Son microcosme ne l'a certes jamais passionné mais il est prêt, demain, fort de son nouvel ancrage, à contribuer avec les centristes à la refonte de l'opposition. Chaque chose en son temps. Il faut aussi savoir gérer la providence.

DANIEL CARTON.

هكذا من الأصل

Avant la « mise en demeure » du gouvernement

Le retrait du RU 486 avait suscité des réactions contradictoires

La décision du gouvernement de « mettre en demeure » Roussel-Uclaf de reprendre la distribution de la pilule abortive RU 486 ne peut que raviver une polémique qui, vendredi 28 octobre, opposait partisans et adversaires de l'avortement. De leur côté, les responsables de Roussel-Uclaf, qui se sont engagés à reprendre la distribution du produit en France, s'estiment, après la « mise en demeure » gouvernementale, dégagés de toute responsabilité morale. Avant que cette « mise en demeure » ne soit connue, l'affaire du RU 486 suscitait de nombreuses réactions contradictoires, même au sein du gouvernement.

Des observateurs ne manquent pas de rappeler le précédent du procès qui a ruiné les deux principaux fabricants de stérilets aux Etats-Unis. Les ligues « pro-life », comme par exemple le Comité du mouvement national du droit à la vie *(Right to Life)*, ont très clairement fait savoir qu'elles envisageaient un boycottage des produits Roussel-Uclaf, laissant planer la menace d'un procès.

Enfin, plusieurs spécialistes français considèrent que les conditions drastiques qui, en France, devaient accompagner la prescription du RU 486 rendent en définitive ce produit peu, voire pas du tout, rentable.

La décision des laboratoires Roussel-Uclaf suscitait de multiples réactions, tant en France qu'à l'étranger.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) *« regrette cette décision »*, avait indiqué jeudi 27 octobre un de ses porte-parole.

« Cette pilule pourrait être très pratique pour les femmes, et les avantages très prometteurs, a-t-il souligné. *Son usage aurait le bénéfice d'éviter en particlier aux femmes qui souhaitent se faire avorter le stress de l'hôpital. »*

Plusieurs centaines de spécialistes réunis à Rio-de-Janeiro pour le douzième Congrès mondial de gynécologie-obstétrique ont signé, à l'initiative du professeur Etienne-Emile Baulieu, « inventeur » du médicament, une pétition demandant à Roussel-Uclaf de transférer le brevet du médicament à une autre firme, afin de *« permettre aux femmes de bénéficier des progrès scientifiques »*.

Trois des six femmes qui appartiennent au gouvernement ont tenu à s'exprimer. Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, a déclaré sur Europe 1 qu'elle craint qu'*« on ne soit victime d'une espèce d'intégrisme moral fort. C'est tout à fait grave car cela peut remettre en cause profondément le problème de l'IVG »*.

« Qui est victime de la morale ? a-t-elle ajouté, *les femmes. C'est vieux comme le monde, ça va durer encore... »* Même tonalité chez Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, qui *« souhaite que la concurrence joue et que d'autres laboratoires puissent reprendre ce médicament car il constitue un progrès thérapeutique pour les femmes qui sont obligées d'y avoir recours »*.

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, en revanche, s'était déclarée, *« à titre personnel »* favorable au retrait du RU 486 comme à *« tout ce qui peut protéger l'enfant »* et en raison de possibles *« risques de dérive »* dans l'utilisation de ce produit. *« Je suis satisfaite de ce retrait, comme du retrait des films pornographiques aux heures de grande écoute »*, qui peuvent être assimilés à des *« mauvais traitements aux enfants »*, a poursuivi Mme Dorlhac.

Mme Michèle Barzach, ancien ministre (RPR) de la santé, invitée jeudi soir à l'émission « Questions à domicile » sur TF 1, a *« déploré »* la décision des laboratoires Roussel-Uclaf. *« C'était un progrès technique, une méthode moins agressive. Puisque l'avortement est autorisé c'est dommage qu'on se soit privé de cette méthode »*, a-t-elle ajouté.

Le mouvement Choisir-La cause des femmes, que préside Me Gisèle Halimi, a de son côté décidé de saisir le Comité national d'éthique.

Parmi les très nombreuses réactions de protestation enregistrées, on remarque encore celle de la Ligue des droits de l'homme et de syndicats tels que la FEN, le SNI, la CGT et la CFDT. Satisfaction, au contraire, du principal mouvement « pro-life » américain, le puissant Comité national pour le droit à la vie, pour qui l'*« arrêt de la distribution de la pilule abortive française RU 486 est une grande victoire pour le droit à la vie, pour les embryons et les femmes à l'échelle mondiale »*.

POINT DE VUE

Punition

par Josette Dall'Ava-Santucci
présidente de l'Association française des femmes médecins

LE RU 486, qui permet l'avortement grâce à une simple ingestion médicamenteuse, est retiré du marché par le laboratoire Roussel-Uclaf lui-même. Cela en raison des pressions morales et religieuses d'une partie de l'opinion. De quelle morale, de quelle religion s'agit-il ?

Depuis 1974 et la loi Veil, l'avortement est légalisé en France. La science met actuellement à la disposition des médecins deux moyens pour provoquer l'avortement. Le premier est une méthode instrumentale, traumatisante psychologiquement, touchant au plus intime du corps de la femme. L'autre consiste en la simple prise orale du RU 486, mis au point par un chercheur français, le professeur Beaulieu.

Encore une fois, quelle morale, quelle religion, autorise à faire souffrir un être humain alors qu'il existe une méthode à efficacité équivalente qui permet d'éviter toute souffrance ?

Veut-on suggérer que les femmes doivent souffrir pour les dissuader de récidiver ? A quand alors le retour au curetage punitif, sans anesthésie, des femmes qui avortaient clandestinement avant 1974 ? Beaucoup d'entre nous n'ont pas oublié leurs premiers contacts avec l'hôpital, les horreurs des gardes de nuit, alors que, toutes jeunes étudiantes, elles assistaient, impuissantes, à ces scènes d'enfer. Va-t-on aussi, pourquoi pas ?, revenir à l'enfantement dans la douleur, conformément à la Bible ?

Qui peut ainsi s'arroger le droit, en 1988, de priver les femmes, donc la moitié de l'humanité, des progrès de la science ?

La sainte colère de Mgr Decourtray

L'assemblée plénière des évêques devait achever vendredi 28 octobre, à Lourdes, l'examen de ses deux dossiers les plus importants à l'ordre du jour sur le ministère des prêtres et l'adoption d'une « charte de la solidarité ». Mais les commentaires ont été dominés, toute la journée du 27 octobre, par le rôle qu'aurait joué l'épiscopat français dans l'échec commercial en France du film de Scorsese *la Dernière Tentation du Christ* et la décision du groupe Roussel-Uclaf de retirer du marché la pilule dite « abortive ». Au cours d'une conférence de presse jeudi soir, le cardinal Decourtray a laissé libre cours à son mécontentement.

LOURDES
de notre envoyé spécial

« Un bigot clérical, moi ? ». Pour une fois, le sourire du président des évêques de France ressemblait à un masque. Il contenait mal sa colère après le déferlement des commentaires sur le « lobby » catholique. *« Il est extraordinaire qu'on puisse imaginer que, par ma seule parole, j'aurais fait céder le géant Roussel-Uclaf*, dit-il, mi-amusé, mi-incrédule. *Mon bon sens m'incline à penser que ce sont des pressions financières qui ont triomphé, plutôt que des raisons morales. Et même si c'étaient des raisons morales, j'aurais la faiblesse d'en être plutôt content. Et croyez-moi, je ne me sens pas coupable quand je suis content ! »*

L'espace d'un jour, les vieux clichés avaient refait surface, notamment la célèbre apostrophe de l'amiral de Joybert en 1973 à propos de la force de frappe *« Messieurs les évêques, occupez-vous de vos oignons ! »*. Mais les évêques de 1988 ne supportent plus d'être renvoyés dans leur sacristie. Ils ont nettement l'impression aujourd'hui que le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf leur fait, comme le dit le cardinal Lustiger, *« porter le chapeau »* de ses dissensions internes sur l'opportunité du lancement de la pilule abortive RU 486 et sur les menaces de boycottage de ce produit aux Etats-Unis.

On ne les fera donc pas taire. *« Si l'Eglise catholique n'a rien à dire sur un tel sujet, alors c'est qu'elle n'a plus rien à dire,* s'emporte encore Mgr Decourtray. *Ou bien, c'est qu'elle n'est plus fidèle au Christ. Quoi ? On voudrait nous faire passer, nous, pour des ennemis de la liberté ? Et c'est M. Lajoinie qui dit cela ! Mais, écoutez donc, regardez... Nous n'avons aucun pouvoir. »*

« Les vieux démons se sont réveillés »

L'alliance du sabre et du goupillon est de ces légendes qui ont la vie dure, selon le patron des évêques français. *« Comment a-t-on pu imaginer une fraction de seconde*, s'interroge-t-il, *que nous ayons pu être d'accord avec l'intolérance et avec les violences qui ont suivi la sortie du film de Scorsese ? Mais est-ce qu'on n'a pas le droit de protester dans ce pays de liberté ? Nous n'avons jamais dit que nous avions le monopole du Christ, mais, pour parler de lui, il vaut mieux auparavant s'adresser à ses disciples. Or, les héritiers des Apôtres, c'est bien nous, non ? »*

Mgr Decourtray s'étrangle brusquement : *« J'ai bien le droit d'avoir mon sang qui fait un tour quand on insulte ma mère »*, dit-il, à propos cette fois du film de Claude Chabrol *Une affaire de femmes*, où l'avorteuse en prison récite *« Je vous salue Marie pleine de merde... »* et ainsi de suite.

Se défendant d'être *« le chef d'orchestre »* d'une clandestine campagne cléricale, le président des évêques français admet que *« les vieux démons se sont réveillés »*, mais est convaincu que cette agitation fera long feu. Plus sérieusement, il répétera à la fin de sa conférence de presse son souhait d'un dialogue approfondi avec les pouvoirs publics et d'une participation franche des Français au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie : *« Je ne donne pas de consigne de vote,* dit l'archevêque de Lyon, *je souhaite seulement que les Français, ce jour-là, n'aillent pas à la pêche... »* On ne pouvait pas être plus clair : pour un jour, l'épiscopat avait perdu sa langue de bois.

HENRI TINCQ.

Le programme de Mme Michèle André secrétaire d'Etat aux droits des femmes

L'emploi du féminin

« Mon action s'inscrira dans la durée, mon style sera plutôt de convaincre... je ne serai donc pas un ministre qui laissera son nom à une loi », a déclaré Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, lors d'une conférence de presse, jeudi 27 octobre, au cours de laquelle elle a présenté les grandes lignes de la politique qu'elle entend mener dans les prochains mois. *« Notre système législatif est bien fait en matière d'égalité entre les hommes et les femmes,* a-t-elle expliqué, *il reste à le faire respecter. »*

Les priorités que se donne Mme André se résument en trois points : favoriser l'insertion et la promotion des femmes dans la vie économique, lutter contre toutes les formes d'exclusion dont elles sont victimes, favoriser l'accès des femmes aux responsabilités civiques.

En ce qui concerne la vie économique, Mme André fait plusieurs constatations : la volonté des femmes de s'installer dans le monde du travail : actuellement celles-ci représentent 42 % de la population active totale (45,8 % de la population féminine occupaient en 1987 un emploi) et on estime que jusqu'à l'an 2000 la croissance des personnes actives sera assurée essentiellement par les femmes.

Parallèlement, 54 % des chômeurs sont des femmes (les moins de vingt-cinq ans sont plus exposées : 27,6 % contre 16,3 % pour les hommes). Les femmes occupent des emplois mal rémunérés (elles représentent les deux tiers des smicards) gagnent en moyenne 37 % de moins que les hommes et continuent à se concentrer dans un petit nombre de filières (environ 30 contre 300 pour les hommes).

Aider les chefs d'entreprise

Pour remédier à ces anomalies, Mme Michèle André ne cherche pas à innover (il est vrai que dans ce domaine beaucoup d'expériences ont déjà été tentées), elle préfère relancer et développer ce qui existe déjà. Il en sera ainsi pour l'orientation et la formation des jeunes filles. Les actions en direction de ces dernières seront menées avec le ministère de l'éducation nationale et s'appuieront entre autres sur la valorisation des femmes dans les programmes scolaires, et l'information sur les métiers et filières, notamment scientifiques et techniques, avec un renforcement des bourses et des incitations financières existant déjà.

En ce qui concerne les aînées, Mme André entend poursuivre une politique de stages intensifs de formation professionnelle... ou d'insertion, ces stages s'adresseront parfois spécifiquement aux femmes, notamment à celles qui ont besoin de *« mises à niveau »* avant d'envisager une formation quelconque. *« Nous devons aider ces femmes qui se retrouvent seules, souvent avec des enfants, sans avoir jamais travaillé ou après avoir interrompu leur vie professionnelle. Pour nous c'est l'urgence, la prévention consiste à dire aux jeunes filles : ayez un bon métier, celui-ci sera une garantie pour votre avenir. »*

Les femmes qui souhaitent se lancer dans la création d'entreprise feront l'objet d'une attention particulière. Mme André a décidé, en effet, de mettre en place un fonds de garantie qui *« favorisera la création ou le développement d'entreprises à l'initiative des femmes en apportant une garantie à des conditions avantageuses aux emprunts accordés par les banques »*.

Ce dispositif a pour objectif d'aider notamment celles qui, compte tenu de leurs parcours personnel et professionnel, ont des difficultés à obtenir des crédits. Il s'adresse à celles qui se destinent à assumer en titre et en fait les responsabilités du chef d'une petite entreprise.

Les moyens sont modestes puisque le fonds ne permettra d'assurer au total que des prêts d'environ 15 millions de francs, mais ce fonds couvrira tant les besoins en fonds de roulement (garantie de 65 %) que ceux de financement des investissements (50 %). Sa gestion sera assurée par l'Institut du développement de l'économie sociale (IDES). L'action d'une garantie sera assortie de mesures d'accompagnement (assistance technique, conseils, etc.).

En ce qui concerne les mesures contre l'exclusion, le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes entend surtout intensifier ses actions d'information en s'appuyant notamment sur les déléguées régionales et les centres d'information des droits des femmes. Pour les femmes de plus de cinquante ans, qui sont bien souvent en situation d'isolement psychologique, Mme André souhaite développer les points de rencontre où elles pourront parler d'elles-mêmes, recevoir une aide psychologique et des informations précises dans tous les domaines, santé, logement, loisirs...

Dans le domaine politique, Mme André, qui déplore la sous-représentation des femmes dans toutes les instances bien que celles-ci représentent 53 % du corps électoral, entend mener une campagne de mobilisation. Elle se propose, entre autres, de signer une charte avec tous ceux qui accepteront de mettre sur leurs listes aux élections municipales au moins 25 % de femmes.

Enfin, la secrétaire d'Etat aux droits de la femme entend commencer dans les semaines à venir un tour des établissements hospitaliers afin de rencontrer, comme le premier ministre lui en a donné mission, les infirmières.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

DÉFENSE

Avec l'espoir d'y intéresser l'Espagne et le Royaume-Uni

La France et l'Italie coproduiront un armement antiaérien

La France et l'Italie construiront en commun un système d'arme de défense antiaérienne, le programme dit ASTER, qui pourrait aussi intéresser d'autres partenaires européens, comme l'Espagne, voire la Grande-Bretagne. M. François Mitterrand l'a confirmé, jeudi 27 octobre, à l'issue du « séminaire » franco-italien, à Arles (Bouches-du-Rhône). Ce système d'arme devra être prêt à partir de 1996 et répondre à l'évolution de la menace aérienne au vingt et unième siècle.

C'est un programme d'armement particulièrement important qui vise, en réalité, à succéder au système actuel HAWK de l'OTAN, dont le remplacement est à l'étude au sein du Groupe européen indépendant de programme (GIEP). Une réunion du GIEP, qui rassemble les pays européens de l'OTAN, est prévue, à cet effet, le 9 novembre, au Luxembourg, et la France y sera représentée par son ministre de la défense.

Destiné à l'armée de terre et à la marine, le programme ASTER concerne concrètement deux systèmes d'armes complémentaires : la version SAMP et la version SAAM, qui empruntent des technologies très comparables bien que l'une et l'autre aient des objectifs militaires assez différents.

Les sociétés françaises Aérospatiale, Electronique Serge Dassault (ESD) et Thomson-CSF ont conçu un missile sol-air associé à un radar tridimensionnel à balayage électronique. Le missile, doté d'un autodirecteur radar actif, combine le pilotage en force et le pilotage aérodynamique (le nouveau procédé dit PIF-PAF), pour diminuer le temps de réaction de la défense et pour obtenir une précision d'interception qui permet la destruction de la structure de la cible. Le radar tridimensionnel Arabel, à balayage électronique, qui est en batterie, et l'autodirecteur actif, à bord du missile, fournissent toutes les informations pendant le tir mais demeurent capables de suivre, simultanément, dix pistes différentes s'il fallait engager d'autres objectifs.

La version SAAM, destinée à la marine, porte entre 10 kilomètres et 15 kilomètres, contre des avions ou des missiles assaillants à des vitesses trois fois et demie supérieures à celle du son. Elle équipera, en priorité, le porte-avions français *Charles-de-Gaulle* à propulsion nucléaire, puis des frégates. La version SAMP, destinée à l'armée de terre, devrait porter à 30 kilomètres, pour la défense de zone.

A plus long terme, la version SAAM peut donner naissance à un projet, à l'étude en Europe, d'un missile antimissile balistique (le programme baptisé ATBM), qui serait capable de s'en prendre à des missiles supersoniques manœuvrant ou plongeant, voire à des missiles de croisière.

Le premier tir expérimental d'un missile probatoire a été réalisé en juin 1987, le gouvernement français ayant autorisé en 1983 les sociétés impliquées à travailler ensemble. Les livraisons devraient commencer après 1996.

En novembre 1987, la France et l'Italie ont rédigé une déclaration d'intention qui annonçait leur volonté de faire œuvre commune. En avril dernier, un protocole d'accord industriel a été conclu avec la société italienne Selenia, spécialisée dans l'électronique de défense, qui devrait mettre au point le radar destiné à la version italienne du programme ASTER. Plus récemment encore, les directeurs nationaux de l'armement français et italien ont signé, mercredi 26 octobre, au Bourget, un accord qui fixe les conditions d'une coopération à égalité entre les deux pays.

C'est ce dernier accord dont M. Mitterrand a évoqué l'existence au « séminaire » franco-italien réuni en Arles.

La France et l'Italie vont maintenant tenter d'obtenir le ralliement d'autres Etats européens à ce programme ASTER dans le cadre d'un groupe de réflexion, au sein même du GIEP, qui vise à étudier les modalités d'une coopération sur une famille de systèmes d'arme antiaériens. L'Espagne s'y intéresse au premier chef, de même que le Royaume-Uni.

J.I.

MÉDECINE

Négociations interrompues entre les personnels hospitaliers et les représentants des établissements privés

Les négociations ouvertes, jeudi matin 27 octobre, entre les syndicats et les responsables des cliniques privées, réunis au sein de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privés (FIEHP) ont tourné court. Les syndicats CFDT, FO et CFTC ont estimé inacceptables les propositions patronales. Ils avaient posé en préalable aux discussions sur la convention les liant avec la FIEHP une hausse de salaire immédiate de 250 F brut par mois minimum pour l'ensemble des catégories de personnel. Devant le refus de la Fédération, les négociations ont été interrompues, et la CFDT, majoritaire dans ces cliniques, a décidé d'appeler l'ensemble du personnel à mener des actions de protestation y compris des mouvements de grève. La CFDT souhaiterait, en effet, que les personnels de ces établissements à but lucratif bénéficient au moins de la parité avec le public.

Des militants de ce syndicat ainsi que des infirmières de la coordination (parmi elles des représentantes de la CFDT de la région parisienne en total désaccord avec leur fédération) ont occupé pendant plusieurs heures les bureaux de la chambre patronale.

Les responsables de la FIEHP expliquent qu'ils sont prêts à débloquer 520 millions de francs pour les salaires des infirmières, mais la CFDT demande que les négociations portent sur toutes les catégories de personnel hospitalier. Selon la FIEHP, les négociations devraient reprendre le 16 novembre, mais une rencontre est prévue auparavant avec le ministre de la santé, M. Evin, le 10 novembre.

Les coordinations d'infirmières, celles des infirmiers psychiatriques, des kinésithérapeutes et des laborantins, ont organisé des manifestations dans plusieurs villes de France. A Arles, où était organisé le neuvième sommet franco-italien, une manifestation d'une centaine d'infirmières a été dispersée au moyen de gaz lacrymogènes peu avant l'arrivée du président de la République. D'autres « blouses blanches » ont manifesté devant l'hôtel de ville de Nantes où se trouvait, jeudi 27 octobre dans la soirée, le premier ministre, M. Rocard.

ÉDUCATION

● ***Manifestations d'étudiants.*** – Une « coordination inter-fac » a appelé les étudiants de la région parisienne à se rassembler devant la Sorbonne, vendredi 28 octobre en début d'après-midi, puis à se diriger vers l'Assemblée nationale pour y déposer des pétitions demandant une augmentation des crédits pour l'Université.

Société

SCIENCES

«Première» spatiale à Baïkonour

Une navette soviétique sans équipage

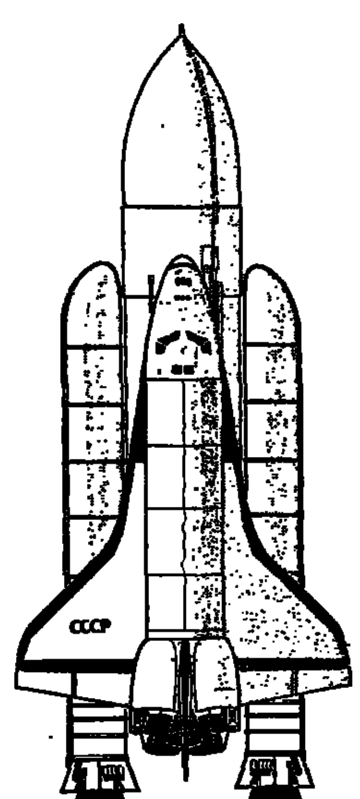
(Suite de la première page.)

Dès 1978 Radio-Moscou confirmait que les ingénieurs russes travaillaient à un projet d'engin récupérable (1), légèrement moins performant que la navette américaine, qui *« ressemblerait à un avion à ailes delta »* et *« serait propulsé par trois puissants moteurs fusées »*. A l'époque le concept américain a pu être copié.

Toutefois, la navette soviétique d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui. L'appareil montre que les solutions retenues sont nouvelles. Selon les informations dispensées, au compte-gouttes, par les Soviétiques, la navette Buran – il en existerait deux exemplaires – aurait une longueur d'environ 37 mètres, pour une envergure d'un peu plus de 23 mètres. En gros, la taille d'un avion moyen-courrier DC-9, dont la soute pourrait accueillir une charge utile d'environ 30 tonnes et dont le poids au décollage avoisinerait les 100 tonnes.

A quelques détails près, ces chiffres sont ceux des navettes américaines Discovery, Atlantis et Columbia. Et ce n'est pas le chef des cosmonautes soviétiques, Vladimir Chatalov, ni le président de la société Glavcosmos chargée de commercialiser les activités spatiales soviétiques, Alexandre Dounaïev, qui les contesteront. Mais le parallèle s'arrête là. Car, si la navette américaine participe à son propre décollage en mettant à feu ses trois moteurs à hydrogène et oxygène liquides (2), la soviétique dépend entièrement pour sa mise en orbite d'Energie, la fusée surpuissante qui la porte.

De ce point de vue, elle s'apparente, toutes proportions gardées, au petit avion spatial Hermès, que les



Français ont proposé aux Européens de construire et que la fusée Ariane-5 devrait emporter dans l'espace à la fin des années 90. Dépourvue de moteurs fusées, sauf ceux nécessaires aux manœuvres en orbite, la navette soviétique apparaît donc comme un gros planeur spatial. Mais, et c'est là l'originalité du système, Buran serait équipée, de part et d'autre de sa dérive arrière, de deux réacteurs atmosphériques escamotables, analogues à ceux qu'utilisent les gros porteurs aériens ou les bombardiers stratégiques.

L'avantage d'une telle solution tient à l'approche lors du retour sur Terre. *« Un atterrissage plus doux effectué à une vitesse plus réduite »*, comme l'explique l'ancien cosmonaute Constantin Feokistov. Mais aussi une possibilité de remettre les gaz en cas de mauvaise présentation du véhicule en vue de la piste de 5 000 mètres construite sur le cosmodrome de Tyuratam-Baïkonour et de pouvoir sans doute changer de site d'atterrissage.

Un lanceur surpuissant de 2 400 tonnes

La navette soviétique est entièrement dépendante, pour son envol, du lanceur Energie, dernier-né de l'arsenal soviétique conçu par B. Goubanov. Un type de lanceur surpuissant de 2 400 tonnes que la NASA et les militaires américains regrettent aujourd'hui de ne pas avoir.

Testé avec succès le 15 mai 1987, Energie se présente comme un lanceur bi-étage d'un type un peu particulier. Le premier étage est constitué de quatre propulseurs latéraux récupérables de 4 mètres de diamètre et de 40 mètres de haut, qui brûlent un mélange d'oxygène et de kérosène et délivrent une poussée totale d'un peu plus de 3 200 tonnes. Ils sont disposés de part et d'autre d'un corps central de 8 mètres de diamètre, constituant le deuxième étage. Ce dernier ensemble, haut de 60 mètres, marque un progrès dans la technologie soviétique, dans la mesure où il fait appel pour sa propulsion à quatre moteurs cryogéniques de 148 tonnes de poussée chacun brûlant de l'hydrogène et de l'oxygène liquides (3).

Une première pour l'Union soviétique, qui n'avait pas, pour ses précédents lanceurs, retenu cette technologie de mise au point délicate – les Européens l'ont un temps appris à leurs dépens avec Ariane – mais qui a su, en mai de l'année dernière, transformer avec Energie son coup d'essai en coup de maître. Si la charge utile factice d'une centaine de tonnes – trois fois plus que la navette américaine – installée au sommet du lanceur n'a pu être satellisée ce jour-là, ce n'est pas tant la faute du lanceur russe, qui semble avoir à cette occasion démontré sa fiabilité (plus de 99 % attendu), que celle d'une défaillance des systèmes de bord (erreur d'orientation) qui ont lancé cette « maquette » vers le Pacifique au lieu de le mettre sur orbite.

Ce qui explique peut-être que les Soviétiques aient préféré, pour ce second vol d'Energie et ce premier tir de la navette Buran, qui reviendra automatiquement sur Terre, une mission sans équipage. L'amour-propre des cosmonautes soviétiques en aura certainement souffert, mais la sécurité est à ce prix.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Certains experts estiment que les premières études sur de tels engins remontent à la fin des années 60 ou au tout début des années 70.

(2) Mais l'essentiel de la puissance nécessaire au décollage est fournie par deux énormes fusées d'appoint (« boosters ») de presque 1 200 tonnes de poussée chacune.

(3) Celui qu'utilisera Ariane-5 aura une poussée d'environ 100 tonnes.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QUE la Turquie du général Evren, des condamnations à mort, des gibets et de la chasse aux Kurdes fasse connaître par la voix de son chef qu'elle entend renoncer à la peine de mort et permettre la libre activité d'un parti communiste, voilà qui en dit moins sur l'évolution de ce pays que cela n'est une description de l'Europe.

Que l'Europe compte, parmi ses critères, le pluralisme politique, chacun le constate et le sait. Même si à ce pluralisme est unanimement apportée une exception visant les partis d'inspiration nazie. Même si à cette exception existent des tempéraments qui laissent à certains mouvements le droit de véhiculer une idéologie dont les racines sont soupçonnables.

Il reste que, pour l'Europe, le droit d'adhérer au parti de son choix, ou de le créer s'il fait défaut, est à ce point essentiel qu'il en est un droit de l'homme européen, pour ainsi dire un droit naturel.

Ce n'est donc pas sans cause tirée de sa propre expérience qu'un esprit européen fera, à tort ou à raison, prématurément ou non, du pluralisme politique, mais aussi syndical, la pierre de touche des réformes qui lui sont, régulièrement désormais, annoncées à l'Est.

Comme on observe en météorologie des zones de hautes pressions, l'Europe est une région à haute densité politique où le débat, plus ou moins bien animé par les partis, ne se limite pas aux périodes électorales. Qu'il y ait lieu de s'en réjouir ou de le déplorer est une autre histoire.

Mais la résolution prise par le général Evren d'abolir la peine de mort, parce que la Turquie est candidate à la CEE, dote l'Europe d'un critère supplémentaire qui n'était pas encore apparu comme tel. Certes, aucun pays de l'Europe de l'Ouest, qu'il soit ou non membre de la CEE, ne connaît, en fait ou en droit, la peine capitale. Certes, le protocole numéro 6 de la Convention des droits de l'homme fait de son abolition une décision à portée européenne. Mais ce n'est en rien une condition *sine qua non* d'appartenance à la CEE. La France est là pour en témoigner, qui fut si longtemps le mouton noir de l'Europe sur ce terrain.

Ce que le général Evren apporte en un sens à l'Europe, sans l'avoir forcément voulu, c'est un élément supplémentaire de son image telle qu'elle est perçue de l'extérieur : une région sans peine de mort, cette absence étant le résultat d'une volonté politique commune (mais non de l'opinion publique, cela est connu).

Ainsi l'Europe apparaît-elle comme une *zone morale* où les questions d'éthique pèsent d'un poids déterminant, sinon égal, face aux questions économiques. C'est un divertissant paradoxe que ce supplément d'âme soit donné à l'Europe par l'auteur d'un coup d'Etat militaire qui a d'abord beaucoup usé de la peine capitale.

∴

DANS son dernier numéro, l'hebdomadaire *le Meilleur* suggère que le prix Nobel de la paix soit attribué l'année prochaine à la France et à son président. Bien que plus hippique que politique, le journal d'Alain Ayache lance (ou reprend) cette idée afin que soit honorée *« la France, berceau des droits de l'homme, terre d'asile et de liberté »*.

Soit dit sans chauvinisme, pourquoi pas ? Il n'est pas contestable que ce pays a toujours fait en sorte (cela vu sur de longues périodes) que les droits de l'homme avancent du même pas que les progrès techniques ou économiques.

C'est vrai que le mot de liberté n'y est méconnu par aucun parti ; qu'au-delà des aléas des majorités politiques, s'il existe un consensus, c'est bien, quoi qu'on pense, celui de la dignité humaine. C'est vrai aussi que le discours de l'indignité, où se mêlent *« dehors les étrangers »*, *« rétablissons la peine de mort »*, *« que les pauvres se débrouillent »*, n'est, pour les partis, que le fait d'une minorité.

C'est vrai encore que la France est en paix avec elle-même et avec le reste du monde et que ni les légitimes affrontements partisans ni les incertitudes calédoniennes ne contredisent ces faits. C'est vrai enfin que la France réussit la gageure d'être le troisième marchand d'armes du monde et, cependant, d'être regardée comme un messager et un acteur de paix.

Europe

Mais n'est-ce pas là tout aussi bien une définition de l'Europe, Sainte-Alliance pour les droits de l'homme autant que cartel de marchands ?

∴

L'EUROPE, dont la France est l'une des mères (en dehors des pères, il fallait bien porter le bébé), n'est-elle pas autant que ce pays un symbole de paix intérieure et extérieure ? Vis-à-vis d'elle-même, l'Europe n'a-t-elle pas mis l'épée au fourreau depuis quarante-trois ans, alors que la précédente période de paix (si vite incertaine) n'avait pas dépassé vingt ans, si l'on tient l'annexion par l'Allemagne en 1938 de l'Autriche et des Sudètes pour des actes de guerre ?

En termes d'économie et de dignité humaine, ces deux exigences si fréquemment opposées l'une à l'autre, l'Europe n'est-elle pas exemplaire ? Eloignée autant de la brutalité libérale nippo-américaine que du lourd fonctionnarisme de l'Est, soutenant la liberté d'entreprise mais se gardant de ce que provoque son paroxysme, soucieuse de la santé des entreprises mais entendant que ses profits aillent aussi à ceux qui en sont les auteurs obscurs, hostile (même à droite en France) à un Etat croupion mais rejetant le *Léviathan* que décrit Hobbes en 1651, ne condamnant pas moins les démocraties pour la discrimination raciale qui y persiste que l'Est autoritaire pour la sujétion où il maintient ses citoyens, veillant à sa défense mais dépourvue d'ambitions territoriales, bâtissant son avenir sans méconnaître les mérites et les traces de son passé, relevant sans faillir le défi que représente l'apparente contradiction des aspirations idéales et des exigences réelles, l'Europe n'est-elle pas cet évident modèle politique qui devrait inspirer les vieux pays autant que les nations neuves, en tout cas ces dernières, tant d'entre elles pataugeant à la recherche d'un tel modèle ?

L'Europe, à ce titre, ne serait-elle pas un honorable lauréat du prix Nobel de la paix ?

∴

EN fait de « modèle », l'incendie de la salle de cinéma où était projeté le film *la Dernière Tentation du Christ* n'en a qu'un : les saccages de magasins juifs dans l'Allemagne nazie. En Europe, on ne règle plus les différends idéologiques à coups d'incendies.

La déclaration de Pierre Joxe à ce propos, mercredi, à l'Assemblée nationale, était d'une tenue faisant honneur à celui qui l'a faite.

∴

LUC TANGORRE une nouvelle fois accusé de viols, c'est un désastre humain où ne paraissent que des perdants. Au premier rang, les victimes de ces viols, bien sûr, qui pourraient soutenir qu'elles n'auraient pas subi ces violences si leur auteur présumé n'avait pas été prématurément libéré.

Luc Tangorre n'est pas moins un perdant qui, innocent ou coupable, retourne en prison. Doublement : d'une part en étant accusé de viols, d'autre part en redonnant, par cela seul, du corps à la condamnation prononcée contre lui en 1983 pour le même motif.

Pourtant, s'il est coupable aujourd'hui, quel combat intérieur n'a-t-il pas dû connaître avant de succomber à une pulsion qui restaurait le passé et ruinait l'avenir. Mais s'il est innocent quel affreux traquenard, quelle atroce confusion, ont pu le ramener là où il est de nouveau ?

Derniers perdants et non des moindres : ceux qui se sont battus pour lui et avaient obtenu ou décidé sa libération. Compte tenu de la « prime à l'accusation », celle-ci paraissant *a priori* toujours plus plausible que l'innocence, ils devront supporter les lazzis de ceux pour qui vaut mieux un innocent en prison qu'un coupable en liberté.

Mais le plus grave c'est évidemment le futur. Il s'écoulera du temps avant que l'on puisse plaider l'innocence d'un inculpé ou d'un condamné sans qu'un ricaneur ne serine : *« Tangorre ! Tangorre !*

∴

SPÉCIAL COPAINS CHINOIS. 1. – Après « L'amateur » consacré à la Chine (*« Datong », le Monde* du 15 octobre), M. Dominique Hoizey, qui dirige avec M. Alain Rousseau *les Cahiers de civilisation chinoise*, envoie la dernière livraison de cette revue. Elle traite des Trois Royaumes qui se partageaient le pays entre 220 et 280. Les animateurs de la revue sont tous deux professeurs de chinois à l'Institut universitaire du temps libre de Reims. Ce serait les soutenir que de s'abonner, d'autant qu'enseigner le chinois à Reims cela ne doit pas être facile tous les jours. L'abonnement est de 60 francs par an pour quatre numéros : 58, rue Ruinart-de-Brimont, 51100 Reims, tél. 26-40-46-05.

2. – Le petit train de Pékin a-t-il déraillé ?

JUSTICE

« Belle du seigneur » en référé

Controverse sur l'inspiratrice d'Albert Cohen

« Un livre extraordinaire, irritant, magnifique, propre à déclencher les passions », écrivait Jean Freustié lors de la parution de *Belle du seigneur*, d'Albert Cohen, sans peut-être imaginer à quel point sa critique était prémonitoire. Douze ans après la mort de l'auteur de *Solal*, la justice devait se prononcer, vendredi 28 octobre, sur l'*« atteinte à la vie privée »* invoquée par sa veuve, Bella Cohen, et sa fille, Myriam Champigny, pour justifier la demande de saisie du livre de Nathalie de Saint-Phalle, intitulé *Jane Fillion ou la belle d'un seigneur*, qui doit paraître le 3 novembre aux éditions Robert Laffont. (Voir « le Monde des livres » du 23 septembre.)

Selon l'auteur de l'ouvrage litigieux, Jane Fillion, maintenant âgée de quatre-vingt-dix ans, serait l'inspiratrice de l'œuvre de Cohen, qu'elle a connu de 1927 à 1929, la Diane de ses souvenirs de jeunesse, Aude de *Solal* et surtout Ariane de *Belle du seigneur*.

Jeudi 27 octobre, devant M. Jean-Marie Desjardins, juge des référés et vice-président au tribunal de grande instance de Paris, Mᵉ Daniel Jacoby, conseil de famille, a soutenu que cette thèse était *« mensongère »* et que le livre de Mᵐᵉ de Saint-Phalle était une *« imposture »*, en complète opposition avec les multiples déclarations d'Albert Cohen réaffirmant le caractère purement imaginaire de son œuvre. Pour l'avocat, admettre la version du livre en cause *« serait restreindre une création magnifique au récit sans imagination d'une liaison »*, et, déjà, ce serait une atteinte à la vie privée de l'écrivain de présenter Albert Cohen comme incapable de créer des êtres de pure fiction.

En outre, l'avocat s'est élevé contre le *« déballage »* des détails les plus intimes de leur liaison et contre la publication, en annexe de l'ouvrage, du thème astral d'Albert Cohen ainsi qu'une analyse graphologique de son écriture : *« Deux éléments de sa personnalité. »* Aussi, Mᵉ Jacoby demandait la saisie ou tout au moins l'occultation de soixante-quatre passages de l'ouvrage.

Mᵉ Paul Lombard, conseil des Editions Robert Laffont, protesta contre *« une demande abusive d'une fille qui n'a subi aucun préjudice et d'une femme qui a épousé Cohen vingt-trois ans après sa liaison avec Jane Fillion »*. Mais s'agit-il vraiment d'un litige portant appréciation judiciaire de la vie privée ? Mᵉ Jean-Yves Le Borgne, défenseur de Nathalie de Saint-Phalle, n'en était pas convaincu. Il a toutefois précisé : *« Il faut situer le débat là où il est et ne pas s'engager dans des voies hautement littéraires qui n'ont pas leur place ici. »* A ses yeux, cette procédure *« tirée par les cheveux »* trouve son origine dans *« une analyse différente d'une thèse jalousement officielle »* et la famille de l'écrivain voudrait se réserver le droit d'accorder *« une sorte d'autorisation préalable »* à toute exégèse.

« S'il y a plusieurs éditeurs c'est, comme les journaux, pour qu'il y ait plusieurs points de vue », a insisté Mᵉ Le Borgne. *« Si cette thèse est constestable, eh bien ! qu'on la conteste, mais le droit moral sur une œuvre ne doit pas conduire à la censure. »* Quant au préjudice invoqué, l'avocat ne l'a pas jugé sérieux, en relevant que la fille de l'écrivain n'était âgée que de six ans à l'époque d'une liaison remontant à une soixantaine d'années et *« atteinte par la prescription »*...

MAURICE PEYROT.

Après l'inculpation de quatorze personnes

Le PDG de deux casinos de la Guadeloupe est placé sous mandat de dépôt

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Interpellé à Paris sur mandat d'amener délivré par M. Robert Tchalian, juge d'instruction à Pointe-à-Pitre, puis transféré à la Guadeloupe, M. Paul Karam, un riche commerçant de l'archipel, PDG du casino de Gosier, près de Pointe-à-Pitre, et détenteur à 90 % des parts de la Société des bains de mer exploitant cet établissement de jeux, a été écroué dans la nuit du 25 au 26 octobre sous l'inculpation de *« dissimulation du produit des jeux soumis à prélèvements fiscaux »* et d'abus de biens sociaux. Selon le parquet, M. Karam, qui avait racheté en 1984 pour 1 F symbolique la Société des bains de mer de Gosier, dont le passif s'élevait à 3 millions de francs, a reconnu une fraude portant sur 2 millions à 3 millions de francs pour les années 1984 à 1986.

L'inculpation de M. Karam a été précédée par quatorze autres inculpations pour abus de confiance, escroqueries et malversations visant cinq joueurs et chefs de partie, quatre croupiers et cinq cadres de la société. Parmi les joueurs inculpés, figurent des personnalités connues du monde des affaires et des responsables de collectivités locales, dont le directeur général de l'une des sociétés HLM de la Guadeloupe.

Au total, les détournements sont provisoirement estimés à 4 millions ou 5 millions de francs et auraient été réalisés en faisant appel au « baronnage », qui consiste à payer des gains fictifs ou supérieurs à leurs montants réels à un joueur complice (le « baron »).

ANDRÉ LÉGER.

● **Le ravisseur de Mᵐᵉ Dassault découvert mort.** – Jean-Jacques Casanova, soixante et un ans, le ravisseur de Mᵐᵉ Marcel Dassault, a été découvert mort, vendredi matin 28 octobre, à Corte (Haute-Corse). Son corps a été retrouvé au pied d'un mur d'où il serait tombé, selon les premiers éléments de l'enquête. Lors de sa récente sortie de prison, Jean-Jacques Casanova avait été pris en charge par Dominique Colonna, l'ancien gardien de but de l'équipe de Reims de football, restaurateur à Corte.

Au tribunal de Paris

« Minute » condamné pour diffamation envers M. Fabius

Pour diffamation envers M. Laurent Fabius, actuel président de l'Assemblée nationale, ancien premier ministre, M. Jean-Claude Goudeau, directeur de la publication, et la société éditrice de *Minute*, ont été condamnés, jeudi 27 octobre, à verser à la partie civile 100 000 francs de dommages et intérêts. Dans un article publié dans son numéro daté du 4 novembre 1987, *Minute* évoquait l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et établissait une relation entre ces ventes et le mari de Darie Boutboul, assassiné et présenté comme *« l'homme de confiance »* de M. Fabius.

Le tribunal a retenu contre le journal et l'auteur de l'article une façon de procéder, *« d'abord d'une manière interrogative et par voie d'insinuations puis de façon plus directe »*, qui confère à l'article son caractère diffamatoire.

Expulsions locatives

M. Pierre Joxe invite les préfets à la bienveillance

Dans une circulaire à tous les préfets, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, leur demande d'examiner *« avec la plus grande bienveillance »* les requêtes *« en vue de différer l'octroi du concours de la force publique pour l'exécution des décisions judiciaires d'expulsion locative »*. Cette mesure est notamment applicable *« aux familles et à toute personne de faibles ressources »* et en particulier aux personnes *« en état de détresse économique susceptibles de bénéficier (...) du revenu minimum d'insertion »*.

Alors que la période légale de suspension des expulsions prend effet le 1ᵉʳ décembre, M. Joxe demande aux préfets d'accorder un sursis à compter du 1ᵉʳ novembre *« aux personnes justiciables des nouvelles mesures gouvernementales de lutte contre la pauvreté »*.

Rappelons qu'à Paris les expulsions sont suspendues depuis le 24 octobre (*le Monde* du 27 octobre).

Sports

La préparation des Jeux d'Albertville

L'Etat en concurrence avec la région

Moins de mille deux cents jours restent à s'écouler avant la date d'ouverture des seizièmes Jeux olympiques d'hiver d'Albertville fixée au 8 février 1992. La Savoie olympique, qui attend mille sept cents athlètes et un nombre équivalent d'accompagnateurs et d'entraîneurs, lance les uns après les autres ses programmes de construction d'équipements sportifs qui jalonneront, dans les tout prochains mois, les pentes de la vallée de la Tarentaise et celles du Beaufortain.

GRENOBLE
de notre correspondant

« *TOUS les travaux d'infrastructure pour les Jeux olympiques seront, à l'exception des routes, terminés au cours de l'hiver 1991* », a indiqué le 25 octobre le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) d'Albertville, M. Jean-Albert Corrand.

Sous les câbles du téléphérique de Bellevard qui s'élève à proximité immédiate du village de Val-d'Isère, s'affairent des bulldozers et des « pelles-araignées ». Ces dernières « jardinent » la montagne pour y inscrire le tracé d'une nouvelle piste de descente imaginée par le champion olympique suisse devenu expert de la Fédération internationale de ski, Bernhard Russi.

« Seize jours époustouflants »

L'abandon de la piste Oreiller-Killy (O-K) utilisée depuis une vingtaine d'années par les coureurs du critérium de la première neige et son remplacement par le nouvel itinéraire alpin répondent à un double souci : offrir une descente où se succéderont à un rythme très soutenu des difficultés techniques nombreuses et donner à l'événement une vision médiatique beaucoup plus forte que celle que proposait la piste O-K. Quant aux spectacteurs, ils pourront, depuis l'aire d'arrivée, suivre avec des jumelles 80 % du parcours des descendeurs. Quant à la piste de bobsleigh et de luge de La Plagne et aux tremplins de saut de Courchevel, ils devraient pouvoir être mis à la disposition des équipes françaises et étrangères au cours de l'hiver 1989-1990.

Le président du Comité international olympique, M. Juan Antoine Samaranch, qui avait manifesté il y a quelques mois devant les membres du COJO d'Albertville une certaine impatience, regrettant notamment certaines lenteurs dans l'élaboration des programmes français, s'est montré rassuré lors de la présentation du bilan des travaux olympiques savoyards à Séoul le 13 septembre dernier.

Toutefois, quelques problèmes délicats restent encore à résoudre. C'est notamment le cas pour le village olympique de Brides-les-Bains où une réflexion urbanistique a été engagée par la commune qui doit construire 800 lits nouveaux. Mais c'est surtout le problème des communications à l'intérieur de la vallée de la Tarentaise qui préoccupe les ingénieurs chargés de cette mission.

Comment en effet transporter des dizaines de milliers de personnes d'un site à l'autre sans perturber gravement les convois prioritaires qui ne cesseront de se déplacer entre les douze sites olympiques (1). Doit-on, comme à Grenoble il y a vingt ans, privilégier les transports collectifs au détriment des voitures individuelles avec le risque de voir le nombre des spectateurs se restreindre ? Quelle place accorder aux transports par hélicoptère pour les coureurs et les membres de l'organisation compte tenu des aléas climatiques ? Autant de questions qui restent aujourd'hui encore sans réponse et qui risquent de handicaper le bon déroulement d'une manifestation que Jean-Claude Killy et Michel Barnier, les deux coprésidents du COJO, annoncent comme devant être « *seize jours époustouflants* ».

Le premier, qui a pris désormais totalement en charge la politique de marketing du COJO en collaboration avec la société International Management Group (IMG) de l'Américain Mark Mac Cormack, avec lequel il travaille depuis ses années glorieuses de 1968, lutte pour réunir la somme de 1,7 milliard de francs représentant les recettes commerciales du COJO, dont le budget s'élève à 3,176 milliards de francs (2). « *Il nous manque encore 750 millions de francs* », calcule M. Michel Barnier, qui, avec son coéquipier, a signé avec la chaîne de télévision CBS le 24 mai dernier un contrat d'exclusivité pour les Etats-Unis qui lui assurera une rentrée d'argent de 940 millions de francs. Le groupe Pierre de Coubertin réunira au début de 1989 une douzaine d'entreprises françaises et étrangères ayant acquitté un droit d'entrée variant entre 110 millions de francs, somme versée par le Crédit lyonnais, et 65 millions de francs, investis par la société de travail temporaire Bis ; quant à IBM-France, l'ensemble des prestations, des prêts d'équipement et des fournitures de services qu'elle apportera représentera une somme d'environ 200 millions de francs.

Rendre plus universelle leur image

Le coût d'entrée dans le « club », jugé par certains industriels français « *exagérément élevé* », prévoit l'utilisation exclusive des anneaux olympiques et de la « flamme » d'Albertville pour ses membres, qui seront d'autre part associés à la manifestation olympique grâce notamment à un « *droit d'hospitalité* » privilégié sur les sites des compétitions. Un constructeur automobile, une compagnie d'assurance, une société d'eaux minérales, un transporteur aérien, une compagnie pétrolière, désireux selon le directeur de la communication du COJO, M. Armand de Redinger, « *d'enrichir, d'anoblir et de rendre plus universelle encore leur image* », devraient rejoindre ce club très fermé.

Le COJO recherche par ailleurs une trentaine de « *fournisseurs* » susceptibles de contribuer par des apports en nature ou des prestations de services au bon fonctionnement de la puissante machine qui se met en route et qui comprendra, outre 400 personnes attachées en permanence à partir de 1991 au COJO, 5 000 à 6 000 bénévoles qui seront formés au cours des mois précédant l'ouverture de Jeux dans un centre installé à Chambéry.

« Sponsor » le plus important des Jeux grâce à une contribution qui s'élève à 660 millions de francs auxquels il faut ajouter la mobilisation d'une « manne » supérieure à trois millions de francs pour la construction d'une voie rapide dans la Tarentaise et la réalisation de nombreuses autres infrastructures et équipements publics, l'Etat entend occuper la place qui lui revient.

La présence importante de ses représentants au sein des instances délibératrices du Comité d'organisation des Jeux olympiques mais aussi la désignation, le 20 juillet dernier, d'un délégué interministériel aux JO, M. Jean Glavani, chef de cabinet de M. François Mitterrand de 1981 à 1988, traduisent cette volonté. Le délégué s'est doté d'une structure relativement lourde, forte d'une quinzaine de personnes chargées de coordonner les actions de l'Etat, d'accélérer les processus administratifs et de suivre l'ensemble des dossiers olympiques. M. Glavani se défend toutefois de vouloir mettre en place un « *COJO bis* » ou un « *ministère de la Savoie* ».

Un test significatif

Président RPR du conseil général, M. Michel Barnier, qui faisait figure jusqu'alors, au nom de la décentralisation, de « grand argentier » du département, devra désormais supporter la tutelle de l'Etat sur les Jeux que ne manquera pas d'exercer, lorsque les circonstances l'exigeront, M. Glavani. Ainsi, la désignation du « *radio-diffuseur hôte* » des Jeux olympiques d'hiver de 1992, qui doit intervenir dans les toutes prochaines semaines, sera un test significatif de l'attitude qu'entend adopter le COJO et, à travers la délégation interministérielle, l'Etat.

Le comité d'organisation, à la lumière des grèves des chaînes publiques qui ont gravement perturbé la retransmission des émissions de Séoul, semble hésiter entre TF1 et Antenne 2 auxquelles se joindrait FR3. Le premier choc entre la délégation interministérielle, soucieuse de préserver ses prérogatives, et le COJO, qui entend agir comme une entreprise moderne et performante, pourrait bien se produire à cette occasion.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Albertville : cérémonies d'ouverture et de clôture, patinage de vitesse et patinage artistique ; les Arcs : ski de vitesse ; Brides-les-Bains : village olympique ; Courchevel : saut et combiné nordique ; les Ménuires : slalom spécial hommes ; Méribel : ski alpin femmes et hockey sur glace ; Moutiers : centre international de presse et de radio-télévision La Plagne bobsleigh et luge ; Pralognan : curling ; les Saisies : biathlon et ski de fond ; Tignes : ski artistique ; Val-d'Isère : ski alpin hommes.

(2) Le budget du COJO se décompose de la façon suivante : 2,371 milliards de dépenses de fonctionnement et d'organisation et 815 millions de dépenses d'équipement

AUTOMOBILISME : Le Grand Prix du Japon

Les samouraïs de l'empire Honda



Alain Prost et Ayrton Senna seront face à face sur le circuit japonais de Susuka.

Le Grand Prix du Japon, avant-dernière manche du championnat du monde de formule 1 automobile, se courra, le dimanche 30 octobre, sur le circuit de Suzuka. Une victoire assurerait au Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) un premier titre de champion du monde des pilotes, mais les deux succès consécutifs d'Alain Prost au Portugal (25 septembre) et en Espagne (2 octobre) ont relancé les chances du Français, qui conserve, en cas d'échec de son coéquipier au Japon, un espoir d'être couronné pour la troisième fois le 13 novembre au Australie.

LE champion du monde des pilotes sera-t-il choisi cette année par Honda Motors ? La firme japonaise, qui a investi cette saison entre 40 et 50 millions de dollars en formule 1, est déjà assurée depuis plusieurs semaines d'un troisième titre mondial des constructeurs avec l'écurie McLaren, après les deux précédemment gagnés avec Williams. Mais le déroulement des derniers grands prix laisse penser que les motoristes nippons auraient pu ménager le suspense jusqu'au Grand Prix du Japon afin que, comme l'an dernier avec le Brésilien Nelson Piquet, le champion du monde des pilotes soit couronné sur le Honda Land, le complexe touristique de la marque avec la piste de formule 1 constuite au cœur d'un parc d'attractions.

La « résurrection » dans la péninsule ibérique d'Alain Prost, accablé d'ennuis mécaniques tout au long de l'été, et le brusque recul d'Ayrton Senna, sixième au Portugal puis quatrième en Espagne après avoir gagné six des sept précédentes courses, ont semé le doute sur le rôle qu'auraient pu jouer les motoristes japonais dans ce brutal renversement de situation. L'impact médiatique du Grand Prix du Japon, disputé loin des bases traditionnelles de la formule 1 situées en Amérique du Sud et surtout en Europe, aurait, en effet, été bien moindre si le titre de champion du monde des pilotes avait déjà aussi été décerné.

Jean-Marie Balestre, le président de la Fédération internationale automobile (FISA), qui n'est plus à une contradiction près, a lui même apporté son crédit à cette suspicion en adressant, le 17 octobre, à M. Tadashi Kume, le président de Honda Motors, une solennelle mise en garde afin qu'« *un matériel (voiture ou moteur) de qualité égale soit mis à la disposition des deux pilotes du team McLaren* ». Tout en annonçant dans le même temps : « *J'ai fait mes enquêtes. Il n'y a eu aucune combine lors des courses précédentes.* »

Aucune écurie n'étant à l'abri de problèmes mécaniques ou électroniques avec des moteurs aussi sollicités que ceux de formule 1, il serait illusoire, même pour le pouvoir sportif, de prétendre démontrer une éventuelle machination. D'autant plus que les deux pilotes concernés par ce duel — royalement payés, il est vrai, par leurs employeurs — se sont efforcés ces derniers jours de couper court à toutes les rumeurs et de donner des explications aussi rationnelles que possible à cette fin de saison déroutante.

Ayrton Senna a rappelé qu'il avait connu à Mexico le même problème qu'au Portugal, où son ordinateur de bord lui indiquait une consommation excessive de carburant. « *Ce sont des choses qui arrivent* », a-t-il conclu. Avant de s'envoler pour le Japon, Alain Prost a analysé (1) les causes possibles de ses problèmes mécaniques de l'été et les solutions apportées pour les Grands Prix du Portugal et d'Espagne.

« *Senna étant très proche des gens de chez Honda avec qui il travaille depuis plus longtemps, ils connaissent très bien les réglages qui lui conviennent,* explique le champion français. *Ils ont appliqué ces réglages à mon moteur, or mon style de conduite est très différent du sien.* »

Ces réglages moteurs auraient été rendus plus délicats encore par des imperfections du chassis. Depuis le Grand Prix d'Allemagne (24 juillet), le Français a utilisé le chassis endommagé par la sortie de route du Brésilien à Monaco. C'est seulement après le Grand Prix d'Italie, à Monza, où les problèmes se sont accumulés tout au long du week-end jusqu'à son abandon pour une panne de moteur, qu'Alain Prost s'est ouvertement inquiété auprès de Ron Dennis, le directeur de McLaren, d'une différence de traitement entre Senna et lui. Ce « coup de gueule » a porté ses fruits puisqu'il a aussitôt bénéficié d'une coque neuve et n'a plus connu d'ennuis de moteur.

« J'ai été trop gentil »

« *J'ai été trop gentil* », estime Alain Prost, qui regrette un peu de ne pas avoir eu cette réaction plus tôt. Le comportement d'Ayrton Senna, qui a pris des risques insensés en le serrant contre le muret en béton pour le dissuader de le doubler dans la ligne droite des stands au deuxième tour du Grand Prix du Portugal, a, de plus, profondément choqué le pilote français et modifié ses rapports avec son coéquiper.

Ces péripéties ont eu le mérite de redonner à Alain Prost la motivation et la hargne de vaincre qu'il avait perdues en milieu de saison. Même pour un troisième titre, il ne se déclare, certes, pas prêt à prendre des « *risques inutiles* », en particulier si la pluie, fréquente en cette saison, venait perturber le Grand Prix du Japon. Désormais, le champion français est surtout perplexe sur le comportement de son coéquipier. « *Si on se retrouvait à Suzuka dans la même situation qu'à Estoril, que ferait-il ? Je crois qu'il est capable de faire n'importe quoi pour être champion du monde.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) TF 1 « Sport dimanche soir », le 23 octobre.

BUDGET : le projet pour 1989

Les champions contre la masse

LES gouvernements passent, les majorités changent, les ministres se succèdent, mais le budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports demeure stable par rapport au budget de l'Etat. Depuis cinq ans, les crédits affectés aux sports restent abonnés au chiffre de 0,20 %, quel que soit le grand argentier qui détienne les cordons de la bourse gouvernementale.

Une constante que le président du Comité national olympique (CNOSF) estime pour le moins « *frustrante* ». A peine rentré de Séoul, encore tout imprégné des quelques airs de Marseillaise qui l'ont ravi, M. Nelson Paillou a perdu son « enthousiasme ». La lecture du projet de budget pour 1989 a, une nouvelle fois, obligé le petit hussard à monter en première ligne. « *Par rapport au budget de 1988, la progression est de 89 millions soit une augmentation de 4 %, le budget général augmentant lui de 6,5 %* », constate le président, qui demande au Parlement d'apporter « *lors de la discussion budgétaire, au mois de novembre, les améliorations indispensables* ».

Au chapitre des crédits, le président du CNOSF, qui s'était réjoui de la décision du ministère d'ouvrir au cours de l'année scolaire 1988-1989, une deuxième promotion pour le professorat de sport, s'étonne que « *ne figure dans le projet aucune mesure spécifique* ».

Indigne des ambitions de la France

Dans cet ensemble, qu'il juge particulièrement indécent pour le mouvement sportif, le président n'a trouvé qu'une proposition qui lui paraisse positive. Il s'agit de l'affectation d'un crédit de 60 millions de francs pour le développement des actions d'aménagement des rythmes de vie de l'enfant. « *Nous regrettions que ces crédits soient prélevés dans le passé sur le Fonds national pour le développement du sport (FNDS). Le prélèvement de ce crédit sur le budget de l'Etat va dans le sens des souhaits exprimés par le CNOSF, pour que les crédits du FNDS reviennent à leur vocation première.* »

En ce qui concerne les recettes inscrites au FNDS pour l'année 1989, elles s'élèvent à 900 millions de francs au lieu de 1 060 millions en 1988. Une prévision plus réaliste de la part des services du ministère qui estiment les recettes du Loto sportif à 548 millions au lieu des 710 millions inscrits dans le budget de 1988. Malgré un regain d'intérêt pour ce jeu, depuis la nouvelle formule lancée au mois d'août, les rentrées financières pour le mouvement sportif au cours de la présente année ne devraient pas dépasser les 460 millions. Une somme bien éloignée de celle figurant dans le budget de 1988.

Mais le réalisme dans les prévisions se traduit par des amputations dans les aides apportées au sport de masse. « *Si les crédits réservés au sport de haut niveau sont identiques à ceux de 1988, en revanche les subventions pour l'aide au sport de masse vont diminuer de plus de 100 millions* », note Nelson Paillou. Une perte de 22 % des dépenses autorisées qui risque d'empêcher de nombreuses associations de faire face aux engagements pris l'an dernier.

S. B.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix du Japon de formule 1. — Dimanche 30 octobre à Suzuka. (TF 1 en direct à 4 h 50.)

Basket-ball

Championnat de France. — 9e tour aller, samedi 29 octobre.

Boxe

Championnat du monde des légers (WBA). — Dimanche 30 octobre à Las-Vegas, entre les Mexicains Julio César Chavez et José-Luis Ramirez. (Canal + à 2 h 40.)

Football

Championnat de France. — 17e journée, samedi 29 octobre.

Hockey sur glace

Championnat de France. — 11e journée, samedi 29 octobre.

Judo

Championnat d'Europe par équipes. — A Visa (Belgique) jusqu'au 30 octobre.

Tennis

Open de Paris-Bercy. Jusqu'au 30 octobre (Antenne 2 : samedi, demi-finale à 14 h 30. FR 3 : dimanche, finale à 14 h 30.

Voile

Grand Prix de Monaco de formule 40. — Jusqu'au 30 octobre.

Communication

Un entretien avec M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1

« *Je défendrai la chaîne contre toute atteinte à son intégrité* »

TF 1 vient d'augmenter ses tarifs moyens de publicité de 17,5 % (25 % pour les heures de grande audience). Une augmentation sans risques.

Avec 47 % de part de marché, la Une occupe une place dominante dans la concurrence entre les chaînes de télévision. Ses dirigeants viennent, grâce à un recours devant le Conseil d'Etat, de mettre en difficulté la CNCL, La 5 et M 6.

Mais le groupe Bouygues, opérateur de la chaîne, doit affronter la fronde de M. Robert Maxwell, deuxième actionnaire de la Une. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Patrick Le Lay, qui vient de prendre la présidence de TF 1, affirme qu'il ne changera pas de cap et qu'il n'entend pas partager le pouvoir.

« Statuant sur votre recours, le Conseil d'Etat vient d'annuler pour vice de forme les décisions de la CNCL. Mais il n'a pas jugé illégale l'extension des réseaux de La 5 et M 6. Pour TF 1, c'est donc un demi-échec...

– Le Conseil d'Etat vient de prendre une décision importante que la CNCL s'efforce de minimiser. On ne réunit pas au grand complet l'assemblée générale du contentieux sous la présidence de M. Marceau Long pour condamner une simple erreur de procédure. C'est avec solennité que le Conseil d'Etat a jugé illégales les décisions de la CNCL et a ainsi reconnu notre bon droit.

» Les actionnaires de TF1 ont acheté en 1987 une chaîne nationale pour 6 milliards de francs. Ce prix a été fixé en fonction des espérances de gain de TF1, donc de l'état de la concurrence : deux chaînes publiques et deux petites chaînes privées couvrant 40 % du territoire. Or la CNCL s'est précipitée pour accorder en un an à La 5 et à M 6 des fréquences nouvelles pour couvrir 70 à 80 % du territoire. C'est offrir gratuitement à ces deux chaînes ce que les actionnaires de TF1 ont payé 6 milliards ! La CNCL a ainsi avantagé outrageusement La 5 et M 6, sans doute parce que les dirigeants de ces deux sociétés sont des experts du lobbying.

– Voulez-vous empêcher La 5 et M 6 de devenir des chaînes nationales et supprimer ainsi une concurrence gênante ?

– Je demande seulement qu'on respecte les engagements pris. Les rapports des experts qui ont fixé le prix de TF 1 prévoyaient une extension des réseaux de La 5 et de M 6 sur quatre à cinq ans. En la réalisant sur une seule année, la CNCL a changé les règles du jeu.

– Ces rapports d'expertise sont restés secrets...

– Il serait normal que l'Etat les publie. J'ajoute que les autorisations de La 5 et de M 6 ont été assorties de cahiers des charges. Or La 5 ne respecte aucun de ses engagements. Aucun pays au monde ne peut tolérer qu'on bafoue ainsi les règles de la concurrence.

– La CNCL semble prête à redonner immédiatement à La 5 et à M 6 les autorisations de fréquences annulées par le Conseil d'Etat...

– C'est inadmissible. Il faut que la compétition soit ouverte et que d'autres chaînes puissent se porter candidates sur ces fréquences. Nous ne pouvons que protester et défendre notre fonds de commerce. Je viens d'écrire à M. de Broglie pour lui demander de tirer les conséquences du délit constaté par le Conseil d'Etat. Si les fréquences ont été annulées, les émetteurs doivent s'arrêter.

– La guerre va donc continuer ?

– Ce n'est pas une guerre. C'est une question de justice.

« Bouygues est une citadelle imprenable »

– A défaut de guerre, il y a, semble-t-il, quelques agressions sur le capital de Bouygues et sur celui de TF 1.

– Il n'y a pas d'agression sur le capital de TF 1 car elle serait illégale. Tout acheteur d'actions doit se déclarer dès qu'il possède 1 % de la chaîne. Or personne ne s'est déclaré. Le cours de l'action monte parce que TF 1, qui règne sur 47 % du marché de l'audience, est un placement d'avenir.

– Le cours des actions Bouygues a connu trois jours de folie en Bourse, déclenchée par les achats de Robert Maxwell et de Bernard Tapie, suivis par un mouvement de spéculation. Mais cette agression n'avait pas de sens. Bouygues est une citadelle imprenable.

– L'attitude de M. Maxwell lors du dernier conseil d'administration de TF 1 témoigne pourtant d'un conflit ouvert entre vos actionnaires.

– M. Maxwell conteste la légitimité de mon élection à la présidence de la chaîne. Mais cette élection a



été majoritairement décidée par le conseil d'administration. Les importants personnages qui y siègent seraient-ils illégitimes ? M. Maxwell a le droit de s'exprimer sur la vie de la société, mais il n'est pas normal qu'il assène publiquement des contre-vérités. Il prétend que Bouygues cherche à gagner de l'argent sur le dos de la chaîne en construisant son futur siège social. C'est faux : le propriétaire sera un groupe d'assureurs qui loueront les locaux à TF 1 au prix du marché. Il affirme que des audits ont découvert des relations privilégiées entre la chaîne et des filiales de Bouygues spécialisées dans la production. Or Bouygues ne possède aucune filiale de production. Ce qui n'est pas le cas de M. Maxwell.

» TF 1 est une société complexe qui se bat chaque jour dans un environnement compliqué en gérant des milliers de talents. Mon devoir est de protéger cette société. J'empêcherai désormais qu'il lui soit porté atteinte dans son fonctionnement et dans son intégrité.

– Les actionnaires ne sont-ils pas en droit d'attendre de votre gestion des bénéfices plus substantiels ?

– Nos bénéfices seront, cette année encore, modestes. Mais il faut au moins trois ans pour qu'une entreprise retombe sur ses pieds. Si les chaînes publiques n'avaient pas dépassé leurs plafonds de publicité, la Une aurait fait 400 millions de francs de profit. Le Conseil d'Etat a condamné TF 1 à une amende de 400 000 F pour un dépassement fictif de vingt-deux secondes de ses quotas de publicité. A 2 et FR 3, elles, ont impunément dépassé leurs quotas de vingt-cinq heures !

– Certains de vos actionnaires semblent revendiquer un meilleur partage des responsabilités dans la direction de la chaîne...

– Les actionnaires du tour de table de TF 1 ont toujours tendance à confondre leur rôle d'investisseurs et celui de téléspectateurs. Beaucoup ont cru qu'ils allaient utiliser l'antenne à leur profit. Nous n'avons pas le droit de favoriser une société de production parce qu'elle est la filiale d'un de nos actionnaires. Nous devons respecter les lois de la concurrence. Il est normal que des actionnaires nous apportent au sein du conseil d'administration leurs compétences et leur réflexion. Il n'est pas sain qu'ils interviennent dans les programmes.

« Il faut réorganiser le paysage audiovisuel »

– Le gouvernement ne semble pas prêt à retirer aux chaînes publiques leurs ressources publicitaires. Comment espérez-vous dégager plus de profit et amortir le prix d'achat de la chaîne ?

– Nous mettrons plus de temps à rentabiliser le capital investi. Mais n'oubliez pas que notre fonds de commerce prend de la valeur. TF 1 restera pendant dix ans le leader des médias en France. En face, il y a une chaîne généraliste de trop, comme le reconnaît le gouvernement. Il faudra bien résoudre ce problème.

– Les Français reprochent à la télévision privée un manque de diversité dans les programmes et une invasion des écrans par la publicité...

– Plus qu'au manque de diversité, je crois que les téléspectateurs réagissent au formidable gâchis de programmes. Six films à 20 h 30, c'est absurde. Voilà le résultat de cette concurrence entre cinq chaînes généralistes. Et c'est encore à cause de cette concurrence que La 5 tente d'attirer le chaland en programmant des films érotiques à 20 h 30 sans respect pour les convictions morales des téléspectateurs.

» Il faut réorganiser le paysage audiovisuel sous le signe d'une meilleure complémentarité. Il y a place en France pour deux ou trois chaînes généralistes et deux chaînes cryptées. TF1 est une grande chaîne populaire qui doit offrir une distraction à tous les publics, un peu à la manière des veillées familiales d'antan. Antenne 2 pourrait, elle aussi, garder cette vocation tandis que FR 3 proposerait des programmes un peu plus difficiles pour satisfaire une autre catégorie de public. Quant aux autres canaux, ils devraient offrir une programmation plus thématique.

» Sur la publicité, les réactions des Français sont plus nuancées que vous le prétendez. Si j'en crois les sondages, ils jugent les chaînes publiques trop commerciales mais ils ont accepté aujourd'hui la privatisation de TF 1.

– M. Adrien Gouteyron, rapporteur du projet de loi sur l'audiovisuel au Sénat, propose de supprimer les coupures publicitaires pour la première diffusion des œuvres de fiction et les sénateurs socialistes lui emboîtent le pas...

– C'est une aberration économique. TF1 perdrait 8 millions de francs par écran supprimé. Elle devrait renoncer à diffuser des films et à produire des fictions, ce qui serait une catastrophe pour l'industrie de programme. J'espère que les parlementaires auront la sagesse de ne pas compromettre ainsi tout l'équilibre de l'audiovisuel.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le lancement de TDF 1 ouvre la course à la télévision par satellite

Il est en orbite. Le satellite TDF 1, décidé en 1979 et programmé pour 1984, a quitté le centre spatial guyanais de Kourou, vendredi 28 octobre 1988, à 3 h 17 (heure de la métropole), sous la coiffe d'un lanceur Ariane-II. Dix-neuf minutes et trente secondes plus tard, TDF 1 se séparait d'Ariane, au terme d'un vol qui se résume en un seul mot : « Normal ». C'est, en effet, le seul adjectif qu'eut à prononcer le directeur des opérations au cours des phases successives du vol.

Tout n'est pourtant pas terminé. Samedi, puis lundi, puis mercredi, trois poussées successives du moteur d'apogée circulariseront l'orbite à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur. Puis le satellite dérivera pendant quelques semaines pour atteindre sa position définitive, à 19 degrés de longitude ouest. La responsabilité principale passera alors de l'Aérospatiale, qui a construit le corps du satellite, à Alcatel-Espace, réalisateur de la partie électronique. Les répondeurs seront mis en service, des essais de diffusion seront faits, on testera la qualité de la réception sur la vaste zone « arrosée » par TDF 1. Presque toute l'Europe et une partie du Maghreb pourront capter les émissions avec des antennes paraboliques, de 40 centimètres de diamètre, à Londres, à Munich ou Florence, de 1,50 mètre aux limites de la zone. Cela fait quatre cent millions de téléspectateurs potentiels.

C'était la vingt-sixième fois qu'un lanceur Ariane quittait Kourou, la huitième, après la longue interruption qui suivit l'échec du dix-huitième tir, la cinquième fois en cinq mois. Le tir eut lieu exactement à l'heure assignée et sa préparation ne fut entravée par aucun incident sérieux. Arianespace a un carnet de commandes bien rempli et un calendrier de tirs très serré. Ses clients craignent évidemment l'échec, mais aussi l'incident significatif, qui entraînerait un retard des tirs suivants. La parfaite « chronologie » de ce vingt-sixième lancement est donc importante à leurs yeux.

M. A.

« *Ouverture partielle des panneaux solaires de TDF 1* » : vingt-six minutes après le décollage d'Ariane 2, c'est cette annonce qui a suscité le plus d'applaudissements à Paris, où pas moins de cinq ministres (MM. Quilès, Lang, Curien, de Beaucé et Mme Tasca), réunis pour la circonstance, ont salué en direct la réussite du lancement de ce premier satellite français de télévision directe. Soulagement normal : la défaillance de ces panneaux solaires a été à l'origine de la perte du satellite jumeau allemand TV-Sat 1, en novembre dernier.

TDF 1 n'est certes pas encore tiré d'affaires. On ne saura que vers le 15 novembre si son fonctionnement est normal, les premières émissions expérimentales pouvant alors débuter avant Noël, même si la mise en service commercial attendra le début 1989. Mais sa présence même en orbite met fin à une longue série d'atermoiements (*le Monde* du 28 octobre) et ouvre de nouveaux chantiers.

Tout d'abord, il faut savoir quels programmes seront diffusés sur les cinq canaux de ce satellite : la CNCL devra faire son choix parmi les candidats déclarés, une fois le terrain juridique (statut des chaînes cryptées et ébauche des cahiers des charges) déblayé par le ministère de la communication. A côté de la SEPT, chaîne culturelle publique européenne, et peut-être d'une chaîne publique allemande, devraient figurer des chaînes thématiques consacrées à la famille, au sport, voire au télé-achat ou à la musique, que préparent Canal Plus, TF1 ou des câblo-opérateurs tels que la Générale des eaux et la Caisse des dépôts. Ces chaînes pourront être cryptées à partir de fin 1989, quand les dispositifs de décryptage seront disponibles.

TDF1 devra ensuite trouver des spectateurs. Pour une réception individuelle, le prix annoncé par les constructeurs tourne autour de 6 000 F (un tiers pour l'antenne, le reste pour le tuner et le décodeur des signaux D2 MAC) pour des matériels que Philips, Thomson, Grundig, Océanic et Tonna comptent mettre sur le marché dès le premier trimestre 1989.

Enfin, TDF1 – et son secours attendu TDF2, si la décision de le lancer est prise – devront affronter la concurrence, qui s'annonce très rude. On estime en effet que, d'ici à trois ans, la capacité de diffusion par satellite sera de cent vingt chaînes au-dessus de l'Europe. Certes, TDF1 est le plus puissant des satellites actuels, ce qui lui permet d'arroser toute l'Europe et ses quatre cents millions de spectateurs potentiels. Mais plusieurs concurrents ont des ambitions parallèles. Le luxembourgeois Astra sera lancé le 9 décembre prochain par Ariane. Parmi ses seize canaux, huit sont déjà loués : quatre à M. Rupert Murdoch pour son ensemble Sky télévision (une chaîne généraliste, une consacrée aux films, une à l'information et une au sport, en collaboration avec l'Union européenne de radiodiffusion), deux à un consortium scandinave, et deux à la firme britannique WH-Smith, qui compte diffuser ses chaînes Lifestyle (intérêts féminins) et Screen-Sport (avec des déclinaisons en différentes langues, dont l'actuelle TV-Sport en français.

Plus tard, en 1989, viendront le satellite britannique BSB, avec trois chaînes commerciales, l'allemand TV-Sat 2 (de même technologie que TDF 1) et ses cinq chaînes germanophones, et le scandinave Tele-X. Enfin, à l'horizon 1990 apparaîtront des satellites de moyenne puissance tels que la série Eutelsat 2. C'est d'ailleurs cette concurrence potentielle qui fait que les discussions actuelles sur les tarifs de location de TDF 1 prennent en compte un « prix du marché » autour de 35 à 40 millions de francs dans les premières années d'exploitation.

Car le premier atout de TDF 1 dans cette compétition, son antériorité, sera de courte durée. Son succès devra donc aussi reposer sur ses atouts techniques propres, et notamment son rôle de vitrine pour les nouvelles normes de télévision. La norme D2 MAC Paquet qu'utilise TDF 1 (les pouvoirs publics souhaitent d'ailleurs lui trouver un nom plus « commercial » et en tout cas plus symbolique des efforts européens) offre déjà des avantages en termes d'image (meilleure définition, absence de débordement des couleurs) et surtout de son (stéréophonie, multilinguisme). Elle doit surtout servir de passage vers la télévision haute définition, avec d'ici à quelques années des écrans larges et plats, accueillant des images d'une qualité proche du cinéma actuel.

Cette bataille pour la télévision haute définition, essentielle pour l'industrie européenne de l'électronique confrontée à la concurrence japonaise (*le Monde* du 15 octobre), ne prendra toutefois toute sa signification que si elle est relayée par un effort similaire dans les industries de programmes. C'est dans cette voie que s'engage le projet européen d'Eurêka audiovisuel.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

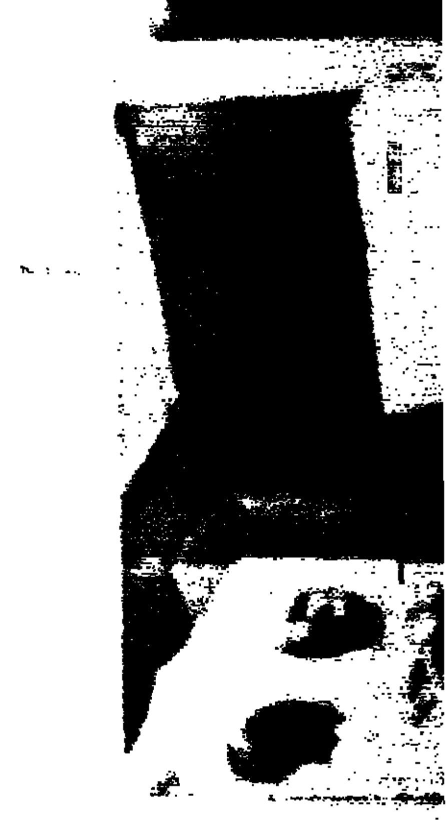
A l'occasion de la discussion du budget au Parlement

Préavis de grève dans l'audiovisuel public

Le début du mois de novembre pourrait voir une nouvelle flambée de contestations et de mouvements divers dans l'audiovisuel public. Plusieurs préavis de grève dans diverses sociétés ont été déposés par les organisations syndicales, afin d'attirer l'attention des parlementaires, qui entameront, le 4 novembre, la discussion du budget de l'audiovisuel à l'Assemblée nationale. Des négociations sont en cours avec le ministère de la communication, où le ministre délégué et Mme Catherine Tasca devaient recevoir, vendredi 28 octobre, les organisations syndicales.

Cette fois encore, c'est Antenne 2 qui, conformément à ce qui avait été prévu lors de la reprise du travail – après la grève du début du mois d'octobre (*le Monde* du 1er octobre), – a déposé le premier préavis pour jeudi 4 novembre. RFO (Radio-France Outre-Mer) a suivi. Les syndicats SNJ, SNJ-CGT et SJF-CFDT ont appelé tous les personnels de la société à cesser le travail à partir du lundi 31 octobre à 0 h pour une durée indéterminée, et espèrent voir aboutir les négociations sur le problème des pigistes et les disparités salariales internes et externes des journalistes.

FR 3 n'est pas en reste. Un préavis pour le 4 novembre a été déposé par le SNJ-CGT, qui estime que les « *promesses gouvernementales ne sont pas suivies de décisions budgétaires* ». Enfin, le SURT-CFDT et le SNJ de Radio-France internationale, qui ont déposé un préavis pour le même jour, protestent vigoureusement contre la répartition des crédits accordés à RFI dans la discussion du budget des affaires étrangères et parlent de « *trahison de la parole donnée* ».



هكذا من الأصل

Le Monde

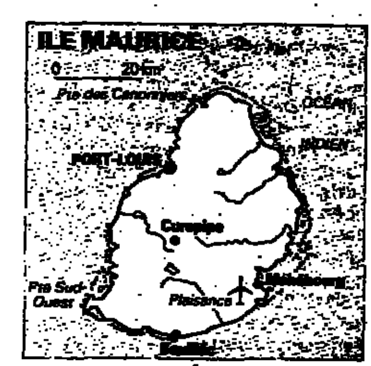
SANS VISA



JOHN VINK/VU

« Détective littéraire, je devais vite m'avouer que la filature de Paul et Virginie n'était qu'une couverture. Un prétexte à d'autres lectures. Et là, Maurice, île sur-littéraire, ne décevra personne. »

Maurice sans Paul ni Virginie



par Jacques Meunier

LE drôle, dans la phrase de Malcolm de Chazal – « *Ce pays cultive la canne à sucre et les préjugés* », – est qu'elle participe à son tour du préjugé. Résultat : je suis parti pour l'île Maurice avec un préjugé surréaliste.

Bien sûr, ce genre d'attitude met à la trappe bien des informations utiles aux voyageurs. J'oublierai très vite que Maurice, aux confins de l'océan Indien, fait 45 lieues de circonférence. Je confondrai bêtement les alizés du sud-est avec les cyclones du sud-ouest et j'ignorerai longtemps le nombre de ses habitants : environ un million, soit l'une des plus fortes densités du monde après Hongkong et le Bangladesh.

Pourquoi vouloir douter *a priori* de ce qui est écrit dans les guides touristiques et les encyclopédies ? Il suffit d'être pris dans un embouteillage entre Port-Louis, la capitale, et Curepipe, sur le plateau central, pour comprendre que l'on n'est pas dans une île déserte !



JEAN-MARC ZAORSKI/VIVA

L'île Maurice cultive la canne à sucre, c'est vrai. Dès la sortie de l'aéroport de Plaisance, les champs de canne défilent de chaque côté du taxi. « *L'île Maurice est une mine de sucre à ciel ouvert* », vous affirme-t-on. « *La moitié de l'île a une vocation sucrière, et la moitié de cette moitié appartient à quatorze familles...* », vous glisse-t-on à l'oreille, au cas où vous confondriez performance économique – Maurice produit presque 1 tonne de sucre par personne et par an – et réalité sociale.

Ensuite, le mieux sera d'aller piquer une tête dans les eaux bleues du lagon. Un vieux réflexe anti-exotique vous fera préférer les filaos aux palmiers m'as-tu-vu. Le filao, que l'on trouve sur la côte en quantité (et – à doses plus discrètes – dans la poésie de Paul-Jean Toulet), n'est pas facile à décrire : imaginez un arbre en berne avec des cheveux d'asparagus. Baudelaire les appelle « *arbres à musique* ». Ils ajoutent aux pique-niques ensoleillés un zeste de mélancolie.

M. Victor Charlier, voyageur du dix-neuvième siècle, affirme : « *Le filao est plus beau, plus triste, que le cyprès. Il célèbre entre le ciel et la terre un hymen perpétuel, et il n'y a pas, on le sent bien en vieillissant, d'arbre meilleur pour couvrir un tombeau.* »

Vous frissonnez ? Vous voilà cependant de plain-pied dans *Paul et Virginie*. Tout y est : l'hymen *et* le tombeau, ne manque que le naufrage...

Les jugements sur le roman classique de Bernardin de Saint-Pierre, qui se déroule au nord de l'île et qui a fait pleurer plusieurs générations de cœurs sensibles, sont à présent d'une extraordinaire sévérité. Albert Camus, par exemple, en parle comme d'un « *ouvrage proprement affligeant* », et Etiemble, universitaire et critique à la dent dure, le signale comme l'un des livres « *les plus médiocres et les plus lus de la littérature française* ». Vu de l'île Maurice, en sirotant un cocktail d'ananas et de rhum, ce drame édifiant n'en mérite pas tant.

Entre ce Paul – terriblement impubère – et cette Virginie – farouchement vierge, – l'affaire ne pouvait pas marcher. Reste que ce mélo préromantique, avec son strip-tease refusé, ressemble par quelque côté à l'île qui lui sert de décor. Bernardin de Saint-Pierre lui a taillé un mythe sur mesure. Il a su en faire un roman universel, car la mort et le sexe, problèmes de base de toute colonie de peuplement, s'y trouvent symboliquement inscrits.

Tourtereaux tourmentés

Mon bonheur sera de découvrir, par hasard, un hommage inattendu aux tourtereaux tourmentés : enfoui dans les bougainvilliers, à l'entrée d'un lotissement à loyers modérés, un panneau indique simplement « Cité ouvrière Paul-et-Virginie ».

Je vous épargnerai le pèlerinage sur les lieudits du livre. Cela a été vingt mille fois fait. D'ailleurs, incapable de retrouver le tombeau de Virginie, (les Mauriciens, indépendants depuis vingt ans, ont désormais honte de la supercherie), n'ayant vu qu'à la jumelle la passe des Citronniers (lieu exact de l'épave du *Saint-Géran*) et traversé le village de Crève-Cœur au grand galop, mes impressions sont des plus sommaires et des plus floues.

Non, détective littéraire, je devais vite m'avouer à moi-même que la filature de Paul et Virginie n'était qu'une couverture. Un prétexte à d'autres textes. Un préambule à d'autres lectures. Et là, franchement, l'île Maurice ne décevra personne !

Maurice (ex-île des Cygnes, ex-île de France) est une île sur-littéraire. Cela étonne d'autant plus que les hommes n'y vivent que depuis deux cent cinquante ans et que le babélisme ambiant (on y parle une dizaine de langues – dont l'anglais, le français et le créole – et les religions s'y diversifient en trente cultes différents) ne favorisait pas la naissance d'une littérature locale. Sur quel lectorat s'appuyer lorsque l'on se trouve devant un public polyglotte, indifférent et morcelé ? Et les éditeurs peuvent-ils matériellement disposer de tous les caractères d'imprimerie qu'une telle entreprise exige ?

La meilleure réponse à ces deux questions se trouve dans les bibliothèques. Au dernier recensement, la littérature mauricienne comprenait deux cent vingt-cinq auteurs et plus de sept cent ouvrages. Les sociétés littéraires se sont multipliées depuis 1803, et il suffit de citer les noms de Robert Edward Hart, de Malcolm de Chazal, de Loys et André Masson, de Jean Fanchette, Edouard Maunick ou Marie-Thérèse Humbert pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'auteurs médiocres. Sans parler des auteurs d'expression anglaise (comme Shakuntala Hawoldar, Anand Mulloo, Deepchand Beeharry), d'expression hindi (comme Abhimanyu Unnuth), ou de langue ourdoue (dont A. W. Foondun, traducteur de *Paul et Virginie*), ou de ceux qui publient en marathi, en télégou ou en tamoul.

Peuple arc-en-ciel

La fierté multi-ethnique des Mauriciens, leur propension à chanter les vertus du peuple « *arc-en-ciel* », ou du « *sang pluriel* » ne doit pas cacher les clivages et les antagonismes toujours présents. Du Blanc au « Mozambique », en passant par le mulâtre, le *sinwa*, le *malbar*, le *roux*, le *ti fey* et le *gros fey*, le concept de Mauricien moyen, parfaite synthèse de tous les composants, relève de l'absurdité.

(*Lire la suite page 17.*)

Carnet de route

● **Comment y aller ?**

Air France assure la liaison de Paris à l'île Maurice cinq fois par semaine. Les mercredi, samedi et dimanche, les vols sont équipés d'une classe « Air France Le Club », intermédiaire entre la première classe et la classe économique. Ce service, au départ de Paris, coûte 17 850 F aller et retour, et 17 610 F à partir de Nice.

Air Mauritius propose trois vols hebdomadaires, dont un sans escale à partir d'Orly-Sud, qui ne dure que onze heures. Comme Air France au travers de Jet Tours et Jumbo, Air Mauritius pratique des tarifs « vacances » en basse saison qui sont très intéressants.

Les mois d'octobre, novembre et décembre sont réputés les meilleurs dans l'île Maurice. Janvier, février et mars sont excellents pour la pêche. Les cyclones, de mauvaise réputation, ne sévissent que tous les trois ou quatre ans.

● **Où loger ?**

Le voyage littéraire n'est pas incompatible avec la plongée sous-marine, le farniente et la gastronomie. L'île Maurice développe une politique touristique originale qui joue de l'inversion nord-sud des saisons. Les Français, avec trois heures de décalage horaire, s'y retrouvent dans un milieu fraternel et francophone.

Les chaînes d'hôtels se disputent les sites les mieux placés. Personnellement, j'ai expérimenté le Beachcomber Club, qui réunit le Méridien (le Paradis et le Brabant), le Royal Palm et le Trou aux biches. Cela permet d'interchanger votre location pour deux nuits, au choix, en fonction des disponibilités. Ma préférence ira au Paradis, qui affiche dans ses allées intérieures des gouaches originales de Malcolm de Chazal !

Jet Tours propose des forfaits de huit à dix jours. Les prix vont de 10 450 F à 23 220 F en demi-pension, voyage compris, selon la saison et l'hôtel choisis (renseignements auprès de Jet Tours, tél. : 47-05-01-95).

Pour les individualistes forcenés (et surtout fortunés), il y a des possibilités de location de lofts, de bungalows et d'appartements en résidence, à partir de 500 F par jour. Il en coûtera de 12 000 F à 17 000 F par jour pour occuper une maison coloniale, de six à huit lits, tout confort, avec piscine, yacht et domesticité...

L'office du tourisme mauricien publie chaque année une grille des tarifs hôteliers. Renseignements : bureau de l'information de l'île Maurice, 41, rue Ybry, 92200 Neuilly, tél. : 46-40-37-44.

● **Que lire ?**

Pour s'orienter dans l'étonnante bibliographie des auteurs locaux, il faut consulter le beau travail de Jean-Georges Prosper, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française* (Editions de l'océan Indien, île Maurice). Malcolm de Chazal fera partie, bien sûr, de votre bagage. Les titres les plus accessibles sont *Sens plastique* (collection « l'Imaginaire », Gallimard) et *Sens magique* (Lachenal et Ritter éditions). Sur place, avec un peu de chance et une poignée de roupies, achetez aussi *Petrusmok* (éditions de la Table ovale).

De nombreux voyageurs sont passés par l'île Maurice. Le mieux est d'en choisir deux d'époques différentes, histoire de découvrir ce qui perdure : Bernardin de Saint-Pierre a écrit un très célèbre *Voyage à l'île de France*, 1768-1770 (La Découverte éditions), et Gerald Durrell, deux siècles plus tard, un petit livre savant et hédoniste : *Golden Bats and Pink Pigeons* (Fontana-Collins).

Le guide publié par les éditions Jeune Afrique est pratique et bien écrit. *L'île Maurice : son peuple, ses cultures* (éditions Arc-en-ciel), est une tentative estimable d'approche différente du tourisme.

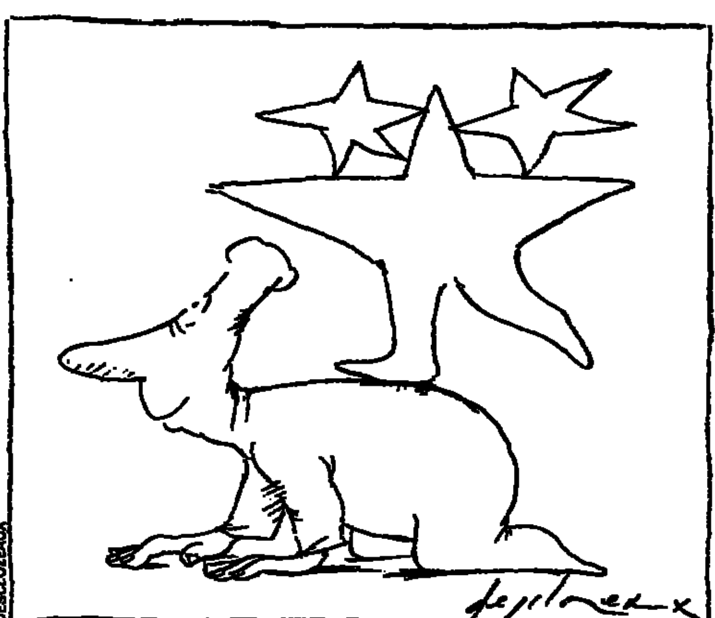
LA TABLE

« Poinct ne leurre »

TRADITION et Qualité : ce n'est pas une chaîne au sens « hôtelier » du mot. Pas même tout à fait un groupement. Disons une amicale union de restaurateurs (soixante-dix environ, à travers le monde) et ayant de leur métier cet amour impliquant à la fois sagesse, rigueur, recherche de la qualité. Ne nous étonnons point alors d'y trouver Paul Bocuse et Lasserre, Wynants (du *Comme chez Soi* de Bruxelles) et Witzigmann (de *L'Aubergine* de Munich), et... naturellement *La Tour d'argent*.

Car la cuisine, la vraie, c'est cela : qualité du produit, qualité de ses accommodements, et surtout, n'en déplaise aux sots, tradition.

Ici, je veux dire à *La Tour d'argent* (n'oublions pas la devise dont elle s'honore : *« Poinct ne leurre »*), la tradition n'est point seulement le célèbre canard (il en est à son 785 000e exemplaire), mais bien d'autres plats que Manuel Martinez, son nouveau chef, a su conserver, les conjuguant à ses surprenantes improvisations.


DESCLOZEAUX

Les canards de *La Tour d'argent* viennent d'un élevage proche, les marais vendéens, et de Challans (autrefois on disait « canards nantais » parce que expédiés depuis la gare de Nantes !). Marais alimentés en eau par les canaux descendant de la Loire et du lac de Grand-Lieu, c'est ce que ce diable de Claude Terrail appelle une *« nourriture trois étoiles »*. Manuel Martinez se sent à présent parfaitement à l'aise, dans l'ombre du Grand Frédéric, « inventeur » dudit canard il va y avoir un siècle bientôt. Tout autant qu'avec le foie gras des Trois Empereurs, le homard Lagardère, et... ses plats « à lui », car, ainsi que le disait Jean Cocteau, *« la tradition est un mouvement perpétuel »*.

N'est-ce pas ce qui conduit Claude Terrail à se remettre perpétuellement en question ? A faire creuser, sous la première, une seconde cave aux prestigieuses bouteilles, interprètes combien vedettes du spectacle son et lumière ? Ou encore de faire installer, sur le toit, un « jardin secret », qui sera, le printemps revenu, un supplément au programme ? Si j'écris « programme », c'est justement parce que, surtout le soir, leur visage grave caressé de lumières dans l'ombre de la salle, sur le petit théâtre de *La Tour*, les canardiers font de la préparation du canard à la presse un véritable spectacle.

Ce spectacle, les membres de Tradition et Qualité l'auront sans doute eu, l'autre dimanche, à la suite de leur annuelle réunion plénière. Manuel Martinez et Claude Terrail leur offraient un « menu Cocteau ». Et parce que l'auteur des *Enfants terribles* disait aussi de la tradition : *« Elle avance, elle change, elle vit »*, le menu, après la « parade » des amuse-bouche, proposait, entre autres, un homard Diaghilev, des côtes d'agneau Anna de Noailles, la salade Petrouchka et la poire « A l'amie Colette », avec bien entendu des aiguillettes de caneton Tour d'argent à la gelée de porto.

Car, si la qualité doit demeurer intangible, la tradition, vivante, doit – c'est encore un mot de Jean Cocteau – *« se maintenir à la manière de l'époque »*.

LA REYNIÈRE.

PS. – « Qualité et Tradition », ce pourrait être la devise du *Fouquet's*. Et l'on peut se réjouir de ce que l'Association pour la sauvegarde culturelle de Paris, que préside Maurice Cazeneuve, de l'Institut, vienne d'obtenir de M. Jack Lang, ministre de la culture, la sauvegarde de cette maison au titre nouveau de la protection des lieux de mémoires. Les nombreux lecteurs du *Monde* qui, à la suite de mon SOS, ont écrit au comité s'en réjouiront les premiers. Et puisque Tradition et Qualité il y a, cette association s'honorerait en accueillant dans son sein le *Fouquet's*.

MIETTES

● **Un nouveau « pur malt ».** – Plus exactement une nouvelle bouteille, le single malt de Balvenie Founder's Reserve. Dix ans de vieillissement, partie en fûts ayant contenu du whisky, partie en fûts ayant contenu du xérès. Une merveille pour les connaisseurs.

● **Association pour le respect des traditions fromagères françaises.** – L'ARTFF qu'anime Marie-Anne Cantin réclame justement des pouvoirs publics la défense et la promotion des fromages traditionnels opposés à ceux, de plus en plus nombreux, de fabrication industrielle et portant le même nom.

● **Unis 7.** – Sept restaurateurs alsaciens (*Le Crocodile* et *Bürehiesel* à Strasbourg, *L'Ecrevisse* à Brumath, *L'Auberge du Cheval Blanc* à Lembach, *le Cerf* à Marlenheim, *le Parc* à Obernai et *l'Auberge du Kochersberg* à Landersheim) viennent de s'associer pour créer la carte Unis 7 permettant à leurs clients porteurs de ladite carte (prix : 150 F par an) le prélèvement automatique sur le compte bancaire du titulaire ou le paiement mensuel, la possibilité de commander par téléphone des spécialités régionales, un service traiteur, etc.

● **Michelin.** – Un lecteur me fait souvenir qu'en 1955 on pouvait lire dans ce guide célèbre : *« Pas de publicités payées dans ce guide. »* Et plus loin, vis-à-vis de la page Biarritz : *« Pour être inscrit au guide Michelin, pas de piston, pas de pot-de-vin. »* Et il se demande pourquoi ces phrases ont été supprimées.

● **Lecteurs pas contents.** – De *l'Hôtel du Commerce* à Castellane : à la carte une « trilogie des mers en profiteroles », mais un service inexistant. De *Bofinger* dont ils critiquent et la cuisine et le service.

● **Jacques Herbaut.** – Nous l'avons connu chef (et bon cuisinier) au *Vieux Berlin*. Il est présent au *Sulky*, le restaurant de l'hippodrome de Vincennes.

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

Guy Savoy

Ce n'est pas une découverte mais, à l'occasion de sa nouvelle carte d'automne, comment ne pas saluer en *Guy Savoy* un cuisinier de qualité, bien dans sa peau. Et bien dans son cadre en cette nouvelle maison (les anciens tristes *Bernardins* heureusement transformés), à l'accueil souriant, au service exemplaire et à la superbe cuisine.

Des classiques (comme le foie gras de canard, le saumon fumé aux blinis au genièvre, le turbot grillé sur sa peau, le râble de lièvre poivrade) et des trouvailles (tels la crème de lentilles et langoustines, les filets de rougets poêlés jus au foie, le pigeon breton « poché grillé » et son gâteau d'abats au jus). Avec aussi les excellents fromages de *Dubois* (rue de Tocqueville) ajoutés aux Saint-Marcellin expédiés de Lyon par *La Mère Richard*. Avec – je l'oubliais – en amuse-bouche, un service de petites bouchées merveilleuses, servies une à une. Avec enfin des desserts (ils peuvent, bonne initiative, être servis en demi-portions et plusieurs services). La carte des vins est « en situation ». Pour moi, le Saint-Joseph 1986 de M. Grippa accompagne aussi bien les escargots en croustades que les pommes boulangères et cèpes et les fromages. Plusieurs menus et la carte (compter 500 F, mais il s'agit d'une fête !).

● *GUY SAVOY,*
18, rue Troyon,
75001 Paris.
Tél. : 43-80-36-22.
Fermé samedi et dimanche.
Salon 30 couverts.
Voiturier. Carte bleue.

Le Beudant

C'est une très jolie, claire, pimpante petite maison, aux tables espacées et qui vient d'être reprise par une grande cuisinière, Marie-Laure (que l'on a connue non loin à l'enseigne des *Cyprès*). Avec son jeune mari, Jean-Claude Deltour, cette élève de Christiane Massia propose ici carte et menus (130 F au déjeuner et 230 F en dégustation le soir) : une cuisine de sagesse et d'imagination.

Chiffonnade de haddock cru citron vert (69 F), saumon norvégien fumé crème au paprika (75 F), duo de foies gras frais (oie et canard) avec un verre de Monbazillac (92 F), crottin rôti avec œuf de caille à cheval (46 F), aile de raie crème de pistou (75 F), choucroute de poissons estragonée et son verre de bière (75 F), ris de veau aux morilles (104 F), rognon de veau moutarde de Meaux (92 F), faux filet grillé et sa couverture de cacahuètes pilées (75 F), etc. Honnêtes fromages. Beaux desserts de famille. Honnête carte des vins. Service souriant de Cécile. A la carte compter 200-250 F.

● *LE BEUDANT,*
97, rue des Dames,
75017 Paris.
Tél. : 43-87-11-20.
Fermé le lundi.
Salon 424 couverts.
Parkings : rues Leboutin et Villiers (mais attention, ce dernier inexplicablement est fermé à 22 heures !).
Carte bleue.
Chiens acceptés.

Aristide

Juste pour signaler la reprise de cette vieille et illustre enseigne, un peu tombée dans l'oubli, par un chef patron, M. Siegrist. Sa cuisine classique, des œufs en meurette à la sole à l'oseille, du confit de canard au soufflé noisettes. J'en reparlerai, mais notez que l'on peut retrouver le chemin d'*Aristide*.

● *ARISTIDE,*
121, rue de Rome,
75017 Paris.
Tél. : 47-63-17-83.
Fermé le dimanche.

L.R.



هكذا من الأصل

Maurice sans Paul ni Virginie

(Suite de la page 15.)

Le Mauricien est un « *citoyen réciproque* », pour reprendre la belle expression d'un instituteur d'origine tamoule qui, tout en douceur, sans frapper les mots, ajoute : « *Les écrivains mauriciens ont fait d'un handicap une vertu : comme si, à défaut d'autochtones, la tâche leur revenait de combler un vide mythologique...* »

Monde complet, l'île — par sa taille — semble grossir les rapports entre les hommes et entre les choses. Elle les favorise aussi. Notez d'ailleurs comment Bernardin de Saint-Pierre, qui y séjourna deux ans et quatre mois, mit en relief le jeu des harmonies dans ses *Etudes de la nature* ; comment Baudelaire, qui y fit une brève escale de dix-neuf jours, en tira des poèmes où correspondent les sons, les parfums, les couleurs ; comment Malcolm de Chazal, enfin, natif de là-bas, y perfectionna, à partir de simples sensations, son don de « *triple vue* ». L'auteur de *Sens plastique*, de *Sens magique* et de *Petrusmok*, avoue : « *Je suis sûr que je n'aurais pu produire mes œuvres ailleurs qu'à l'île Maurice. Le corps de ce pays et le corps de mon esprit font un. Le mythe est vital chez moi ici même, à cause des inter-échanges.* »

Voici peut-être le secret le mieux gardé de l'île Maurice : rien n'échappe au tout. Vous êtes au centre d'un vortex naturel et culturel, un tourbillon d'impressions, un ordre généralisé. Cela peut paraître prétentieux et grandiloquent de la part d'un simple curieux venu d'Europe, mais après Bernardin de Saint-Pierre, Baudelaire et Malcolm de *Chazal*, *tout est permis*. D'autant que bien d'autres surprises vous attendent...

Ainsi, vous apprendrez que le dodo — *Raphis cucullatus*, — oiseau dodu qui avait désappris à voler et qui disparut vers l'an 1710 (dans la marmite des Hollandais), n'a laissé qu'un seul vestige : un squelette, opportunément retrouvé à l'endroit même où l'on traçait la piste centrale du terrain d'aviation. Vous courez au musée pour en voir la réplique en plâtre et vous vous cassez le nez sur un avis énigmatique : « *Le musée est fermé en raison des pluies.* » Reste donc à rentrer à l'hôtel en promettant de relire un jour *Alice au pays des merveilles*, où vous retrouverez le plus célèbre dodo de la littérature.

Darwin aussi

Darwin, qui passa dans l'île en mai 1836, rata, lui aussi, le dodo. Cela ne l'empêchera pas d'aller au théâtre, de s'étonner du nombre des librairies, de ruminer quelques théories sur les formations volcaniques, d'examiner des coraux et des blocs de lave, et de s'exclamer : « *Comme je serais heureux de passer ma vie ici !* ». Il signale la présence de huit cents Indiens, condamnés de droit commun, et termine son séjour par une promenade assez cocasse : « *Le capitaine Lloyd possède un éléphant, il le met à notre disposition pour que nous puissions faire un voyage à la mode indienne. Le fait qui me surprend le plus, c'est que cet animal ne fasse aucun bruit en marchant. Cet éléphant est le seul qui se trouve actuellement dans l'île, mais on dit qu'on va en faire venir d'autres.* »

Aujourd'hui, les Indiens représentent 70 % de la population, et, malgré mon ardeur à visiter les zoos, je n'y ai pas rencontré le moindre éléphant. D'où je conclus que le transfert des technologies ne suit pas forcément les migrations.

A. W. Owadally, le conservateuur des forêts, qui connaît toutes ces histoires et bien d'autres encore, est prêt à répondre « *à toutes mes questions et à tous mes désirs* ». Formule de politesse que j'ai l'impolitesse de prendre au pied de la lettre. C'est simple : je veux voir quelque chose d'unique ! « *Pas de problème.* » Un clin d'œil au chauffeur, et la jeep démarre, fait une boucle de 100 mètres dans le jardin botanique de Curepipe, et s'arrête net devant un palmier. « *Voilà !* », me dit-il, triomphant.

Voilà quoi ? « *Ce palmier, là devant vous ! C'est le* Hyophorbe Americaulis. *Il fait 6 mètres de haut et 14 centimètres de diamètre.* » Devant ma mine déconfite et mon peu d'empressement à sortir l'appareil photo, il précise : « *Vous vouliez quelque chose d'unique ? Eh bien,* cet Hyophorbe Americaulis *est, à ma connaissance, le dernier exemplaire qui existe au monde !* » Inutile de le dire : il le soigne comme un bébé, et je l'ai photographié.

Le cœur du poète

Plus tard, alors que nous roulons dans la forêt de Maccabé, dernier refuge de la faune et de la flore autochtones, A. W. Owadally, qui a deviné l'axe imprécis de mon voyage, me conseille : « *Vous devriez vous intéresser au cœur de notre grand poète R. E. Hart. Vous savez, celui qui avait une maison de corail sur la plage de Souillac et qui fut l'ami de Malcolm de Chazal et de Georges Duhamel...* »

Renseignement pris, l'affaire vaut la peine : le poète est mort d'une thrombose, et, peut-être parce qu'il avait écrit *Epitaphe pour un cœur*, on conserva le sien dans le formol. Ce cœur passa de main en main. On suggéra finalement de le placer dans une urne à l'entrée de la mairie de Port-Louis, mais l'idée ne fit pas l'unanimité. Alors, pour plus de sécurité, on l'a coulé dans un bloc de plastique. Owadally m'avait dit : « *Si vous réussissez à le voir, songez à ce vers du poète : Se taire et, seul, dans l'infini, s'ensevelir.* »

Monsieur le conservateur des forêts, dont il faut louer la curiosité, la culture et l'humour, me suggère aussi d'aller faire un tour à la Montagne longue. Là est née une science incertaine et hautement poétique : la *nauscopie*, ou l'art de percevoir les navires à grande distance. MM. Feillafé et Bottineau, qui mirent au point cette technique, s'illustrèrent en novembre 1810, car ils signalèrent l'arrivée imminente d'une escadre anglaise. Personne ne les crut. Conséquence historique : deux jours après, l'isle de France était investie par les Anglais et devenait l'île Maurice.

Le procédé de MM. Feillafé et Bottineau n'a jamais été révélé, mais — plutôt que de s'en moquer — ne faudrait-il pas vérifier si, dans certaines conditions physiques, la lumière ne peut se déplacer selon une ligne courbe ? Comme saint-Brandan poursuivant des mirages pour retrouver l'Amérique, nos deux inventeurs n'auraient-ils pas, sans le savoir, utilisé un certain type d'anomalie ?

Voilà. Je n'ai pas parlé du jardin des Pamplemousses, de la pêche au gros, des danseurs de séga ou des tumulus de pierre volcanique. J'ai snobé les terres de couleur de Chamarel. Je n'ai rien dit des salles de cinéma à l'abandon que l'on reconvertit en fabriques, et des vidéoclubs qui, dans les plus petits villages, s'installent à côté du temple hindou, de la mosquée et de l'église. Je n'ai même pas eu le temps de glisser un mot assassin sur ces battues au cerf avec leurs chasseurs perchés dans des miradors. J'ai raté l'occasion de citer les slogans anti-apartheid écrits, ici et là, en langue créole.

J'ai même négligé Mark Twain, Joseph Conrad ou Max-Pol Fouchet, qui sont tous passés par là avant moi. J'ai sacrifié mon poète mauricien préféré, Jean Erenne. Je n'ai pas su glisser un mot sur l'histoire consmopolite de l'île et sur les illusions successives de l'économie : « *On a d'abord antillisé l'île, on voulut ensuite l'hawaïser, et maintenant on voudrait la singapouriser* », m'avait pourtant courageusement confié Pradeep Daby, journaliste au *Défi*...



JOHN VINK/VU

Qu'y puis-je ? Le « malcolmland » a éclipsé l'île Maurice. Le rêve a déteint sur la réalité. Tant pis. Au moins ai-je pu, avec la complicité d'un maître d'hôtel et d'un garçon de salle, reconstituer l'emploi du temps de Malcolm de Chazal, vers la fin de sa vie. Voici : il habitait Curepipe, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, et prenait un taxi vers 10 heures. Il arrivait à l'hôtel Le Brabant un pain de mie sous le bras, car il n'oubliait jamais ses amis les oiseaux. Il prenait un thé, puis un café, puis une glace. Il allait écrire et dessiner sur la plage, puis, vers 18 h 45, il reprenait un thé, et, vers 19 h 45, un café. A 20 heures, il commandait une soupe et un plat (il adorait les brèdes, plantes cuites à l'étouffée, et le rougail, sauce où mijotent du poisson salé, des queues d'oignon ou de la viande salée). Après une autre glace et un autre café, il repartait en taxi à 20 h 45.

Curieux bonhomme. Avec ses lunettes et son chapeau, avec son pendule pour détecter le pétrole et ses passes magnétiques pour guérir les migraines, il a toujours été tenu pour un farceur et un excentrique : alors, pourquoi, aujourd'hui, alors qu'il est mort en octobre 1981, ne peut-on faire un pas dans l'île Maurice sans penser à lui ?

JACQUES MEUNIER.

● **ERRATA.** — Des erreurs se sont glissées dans *le Monde sans visa* du samedi 22 octobre : d'une part, dans l'article d'Edouard de Pazzis (et non Pazziz) sur les îles des Princes en Turquie, le roi d'Angleterre (et ami de Mrs. et non de Miss Simpson) était Edouard VIII, et non George V ; d'autre part, dans l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur le Pakistan, il convenait évidemment de lire que la conduite y étant à gauche les volants des voitures y sont à droite...



JEUX

échecs

N° 1304

POUR LE PLAISIR

(3e Coupe du monde, Reykjavik, octobre 1988)

Blancs : M. TAL
Noirs : J. SPEELMAN
Défense : Pirc.

1. é4	d6		18. Tb-é1!	Rf8	
2. d4	g6		19. Cg5!(k)	Db7(l)	
3. Cf3	Fg7		20. ç4	Db4	
4. Fé2	Cf6		21. Dé2(m)	h6	
5. Cç3	0-0		22. Cxf7!!(n)	Rxf7(o)	
6. 0-0	ç5(a)		23. Th3!(p)	Da4	
7. d5(b)	Ca6(ç)		24. Dé6+	Rf8	
8. Té1(d)	Cç7		25. Tb7!(q)	Dxç4	
9. Ff4(é)	b5(f)		26. Fxd6(r)	Cg8(s)	
10. Cxb5(g)	Cxé4		27. Té3!	Ff6(t)	
11. Cxç7	Dxç7		28. Tf3	Rg7	
12. Fç4	Cf6		29. Fxé7!	Txé7(u)	
13. h3(h)	Té8(i)		30. Txé7+	Cxé7(v)	
14. Tb1	a5		31. Dxf6+	Rg8	
15. Dd2	Db6(j)		32. Df7+	Rh8	
16. Té3!	Fa6		33. Dxé7(w)	Dxd5	
17. Fxa6	Dxa6		34. Tf7	abandon.	

NOTES

a) Un moment important dans le système classique de la « défense Pirc », les deux variantes principales des Noirs étant 6..., Fg4 et 6..., ç6. De nombreuses idées ont été ici essayées avec plus ou moins de bonheur par les Noirs ; certaines ont été éliminées comme *6..., Cb-D7* à cause de 7.é5 !, Cé8 ; 8. Ff4 ou *6..., Ca6* ; 7. Té1, ç5 ; 8. é5 ! ou encore *6..., é5* ; 7. dxé5 ! dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cxé5, Cxé4 ; 10. Cxé4, Fxé5 ; 11. Fg5 !. On trouve dans la partie Speelman-Nunn (Birmingham, 1976) le coup curieux *6..., a6*, avec la suite 7.é5, Cf-d7 ; 8. Fg5, f6 ; 9. Fé3, fxé5 ; 10. Cg5, Cb6 ; 11. dxé5, Fxé5 ; 12. a4, é6 ; 13. a5, Fxç3 ; 14. axb6, Fxb2 ; 15. Ta4 !

b) Après 7. dxç5, dxç5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Fé3, b6 ; 10. Tf-d1, Cç6 (et non 10..., Fd7 ; 11. Cé5, Cé8 ; 12. Cxd7, Cxd7, 13. *f4* ! comme dans la partie Gufeld-Kuta Raschvili de Gori, 1971) ; 11. Txd8, Cxd8 ; 12. Td1, Fb7 les Noirs n'ont rien à craindre. L'avance du pion d conduit au système Benoni, à l'instar de la trente-deuxième partie du match Karpov-Korchnoi de Baguio, 1978.

c) Ou 7..., Fg4 ; 8. Cd2, Fxé2 ; 9. Dxé2, Ca6 ; 10. Cç4, Cç7 ; 11. a4, a6 ; 12. a5, Cd7 ; 13. Ca4, Cb5 ; 14. ç3, Dç7 ; 15. Ff4, Ta-é8 ; 16. Ta-d1, é5 ; 17. dxé6, Txé6 ; 18. Dd3 et les Blancs sont mieux (Tukmakov-Georgadse, Decin, 1977) ou 7..., é6 ; 8. Fg5 !

d) D'autres possibilités sont 8. Cd2 et 8. Ff4.

e) Le blocage des pions de l'aile – D ennemie par 9. a4 est ici une règle générale mais l'ancien champion du monde poursuit impertubablement son encerclement de la case é5, attendant peut-être la suite 9..., a6 ; 10. a4 ou aussi l'attaque 9..., b5.

f) Les Noirs estiment qu'ils n'ont pas besoin de préparer l'avance du pion b.

g) Et non 10. Fxb5 à cause de 10..., Cb5 ! avec gain d'une pièce.

h) Léger avantage aux Blancs qui exercent déjà une pression sur le pion arriéré é7.

i) Si 13..., Ch5 ; 14. Fg5 !

j) Les Noirs ont du mal à trouver un plan satisfaisant et vont tenter d'alléger la pression par l'échange des F de cases blanches.

k) Si 19..., h6 ; 20. Cé4, Cxé4 (20..., Ch5 ; 21. Fh2, Fxb2 ; 22. ç3, Ta-ç3, Ta-b8 ; 23. Cxd6 !) ; 21. Cxé4 menaçant 22. Fxh6 et la défense 21..., g5 représenterait un grave affaiblissement. D'ailleurs pourquoi les Noirs chasseraient-ils ce C qui ne menace rien, du moins en apparence ?

l) Un peu passif. 19..., ç4 est anti-positionnel et cède la case d4 mais vaut sans doute mieux.

m) Les manœuvres de la D noire (Db6-Da6-Db7-Db4) n'ont abouti qu'à renforcer la pression des Blancs sur la case é7.

n) Après 22. Cf3, la position des Noirs reste désastreuse mais le style de Tal est unique, conciliant la beauté du geste, l'efficacité et le plaisir.

o) Si 22..., Ch5 ; 23. Txé7 !

p) La beauté du coup intermédiaire.

q) Avec la menace imparablere 26. Fxd6 (si 25..., Td8 ; 26. Txé7 !).

r) Menaçant mat par 27. Fxé7+ !

s) Si 26..., Cxd5 (26..., Dxd5) ; 27. Fxé7+ !

t) Si 27..., Ta6 ; 28. Tf3+, Ff6 ; 29. Txf6+, Cxf6 ; 30. Dxf6+ etc.

u) Ou 29..., Fxé7 ; 30. Tf7+, Rh8 ; 31. Dxg6 ou 29..., Cxé7 ; 30. Txf6.

v) Ou 30..., Fxé7 ; 31. Tf7+, Rh8 ; 32. Dxg6.

w) Fin de la combinaison qui a duré onze coups : les Blancs ont récupéré le C sacrifié et obtenu une position de mat, outre deux pions de plus !

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1303

V. BRON, 1927.

(Blancs : Ré3, Tç5, Fh8, Pé5, et F4. Noirs : Rh4, Pç4, d7, é7, h2).

1. Ff6+!, Rg4 ! (et non 1..., éxf6 à cause de 2. Tç8 !) ; 2. é6, éxf6 (si 2..., h1=D ; 3. Tg5+, Rh4 ; 4. Tg1+) ; 3. Th5! (si 3. éxd7, h1=D ; 4. d8=D, Dé1+ ; 5. Rd4, Dd1+ et 6..., Dxd8) ; Rxh5 ; 4. é7, h1=D ; 5. é8=D+, Rg4 ; 6. Dg6+, Rh3 ; 7. Dh5+, Rg2 ; 8. Dg4+, Rh2 (si 8..., Rf1 ; 9. Dé2+, Rg1 ; 9. Df2 mat) ; 9. Rf2 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

★ De nombreux lecteurs n'ont pu trouver la solution de l'étude de M. Platov n° 1301. Nous leur adressons toutes nos excuses. Le diagramme était incomplet. Il convient d'ajouter un pion noir en h 5, après quoi la solution publiée est correcte.

ÉTUDE N° 1304

S. TKATCHENKO (1986)

BLANCS (4) : Rf2, Td5, Fg5, Pb7.
NOIRS (5) : Rh1, Fç3, Pb2, é2, f3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1302

LES DAMES DE VENISE

Si les Américaines et les Françaises étaient parmi les favorites aux Olympiades de Venise, les outsiders étaient nombreuses, comme, par exemple, les Néerlandaises

Observons Marijke Van der Pas dans cette donne du dernier championnat d'Europe. Tandis que les Françaises avaient chuté le contrat de 3 SA qui était infaisable, elle avait réussi la manche à Cœur malgré la mauvaise répartition des atouts.

Nord : ♠ A 10 2 ♡ A 10 3 ◇ A 10 4 ♣ 10 8 5 2
Ouest : ♠ 8 7 6 3 ♡ 5 ◇ D 9 8 7 6 ♣ A V 9
Est : ♠ 9 5 4 ♡ V 9 8 7 ◇ V 3 ♣ R D 6 3
Sud : ♠ R D V ♡ R D 6 4 2 ◇ R 5 2 ♣ 7 4

Ann : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Cronier	*Nord* Schip.	*Est* Bordenave	*Sud* V. der Pas
–	1 ◇	passe	1 ♡
contre	passe	2 ♣	3 ♣
passe	3 ♡	passe	4 ♡

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, *comment Marijke Van der Pas, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE CŒURS contre toute la défense ?

(Le contre d'Ouest pour indiquer un bon soutien dans les deux autres couleurs était... courageux.)

Réponse :

Si le Valet de Cœur n'est pas quatrième, le contrat est sur table. La déclarante a donc commencé par tirer le Roi et l'As de Cœur, mais Ouest n'ayant plus fourni, il fallait essayer de faire quand même dix levées. De quelle façon ?

Saut si Dame Valet de Carreau sont secs, la solution la plus simple est d'ouvrir la coupe à Trèfle afin d'essayer de *couper deux Trèfles* avec les deux derniers petits atouts de Sud (« coup en passant »). Ainsi, après l'As de Cœur, Marijke joua le 2 de Trèfle, puis, quand elle reprit la main, *elle continua Trèfle ;* ensuite elle utilisa les reprises de l'As de Pique et de l'As de Carreau pour couper deux fois Trèfle. On notera qu'il ne servirait à rien qu'Est prenne chaque fois à Trèfle (avec Roi Dame) pour jouer atout car le 10 de Trèfle s'affranchirait...

Rectification interdite

Le jeu de défense exige une connaissance approfondie de la technique comme le prouve cette donne où le Hongrois Szappanos, qui était en Est, a fait chuter un petit chelem au cours d'un festival à Tokyo il y a deux ans.

Nord : ♠ A D 4 3 ♡ A D 6 ◇ A 6 5 4 2 ♣ R
Ouest : ♠ V 9 8 2 ♡ V 10 4 ◇ 7 3 ♣ V 10 9 3
Est : ♠ 7 5 ♡ 8 7 2 ◇ V 10 9 8 ♣ A 7 5 2
Sud : ♠ R 10 6 ♡ R 9 5 3 ◇ R D ♣ D 8 6 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	2 ◇	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	6 ◇	passe
6 SA	passe	passe	contre ...

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau, le déclarant fit la Dame et le Roi de Carreau, puis joua le 4 de Trèfle pour le Roi sec du mort. *Comment Szappanos* a-t-il fait chuter ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'annonce de « 3 Trèfles » sur « 2 SA » était un relais conventionnel pour que Sud décrive sa distribution.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Un grand festival (n° 1288)

Un lecteur, J. Larbouillat, pose plusieurs questions intéressantes au sujet de cette donne dont le célèbre Terence Reese était l'un des participants.

« 1). *Ne pourrait-on pas, sur l'ouverture de 1 Cœur, dire 2 Carreaux (avec en O. : ♠ D 9 4 ♡ V 2 ◇ D V 10 5 4 ♣ 5 2) au lieu de faire un comic ridicule et même tragique ?*

» 2) *Une défense à 5 Carreaux chutées de deux contrés (300) n'aurait-elle pas mieux valu que de laisser jouer 4 Cœurs et marquer 620 ?*

» 3) *Ouest n'aurait-il pa dû entamer le Valet de Carreau pour inciter son partenaire à prendre immédiatement avec l'As et à rejouer Carreau ?* »

1) Le SA comic, s'il a le grave inconvénient de créer systématiquement un doute chez le partenaire, a l'avantage de faire une distinction entre l'intervention à 1 SA (avec la main d'Ouest) et celle de 2 Carreaux (avec une levée de défense en plus).

2) Une défense à 5 Carreaux serait une tragique... crème renversée si le contrat de 4 Cœurs et infaisable.

3) L'entame du Valet de Carreau en Ouest risquait d'être la seule façon d'inciter Est à ne pas continuer Carreau après avoir pris de l'As car elle peut faire croire que le déclarant a R, D de Carreau...

scrabble®

N° 305

Vous jerkiez ? Eh bien twistez maintenant !

Notre *Carnet de bal* publié dans la chronique 291 était, rappelons-le, incomplet, puisqu'il ne comprenait que les danses péri-méditerranéennes. En voici d'autres, issues d'horizons plus lointains, déguisées tout d'abord sous la parure de leur anagramme. AACDRSS-AAKMRUZ-BNOOST-AABEHNR-ACLOPSY-AGREGE-BEGIINU-MAROUTE-EEJKRR-EIRSTTW.

Le GOPAK ou HOPAK est une danse masculine ukrainienne au rythme vif et spectaculaire. La CSARDAS est la danse nationale de Hongrie. La POLKA, polonaise par l'étymologie, est tchèque d'origine. Le SLOW britannique est l'abréviation de *slow fox-trot*, danse censée imiter une variété de trot équin, lui même voisin du trot du renard. En franchissant l'Atlantique, on trouve le BOSTON, valse lente curieusement appelée aussi valse anglaise. Rien à voir (ni à écouter) avec le ROCK (*rock and roll, balancer et rouler*), le TWIST (*se tordre*) et le JERK (*secouer*). Avant d'exporter ses révolutions, Cuba nous avait gratifié de l'HABANERA (danse de La Havane), la RUMBA, la CONGA, le MAMBO et la SALSA (danse où l'on met la sauce ?). De la Jamaïque viennent le CALYPSO, autrefois fredonné par les esclaves noirs, et dont le rapport avec la nymphe Calypso n'est pas clair, et le REGGAE ; de la Martinique la BIGUINE, et de la Polynésie le TAMOURÉ. Peu de ces noms génèrent des verbes ; assez curieusement, les coryphées du Petit Larousse illustré, qui vous font JERKER depuis 1981, ne vous autoriseront à TWISTER qu'à partir de la Saint-Sylvestre de cette année.

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ACEIKLR			
2	EIL+EGRU	RACK	H 7	30
3	AFHIRUV	RÉGULIER	7 A	62
4	AHRU+AER	VIF	6 D	37
5	ENNOTVZ	RAUCHERA	9 E	68
6	–ABILOST	TONNEZ	8 J	55
7	DEOOSVW	TABLIONS (a)	M 2	89
8	DOW+EFMU	OVES	11 E	30
9	DEFO+AEL	WURM (b)	A 5	42
10	EIINPTX	FÉODALE	I 1	74
11	PT+EHUY?	INFIXE	1 G	57
12	E+ENOQST	TYPHU(S)	12 B	49
13	–AGIINRS	NOYÉES	C 10	30
14	AACDMNT	RÉSIGNAI (c)	14 B	76
15	BEILQRU	MORDANÇAT	K 7	76
16	BLR+ESU?	TIQUE	15 K	39
17	EEJLPST	ÉBLOU(I)RAS	3 F	63
18	LT+DEMOT	JEEPS	2 B	36
19	DLOT+A	MET	3 A	21
20		TAO	4 B	19
21				
			Total	953

(a) ABOLITES ; B 1, 74. (b) ou FOURME, 4 A. (c) AGIRIONS, 3 D, 60.
Résultats non communiqués.

● La partie de Mandelieu (n° 302) est améliorable. En jouant MORIO au lieu de BONI au 19e coup, on gagne 1 point. M. Fingerhut, Argenteuil.

● Tournois homologables de novembre. Le 6 : Avignon, tél. : 90-31-31-13, Nancy, tél. : 83-18-59-83, Villeneuve-le-Roi, tél. : 60-29-60-84. Le 12 : Waterloo, tél. : 19-32-23-54-66-64. Le 13 : Lunel, tél. : 67-83-20-17.

Marathon de Paris
19 mars 1988

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à 0. Les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 532

Horizontalement

I. Forment la race stylée. – II. Sera bientôt l'objet de vos préoccupations. Ça bouge, là-bas ! – III. Attirent malheureusement l'attention. Marécages. – IV. En un sens c'est pour toujours, en l'autre ça n'est pas vrai. Se remuait en tous sens. – V. Habitera. Doublé, c'est à éviter. – VI. Font tenir les accords. Les grognards y sont. – VII. Tout le monde y est allé. Fit des traits. A prendre au mot. – VIII. Pas très net. En tourna, des pages ! – IX. Se nourrit. Mis sur pied. – X. Après l'effort, parfois.

Verticalement

1. Donne quelque chose à entendre. – 2. Il est hors de question de ne pas les connaître. – 3. Ils sont gonflés ! – 4. Très au-dessus du lot. Doublé, c'est un affreux parasite. – 5. Saint. Article. Se met en terre ou dans son semblable. – 6. Vient d'un cœur généreux. – 7. Ce qu'on lui dit à l'étranger. C'est pour son dada. – 8. Au calme. Beau comme un ange. – 9. C'est le plus fort qui fait le meilleur. Il a pris goût. – 10. Se servit. Personne n'a envie de visiter un endroit pareil. – 11. Prend feu. Eut sa part de paradis. – 12. Il était d'or, ou cousu d'or. Armées. – 13. Remplissait un rôle nourricier.

SOLUTION DU N° 531

Horizontalement

I. Puéricultrice. – II. Organe. Ioulas. – III. Ugine. Gentils. – IV. Lénifiants. Ça. – V. Ane. Flûte. Puy. – VI. It. Miel. Salle. – VII. Pacson. Li. – VIII. Liera. Iodisme. – IX. Etrécis. Ibsen. – X. Ressemelaient.

Verticalement

1. Poulailler. – 2. Urgent. Ite. – 3. Egine. Pers. – 4. Rani. Mares. – 5. Inefficace. – 6. Ce. Iles. Im. – 7. Gauloise. – 8. Lient. Nô. – 9. Tontes. Dia. – 10. Ruts. Alibi. – 11. Ili. Plissé. – 12. Calcul. Men. – 13. Essayèrent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 533

Horizontalement

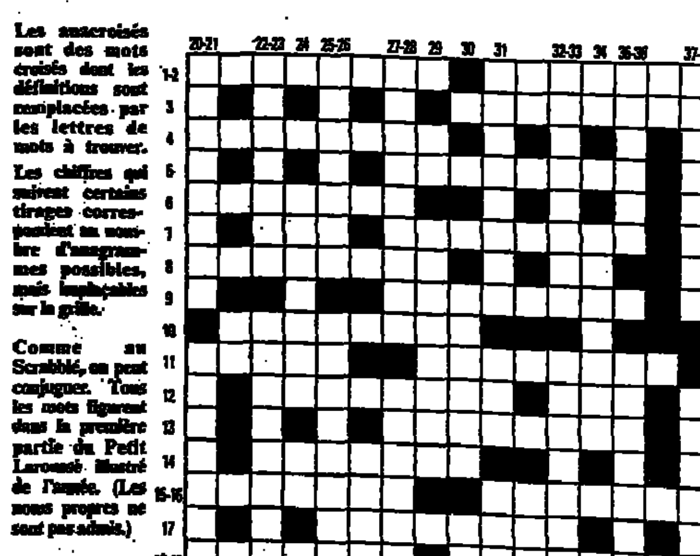
1. ABEEISTU. – 2. EILRTUV. – 3. ADEEFINT. – 4. AACFIINR. – 5. AEGINNSU (+1). – 6. AEGINSU (+1). – 7. ACEILMMU. – 8. IILLNOSU. – 9. AEEGNRTU. – 10. DEEERSST (+2). – 11. EIILLNRY. – 12. AEEHILQU. – 13. CEILSTUV. – 14. EEIOPRV. – 15. DEEIPRU (+1). – 16. AACDENR (+2). – 17. EELMNOOT. – 18. EEIRSST (+5). – 19. ADEEINOR (+1).

Verticalement

20. ABEEFIIT. – 21. BEIRRTU (+1). – 22. AALORSU. – 23. CEEHOPPS. – 24. AEELTTU (+1). – 25. ACELNSY. – 26. ADEILLRS (+1). – 27. IINORSSST. – 28. ACEERT (+3). – 29. EEIMNQSU (+3). – 30. EEGLLU. – 31. AACEGLRV. – 32. CDEIILRU. – 33. AEINRRV (+1). – 34. CEEILNU. – 35. EEINMU. – 36. AEIORSS (+3). – 37. ACEEILLX (+1). – 38. EEELMX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 532

1. CHILIEN. – 2. SARCLE (RACLES). – 3. AUTOMNE. – 4. EPEAUTRE, espèce de blé. – 5. AULNAIE. – 6. SYSTEME. – 7. TOMBAT. – 8. FACTEURS (CAFTEURS, FACTURES). – 9. NUTRITIF. – 10. LISTEE (ELITES, LITEES). – 11. SEMESTRE. – 12. ARENES. – 13. SENATEUR (ETERNUAS). – 14. IGUANES (USINAGE). – 15. CURSUS. – 16. SEDUCTEUR. – 17. INHIBERA (HIBERNAI). – 18. BEGUETA. – 19. SYNTHESE. – 20. SUCCOMBE. – 21. HULULONS. – 22. ITALIQUE. – 23. VERTIGE. – 24. TMESES. – 25. IMMATURE (EMMURAIT). – 26. RUCHES. – 27. IONISAS. – 28. EMETTRE (REMETTRE). – 29. IRENISME (MINIERES). – 30. AFFENAGE. – 31. APOSTA. – 32. ETUDIANT. – 33. CLOSEAU (ECOULAS). – 34. CASSETIN (CASTINES). – 35. UNCINEE, munie de crochet. – 36. LUETTES. – 37. RETOURS (ROTURES, TORSEUR). – 38. SENSEE. – 39. MURETTE (METTEUR). – 40. DEPENSEE. – 41. SURPRIS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Culture

THÉATRE

« Une visite inopportune » de Copi et « Fin de partie » de Beckett

Deux aperçus du dernier jour

Reprise de la dernière pièce de Copi, « Une visite inopportune », et de « Fin de partie », de Samuel Beckett. Deux façons de mourir et de rire.

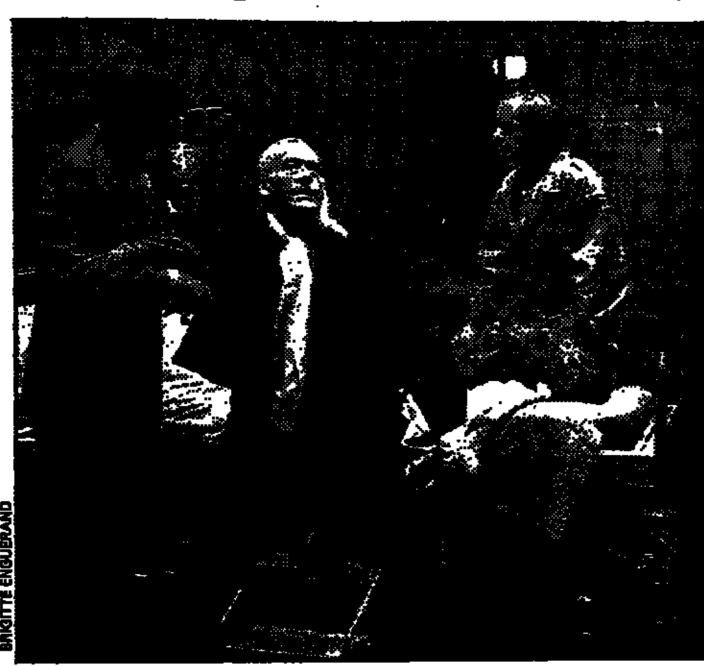
Michel Duchaussoy et ses camarades jouent de nouveau *Une visite inopportune*, la pièce que Copi avait écrite avant de mourir, et dont les représentations avaient cessé l'été dernier.

Ce n'est plus la même pièce, tout à fait, tant elle est devenue plus belle encore, plus tragique, plus rieuse, plus remuante. Il s'est passé une chose qui a cours habituellement : quand une belle pièce neuve, une vraie création, est jouée quelque temps, puis est interrompue, puis, trois ou quatre mois après, est rejouée, elle y gagne sensiblement.

Elle a « reposé », dans les deux sens du mot, voilà la raison. Bossuet, que l'écriture amusait bien lorsqu'il ne fulminait pas à l'église, a employé les deux sens dans une phrase : *« A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. »* Le premier « reposa » a le sens de « s'allonger », comme *« dans les grands feuillages reposent les éléphants »*, et le second a le sens de « changer en mieux par l'effet d'une variation de la substance », comme *« Mme Helvétius laissait reposer douze heures la pâte de ses tartes aux pommes »*.

Une visite inopportune a reposé. Elle reste bien sûr la vie, le dernier jour, dans sa chambre d'hôpital, d'un acteur qui meurt du SIDA. Mais l'énergie de cet acteur est devenue plus évidente. Il secoue, provoque, encourage, tout ce qui lui tombe sous le poignet. Il y a chez Copi une très grande discrétion devant ce sujet-bateau, sujet-gâteau, qu'est la mort. Au moyen d'écarts de dialogue, Copi fait basculer cette comédie-farce de la mort vers une fête de l'amitié, et en premier lieu de l'amitié qui attache les homosexuels.

Car la pièce est là : dans le lien amical, fraternel, de l'acteur Cyrille, condamné, et de son copain Hubert, et dans l'alliance de charme et de cruauté par quoi ce vieux couple entreprend d'intercepter de la chair fraîche, un grand dadais de jeune homme qui se retrouve là, dans sa chambre. Mais Copi, insensiblement, divinement, fait danser les fils de son illusion, opéra, grand-guignol, cirque, tragédie. Tout cela d'une touche si légère...



BRIGITTE ENGUERAND

Pierre Vernier, Michel Duchaussoy et Gérard Lartigau

Tous les acteurs, conduits par Lavelli, sont admirables, Michel Duchaussoy invente une lenteur, un détachement, comme s'il traversait déjà la banquise, mais son agonisant garde une jeunesse de nerf, d'œil. Dans le rôle du vieil ami, Pierre Vernier (il remplace Jean-Claude Jay qui joue *Réveille-toi Philadelphie* dans la grande salle de la Colline) est merveilleux de subtilité, d'élégance.

Catherine Hiegel reste une infirmière de choc, brusque, foldingue, généreuse. Gérard Lartigau, professeur prêt à partir soigner le SIDA en Afrique, survolté, sait tenir son monde.

Dans sa gaieté et sa modestie, *Une visite inopportune* est une pièce immense. Elle provoque le rire. Elle ratisse la détresse. C'est très rare, un sommet de théâtre comme celui-là.

« Laisser entrer la confusion »

La manière dont Gildas Bourdet a mis en scène, la manière dont Roland Bertin et Michel Aumont jouent *Fin de partie*, de Samuel Beckett, laissent interdits. La voix de Beckett n'est pas reconnaissable. Ce pourrait être une pièce de Henri Becque, de Jules Renard.

C'est le jeu des acteurs et leur prononciation du texte qui changent tout. Roland Bertin joue Hamm, l'homme qui va mourir tout à l'heure, comme l'acteur de Copi. Il le joue réaliste, il donne un vieux bonhomme, tristounet, sensible, fils à papa, douillet, qui a des moments de grosse colère, des moments d'attendrissement. Nous sommes là en pleine psychologie amusante. De plus, Roland Bertin, lorsqu'il n'est pas axé sur un propos bien défini, est un acteur un peu vasouillard, il a un côté bébé bibendum qui se laisse porter par les remous dans la baignoire.

Quant à Michel Aumont, qui joue Clov, c'est le contraire : il est un monstre de maîtrise, de savoir-jouer. Il a pris le parti de « blanchir » entièrement le texte, de le dire de face, de front, simplement, clairement, comme une évidence. Le résultat est que la pièce est, là aussi, réaliste : Clov semble prendre sur lui toutes les paroles du texte, il semble en faire quelque chose comme une protestation froide, réfléchie, contre sa condition de domestique.

La pièce de Beckett se trouve alors bornée à cette situation d'un théâtre somme toute bourgeois : un proprio un peu gâteux qui geint, et un domestique qui rumine sa rancœur. C'est une dénaturation et une réduction de la pièce de Beckett, tout à fait comparables à la dénaturation et à la réduction qu'ont récemment opérées Pierre Dux et Denise Gence sur *les Chaises* de Ionesco.

Comme Ionesco, Beckett a lancé son théâtre dans des années encore tout à fait marquées par la guerre, les occupations, les camps. Le désarroi restait entier.

Beckett définissait très bien son théâtre lorsqu'il disait que le monde était *« gâchis »* et *« confusion »*. *« Ce n'est pas moi qui ai inventé cette confusion*, disait-il. *Elle est tout autour de nous. Notre seule chance est de la laisser entrer. Notre seule chance est d'ouvrir les yeux aussi, et de voir le gâchis. Ce n'est pas un gâchis qu'on puisse comprendre. »*

Oui, mais, aujourd'hui, trente ans après la création de *Fin de partie*, Michel Aumont donne l'impression nette d'avoir tout compris, donne aussi l'impression qu'il n'y a ni confusion ni gâchis, et Roland Bertin propose un Hamm qui pleurniche sur ses misères personnelles.

Le théâtre des années 50 a-t-il perdu ses voix, a-t-il même perdu la vie, en quittant l'univers dévasté qui lui avait donné naissance ?

MICHEL COURNOT.

★ *Une visite inopportune*, Théâtre de la Colline, 20 h 30.

★ *Fin de partie*, Comédie-Française, 21 heures.

« Lulu », par Peter Zadek, à l'Opéra-Comique

Une femme allemande

Pour trois représentations, le Festival d'Automne accueille la « Lulu » de Wedekind par Zadek Histoire d'une fille qui ne connaissait d'autres lois que celles de la survie.

Le Festival d'Automne invite à l'Opéra-Comique la Lulu *de Wedeking, mise en scène par Peter Zadek le satiriste, le sardonique, le grand subversif de la scène allemande* (le Monde *du 22 septembre).*

Subversive, sa Lulu *ne l'est pas moins que lui. Elle n'est pas fatale ni destructrice, ni changeante selon le désir des autres, mais naturelle avec insolence et si tout autour, les hommes ne peuvent pas suivre, elle n'y est pour rien. Qu'elle se fasse exploiter, qu'elle s'offre ou se vende, rien ne l'entame. Elle semble indestructible. Pourtant, dans son parcours — de la maison de son protecteur qu'elle tue après avoir séduit son fils, jusqu'à Londres où elle meurt sous le couteau de Jack l'Eventreur, en passant par Paris où elle a dû se réfugier dans une maison de jeu-bordel — elle s'enferme dans un cercle de plus en plus étroit, de plus en plus étanche.*

Si Peter Zadek a pu se permettre cette descente aux enfers sans tomber dans le sordide, c'est qu'il a su choisir ses interprètes — des forces de la nature — et sa Lulu, Suzanne Lothar, qui répond exactement au sous-titre de la première partie de la pièce : l'esprit de la terre.

« Depuis trente ans, *dit-il*, je rêvais à *Lulu*, mais je ne trouvais pas l'actrice, ou si je la trouvais, l'affaire ne se faisait pas. Je connaissais Suzanne Lothar, je l'ai connue enfant, elle est la fille d'une comédienne célèbre qui a joué avec moi. Je me souvenais d'une adolescente lourde et silencieuse. Un jour, elle m'a confié qu'elle voulait devenir actrice et suivre des cours. Je lui ai dit « bonne chance ». Mais quelques temps plus tard, je l'ai vue dans un film. Elle était relativement extraordinaire, c'est-à-dire maladroite, mais avec une présence tellement vitale, animale... Je l'ai retrouvée chez des amis, et je me suis dit que Lulu était là.

» Il faut préciser, j'ai choisi la première version du texte — qui n'avait jamais été montée. Wedekind l'a écrite, dit-on, à Paris, alors qu'il était vainement amoureux de Lou Andrea Salomé. Peu importe. C'était en tout cas presque à la même époque que *l'Eveil du printemps*. Les deux pièces sont assez proches. Plus tard, Wedekind a affiné, civilisé le personnage. Dans cette version, Lulu est une enfant. Pas une femme-enfant, pas une Lolita, mais une femme avec l'imagination, la fantaisie d'une petite fille qui, sans attendre, prend ce qu'elle désire. Wedekind n'explique jamais le pourquoi de son comportement, n'en donne aucune justification, c'est ce que j'aime.

Survivre et continuer

» Je n'ai pas été plus violent que lui... Je n'ai rien changé, si ce n'est l'époque. J'ai tranposé l'action dans l'après-guerre. C'est le moment où je suis revenu en Allemagne. J'en étais parti à cinq ans, pour l'Angleterre. Mon expérience des femmes allemandes date de ce retour. J'ai été frappé par leur détermination à survivre dans un monde absolument détruit. Survivre et continuer. Pour moi, la femme allemande, c'est Scarlett O'Hara, c'est Mère Courage, c'est Hildegarde Kneff, qui a dû se déguiser en homme pour ne pas se faire violer dans les rues, qui a épousé un officier juif américain pour partir aux Etats-Unis... D'ailleurs, j'aime les années 50, parce que ce sont celles de ma jeunesse, peut-être.

» Lulu possède la même détermination à vivre en dépit de tous les obstacles. Et sa vie n'est pas facile. Elle s'est toujours fait exploiter par son père — vrai ou faux, on n'en sait rien en tout cas, il se conduit comme son maquereau et couche avec elle, ce qui ne la traumatise aucunement. L'acteur qui joue le père est un vrai comique, quelqu'un de simple, avec qui tout semble normal... Son second « père », tout aussi incestueux, est Schoen. On ne sait pas exactement qui il est. Sa profession varie selon les versions. Ici, il est directeur de journal. En tout cas, c'est un grand bourgeois morphinomane, trop bourgeois pour transgresser ses tabous, ce qui lui permettrait pourtant de garder Lulu.

» Elle ne veut pas le blesser mais a besoin d'autre chose. La maison est pleine de ses amants, elle embarque le fils de Schoen, Alwa *(au cours d'une scène de bouffe extraordinairement érotique et triviale)*. Schoen veut se débarrasser de cet animal qu'il ne peut plus tenir. Il lui demande de se suicider. C'est bien mal la connaître. Elle le tue. Elle tue ce qui l'empêche de manger.

» Dans la seconde version, elle va en prison, est sauvée par la comtesse Geschwitz qui l'aime. La scène de son retour est belle et j'ai pensé l'ajouter, mais finalement, ça ne va pas. Lulu s'échappe sans même aller en prison, ça correspond mieux à cette version du personnage. La Geschwizt, telle que je la vois, n'est pas une grande dame perverse, mais une pauvre lesbienne frustrée, laide, dévouée, très prussienne. Elle aussi est destinée à survivre, à vivre, en dépit de tout, cet amour impossible à la Werther.

» Comme elle, dans sa fuite, Lulu se trouve amenée à se servir de son imagination. Elle cherche sa solution et tout le monde lui dit : *« Il n'y en a pas. Tu es et tu resteras une prostituée, vouée à la déchéance. »* Dans la scène où elle séduit Alwa, elle lui dit en manière de plaisanterie qu'elle va rencontrer un éventreur... Elle rêve d'une mort éclatante. A Londres, cet homme qui la poignarde est ou n'est pas Jack l'Eventreur. Pour elle en tout cas, il est cette figure de légende... Pourquoi l'Eventreur a-t-il marqué les esprits plus que l'étrangleur de Boston, par exemple ? Parce qu'on ne connaît aucune raison à ses meurtres.

» Ce qui m'intéresse, ce sont les agissements auxquels on ne peut trouver aucun motif, donc pour lesquels toutes les explications sont aussi valables. Je ne suis pas pédagogue. Je suis seulement capable de communiquer des « peut-être » qui, j'espère, déclenchent l'imagination. En ce moment, je répète *le Marchand de Venise* au Burg Theater de Vienne. Je ne veux pas inventer les pourquoi de Shylock, c'est une autre vérité que je cherche. Je ne veux pas m'arrêter à : *« Je suis juif et je suis comme vous »*. En tant que juif, ça ne m'est pas facile.

La ville de mes débuts

» Je monte *le Marchand de Venise* pour la troisième fois, j'espère parvenir à ce que je veux. Quand *Lulu* aura terminé sa carrière à Hambourg, je pense reprendre la production à Düsseldorf. En décembre 1989, avec Suzanne Lothar et des comédiens anglais, je vais probablement monter la pièce à Londres, la ville de mes débuts. Je n'y ai rien fait professionnellement depuis trente ans. Ce sera un événement pour moi, et ce sera drôle de lancer *Lulu* dans cette société où la censure de la morale victorienne est toujours présente. D'ailleurs aucune société ne peut supporter la force anarchique de personnages comme Lulu ou Jack l'Eventreur. J'aime les situations limites. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Opéra-Comique, les 28 et 29 à 19 heures, le 30 à 15 heures.

« Les Enfants du soleil », par Philippe Caubère

Le fil d'Ariane

Spectacle après spectacle, Philippe Caubère, seul en scène, poursuit son feuilleton autobiographique.

Max, Bruno, Violaine, Ferdinand, Clémence et, bien sûr, Ariane, Ariane Mnouchkine, la maman aimée contestée de ces *Enfants du soleil* : comme dans un feuilleton ou une bande dessinée, on retrouve ces silhouettes désormais familières, tapies derrière celle de Philippe Caubère. Et il sait les croquer, d'un geste, d'une intonation, les dessiner sur l'espace. Le trait est aussi sûr, aussi juste que celui d'un caricaturiste qui se contenterait de quelques lignes lancées sur la page blanche.

Curieuse entreprise que celle de Philippe Caubère, ancien comédien d'Ariane Mnouchkine. Depuis son tout premier spectacle, *la Danse du diable*, en 1981, il poursuit son chemin entêté, solitaire, étonnant. Il a choisi de raconter sa vie sur scène, et, comme sa vie est théâtre, ses spectacles ont la bonne odeur des planches et des coulisses. Dans *l'Enfance du diable*, il racontait son adolescence. Dans *Ariane ou l'Age d'or*, ses années d'apprentissage théâtral. On retrouve *l'Age d'or* dans *les Enfants du soleil*, mais Philippe Caubère-Ferdinand cadre cette fois en gros plan son apprentissage amoureux, sa passion pour Clémence, une petite jongleuse indécise, partagée entre deux amours.

Il assure, Caubère, soutenu par son public, fidèle au rendez-vous, fasciné sans doute par la performance d'acteur et par le côté « grand théâtre vu par le petit bout de la lorgnette ». Mais, et c'est là où Caubère sait faire mouche, ses petites histoires personnelles ont, bien sûr, quelque chose à voir avec celles de chacun : joies enfantines du voyage, solitude, attente, jalousie, grandeur et misères de la vie en collectivité. Il brosse, passe du coq à l'âne, d'un personnage à l'autre, dérape de l'observation d'un détail quotidien au délire pur...

Il peut jouer le balourd en équilibre précaire sur un fil ou l'angoisse d'Ariane à la recherche de ses petits dans un aéroport, on y croit. A lui tout seul, il est la troupe du Théâtre du Soleil en voyage. Il ne craint parfois ni la paillardise ni la scatologie — non sans lourdeur — et s'en tire par une pirouette digne d'un bateleur du Pont-Neuf, en inventant un autre personnage, toujours là pour s'offusquer de tant d'audace.

Jusqu'à quand ce don Quichotte va-t-il se battre avec ses ombres ?

ODILE QUIROT.

★ Au Théâtre Hébertot, *les Enfants du soleil*, en alternance avec *Ariane ou l'Age d'or*.

« L'Ex-femme de ma vie » au Splendid

Balasko aux portes du théâtre

Ceux qui s'attendent à retrouver la Balasko dans ses exercices drolatiques seront peut-être surpris : sa dernière pièce, très drôle, glisse insensiblement vers le noir. Birkin et Lhermitte sont superbes.

Bunny' bar et *Nuit d'ivresse*, les deux premières pièces écrites par Josiane Balasko, avaient atteint leur cible : le rire. Pur divertissement, assemblage bétonné de perles plus ou moins précieuses, elles permettaient seulement, et c'est déjà beaucoup, de rigoler un bon coup dans la « grande tradition » du Splendid.

Avec *l'Ex-femme de ma vie*, Balasko ne renie rien de cette tradition. D'abord parce que sa pièce est présentée dans la salle surchauffée du Splendid Saint-Martin, comme à l'accoutumée, parce que, aussi, le spectacle commence avec vingt grosses minutes de retard après qu'on a installé un public en surnombre sur des chaises d'appoint au milieu des allées. Parce que, enfin, on y retrouve l'habileté diabolique de son auteur à isoler du vocabulaire le plus quotidien, le plus partagé, les mots les plus incongrus, les expressions les plus détonantes pour confectionner un verbe résolument « balaskien » et immanquablement drôle.

Du café-théâtre encore, le brouillon de la mise en scène, signée par l'auteur, l'économie des accessoires et d'un décor qui paraît sur le point de s'écrouler chaque fois qu'un comédien passe une porte, l'insignifiance des lumières, des costumes et de la musique. Autant d'observations qui, ailleurs, condamneraient le spectacle à l'odieux de la réprobation critique. Mais au Splendid, ces récriminations sont occultées par une sorte d'atmosphère moins légère qu'il n'y paraît.

Josiane Balasko a indéniablement choisi, comme l'on dit sur les circuits automobiles, de passer la surmultipliée. Au-delà du rire, elle s'en est allée chercher dans sa mémoire, et donc dans la nôtre, ces petites et grandes émotions qui ont agité la génération des enfants de mai 1968, grèves étudiantes, illusions communautaires sur fond de musique planante et de drogues douces, remise en cause du couple traditionnel. Elles sont représentées ici sous forme de *flash-back* qui, pour être souvent maladroits dans la forme et le fond, ne sont plus seulement drôles mais attendrissants et quelquefois même saisissants. Ce parti pris modifie considérablement le regard, l'attention que Josiane Balasko veut que l'on porte à ses personnages.

Là où elle et ses camarades nous avaient habitués à nous moquer, finalement tranquillement, d'un certain nombre de personnages tous plus ou moins imbéciles, encourageant, comme c'est le risque au café-théâtre, un certain sectarisme néo-poujadiste « anti-tout » (personnel politique, flics, cadres, femmes, pédés, militaires, fonctionnaires, impôts, le tout en vrac et à la mitraillette), elle met en scène quatre individus qui en valent la peine. Un écrivain qui, sous de multiples pseudonymes, publie à la va-vite des ouvrages mineurs lui permettant d'assouvir sa vraie passion : les femmes ; son ex-femme, peintre minable, que son amant vient de laisser tomber sans un sou, alors qu'elle est enceinte de sept mois ; le copain psy de cette dernière et la petite amie du moment du premier, mécano dans une station-service. Les liens des uns et des autres, même s'ils sont encore assez ténus, sont assez finement tissés pour que la trame de la pièce capte l'attention. Certaines scènes sont même soigneusement élaborées, et forcent le public à ravaler ses rires.

Le spectateur au creux de sa main

D'autant que Josiane Balasko a élargi pour l'occasion la famille du Splendid à trois comédiens, dont ce sont les premiers pas dans ce répertoire. Nous oublierons vite Cécile Auclert (la mécano), dont la spontanéité ne parvient jamais à effacer les faiblesses. Daniel Berlioux (le psy), qui est passé par le Café de la gare, a très vite choisi le théâtre et fréquenté, essentiellement avec Marcel Maréchal, les grands textes classiques et modernes. Etant aussi metteur en scène, il trouve en lui les ressources pour faire passer un rôle un peu vite écrit, et nous faire saisir la différence entre pathétique et grotesque. Il n'est pas le dernier à hisser la pièce vers cet ailleurs plus sombre qu'a voulu dessiner Josiane Balasko, un ailleurs où la solitude et le fait de vieillir pourrait empêcher d'aimer et d'être aimé.

Mais l'indiscutable bonne idée de cette mise en scène est de confier le rôle-titre à Jane Birkin. Le cinéma nous avait déjà convaincu de son aptitude à faire rire. Associée ici avec Thierry Lhermitte, dont c'est après tout — après surtout cette idée idiote des castings qui ont voulu le transformer en « french lover » forcément fade — la spécialité et le talent, elle fait merveille. S'appuyant sur son compagnon qui, tout le long du spectacle lui donne tout, généreusement, elle tient le spectateur au creux de sa main, le tirant tantôt vers le divertissement le plus réjouissant, tantôt vers quelque chose de plus dérangeant avec toute la force de sa fragilité, de son impressionnante complexité. On ne sait jamais avec elle si le rire prendra le pas sur les larmes. C'était le parti, le pari de Josiane Balasko. Parti pris, pari tenu.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre du Splendid Saint-Martin. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-08-21-93.

Culture

CINÉMA

« Mon ami le traître » de José Giovanni

En un combat douteux

« 3 novembre 1944 : à cette époque il était difficile d'être jeune. » On veut bien le croire : Georges Galtieri (Thierry Frémont), petit voyou qui a servi dans la police allemande, commence à craindre l'arrivée des FFI. Son frère bossu se suicide au cyanure, sa petite amie (Valérie Kaprisky) intervient auprès d'un officier du 2e bureau, Rove (André Dussolier), pour négocier son retournement. Si on efface son dossier, Galtieri donnera des renseignements, sauvera des milliers de vies humaines, fournira le plan des mines qui doivent noyer le métro de Paris incessamment à une heure de pointe. Rove accepte, d'abord méfiant, puis se prend d'une sorte d'amitié pour cet égaré de la guerre.

Mais les supérieurs de Rove ne l'entendent pas de cette oreille. Ils obligent Galtieri à dénoncer les tortionnaires, les miliciens, les collaborateurs qu'il a rencontrés, à participer lui-même à l'épuration. Galtieri donne et balance. On débarque même dans une clinique psychiatrique où les fous sont en fait des gestapistes de tous poils qui essaient de retarder l'avance des Américains par un bluff de radio-amateur. Mais tout cela en vain. Si Rove est prêt à aider Galtieri, ses chefs ont juré sa perte et, au mépris de la parole donnée, le feront exécuter.

La période de la Libération et de l'épuration ne fut sans doute pas un dîner de gala, et tous ceux qui se trouvèrent du bon côté au bon moment ne furent pas obligatoirement des héros et des saints. La plupart des historiens s'accordent à nuancer le partage du bien et du mal en ces années terribles.

Pour autant, on peut s'attrister de voir tous les résistants, gaullistes ou non, noyés dans le mensonge, la vilenie, alors que la compassion de l'auteur se porte essentiellement sur un petit salaud frimeur qui explique ainsi l'indulgence qu'il eut pour les caprices de son frère bossu : *« Mon frère, ce qui l'excitait, c'était de voir souffrir les autres. Pour moi, la joie d'un infirme, ça n'a pas de prix. »* On peut tout comprendre, certes, mais on choisit ses sympathies.

Thierry Frémont n'est pas mauvais dans ce rôle de méchant, mais il vacille un peu sous le poids des espoirs qu'on a mis en lui. Valérie Kaprisky fait un retour sobre et juste. André Dussolier n'a plus dans les yeux l'étincelle du *Mélo* de Resnais. Il semble distrait, un peu ahuri, pas très concerné. Comme si le film lui échappait et qu'il se demandait à quelle sauce il sera mangé au bout du compte.

Dussolier avait quelque motif de s'inquiéter : c'est indéniable, José Giovanni, metteur en scène de son propre roman, n'est ni Patrick Modiano ni Louis Malle. Mais il ne pouvait se douter qu'au-delà du désordre de la narration, du style téléfilm grandiloquent et filandreux, on aboutirait à un résultat aussi gênant. Aussi louche.

MICHEL BRAUDEAU.

Cinéma méditerranéen à Montpellier

La ville de Montpellier, la fédération des œuvres laïques de l'Hérault et le ciné-club Jean-Vigo, fêtent du 28 octobre au 6 novembre, le dixième anniversaire des *Rencontres avec le cinéma méditerranéen* de Montpellier.

Le programme comprend près de quatre-vingts films représentant les cinémas du bassin méditerranéen. Cinéma italien avec des hommages à Federico Fellini et Dino Risi, une section « Venise au cinéma » consacrée aux œuvres de Mario Brenta. Cinéma espagnol avec une sélection des dernières productions, un hommage à Luis Bunuel avec son scénariste Jean-Claude Carrière et un de ses acteurs préférés, Fernando Rey. Cinéma turc avec Atif Yilmaz et Omer Kavur. Cinéma yougoslave avec les films de Goran Markovic. Et un panorama de production récentes de divers pays.

L'édition annuelle des *Actes des rencontres* regroupe en une importante brochure illustrée des entretiens exclusifs réalisés avec les invités venus d'Albanie, d'Algérie, d'Egypte, de Grèce, d'Israël, du Liban, de Syrie et de Tunisie.

★ Renseignements, 20, rue Azéma, 34064 Montpellier cedex. Tél. : (16) 67.42.35.42.

DANSE

Reprise de « Raymonda » à l'Opéra

Cracks en liberté

Une intégrale fastidieuse, mais l'occasion d'admirer les solistes et le corps de ballet, et de découvrir des talents nouveaux.

Raymonda, dans la version Noureev créée au Palais-Garnier en 1983, reste un des somnifères les plus puissants qu'on puisse trouver en vente libre.

On ne reviendra pas sur ses défauts : longueur (trois heures et demie, deux entractes compris), intérêt psychologique nul, dramaturgie mal fichue, musique de Glazounov peu inspirée, chorégraphie de Noureev (celle des ensembles et des rôles masculins) lourde, compliquée, tortillée. On redira ses avantages, qui sont de présenter ce qui reste de la chorégraphie originelle de Petipa (les variations des danseuses, les pas-de-deux et l'acte III), inégale mais souvent ravissante ; et d'offrir ample matière à juger des qualités de la troupe et des solistes, une bonne partie des cracks maison caracolant en alternance dans les rôles principaux et secondaires.

Dans le rôle-titre, nous avons vu successivement Isabelle Guérin et Sylvie Guillem. On sait que c'est une malchance, pour les ballerines actuelles, d'être contemporaines de Guillem : les comparaisons sont inévitables, et comment lutter avec un phénomène ? Guérin assure, comme on dit : sa maîtrise technique est incontestable, comme l'aisance qui en découle, mais elle n'apporte rien de plus au rôle. Guillem déploie, outre ses lignes et son pied sublimes, une liberté, une élégance, un art de paraître improviser qui laissent chaviré de bonheur. Pour sa seule variation de l'acte III, on serait capable de supporter de revoir *Raymonda*, c'est tout dire.

Parcours sans faute pour Manuel Legris et Laurent Hilaire dans le rôle de Jean de Brienne, le preux chevalier fiancé de Raymonda. Le premier y met une noble assurance, le second beaucoup de finesse et d'héroïsme, avec toujours cette fragilité qui fait un peu trembler pour lui le spectateur. Jean Guizerix n'avait que lui-même à égaler en Abderam, le chef sarrazin qui tente d'enlever l'héroïne et se fait trucider en duel : concupiscence, violence, ce rôle de « méchant » convient comme un gant à sa personnalité et à sa danse si singulières.

Le quatuor des amis de Raymonda (Henriette, Clémence, Béranger et Bernard) a une grande importance dans ce ballet. On y a aimé l'abattage de la somptueuse Marie-Claude Pietragalla, l'innocence un rien perverse de Virgine Kempf (toute brillante de sa récente médaille d'or au festival international de Varna), la virtuosité un rien coquine de Karin Averty. Celle-ci, mardi, se blesse au premier acte ; elle est remplacée pour la suite par Pietragalla, qui dansait ce soir-là l'Espagnole et cède donc ce rôle à Nathalie Riqué, qui nous était inconnue : il ne lui faut que quelques secondes pour s'imposer par son autorité, son originalité et ses magnifiques sauts cambrés. On en reparlera. Côté masculin, on a toujours plaisir à voir et à revoir Wilfrid Romoli, Kader Belarbi et Lionel Delanoé.

Mais le plaisir serait encore plus vif de les voir tous dans la version « digest » (une heure) de *Raymonda*, que le Palais-Garnier n'a affichée qu'une fois, l'an dernier...

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Opéra de Paris, jusqu'au 17 novembre.

ARTS

Degottex au Musée de Bourg

Le poids du silence

Repères 1955-1985 : tel est le titre de l'exposition Jean Degottex au Musée de Bourg. Une quarantaine d'œuvres qui jalonnent le parcours d'un artiste exigeant.

Ce n'est pas pour rien que Degottex, sec, austère et lumineux, ressemble à quelque moine pèlerin rapportant les enseignements d'un Orient lointain : ses œuvres témoignent pour la vie intérieure, le recueillement. Elles sont donc à l'aise sous les voûtes du cloître de Brou qui les accueille après leur exposition dans l'ancien évêché d'Evreux devenu musée (1).

Le conservateur de Bourg, Marie-Françoise Poiret, a conçu un accrochage qui donne à chaque tableau son champ de respiration et permet de suivre, en une quarantaine de pièces – de 1955, l'année de la rencontre avec André Breton, à 1985, – un lent processus de dépouillement. Du signe au vide, de l'écriture à l'absence apparente de message et peut-être du lisible à l'invisible : ainsi se dessine l'itinéraire, selon les repères proposés, d'un artiste méditant sur les leçons du zen.

Le vent souffle sur les premières formulations de signes et les bouscule, comme si elles appartenaient encore à l'ordre du regard. Puis les calligraphies tendent à se réduire à l'inscription d'un seul geste nerveux, un concentré d'énergie, et ne relèvent plus alors que de l'espace mental. Le raffinement de ces œuvres est extrême dans l'économie de la couleur grâce, en particulier, à la flexibilité du pinceau qui conjugue les opacités de la matière, les transparences des jus et jusqu'aux hasards des coulées et des maculatures.

Les titres éclairent l'ambition de ce qui, en même temps qu'un travail matériel, et sans doute volontairement artisanal, est une quête spirituelle : *Vide des choses créées, Vide de l'inaccessible, Suite obscure IX* (sur fond noir d'où remontent des rousseurs, un écran flamboyant porte des fragments d'une écriture inconnue). Une grande toile de 1961, comme *Aware I*, provenant de l'atelier de l'artiste, navigue entre le signe embué et d'abruptes coulées noires dont l'autorité éclate dans cet espace encore sensible.

Dès 1974, des œuvres à deux matériaux – acrylique et encre de Chine – sur papier marouflé traduisent la volonté du peintre de se retirer de plus en plus, de laisser agir plutôt qu'agir. Les tableaux récents, *Reports, Lignes-Bois*, accentuent, dans les expériences que constituent pour lui les séries, la distance qu'il a prise vis-à-vis du geste créateur. Pourtant, ces lignes, obéissant au tracé du bois et de ses veines, qu'il recouvre d'une couleur unie, dégagent des ondes de sérénité.

Comment se fait-il donc que les œuvres de Degottex, qu'il les habite ou les observe du dehors, possèdent tant d'élégance persuasive ? Les dessins exposés (conté, encre de Chine, pastel, acrylique) fournissent peut-être une explication. Ce sont des notations sur l'évolution des formes en mouvement, la vibration des lignes, la musicalité des taches, les possibilités du support sur lequel, bien avant d'autres, il a pratiqué des arrachements.

Ces essais aigus dont l'humour n'est pas absent, ce labeur constant d'alchimiste, justifient la grâce de l'œuvre.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Musée de Brou, Bourg-en-Bresse : jusqu'au 27 novembre.

(1) L'exposition est coproduite par le Musée d'Evreux et celui de Bourg.

LETTRES

Pour son roman « Oscar et Lucinda »

L'Australien Peter Carey reçoit le Booker Prize 1988

Le Booker Prize 1988, le prix littéraire britannique le plus important – d'un montant de 15 000 livres sterling, – est allé, le mercredi 16 octobre, à un presque inconnu, le romancier australien Peter Carey.

Le jury, présidé par Michel Foot, ancien leader du Parti travailliste, n'a fait attendre que 80 minutes – un record ! – les invités en tenue de soirée, parmi lesquels les six finalistes : Peter Carey, naturellement, pour *Oscar et Lucinda* (1) (éditions Faber) ; David Lodge pour *Nice Work* (Secker and Warburg) ; Bruce Chatwin pour *Utz* (Cape), curieuse histoire d'un collectionneur de porcelaines qui finit en roman de détective ; Penelope Fitzgerald pour *The Beginning of Spring* (Collins) ; Marina Warner pour *The Lost Father* (Chatto) ; et aussi l'Indien Salman Rushdie, déjà lauréat du Booker Prize en 1983 pour *les Enfants de minuit* (traduit en français chez Stock) et dont le dernier livre, *The Satanic Verses* (Viking), a soulevé depuis sa parution l'ire et les menaces des fondamentalistes musulmans.

Né en 1943 en Australie, où son père était concessionnaire General Motors, Peter Carey partage avec le même succès son activité entre la publicité et la littérature. Ses deux premiers romans, *Bliss* et *Ibliwhacker*, ont déjà été adaptés au cinéma, après qu'il eut attiré l'attention par un recueil de nouvelles, *The Fatman in History*, qui conte la révolte des obèses contre un monde voué à la minceur.

Le roman primé, *Oscar et Lucinda*, a rallié tous les suffrages. Les descriptions de Sydney à l'époque coloniale ont même fait comparer l'auteur à Dickens. *Oscar et Lucinda* qui se passe au dix-neuvième siècle à la fois en Angleterre et en Australie, évoque le massacre des aborigènes par les colons. Le livre raconte l'histoire « scandaleuse » de deux êtres minés par la passion du jeu : Oscar, le clergyman, anglican défroqué venu d'Oxford, et Lucinda, riche héritière de Sydney, qui est fascinée par le verre. Ensemble, ils font édifier au milieu du fleuve une cathédrale de verre...

NICOLE ZAND.

(1) *Le Monde des livres* du 27 octobre.

La vingt-cinquième rencontre de Belgrade

Exil et littérature

La 25e rencontre des écrivains s'est tenue à Belgrade, en octobre, pour l'anniversaire de la libération de la capitale yougoslave, sur le thème « Exil et littérature ».

Comment résoudre le problème linguistique qui se pose à l'auteur contraint de quitter sa terre natale ? Doit-il rester fidèle à sa langue maternelle ou adopter celle de sa nouvelle patrie ? Le poète ou le romancier, être fragile s'il en est, est obligé de travailler durement pour assurer sa subsistance avant d'accéder à la reconnaissance du public. Comment contourner cet inconfort, surtout dans un pays qui n'est pas le sien et où les structures d'accueil font généralement défaut ? Le créateur authentique ne risque-t-il pas de devenir un « exilé intérieur » ? Plusieurs tables rondes, en marge des assemblées plénières, ont tenté d'apporter des réponses à ces interrogations.

Selon Joseph Brodski, prix Nobel de littérature, qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, il conviendrait de dédramatiser la situation de l'écrivain exilé, car *« le sort d'un auteur qui a quitté son pays n'est pas comparable à celui du fugitif afghan ou kurde en quête d'un asile, sans parler du travailleur émigré poussé par la misère à chercher du travail dans un ailleurs plus clément. Banni par les autorités ou parti de son propre gré, l'écrivain privé de sa patrie demeure un privilégié dans la mesure où cette rupture lui permet d'élargir son expérience par la confrontation avec un nouvelle réalité ».*

Les participants au débat de Belgrade ont pu dialoguer, par satellite interposé, avec un autre exilé soviétique, l'écrivain Vassili Axionov, qui, lui, se trouvait aux Etats-Unis. Après avoir écouté la confession de Hualing Nieh-engle, romancière chinoise rescapée de toutes les guerres et révolutions qui ont ensanglanté depuis plus d'un demi-siècle son pays, Axionov a exprimé l'espoir que, dans un proche avenir, les créateurs du monde entier pourront librement travailler dans le lieu de leur choix, sans pour autant s'arracher de leur vraie patrie.

Des écrivains serbo-croates et français ont exprimé leur préoccupation quant à l'exil intérieur des Roumains qui assistent, impuissants, à la destruction de leurs villages et de leur patrimoine culturel par Ceausescu. A la clôture de cette réunion, organisée par l'Association des écrivains de Serbie, un accord a été signé avec l'Union des écrivains israéliens (Belgrade n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël) prévoyant des visites d'auteurs, un programme de traductions et l'échange de bibliographies et publications.

EDGAR REICHMANN.

Le génie de la Bastille

Depuis quatre ans, les artistes établis dans le quartier de la Bastille ouvrent leurs ateliers au public à l'automne, le temps d'un week-end. Ils étaient à peine une trentaine à l'origine. Cette année, cent trois ateliers révèlent leur intimité. A deux artistes au moins par lieu, cela fait une foule d'artistes de toutes nationalités à découvrir : peintres, sculpteurs, graveurs ou photographes. Douze galeries et huit théâtres sont aussi de la partie.

La fête commence vendredi 28 octobre à 18 heures et reprendra tous les jours jusqu'au 1er novembre de 14 à 20 heures. Informations, dossiers d'artistes, catalogue et plan (indispensable) au 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Pour finir : une vente d'œuvres données par les artistes de la Bastille au bénéfice de Médecins sans frontières, mercredi 2 novembre, à 20 h 30, à l'ENSCI, 49-51, boulevard Richard-Lenoir.

EN BREF

● **Le Grand Prix de la francophonie de l'Académie française est attribué à M. Jacques Rabemananjara.** – L'écrivain et homme politique malgache Jacques Rabemananjara a été nommé lauréat du Grand Prix de la francophonie 1988, doté de 400 000 F, attribué par l'Académie française, grâce à des fonds canadiens.

[Né en 1913, Jacques Rabemananjara a joué un rôle très actif dans le mouvement de la négritude, en menant de front une carrière de poète, de dramaturge et d'homme politique. En 1940, il publie un recueil de vers *Sur les marches du soir*. Les *Dieux malgaches* (1942) seront sa première pièce en vers. Député français en 1946, il est aussi le premier secrétaire du Mouvement démocratique de la rénovation nationale. Condamné à la prison perpétuelle après la révolte nationaliste de 1947, il passe une dizaine d'années en détention. Il écrit durant son incarcération plusieurs œuvres, notamment *Antsa*, *Lamba* et *Rites millénaires*. A l'indépendance, il est élu député, puis il devient ministre de 1960 à 1971, notamment des affaires étrangères.]

● **Décès du comédien Christophe Lassalle.** – Christophe Lassalle, fils de Jacques Lassalle, directeur du Théâtre national de Strasbourg, est mort le mardi 25 octobre à Abidjan. Il était âgé de vingt-huit ans. En tournée africaine avec le Centre dramatique de Bourgogne, Christophe Lassalle, qui devait jouer dans *le Malade imaginaire* de Molière, pris d'un malaise, s'est noyé dans la piscine de l'hôtel où était logée la troupe.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BUTOIR. Amandiers de Paris (43-66-42-17) à 20 h 30.

LA POIX. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) 21 h.

LA PIÈCE MONTÉE. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89). Mer., jeu., ven., à 22 h.

LE BAL DE N'DINGA. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), Salle II, 21 h.

PREMIÈRES FIANÇAILLES DE FRANZ K. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h.

QUELLE FAMILLE. Théâtre Fontaine (48-74-74-40), 21 h.

LULU. Opéra-Comique (42-96-12-20). 19 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Martyr : 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. ◇ Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Notes en duo : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Zone : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Poix : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Le Merle blanc : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculnon : 20 h 30. Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Le Paris d'Aragon : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. ◇ Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Toile de fond : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-12-20). ◇ Lulu Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

Vendredi 28 octobre

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ◇ Une petite sirène : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Fanny : 20 h 30. ◇ La Pièce montée : 22 h. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 OCTOBRE

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'Éléphant (Michèle Pohyer).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Cézanne, les années de jeunesse », 10 heures, Musée d'Orsay, parvis Bellechasse (Paris livre d'histoire).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'Eléphant (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 14 heures, hall d'entrée, à gauche (Approche de l'art).

« Musée Picasso et hôtel Salé », 14 h 10, dans la cour (C. Merle).

« Promenade révolutionnaire dans les jardins et passages du Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat (P.-Y. Jaslet).

« La pyramide et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Tuileries (C.A- Messer).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Ministère de la marine et nouveaux salons », 14 h 30, 2, rue Royale. Pièce d'identité (La France et son passé).

« Les jardins du Palais-Royal », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (D. Fleuriot).

« Le Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Promenade à Courbevoie », 15 heures, métro Pont-de-Levallois, sortie angle quai Michelet-Pont de Levallois (Paris et son histoire).

« L'Institut de France, la Coupole, la Comédie-Française », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'hôtel de Gallifet, Institut culturel italien », 10 h 30, 50, rue de Varenne.

« Parc Georges-Brassens et cité d'artistes « la Ruche », 15 heures, angle rue des Morillons-rue Brancion.

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

« Exposition : Balzac et la Révolution française », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Maison de Balzac).

« Exposition : l'élégance française au cinéma », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musée de la mode et du costume).

Pour les jeunes

« Cité des sciences et de l'industrie et parc de La Villette », 14 h 30, métro Corentin-Cariou, sortie côté numéros pairs (Monuments historiques).

« A la recherche de la troisième dimension : les chemins d'un tableau » (dix ans et plus), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Paris classique », 14 h 30, grille des Invalides, côté esplanade (Musée Carnavalet.

« Séance de contes », 14 h 30, Musée du Petit Palais.

« Les bâtisseurs de Notre-Dame » (huit-quatorze ans accompagnés), 10 h 30 et 15 heures, Notre-Dame, portail central (Art et histoire).

CONFÉRENCES

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Visages de Paris : les fontaines » (Monuments historiques).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'Ecole des cocottes (1935), de Pierre Colombier, 16 h ; Heureux Anniversaire (1962), de Pierre Etaix et Jean-Claude Carrière, le Soupirant (1962), de Pierre Etaix, 19 h ; le Voyage (1986), de Peter Watkins, 21 h.

CENTRE POMPIDOU
GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Suivez-moi jeune homme (1958), de Guy Lefranc, 14 h 30 ; Porte des Lilas (1957), de René Clair, 17 h 30 ; les Orgueilleux (1953), d'Yves Allégret, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Duke Ellington (1974) de Bernard Lion, 14 h 30 ; Concerts filmés : Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, les Soixante-dix ans du Duke (1970) de Bernard Lion, 16 h 30 ; Carte blanche à... Francis Paudras, 18 h 30 ; Ciné-Jazz, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

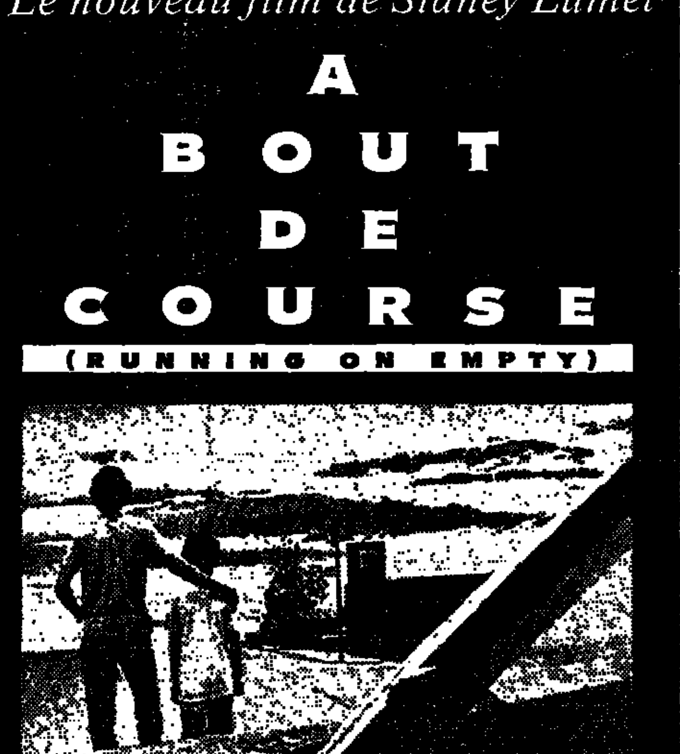
LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 28 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Patrick Sébastien. ▶ **22.35 Magazine : Demandez la lune !** De Stéphane Millière et Patrice Van Eersel. **23.45 Journal et Météo. 0.00 Série : Les envahisseurs. De 0.50 à 6.45 Rediffusions. 0.50 Feuilleton : Ballerina. 1.50 Feuilleton : Symphorien. 2.10 Magazine : Demandez la lune ! 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La Belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. **21.30 Opération drapeau blanc** (suite). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « François Furet ou la Révolution française », sont invités : François Furet *(la Révolution 1770-1880)*, Mona Ozouf *(Dictionnaire critique de la Révolution française)*, François Blanchot *(le Chevalier sur le fleuve)*, Jean-Denis Bredin *(Sieyès, la clé de la Révolution française)*, Christine Fauré *(les Déclarations des droits de l'homme de 1789)*. **23.00 Opération drapeau blanc** (suite). **23.15 Journal. 23.30 Tennis : Tournoi de Bercy. 0.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Feuilleton : Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen. (4e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Rendez-vous à 4 400 mètres de fond. *L'histoire de* Nadir, *un navire océanographique,* Nautile, *un sous-marin, et* Naolia, *une structure métallique qui abrite une sonde.* **22.20 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.35 Journal et Météo. 23.00 Documentaire : L'épopée de la Croix-Rouge.** De Daniel Costelle. **23.50 Musiques, musique.** Semaine Rafael Puyana : Fastes de l'ancienne et grande Ménestrandise, de Couperin ; Scottish gigue, d'un anonyme du dix-septième siècle.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les océans de feu. De Steven Carver, avec Gregory Harrisson, Billy Dee. **22.00 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari. 22.45 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : la Corde raide** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya. **0.50 Cinéma : Flag** □ Film français de Jacques Santi (1987). Avec Richard Bohringer, Pierre Arditi, Philippine Leroy-Beaulieu. **2.30 Cinéma : les Deux Crocodiles** □ Film français de Joël Séria (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Marie-Christine Adam. **3.55 Cinéma : le Guépiot** ■ Film français de Joska Pilissy (1981). Avec Émilie Montgenet, Bernard Fresson, Evelyne Dress. **5.20 Documentaire : Les cerfs rouges du Kashmir. 5.45 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Mamma Lucia. De Stuart Cooper, avec Sophia Loren (1re partie). *Une émigrée italienne aux Etats-Unis.* **22.20 Série : Matlock. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.15 Les faucheurs de marguerites** (rediff.). **2.10 La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Série : Michel Vaillant. 4.00 Seule à Paris** (rediff.). **4.13 Voisin, voisine** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. Un procès surprenant. **21.30 Série : Clair de lune.** Au pied du mur. **22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.45 Série : A vous de jouer Milord. 0.40 Feuilleton : Deux ans de vacances. 1.35 Série : Docteur Caraïbes. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 3.45 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.10 A vous de jouer Milord** (rediff.). **5.05 Deux ans de vacances** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Hommage à Nino Frank. **21.30 Musique : Black and blue.** Invité : Christian Bellest, arrangeur, au sujet du contre bassiste Pierre Michelot. **22.40 Nuits magnétiques.** Le Burkina-Faso : Le chant de la terre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 octobre à Stuttgart) : Symphonie no 96 en ré majeur de Haydn ; Symphonie no 2 en ré majeur op. 36 de Beethoven ; Enigma, variations pour orchestre op. 36 d'Elgar, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner. **22.20 Premières loges.** Avec la participation de Mme Derenne. Paul Derenne, ténor. **23.07 Club de la musique ancienne.** Marek Toporowski, clavecin : **0.30 Poissons d'or.**

Samedi 29 octobre

TF 1

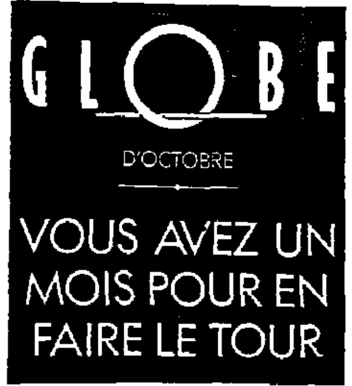
13.00 Journal. ▶ **13.15 Magazine : Reportages.** La raison du plus fort, de Laurence Graffin, Jean-Marc Pillas, Jacques Peltier et Robert Roussy. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.45 La Une est à vous** (suite). **14.55 Documentaire : Roger Rabbit, les secrets de Toonville.** Reportage sur le film de Robert Zemeckis : Qui veut la peau de Roger Rabbit ? **15.40 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Evry. 15.55 La Une est à vous** (suite). **18.30 Trente millions d'amis.** Sommaire : Ustinov, la mouche ivre ; Grand Prix du bouledogue français ; Chevaux : les nouveaux curistes. **18.55 Feuilleton : Salut les homards. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Coluche encore et toujours. 22.25 Magazine : Ushuaïa.** Sommaire : Ken Warby ; Le manège enchanté ; Les mongolfières ; Kim ; Hindenburg. **23.25 Feuilleton : La Mafia** (5e épisode). **0.30 Journal et Météo. 1.10 Série : Les incorruptibles. De 1.35 à 4.50 Rediffusions. 1.35 Téléfilm : Les fugitifs. 3.05 Feuilleton : Symphorien. 3.30 Documentaire : Kandinsky. 4.20 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.00 Journal et Météo. 13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. **14.10 Magazine : Aventure passion.** Opération drapeau blanc. **15.00 Samedi passion.** Tennis : Tournoi de Bercy. **18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.** Aventure sous-marine. **18.55 INC. 19.00 Feuilleton : Anges et loups. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf.** Regardez-moi bien. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Jacqueline Bisset, Yves Lecoq, Serge Gainsbourg, Mori Kanté, Julia Fordham, le Ballet de Tahiti, Gérard Blanc, Jean-Félix Lalanne, Marcel Dadi, Jesse Garon, une vidéo de Prince. **22.15 Série : Crime story.** Le ghetto. **23.05 Journal. 23.15 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. Interviews : Corinne (ex-groupe Téléphone), Isabella Rossellini, Elisabeth Bourgine, Hélène Delprat, Bernard Kouchner. **0.45 Tennis : Tournoi de Bercy.**

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Entreprises. 14.45 Espace 3 : La parole est aux entreprises. 15.00 Espace 3 : Mission qualité. 15.30 Espace 3 : L'antenne est à nous. 15.55 Espace 3 : VVF. 16.00 Magazine : Sports loisirs. L'école espagnole d'équitation de Vienne ; Rallycross à Trappes : finale du championnat de France. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : L'autruche de Donald, La petite maison, Pépé grillon, Un lion de société, Donald et la sorcière. **18.00 Feuilleton : Diligence express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La moelle osseuse. **20.02 Jeu :** La classe. **20.27 Dessine-moi l'Europe. 20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou, Le papillon et la flamme, L'ange gardien de Donald ; et à 21.05, un épisode de la série : Superflics. **21.45 Journal et Météo. 22.10 Magazine : Le divan.** Invité : Roger Hanin. **22.30 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Gabriel Fauré, l'art du recueillement : Requiem, par l'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, et Barbara Hendricks. **23.30 Magazine : Sports 3.** Sommaire : Portrait de l'invité, La séquence anniversaire souvenir, Le film de la semaine, Le dossier médical, L'aventure, Les régions, L'actualité de la semaine, Le concours.



CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. Invité : Richard Branson. **14.00 Téléfilm : La vérité cachée.** De Simon Langton, avec Harry Hamlin, Rip Torn. **15.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Ping-pong en Chine ; Paniers de balles à Jinan. **16.10 Série : Paire d'as. 17.00 Série : Ohara. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS-fantômes ; Comte Mordicus ; Trip trap. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Série : Palace.** De Jean-Michel Ribes. *Rire, amour, suspense, drame... Il se passe toujours quelque chose au Palace !* **21.45 Les superstars du catch. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Spectacle : Magic magic. 23.00 Cinéma : le Camp de l'enfer** ■ Film américain d'Eric Karson (1986). Avec Tom Skerritt, Lisa Eichhorn, Anthony Zerbe. *Un groupe de pilotes militaires américains, parmi lesquels une femme, participe à un stage commando de survie-évasion dans une île du Pacifique. Le responsable de ce stage, mégalomane aigri, fait subir des sévices à ses « prisonniers ». Curieuse histoire d'un fou de guerre. Avec pas mal d'invraisemblances, mais on retient l'aspect anticonformiste (par rapport à l'armée) du film.* **0.35 Cinéma : Opération Tonnerre** ■ Film anglais de Terence Young (1965). Avec Sean Connery, Claudine Auger, Adolfo Celi (v.o.). **2.40 Boxe.** Championnats du monde des légers : Julio Cesar Chavez (Mex.)-José Luis Ramirez (Mex.). **4.40 Cinéma : Freddy III** □ Film américain de Chuck Russell (1987). Avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Patricia Arquette. **6.10 Série : Stalag 13.**

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Supercopter. 14.20 Série : K 2000. 15.15 Série : Au cœur du temps. *De 16.45 à 18.03 Dessins animés.* **16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Laura ou la passion du théâtre. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mamma Lucia.** De Stuart Cooper, avec Sophia Loren, Edward James Olmos (2e partie). **23.00 Magazine : Télé-matches. 23.05 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **1.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.55 Série : Michel Vaillant. 3.05 Journal de la nuit. 3.10 Seule à Paris** (rediff.). **3.50 Voisin, voisine** (rediff.). **4.45 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.30 Série : Voisin, voisine.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.40 Feuilleton : Deux ans de vacances (rediff.). **14.40 Série : A vous de jouer Milord** (rediff.). **15.40 Série : Docteur Caraïbes** (rediff.). **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Drôles de dames. 17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Adventure.** Sommaire : Voltige ; Retour au désert ; Snow, sand and savages ; Mountain-bike avec Bernard Hinault. **18.35 Musique : Hit 92.** Hit-parade européen. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : Vol 755, le chantage à la bombe.** De Scott Hicks, avec Chris Haywood, Vincent Ball. *D'après une histoire vraie survenue en 1971.* **22.15 Téléfilm : Joey, le rocker.** De Joseph Ellison, avec Neil Barry, Elsa Hensohn. *Un père contre son fils, ou le rock des années 50 contre le rock des années 60.* **23.50 Journal. 0.05 Sexy clip. 0.35 Magazine : Midnight chaud. 1.05 Feuilleton : Richelieu. 2.00 Série : Erreurs judiciaires. 2.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.55 Musique : Boulevard des clips. 4.40 Richelieu** (rediff.). **5.35 Erreurs judiciaires** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Philippe Hadengue, peintre et écrivain. **20.45 Dramatique.** « Pat et Sarah », de Bernard da Costa. **22.35 Musique : Opus.** John Lurie. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra : The midsummer marriage, opéra de Tippet, par le chœur et l'orchestre du Royal Opera House, dir. Colin Davis. **23.08 Musique de chambre.** Quintette pour cor et cordes en mi bémol majeur K 407, de Mozart ; Le combat de Tancrède et Clorinde, de Monteverdi ; Fantaisie pour deux pianos sur Porgy and Bess de Gershwin, de Grainger ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de Brahms. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.** Philippe Cassart, piano.

Dimanche 30 octobre

TF 1

4.50 Automobile. Grand Prix du Japon, en direct. **6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.30 Automobile.** Résumé du Grand Prix du Japon. **7.50 Magazine : Bonjour Monsieur le Maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche 8.15 Dessin animé : Galaxie express. 8.40 Variétés : Jacky show. 9.05 Série : Tarzan. 9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde. 11.00 Magazine : Auto-Moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.15 Jeu : Music-chance. 14.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.50 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : Interchallenges. 17.05 Série : Pour l'amour du risque. 18.00 Mondo Dingo. 18.25 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Alain Delon. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : P.R.O.F.S.** ■ Film français de Patrick Schulmann (1985). Avec Patrick Bruel, Fabrice Luchini. *Un jeune professeur de lettres, nouveau dans un lycée, influence les élèves et ses collègues par son attitude décontractée. Burlesque fourre-tout (avec de bons moments), acteurs sympas.* **22.25 Magazine : Sport dimanche. 23.25 Journal et Météo.** ▶ **23.55 Documentaire : Frédéric, une deuxième naissance.** De Daniel Karlin. 3. Tant de paroles perdues. **0.55 Concert.** Œuvres de Bach, Mozart, Tchaïkovski, par Augustin Dumay et l'Orchestre national de chambre de Toulouse. **De 2.05 à 6.27 Rediffusions 2.05 Téléfilm : Le boomerang noir. 3.35 Feuilleton : Symphorien. 4.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. Bogus ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Barnabulle. **8.55 Point sur l'opération drapeau blanc.** (et à 11.55, 13.00, 15.45, 18.25, 20.00, 21.55). **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Émissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** en la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Invitée vedette : Gloria Lasso. **15.00 Série : Magnum.** L'homme de Marseille. **15.55 L'école des fans.** *Invitée : Véronique Jeannot.* **16.40 Opération drapeau blanc** (suite). **17.35 Documentaire : Le commandant Cousteau.** A la redécouverte du monde. Les îles du détroit, les eaux de la discorde. **18.40 Magazine : Stade 2.** Tennis : Open de Paris-Bercy ; Football : championnat de France ; Basket : championnat de France ; Automobile : Grand Prix de formule 1 du Japon ; Rugby : Argentine-Maoris ; Golf : Ordre du mérite. **19.30 Série : Maguy.** Saint Vincent de Pierre. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Haute tension.** Histoires d'ombres, de Denys Granier-Deferre, d'après le roman d'Hervé Jaouen, avec Ludmila Mikaël, Pierre-Loup Rajot, Claude Rich. *Un homme, qui tentait d'oublier une sale affaire d'argent, se retrouve prisonnier d'un amour fou, dont il ne voulait pas, et d'un crime qu'il n'a pas commis...* **22.00 Magazine : Musiques au cœur.** Spécial Felicity Lott. La soprano interprète des œuvres de Mozart, Haendel, Offenbach, Gounod, Schubert, Hahn, Poulenc, R. Strauss, Lehar, Charpentier. **23.15 Journal. 23.35 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.50 Documentaire : Le commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs.** Équitation : championnat de France ; Golf : grand prix APGF à Nîmes ; Tennis : tournoi open de la ville de Paris, finale. **19.05 Série : Lady Blue.** Roméo et Juliette. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Feuilleton : Federico Garcia Lorca, mort d'un poète.** De J.-A. Bardem, avec Nickolas Grace, 4e épisode : Un poète à New-York (1925-1935). *Après un séjour à New-York et une escale à Cuba, le poète regagne son pays ; la gauche vient de gagner les élections et le roi Alphonso a quitté le pays.* **21.30 Océaniques : Le magazine.** De Pierre-André Boutang. L'actualité culturelle. Au sommaire : Etienne Martin, pour ses sculptures à la chapelle de la Salpêtrière ; Marcel Ophüls pour la sortie de son film *Hôtel Terminus* ; Raymond Queneau à l'occasion de la sortie du livre de Jacques Jouvet aux éditions de la Manufacture. **21.55 Journal et Météo. 22.20 Magazine : Sports en scène.** Coup de circuit, de Lam Le. **22.30 Cinéma : Scaramouche** ■■ Film américain de George Sidney (1952). Avec Stewart Granger, Eleanor Parker, Janet Leigh, Mel Ferrer (v.o.). *Un noble épris de liberté est tué dans un duel inégal. Son ami, décidé à le venger, entre dans une troupe de comédiens itinérants. Les échos de la Révolution française résonnent dans les aventures du justicier qu'interprète avec fougue Stewart Granger. Version parlante et en couleurs du sujet traité en 1923 par Rex Ingram (on a vu le film muet la semaine dernière). Ici, la mise en scène est presque toujours conçue comme une chorégraphie. Le numéro final est splendide.* **0.25 Musiques, musique.** Quatuor op. 130 de Beethoven, par le quatuor Enesco.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. **9.10 Cinéma : Tant qu'il y aura des femmes.** □ Film français de Didier Kaminka (1987). Avec Roland Giraud, Fanny Cottençon, Marianne Basler. **10.30 Cinéma : la Corde raide** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya. **12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** De Michel Denisot. Invitée : Béatrice Dalle. **14.00 Téléfilm : Défi dans la nuit.** De Steven H. Stern, avec George Peppard, Kathryn Harrold. **15.35 Documentaire : L'étrange mort des rouges-gorges. 15.55 Boxe.** Championnat du monde des légers : Julio César Chavez (Mex.)-José-Luis Ramirez (Mex.). **16.55 Football américain. 18.00 Cinéma : Force G.** ■ Film américain de Barry Brown (1980). Avec David Carradine, Jennifer O'Neill, Joseph Bottoms. **19.45 Flash d'informations. 19.50 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Magazine : Tranches de l'art. 20.33 Cinéma : les Ailes du désir** ■■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander. *Deux anges, invisibles aux humains, se mêlant aux habitants de Berlin, les observent, écoutent leurs voix intérieures. L'un s'éprend d'une jeune trapéziste de cirque et veut devenir un mortel. Superbe conte initiatique sur la vie, l'amour, la condition humaine. Berlin y est une métaphore de la recherche de soi-même. Le grand retour de Wim Wenders à l'Allemagne. Le film est tourné en noir et blanc pour les visions des anges, en couleurs pour la vie réelle. Prix de la mise en scène au Festival de Cannes 1987. Pas besoin d'être intello pour aimer.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : les Derniers Jours de Pompéi** □ Film italo-germano-espagnol de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves, Cristina Kauffman, Barbara Carroll. *En l'an 79, un centurion de retour à Pompéi découvre que sa famille a été massacrée. Les chrétiens sont accusés de pillage, de viols et de meurtres. C'est une machination montée par le grand prêtre d'Isis. Médiocre adaptation du roman de Bulwer-Lytton fait pour Steve Reeves, Hercule du film à péplum, à l'époque. On s'ennuie en attendant l'éruption du Vésuve. Sergio Leone faisait partie des scénaristes.* **0.10 Cinéma : Freddy III.** □ Film américain de Chuck Russell (1987). Avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Patricia Arquette. **1.40 Série : Bergerac.**

LA 5

6.30 Le journal permanent. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Dans les Alpes avec Annette. 9.30 Le magicien d'Oz. 9.50 Robotech. 10.35 Série : Captain Power. 11.00 Série : Matthew star. 11.55 Série : Insiders. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : De l'amour à la haine. De George Mc Cowan, avec Lesley Warren, Ryan O'Neal. *Les drames de la jalousie...* **15.05 Téléfilm : Coup de foudre dans l'Orient-Express.** De Romance Gordon Clark, avec Cheryl Ladd, Stuart Wilson. *Les retrouvailles d'un couple dix ans après une rupture.* **16.15 Série : Amicalement vôtre. 17.15 Magazine : Télé-matches.** Football ; Rallye des pharaons. **18.15 Série : Nuits secrètes. 18.55 Journal images. 19.05 Série : Nuits secrètes** (suite). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Ultimax force.** De Wilfred Milan, avec Arnold Nicholas, Jeremy Ladd. *Un commando de Ninjas à l'assaut d'un camp de détention au Vietnam.* **22.15 Série : L'enfer du devoir. 23.15 De l'amour à la haine** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 De l'amour à la haine** (suite). **0.35 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.05 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.30 Série : Michel Vaillant. 2.20 Journal de la nuit. 2.25 Feuilleton : Seule à Paris. 3.05 Série : Voisin, voisine. 5.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.45 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : Pascal Bruckner. **11.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.45 Feuilleton : Richelieu** (rediff.). **14.40 Erreurs judiciaires** (rediff.). **15.05 Magazine : Destination santé.** Thème : La douleur. **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Clair de lune** (rediff.). **17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.35 Variétés : Studio 22. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Cinéma : Trinita, prépare ton cercueil** □ Film italien de Ferdinando Baldi (1968). Avec Terence Hill. *Un convoyeur au service des banques victime d'un politicien qui ne recule pas devant le meurtre se fait passer pour mort et devient bourreau dans l'Etat dont son ennemi est le gouverneur. Titre original :* Preparati la bara. *Dans cette sombre histoire de vengeance, il n'y a pas de Trinita. Le héros s'appelle Django et le réalisateur a démarqué* Django, *de Sergio Corbucci.* **22.15 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Cinéma : le Géant de Métropolis** ■ Film italien d'Umberto Scarpelli (1962). Avec Gordon Mitchell, Roldano Lupi, Liana Orfei. *En l'an 2000 avant J.-C., un colosse, pour sauver l'humanité, cherche à anéantir une ville maudite où règne un homme de science démoniaque. Film à péplum parodique, humoristique, sur la lutte du bien et du mal. Un style frénétique. Une curiosité.* **23.55 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **0.45 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Sébastien et la Mary-Morgane. 2.55 Magazine : Destination santé** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.40 Documentaire : Grandes chasses et pêches. 5.05 Sébastien et la Mary-Morgane** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Kroutchonyk, Khlebnikov. **22.35 Musique : Le concert.** Musique et chants traditionnels de Mongolie. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 2 et 3 octobre 1986, à Chicago) : Concerto pour trois violons et orchestre en fa majeur, de Vivaldi ; Sérénade pour flûte, harpe et orchestre à corde op. 35, de Hanson ; Quiet City pour cor anglais, trompette et orchestre à cordes, de Copland ; Concertino da camera pour saxophone alto, de Ibert ; Symphonie no 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Georg Solti ; sol. : Richard Graef (flûte), Grover Schiltz (cor anglais), William Scarlett (trompette), Burl Lane (saxophone), Edward Druzinksy (harpe), Blair Milton (violon), Charles Pikler (violon), Laura Hamilton (violon). **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Les musiques de Mongolie. **0.30 Archives dans la nuit.** Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, de Schubert ; Symphonie en ut majeur D 944, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, Walter Gieseking, piano.

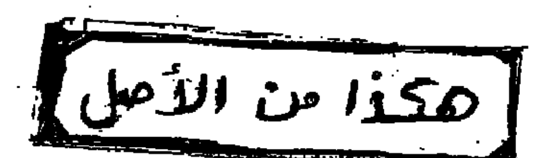
Audience TV du 27 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.5	Santa-Barbara 20.7	Actual. région. 2.8	Actual. région. 12.8	Top 50 4.4	Porte magique 2.7	Routes paradis 2.8
19 h 45	54.8	Roue fortune 32.0	Drapeau blanc 5.0	19-20 8.0	Nulle part 2.6	Boul. Bouvard 3.2	Routes paradis 3.4
20 h 16	67.4	Journal 31.8	Journal 12.2	La classe 10.6	Nulle part 2.1	Journal 5.8	Cosby show 5.1
20 h 55	71.6	Quest. domicile 12.0	Pouic pouic 24.1	La confusion... 10.4	Travelling 1.8	Trauma 12.3	Mille pattes 10.3
22 h 8	65.6	Quest. domicile 10.3	Pouic pouic 22.5	La confusion... 8.3	Travelling 1.5	Trauma 9.9	Mille pattes 12.7
22 h 44	36.5	Dominici 13.5	Edit. spéciale 7.0	Chroniques 1.0	Joey 0.3	Jeux érotiques 12.6	Le Saint 2.4



هكذا من الأصل



Informations « services »

PHILATÉLIE

Le programme de Monaco

L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a procédé à la mise en vente de la seconde partie de son programme philatélique annuel, d'un montant total de 93 F. En deux étapes.

LE 8 SEPTEMBRE.

Emission d'un bloc de quatre timbres en l'honneur des Jeux olympiques de Séoul; les quatre valeurs, 2 F, 3 F, 5 F et 7 F, représentent les nouvelles disciplines inscrites au programme olympique féminin ou en démonstration : tennis, ping-pong, voile-470 et cyclisme.

La série « Monte-Carlo et Monaco à la Belle Epoque de 1870 à 1925 », gravée par Czeslaw Slania d'après des œuvres d'Hubert Clérissi, s'enrichit de deux nouvelles valeurs, la rade de Monte-Carlo à 6 F et la gare de Monaco à 7 F.

Le Congrès-auditorium de Monte-Carlo fête son dixième anniversaire avec deux timbres triangulaires à 2 F et 3 F (disponibles par paires uniquement).

LE 20 OCTOBRE.

La Croix-Rouge monégasque a choisi d'illustrer la vie légendaire de Sainte-Dévote, sainte patronne de la Principauté par deux timbres à 4 F et 5 F.

Le bloc des « Quatre Saisons » est consacré, cette année, aux saisons de l'olivier (valeur totale du bloc : 18 F).

Le programme philatélique monégasque *se termine par une série* d'hommages divers : Antoine Le Nain, dont on fête le 400e anniversaire de la naissance (5 F) : Giorgio de Chirico (5 F) ; Pierre de Marivaux (3 F) ; Lord Byron (3 F) ; le XIVe Festival international du cirque de Monte-Carlo (2 F) ; le XXIIe Concours international de bouquets (avec reproductions de fuchsias, iris, roses et pétunias, le tout pour 3 F) ; les activités industrielles de la principauté, le prêt-à-porter dans la maille représenté par Bettina et La Squadra (3 F) ; Noël (2 F).

P. J.

★ Office des émissions de timbres-poste, MC 98030, Monaco Cedex. Tél. : 93-30-47-73. Les timbres monégasques sont aussi distribués par les « Points-philatélie » en France.

Pour en savoir plus sur la philatélie monégasque en général : Union philatélique de Monaco, 49, rue Plati, 98000 Monaco.







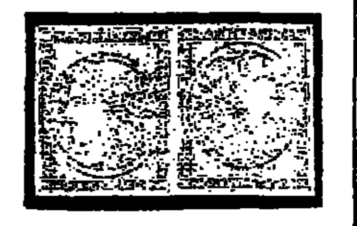
Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Decaris, cinquante ans de timbres.** – *Le Monde des philatélistes* vient d'éditer une brochure de quarante-quatre pages – dont douze en couleurs – signée Bernard Gontier, qui retrace la carrière de créateur de timbres d'Albert Decaris. Tous les timbres, émis ou non émis, dessinés ou gravés par l'artiste décédé le 1er janvier dernier, y sont reproduits. Soit plus de cinq cents timbres type pour la France et les pays d'expression française, de 1935 à 1985, les années 1940, 1942 et 1945 étant les seules à ne pas en compter portant sa signature (*Maître Albert Decaris, sa vie, son œuvre philatélique,* 125 F, frais de port inclus, auprès du *Monde des philatélistes,* 24, rue Chauchat, 75009 Paris).

● **Hommage à Roland Garros.** – Une brochure-répertoire des premières manifestations aériennes du Maine-et-Loire, de 1908 à 1914, rend un hommage particulier à Roland Garros. Cette plaquette de quarante pages est vendue 40 francs au profit de la société philatélique de Cholet (renseignements, commandes : Pierre Saulgrain, 2, rue Cordeau-Dany, 31200 Toulouse).

● **Vente de prestige.** – Harmer's organise une vente aux enchères de très bon niveau, les 2 et 3 novembre à l'hôtel *Bellerive-au-Lac,* à *Zürich* (Suisse). Au programme, de la Russie, des colonies françaises (expertisées par Roger Calves) et une vente générale où la France se taille une belle part. Parmi quelques lots, noter, par exemple : un tête-bêche du 10 c bistre Cérès de 1871, paire neuve, seule pièce connue, estimée 160 000 F ; une lettre de Saigon, circulaire pour la vente d'une ferme d'opium, affranchie avec la plus grande unité connue, une bande de trois, du 2 c brun, estimée plus de 140 000 F ; une feuille du premier timbre de Nouvelle-Calédonie, le « Triquérat », *émis en 1859 et imprimé* en lithographie, estimée 12 000 F (Harmer's, Riva Paradiso 32A, 6902 Lugano, Suisse ; tél. : 091-54-83-62.)



***Le Monde des philatélistes* de novembre.** – Le numéro de novembre du *Monde des philatélistes* vient de paraître. Au sommaire de ses cent vingt pages : un « spécial littérature », avec un entretien de Me Maurice Rheims, et l'Académie française illustrée par les timbres ; l'histoire postale de l'île de Robinson Crusoé (Juan-Fernandez) ; Baume-les-Dames, qui devint Baume-les-Citoyennes, Saint-Denis, Franciade... La Révolution française entraîna une *révolution* toponymique, dont les conséquences postales sont très appréciées des philatélistes. A. Legay fait le point sur cette question (*Le Monde des philatélistes,* 15 F en kiosque.)

1er NOVEMBRE

Les services ouverts ou fermés

Presse. – Les quotidiens paraissent normalement le mardi 1er novembre.

Banques. – Fermées le lundi 31 octobre et le mardi 1er novembre.

Postes. – Les bureaux de poste seront fermés le lundi 31 octobre à partir de 12 heures (mais la distribution du courrier sera assurée). Le mardi 1er novembre, pas de distribution de courrier à domicile. Les bureaux de poste seront fermés, sauf ceux assurant le service des dimanches et jours fériés.

SNCF. – Service réduit des dimanches et jours fériés sur les lignes de banlieue.

RATP. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. – Fermés à l'exception du Bazar de l'Hôtel de Ville (ouvert de 13 h 30 à 18 h 30) et de la Samaritaine (ouvert de 10 heures à 19 h 30). Ils seront tous ouverts le 31 octobre et le 2 novembre aux heures habituelles.

Sécurité sociale. – Les centres de la région parisienne seront fermés au public du lundi 31 octobre, à *15 heures, au mercredi 2 novembre,* aux heures habituelles.

Allocations familiales. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du lundi 31 octobre, à 12 heures, au mercredi 2 novembre, aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. – Les centres d'information de Paris et de la région parisienne seront fermés du lundi 31 octobre, à *14 h 30, au mercredi 2 novembre,* aux heures habituelles.

Hôtel national des Invalides. – Le musée de l'Armée, celui des plans-reliefs et le dôme royal, ainsi que l'exposition « Vues d'en haut », seront fermés. Mais l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides sera libre pour permettre aux fidèles d'assister aux offices de 9 h 30 et de 11 heures.

Institut de France. – Le château de Chantilly ainsi que le domaine et l'abbaye de Chaalis seront ouverts le 1er novembre aux heures habituelles.

Musées. – Le Musée d'Orsay sera ouvert aux heures habituelles.

Bibliothèque nationale. – Fermée *du dimanche 30 octobre au mercredi* 2 novembre inclus.



Pour les stratèges de la communication

Les réseaux informatiques tiennent une place de plus en plus grande dans la stratégie des grandes entreprises et des administrations. D'où le besoin d'une formation de haut niveau sur la gestion de ces réseaux susceptible à la fois de donner aux techniciens de la communication une vision d'ensemble du management des entreprises et aux hommes d'état-major une maîtrise de ces systèmes.

C'est de ce constat qu'est né le projet Theseus, mis au point par des établissements de formation (Ecole nationale supérieure des télécommunications, Ecoles des mines, INSEAD), le CIIBA (organisme interministériel pour l'informatique et la bureautique) et le Club informatique des grandes entreprises (CIGREF). Theseus, qui sera logé au centre scientifique de Sophia Antipolis, près de Nice, donnera une formation intensive d'un an, débouchant sur un « MBA Stratégie Réseaux », à des cadres ayant déjà eu une activité professionnelle. Il s'adressera aussi bien à des gestionnaires qu'à des ingénieurs informaticiens. Le programme comprendra des enseignements de base (en stratégie et management des organisations ; *technologie de l'information* ; *économie et environnement* réglementaire) et des enseignements complémentaires (sécurité ; techniques de négociation et d'expression).

Ayant une vocation internationale, Theseus travaille avec le MIT et le Politecnico de Milan. Il souhaite accueillir plus d'étudiants étrangers que d'étudiants français. Très soucieux de préserver sa *« neutralité »* à l'égard aussi bien de France Telecom que des grands constructeurs informatiques, il est géré par un groupement d'intérêt économique (GIE) réunissant, à parité, des établissements de formation et des entreprises (banques, industries, sociétés de service...). Les cours, qui débuteront à la rentrée 1989, seront donnés en français et en anglais. Prix de la scolarité : 150 000 F.

F. G.

(Institut Theseus. Service d'information. Rue Albert-Einstein, 06560 Valbonne, Sophia Antipolis. Tél. : 92-94-51-00.)

● Salon des langues

Le premier Salon international des langues en RFA aura lieu, du 16 au 20 novembre, à Francfort. Il est ouvert notamment aux étudiants, aux professeurs et aux traducteurs professionnels.

(*Mainzer Aussellungs.* Alexander Diehlstrasse, 12 D-6500 Mainz 26. Tél. : 49 6131-81044.)

● Mythe et Révolution

Le Centre de recherche sur l'imaginaire et l'Institut de sociologie de l'*université des sciences* sociales de Grenoble organisent, *les 25 et 26 novembre,* un colloque sur « Mythe et Révolution ».

(Yves Chalas. CEPS Palais de l'université. place de Verdun, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-00-04.)

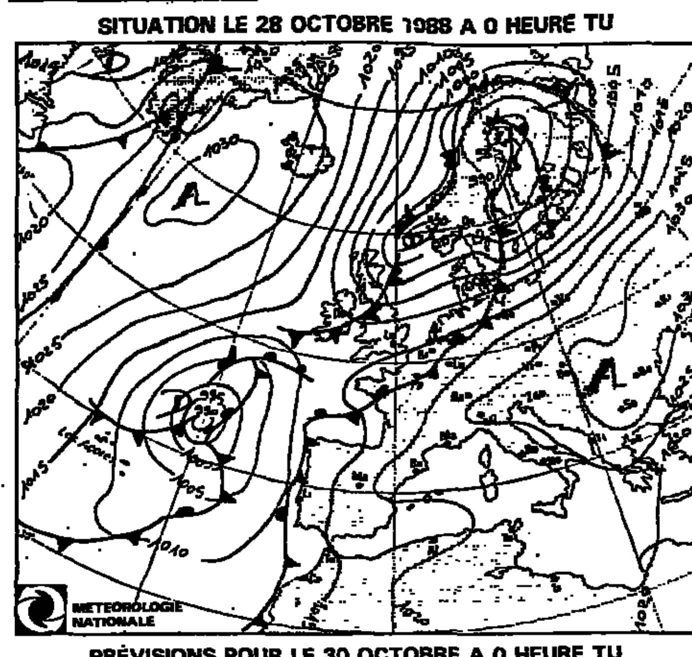
● Droit de la télématique

Sciences-Po Rhône-Alpes organise, le jeudi 24 novembre, un séminaire sur le thème : « Le droit de la télématique ».

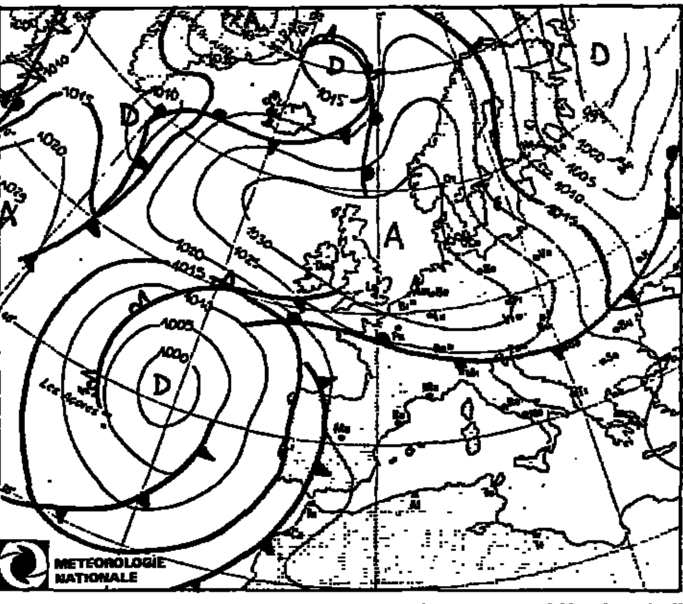
(Institut d'études politiques de Grenoble, BP 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cédex. Tél. : 76-82-60-13.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 octobre à 0 heure et le dimanche 30 octobre à 24 heures TU.

La dépression centrée au large du Portugal canalise sur la France de l'air doux, tandis que de l'air froid en provenance d'Europe du Nord envahit progressivement le Nord et le Nord-Est de la France. Le conflit entre ces deux masses d'air générera sur la moitié nord de notre pays un temps très nuageux et passagèrement pluvieux.

Samedi : nuages et ondées éparses au nord, soleil au sud.

La moitié nord du pays connaîtra un temps le plus souvent très nuageux. Quelques ondées pourront même se produire le matin de la Bretagne à l'Ile-de-France, au nord de l'Alsace au Pas-de-Calais. Elles se limiteront dans l'après-midi au nord-est de la France *tandis que des éclaircies apparaîtront* de la Bretagne et des Pays de Loire au Centre et au sud de la Bourgogne.

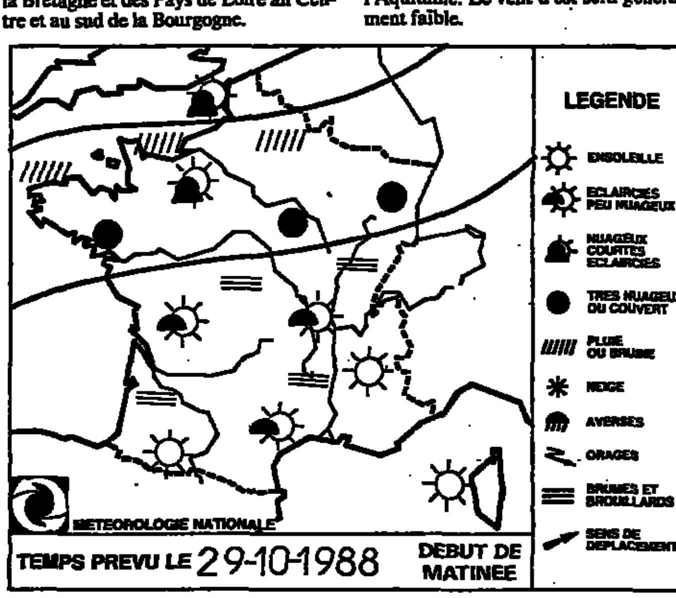
Les régions de la moitié sud se réveilleront sous les brumes et les brouillards. Généralement peu tenaces, ils feront place en matinée à un soleil généreux.

Le vent d'est soufflera assez fort près de la Manche (40 à 50 km/h). Ailleurs il sera faible à modéré de secteur nord-est sur les régions de la moitié nord, sud-est, sur la moitié sud.

Dimanche : temps sec, toujours gris au nord et ensoleillé au sud.

De la Bretagne et des Pays de Loire au Centre, au Nord, à l'Alsace et à la Franche-Comté, nombreux nuages en perspective. On pourra tout de même espérer quelques éclaircies dans l'après-midi, plus belles du sud de la Bretagne au Pays de la Loire.

Le reste du territoire bénéficera d'une journée bien ensoleillée malgré quelques brouillards locaux au levé du jour et un voile de nuages élevés dans *l'après-midi du Poitou-Charentes* à l'Aquitaine. Le vent d'est sera généralement faible.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-10-1988 à 6 heures TU et le 28-10-1988 à 6 heures TU — le 28-10-1988

FRANCE											
				TOURS	19	11	B	LOS ANGELES	20	15	N
AJACCIO	23	11	D	TOULOUSE	21	17	N	LUXEMBOURG	18	11	P
BIARRITZ	21	15	N	POINTE-A-PITRE	32	23	D	MADRID	20	7	D
BORDEAUX	20	12	N	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	30	15	N
BOURGES	19	11	P	ALGER	30	17	D	MEXICO	27	11	B
BREST	16	12	B	AMSTERDAM	18	10	N	MILAN	16	12	C
CAEN	17	9	N	ATHÈNES	11	9	P	MONTRÉAL	9	0	N
CHERBOURG	15	10	D	BANGKOK	33	26	C	MOSCOU	0	-1	C
CLERMONT-FERR.	21	12	N	BARCELONE	22	13	C	NAIROBI	27	14	C
DIJON	20	9	B	BELGRADE	10	-4	D	NEW-YORK	11	6	D
GRENOBLE St-M-H	21	6	B	BERLIN	16	11	P	OSLO	5	2	C
LILLE	17	8	B	BRUXELLES	18	9	N	PALMA-DE-MAL.	26	11	N
LIMOGES	20	12	N	LE CAIRE	25	17	D	PÉKIN	16	4	D
LYON	19	15	N	COPENHAGUE	15	10	A	RIO-DE-JANEIRO	24	19	C
MARSEILLE-MAR.	22	13	D	DAKAR	30	19	N	ROME	21	12	D
NANCY	20	13	P	DELHI	32	19	D	SINGAPOUR	30	25	C
NANTES	17	10	B	DJERBA	24	14	D	STOCKHOLM	9	8	P
NICE	21	13	D	GENÈVE	19	7	N	SYDNEY	20	17	C
PARIS-MONTS.	18	10	B	HONGKONG	24	21	P	TOKYO	21	13	C
PAU	19	12	N	ISTANBUL	10	7	C	TUNIS	26	13	D
PERPIGNAN	25	10	D	JÉRUSALEM	23	12	D	VARSOVIE	10	5	C
RENNES	18	12	B	LISBONNE	21	16	A	VENISE	16	9	C
ST-ETIENNE	20	13	N	LONDRES	17	10	N	VIENNE	7	0	D
STRASBOURG	20	10	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

ÉCOLE DE GESTION recherche

PROFESSEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL

pour enseignement BTS CI expérience exigée. Tél. : 42-46-41-40.

CHERCHE UNE PERSONNE pour GARDER et PROMENER un enfant (1 an) du LUNDI au VENDREDI, de 16 h à 19 h 30 (M° Goncourt, Belleville). Tél. av. 20 h 42-47-98-97 ; après 20 h 42-41-39-38.

L'AGENDA

Galeries de peinture

KOLLER - ROCHER-RUSTIN Dessins - Peintures Galerie Pierre Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, Paris-4e. Du 19 au 20 novembre. Tél. : 39-54-19-67.

Traiteur

G. COUSIN
Buffets campagnards
Lunchs - Réceptions sur mesure
à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes)
Buffets à thèmes (entreprises, collectivités)
Restaurat. à domicile à partir de 8 convives
Un service exceptionnel
Organisation familiale
Livraison chaud ou froid à votre heure
LES VIVIERS (après le stade)
95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)
(1) 34-66-68-93
Palme d'or du Meill. jambon de Paris

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Cause double emploi vds FORD SIERRA 1600 GL, modèle 85, rouge, intérieur velours gris, 1re main, 77.000 km, alarme volumétrique à télécommande. Prix 31.000 F. Parfait état. Tél. : h.b., 30-82-60-12, dom. après 19 h, 39-18-01-00.

IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

PRIX INTÉRESSANT MARAIS M° ARTS-ET-MÉTIERS imm. rcz, tt cft, 4e ét., asc., petit studio, entrée, petite cuisine, bains, w.-c., calme. 14, RUE DE BEAUCE. Samedi, dim., 14 h-17 h.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
2 pièces sur rue. Cuisine AMÉNAGÉE. 4e étage, très clair. 1.250.000 F. Paris-4e. Tél. : 43-25-38-40.

5e arrdt

M° MONTPARNASSE
imm. récent, bon stdg. tt cft. liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bns. 52 m² + balcon 12 m² sur jardin, soleil, parking en location. 16, RUE D'ODESSA. Vendredi, samedi, dimanche, 13 h 30 à 16 h 30.

M° PORT-ROYAL
Bon imm., tt cft, 5e étage, salon, s. à manger, 1 chbre, entrée, cuis., bains, calme. 5, SQ. DE PORT-ROYAL. Samedi, dim., 14 h-17 h.

appartements achats

Ch. URGENT 110 à 140 m²
Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. 48-73-35-43.

pavillons

A VENDRE à VILLECRESNES (94). Quartier résidentiel, construction de 1968. Pavillon de 6 pièces, cuisine, sur sous-sol total, tout confort, terrain clos de 515 m², véranda, terrasse, barbecue. Prix : 1 265 000 F. Tél. : 43-45-88-53.

CESSON
35 KM DE PARIS
Vends pavillon 3 pièces (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état. Prix 380.000 F. Tél. h.b. : 42-25-95-50.

propriétés

A 4 KM D'UZÈS, GARD 750 000 F, part. vd maison, 1 000 m² de terrain, séjour, salon avec chem., 2 chbres, cuisine, salle de bns, wc, 1er garage, buanderie : 2e garage pour 2 voit. et atelier, gde terr. couv., jard. clos, appentis à bois, cabanon pour l'outil. de jardin. Ecrire sous le n° 6009 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

GOUDELIN, CdN, 10' Saint-Quay-Port. Maison de meunier en L, rest., sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bains, rang., chf. élect., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jdin arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit. Hab. de suite, belle prestat. (16) 96-70-23-50, s/place soir. 420 000 F justifié.

(60) CTRE SENLIS. Cité médiév. en sect. sauveg., jolie ppté XIIIe s., p. de t., 300 m² habit., cave gothique. 3 150 000 F, réf. 199. A. Korchia SA 43-70-69-69.

maisons de campagne

12-AVEYRON
ST-SATURNIN-DE-LENNE
A VENDRE maison sur sous-sol avec garage ; r.-de-ch. : grande cuisine, double living, 1 chbre ; 1er ét. : 3 chbres. Terrasse plein sud. Rens. : (16-1) 47-07-78-19 ou 62-89-36-90.

A vendre en Corrèze belle maison, sur 5 200 m², restaurée 170 m² habitable. 3 chambres, salon avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, salle de bain.
Prix : 390 000 F
Tél. 55-98-10-35

maisons individuelles

77 LONGPERRIER
9 km Roissy/Charles-de-Gaulle, sans aucune nuisance, maison rurale à vendre, jardin, boxes, gdes dépendances, car, RER, ttes commod. et soins. Pr rens. tél. 60-03-47-18 le soir.

villas

NICE : VIAZUR
dispose du plus important fichier de villas et appts sur la Côte d'Azur de St-Raphaël à Menton, sur ordinateur. Demandez notre catalogue illustré, 3, av. G.-Clemenceau, 06000 Nice, FNAIM, ORPI 93-88-58-58 ou consultez Minitel 3615, service ORPI.

terrains

Part. vd terrains constr. Corse, près Porto-Vecchio, 3 ha + 2 ha+2 ha. 150 F/m². Près Ajaccio 11 ha+2 ha. 30 F/m². 67-72-68-74 apr. 20 h sem.

viagers

LA CONFIANCE
avec le spécialiste du viager
H. LAPOUS 45-54-28-66
354, r. Lecourbe, 75015.

PORT-ROYAL 4-5 P.
Rare, occupé couple 77 a. 1.100.000 F/7.500 F. LAPOUS, 45-54-28-66.

FONCIAL 45-45-86-18
47, AVENUE BOSQUET-7e
Spécialiste, 49 ans expér. Etude grat. personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

immobilier information

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SESAM 46-22-99-33.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

fonds de commerce

Locations

BREST, entr. prestations de services, aff. saine, bonne gestion, appart. duplex T6, bon pr couple actif. Secrét. madame. Tx divers monsieur. Form. assur. Prix en tte propriété : 150 U. 25.000 F/mois assurés. Tél. : 98-42-13-51.

Ventes

A VENDRE
POISSONNERIE + MAREYAGE
56360 LE PALAIS (Belle-Ile-en-Mer). Tél. : (16) 97-31-55-76.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Olivier STROH
et Frédérique STROH, née Four,
sont très heureux de faire part de la naissance de

Léa,

le 23 octobre 1988.

7, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.

— Philippe GALIBERT
et Annie-Christine, née Jamin,
laissent à Alexandra le plaisir d'annoncer la naissance de

Paul, Océan,

le 13 octobre 1988.

4, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.

Décès

— Lyon.
Mme Jean Cibert,
Le docteur et Mme Jacques Blanc,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Cibert
et leurs enfants,
M. Pierre Cibert,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Cibert,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Bernard Baboin
et leurs filles,
Mlle Suzanne Cibert,
Et toute leur famille
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 octobre 1988, du

professeur Jean CIBERT,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les funérailles ont été célébrées dans l'intimité à Saint-François-de-Sales, le 22 octobre.

— Le président et les personnels de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI)
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain CONORT,
enseignant-chercheur,

survenu le 17 octobre 1988, à l'âge de quarante-six ans, et s'associent à la peine de sa femme Marie-Thérèse Conort, et de ses enfants, Frédéric et Laurence.

— Anne Nordon, son épouse,
Didier, Viviane, Odile,
ses enfants et petite-fille,
Toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 24 octobre 1988, de

Jean NORDON,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales
au lycée Concorcet.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

35, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de

Claude SYLARD.

Adjoint au maire de Lille, Claude Sylard est décédé dans la nuit du 26 au 27 octobre des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quarante-quatre ans. Il sera inhumé samedi 29 octobre.

[Né le 10 août 1944 à Lille, Claude Sylard était entré en politique en 1968, en adhérant au PCF. Responsable de la section du parti dans la préfecture du Nord, ce commerçant obtient rapidement des responsabilités à la fédération communiste. Militant du MRAP, il est élu en 1977 au conseil municipal, au sein duquel il occupe la présidence du groupe communiste. Successivement délégué aux immigrés, puis adjoint chargé de l'action sociale et de la propreté publique, il se présente, sans succès, à différentes élections législatives et cantonales. Fondateur, avec trois autres élus communistes du conseil municipal, du groupe des rénovateurs, il venait d'entrer au conseil national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC) à l'occasion des assises de cette mouvance à Vitrolles (Bouches-du-Rhône).]

— Le professeur Charles-Pierre Guillebeau, administrateur de l'université de Paris-IV-Sorbonne,
Et le conseil de l'université
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel TROCMÉ,
secrétaire général honoraire
de la Caisse des dépôts et consignations,
membre du conseil de l'Université
au titre des personnalités extérieures.

Remerciements

— Mme Marcel Abitbol,
Ses enfants,
Les familles Abitbol, Azoulay, Reboh, Ouaknine, Ruimy, Chriqui, Amar, Ceylon,
dans l'impossibilité où ils sont de répondre à tous les messages reçus, remercient avec une profonde émotion tous ceux qui leur ont témoigné amitié, affection et compassion à l'occasion du décès survenu le 15 octobre 1988 de

Marcel ABITBOL,
directeur général de la société Deco-France.

— Vivement touchés par la présence de si nombreux amis venus partager leur peine,

**Claire MERLEAU-PONTY-CONDOMINAS
et Georges CONDOMINAS**

les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— A la mémoire de

François ALLEAUME,

mort le 29 octobre 1987.

Ses amis en France et à l'étranger.

— A la mémoire de

Estelle JACOBS,

décédée à New-York, le 29 septembre 1988.

Sa sœur et ses amis de France.

Services religieux

— Tous ceux qui ont connu et aimé

Mme Georges WEG,
née Michèle Duquesne,

se réuniront à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux pour célébrer le premier anniversaire de son décès accidentel.

Une cérémonie aura lieu le mardi 1er novembre, à 11 h 30, présidée par le Père Planquart, et le jeudi 3 novembre, à 10 heures, par le rabbin Daniel Farhi.

De la part de
M. Georges Weg, son époux,
De toute la famille,
Et de ses nombreux amis.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Tokio KUMAGAI,

en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris, le mercredi 2 novembre 1988, à 18 h 15.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV : le jeudi 10 novembre, à 14 h 15, salle des Actes, centre administratif, Mlle Valérie Guth : « Tentation et doute religieux chez Kierkegaard ».

— Université Paris-V : le samedi 12 novembre, à 14 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, M. Dong Sub Kim : « Acquisition du français et analyse des erreurs : le cas des enfants coréens adoptés en France ».

— Université Paris-IV : le lundi 14 novembre, à 14 h 30, CREPIF, 24, rue de Poissy, 75005 Paris, Mlle Myriam Monzavi : « La ZAC Citroën-Cévennes, un des plus grands aménagements parisiens ».

— Université Paris-IV : le samedi 19 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Véronique Jobert, née David-Laylle : « La satire soviétique contemporaine ; société et idéologie ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F
Renseignements	42-47-95-03

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

ENVIRONNEMENT

Accord franco-italien sur l'oxyde d'azote

La France et l'Italie se sont engagées à réduire de 30 % leurs émanations d'oxyde d'azote d'ici à 1998. Tel est le principal résultat de la réunion des ministres chargés de l'environnement de Suisse et de ses deux voisins latins, qui s'est achevée mardi 25 octobre à Locarno, dans le canton du Tessin.

Après avoir *« confronté de manière très franche leurs expériences en matière d'environnement »*, les trois ministres ont envisagé des mesures concrètes visant à réduire la pollution atmosphérique. Promoteur de la réunion, M. Cotti chef du département fédéral de l'intérieur, a indiqué qu'il avait été convenu *« de renforcer les normes existantes pour les composés sulfureux , les composés organiques volatils et les oxydes d'azote »*. Le 31 août prochain un nouveau protocole sur les oxydes d'azote doit être signé à Sofia par les Etats européens. La France et l'Italie signeront à cette occasion, avec une dizaine d'autres pays, dont l'Allemagne fédérale et la Suisse, une déclaration sur la réduction de 30 % de leurs émissions d'oxyde d'azote au cours des dix prochaines années. — *(Corresp.)*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 octobre 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 6 octobre 1988, fixant les listes de classement au concours 1988 pour l'entrée dans les écoles normales supérieures de Lyon, de Fontenay-Saint-Cloud (séries lettres, sciences humaines et langues vivantes) et de Cachan (sections A 1, A 2, A 3 et sections B, B 1-B 3, B 2, B 4).

UNE CIRCULAIRE

● Du 24 août 1988, précisant les modalités d'application des dispositions du décret n° 88-889 du 22 août 1988, relatif au bulletin de paie et portant modification de l'article R. 143-2 du code du travail.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Espace Georges-Brassens (105, rue Brancion à Paris, samedi 29 octobre, 14 h 15, bibliothèque d'un directeur de l'Opéra.

RÉGION PARISIENNE

Samedi 29 octobre :

Vernon, 16 h 30 : jouets.

Dimanche 30 octobre

L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles-Chevau-léger**, 10 h 30 et 14 heures : arts d'Asie.

PLUS LOIN

Samedi 29 octobre

Auxerre, 14 h 30 : Orient, Extrême-Orient ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Bourges**, 10 heures et 14 heures : tableaux, mobilier ; **La Rochelle**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Montélimar**, 14 h 30 : timbres ; **Villefranche-sur-Saône**, 15 heures : tableaux, meubles, objets d'art.

Dimanche 30 octobre

Alençon, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Aurillac**, 14 heures : tableaux modernes ; **Charleville-Mézières**, 14 heures : bibelots, meubles ; **Chaumont**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Coutances**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Deauville**, 10 heures et 14 heures : livres, meubles, objets d'art ; **Nonancourt**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : arts d'Asie et armes ; **Rouen**, 14 heures : mobilier haute époque ; **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : céramiques, mobilier, tableaux ; **Vitry-le-François**, 14 heures et 16 h 30 : céramique, porcelaines, argenterie.

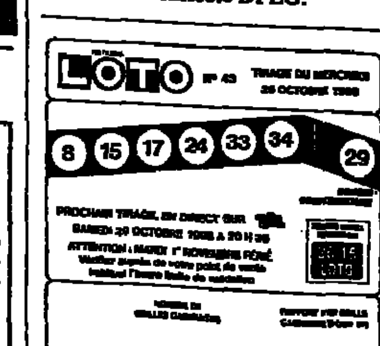
FOIRES ET SALONS

Marseille ; Angers ; Le Touquet.

Gala de la Fondation de la vocation

Si vous n'avez pas reçu, en raison des grèves, votre invitation au gala en faveur de la Fondation de la vocation le mercredi 16 novembre 1988, à 21 heures à la Comédie des Champs-Elysées pour la première représentation de la pièce :

Une femme sans histoire, avec Michèle Morgan.
Merci de téléphoner pour réserver vos places au 45-01-29-28.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ **Le Mali a obtenu un allégement de sa dette devant le Club de Paris. Il est le premier pays à bénéficier des résolutions du sommet de Toronto** *(lire page 27)*.

■ **Malgré une progression significative des recettes, le régime général de la Sécurité sociale restera déficitaire en 1988** *(lire ci-dessous)*.

■ **Philips, Siemens et SGS-Thomson vont mettre leurs moyens de recherche en commun sur les composants électroniques des années 90 : un programme de 20 milliards de francs sur sept ans dans le cadre d'Eurêka** *(lire page 26)*.

■ **Un nouvel avion, le franco-italien ATR 72, a effectué son premier vol le 27 octobre dans le ciel de Toulouse** *(lire page 27)*.

Selon les derniers comptes de la Sécurité sociale pour 1988

La progression actuelle des recettes ne suffira pas à réduire le déficit du régime général

Les rentrées de cotisations du régime général de sécurité sociale continuent à progresser : la note présentée vendredi 28 octobre à la commission des comptes de la Sécurité sociale le confirme. Mais une bonne partie du gain des derniers mois sera sans doute absorbée par des dépenses supplémentaires pour l'assurance-maladie, et, de façon plus inattendue, pour les prestations familiales. L'année 1988 s'achèvera donc vraisemblablement comme prévu sur un déficit de l'ordre de 9 milliards de francs.

La progression des recettes pour le régime général de la Sécurité sociale déjà enregistrée au premier semestre a continué pendant l'été ; 2,1 milliards de francs supplémentaires ont été encaissés de juin à septembre. La décélération annoncée ne s'étant pas produite, les recettes totales devraient atteindre 701 milliards de francs, le 31 décembre, au lieu des 698 milliards prévus : la note confirme ainsi les chiffres avancés fin septembre (*le Monde* du 20 septembre).

La croissance de la masse salariale évaluée actuellement à 5,4 % par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS, gestionnaire de la trésorerie du régime général) dépasse encore les prévisions des comptes de la nation, pourtant portées récemment à 4,8 %. Elle correspond clairement à l'amélioration de l'emploi enregistrée ces jours-ci (*le Monde* du 26 octobre), mais aussi, semble-t-il, à une hausse du salaire moyen.

Mais le gain prévisible sera sans doute en grande partie mangé par des dépenses supplémentaires. Les plus inattendues concernent les allocations familiales et le complément familial. En fait, la prolongation de la scolarité, qui contribue à la baisse du chômage, allonge leur durée de versement ; elle va accroître les dépenses de 550 millions de francs. Parallèlement, un « redémarrage » de l'allocation parentale d'éducation *« peut entraîner un surcoût de 200 millions de francs »*.

Pour l'assurance-maladie, la (mauvaise) surprise vient des hôpitaux : reprise des déficits antérieurs, majoration des salaires des fonctionnaires au 1er septembre, hausse des versements aux établissements médico-sociaux et aux cliniques privées, devraient gonfler la note de 1,1 milliard de francs au total.

Côté médecine ambulatoire, les remboursements d'actes médicaux ont été conformes aux prévisions de juillet (et même inférieurs de 5,7 % pour les visites à domicile), mais les prescriptions ont « dérapé », notamment les médicaments (+ 3,9 %) en septembre (1). Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, la prescription moyenne par acte a augmenté de quelque 6 % au cours de l'été. Le surcoût actuel (359 millions de francs) pourrait s'accroître encore avec les correctifs apportés le 1er octobre au « plan Séguin ».

28 milliards en 1989 ?

Au total, les dépenses supplémentaires pourraient atteindre 2,2 à 2,5 milliards de francs à la fin de décembre ; la trésorerie restera en découvert de plusieurs centaines de millions de francs à cette date, et le déficit de l'exercice 1988 ne descendra sans doute pas au-dessous de 9 milliards de francs.

Qu'en sera-t-il pour 1989 ? La note ne va pas jusque-là. Mais les dernières prévisions, communiquées par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, à la commission des finances du Sénat la semaine dernière, aboutissent à un déficit global de 28 milliards de francs du régime général, malgré un excédent de 3,5 milliards des accidents du travail et de 3 milliards de francs de la branche famille : l'assurance-maladie serait déficitaire de 1,5 milliard et les retraites de 33 milliards.

On peut certes contester ces prévisions. Elles sont en effet fondées sur les dernières hypothèses des comptes de la nation. Ceux-ci envisagent une croissance de la masse salariale de 4,5 % en 1989 (une progression de 0,7 % des effectifs et de 3,7 % du salaire moyen). Ces hypothèses peuvent être jugées pessimistes : le chiffre révisé pour la masse salariale sur l'année en cours (4,8 %) n'est-il pas encore inférieur à la croissance constatée ?

Mais les prévisions de dépenses n'ont pas non plus été réajustées. Elles ne tiennent compte ni des aménagements apportés au plan Séguin (coût : 2 milliards de francs environ) ni des dernières revalorisations des salaires des personnels hospitaliers, notamment des infirmières (coût équivalent). Et la tendance actuelle à la prolongation de la scolarité laisse prévoir un nouveau supplément de dépenses pour les allocations familiales. Le déficit global, dans ces conditions, peut difficilement être très inférieur à 24 ou 25 milliards de francs.

Le gouvernement doit encore arrêter sa position sur les mesures de financement. Si le principe du relèvement d'un point de la cotisation d'assurance-vieillesse est actuellement admis, il ne suffira pas, notamment pour assurer la trésorerie lors des creux de la mi-avril et de la mi-juin, d'autant que la mesure ne peut maintenant pas prendre effet avant le 1er décembre 1988.

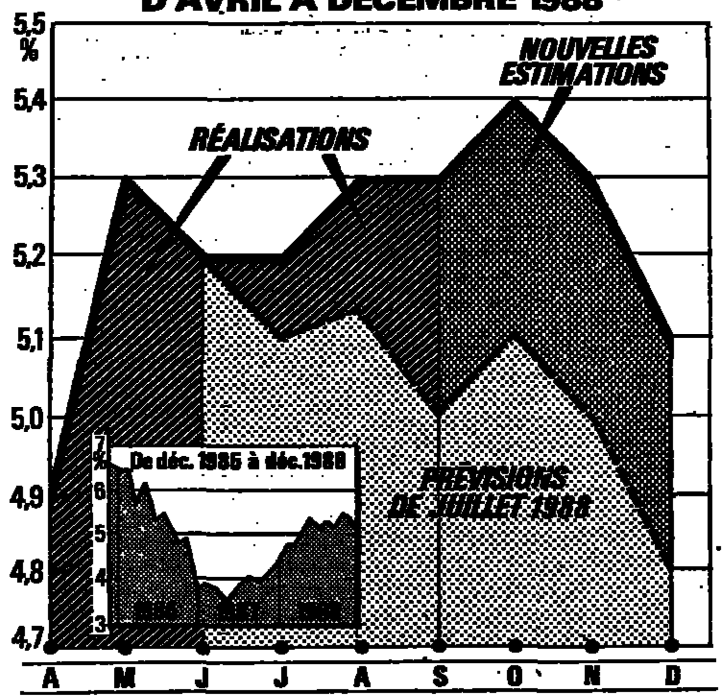
Mais du côté de la rue de Rivoli, on n'est pas très chaud pour proroger le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables, tantôt pour des raisons techniques (délai nécessaire à l'application), tantôt pour des raisons de principe. Sans doute la proximité des élections municipales (le prélèvement étant effectué jusqu'ici sur le premier tiers provisionnel) peut aussi constituer un obstacle.

Quant à la réforme du mode de financement du régime général, elle reste pour l'instant lointaine, bien que M. Evin souhaite toujours établir une *« cotisation sociale généralisée »* et qu'il ait réaffirmé son intention de déposer un projet de loi au printemps et d'engager avec les partenaires sociaux des discussions sur une réforme de l'assurance-vieillesse.

GUY HERZLICH.

(1) Ce dérapage s'expliquerait, selon la note, à la fois par l'environnement épidémique et le recours à des médicaments nouveaux ou plus chers.

LA PROGRESSION DES RENTRÉES DE COTISATIONS D'AVRIL À DÉCEMBRE 1988*



*En métropole
Source : direction de la Sécurité sociale

Le commerce extérieur de la France équilibré en septembre

La balance commerciale de la France s'est nettement améliorée en septembre. En données brutes, les exportations ont atteint 88,9 milliards de francs et les importations 91,9 milliards de francs, ce qui représente un déficit de 3 milliards de francs. Mais, après corrections des variables saisonnières, les ventes à l'étranger ont atteint 90,7 milliards de francs et les importations 90,3 milliards de francs, dégageant un excédent de 400 millions de francs.

Les exportations progressent de 9,5 % en un mois et de 20 % en un an ; les importations reculent très légèrement par rapport à août (– 1,3 %) mais augmentent de 16 % en un an.

Le bon résultat de septembre, qui corrige ce qu'avait d'excessif celui d'août, s'explique surtout par l'amélioration du solde industriel, qui passe d'un déficit de 8 milliards de francs en août à – 400 millions. Le déficit du poste énergie (6 milliards au lieu de 6,4 en août) et l'excédent agro-alimentaire (+ 3,6 milliards) retrouvent leurs niveaux habituels.

Par zones géographiques, l'amélioration est quasi générale mais particulièrement forte vis-à-vis de la CEE, notre déficit revenant de 7,2 milliards en août à 1,9 milliard.

Depuis le début de l'année, le déficit du commerce extérieur de la France atteint 23,6 milliards de francs à comparer aux 24 milliards pour la même période de 1987.

[Ce qui est remarquable dans le résultat de septembre, c'est qu'il se situe dans un climat de haute conjoncture : les importations progressent fortement, notamment dans le domaine des biens d'équipement, ce qui est la preuve que la France continue son effort d'investissement. Mais les exportations augmentent elles aussi beaucoup dans de nombreux domaines (biens d'équipement, biens de consommation, agro-alimentaire, automobile, etc.), prouvant une bonne compétitivité des produits français sur les marchés extérieurs.

Ce bon contexte devrait se prolonger, si l'on en croit les chefs d'entreprise, dont les carnets de commandes sont extrêmement chargés.]

● **Grève du Livre.** – *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, à Morlaix (Finistère), et *la République du Centre*, à Orléans, n'ont pas paru, vendredi 28 octobre, à la suite d'une grève des travailleurs du Livre. Dans les deux entreprises, le conflit porte sur des revendications salariales. Un arrêt de travail des rotativistes a, par ailleurs, empêché la sortie de cinq éditions d'*Ouest-France* en Ille-et-Vilaine et entraîné une parution réduite en Maine-et-Loire et dans la Sarthe.

BILLET

Négociations le 8 novembre dans la fonction publique

Un malentendu permanent

Depuis son entrée en fonctions, le gouvernement de M. Michel Rocard entretient avec les fonctionnaires, qui constituent une partie de son électorat, un malentendu permanent. Après bien des hésitations il a décidé, vendredi 28 octobre, de convoquer les syndicats pour une réunion salariale le 8 novembre, réunion que le premier ministre lui-même souhaitait pour cette semaine. *« On ne sait plus comment on négocie avec ce gouvernement »*, assurait M. Roland Gaillard, secrétaire général de l'Union interfédérale FO des fonctionnaires, jeudi 27 octobre devant la presse.

D'ores et déjà, et malgré le demi-échec de la grève nationale du 20 octobre, FO a décidé d'appeler à une manifestation nationale à la mi-novembre, si possible avec les cinq autres syndicats du « front » des « six », mais *« même si les autres organisations syndicales ne suivent pas »*.

Le malentendu s'aggrave, avec le risque de tendre davantage le climat social. Au départ, les fonctionnaires attendaient du gouvernement socialiste, l'amélioration économique aidant, un certain relâchement de la rigueur. Espérance vaine : même aujourd'hui, après le bon résultat du commerce extérieur de septembre, le gouvernement ne veut pas relâcher l'effort en se laissant porter par une euphorie prématurée. Tout au plus admet-il qu'il n'est pas nécessaire de renforcer la rigueur.

L'autre malentendu vient de la relative modération des syndicats qui ne demandaient pour 1988 que 0,8 % en plus de la hausse générale en niveau de 2 % déjà accordée. Cela signifie deux choses. En premier lieu, ils se bornent à réclamer un maintien du pouvoir d'achat (individuel), alors qu'à FO on reconnaît qu'il serait plus aisé de mobiliser si la revendication portait sur une augmentation du pouvoir d'achat. En second lieu, ils se placent dans le cadre de la « méthode Delors » de 1982-1983, visant à avoir une hausse de salaires anticipant la décélération attendue de l'inflation. Les syndicats demandent ainsi 2,8 % pour 1988, alors qu'on sait que le glissement des prix sera d'au moins 3 %.

Face à ces revendications, le gouvernement craint cependant que les syndicats, par le biais d'une *« clause de fin de parcours »* avantageuse, ne veuillent rétablir l'indexation des salaires sur les prix, que ses prédécesseurs socialistes avaient réussi à mettre hors la loi. Pour l'heure, il refuse donc de se laisser entraîner à accorder une nouvelle augmentation générale pour 1988.

Le problème, c'est que, en accordant unilatéralement une hausse de 1 % au 1er septembre dernier, il s'est privé d'une des rares cartes en sa possession pour alimenter la négociation. Cette semaine encore, le malentendu s'est épaissi. La proposition de M. Durafour visant à accorder deux points d'indice au 1er janvier 1989 (soit une hausse de 550 F en brut sur un an) a été perçue par certains syndicats comme une *« base de départ »* pour négocier 1988, puis 1989, par d'autres comme l'ultime et unique concession du pouvoir. A force de malentendus, le dialogue est donc devenu de plus en *plus difficile*.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉNERGIE

Les Emirats arabes unis réclament un relèvement de leur quota de production

Le marché pétrolier, traumatisé par l'une des rechutes les plus brutales de son histoire – près de 3 dollars de baisse sur le baril en deux jours, lundi 24 et mardi 25 octobre, suivant l'échec de la réunion de l'OPEP à Madrid le week-end dernier, semblait retrouver jeudi un équilibre précaire à des niveaux très faibles : 10,40 dollars pour le brut « Dubaï » du Golfe, 12,30 dollars pour le « brent » britannique et 13,70 dollars pour le brut américain de référence.

Mais cet équilibre pourrait de nouveau être perturbé par la prise de position des Emirats arabes unis, quatrième producteur de l'OPEP, qui ont affiché officiellement leur opposition au plan de stabilisation ébauché à Madrid par les principaux membres du cartel (*le Monde* du 25 octobre). Le ministre du pétrole des Emirats a affirmé, dans une déclaration publiée jeudi 27 octobre par le ministère, qu'il n'acceptera pas un quota de production inférieur à 1,5 million de barils par jour et qu'il *« demandera un quota encore plus élevé »* si la prochaine conférence de l'OPEP, prévue le 21 novembre à Vienne, décide d'accroître le plafond global du cartel.

Cette prise de position, succédant aux refus, exprimés à Madrid, de l'Irak et de l'Iran, risque de remettre en question le consensus fragile qui s'était dégagé dans cette ville pour tenter de stabiliser durablement les prix du brut, plus que jamais menacés d'effondrement.

FISCALITÉ

M. Charasse annonce une révision des bases des impôts locaux

Les valeurs locatives qui servent de base au calcul des impôts locaux (taxes d'habitation et taxes foncières) vont être révisées. Cet objectif « considérable » donnera lieu à un projet de loi qui devrait être déposé sur le bureau du Parlement avant la fin de 1989, a déclaré, le jeudi 27 octobre, M. Michel Charasse devant le congrès de l'Association des maires de France. MM. Balladur et Juppé avaient prévu dans un premier temps une simple actualisation des bases de calcul des impôts locaux.

Aucune révision de fond n'a été faite depuis 1970 pour les immeubles et depuis 1961 pour les terrains. M. Charasse a souligné qu'un grand nombre de valeurs locatives augmenteraient et que, pour éviter *« un transfert de charges trop lourd »*, il faudrait étaler dans le temps l'application des nouvelles valeurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

Trois grands de l'électronique font alliance

(Suite de la première page.)

Dans une deuxième étape (1995-1996), il s'agira de circuits quatre fois plus puissants (64 mégabits) avec des traits encore plus fins de 0,3 micron.

Les sommes en jeu sont considérables : pour mettre au point ces procédés de fabrication, il faudra dépenser de 400 à 500 millions de dollars (entre 2,5 et 3 milliards de francs) au moins chaque année pendant sept ans : un total qui dépassera 20 milliards de francs. Ce programme est donc le premier d'une telle ampleur au niveau européen. Ces dépenses, assure-t-on côté français, seront assumées à parts égales par les trois entreprises, qui subordonnent leur accord au soutien financier de leurs gouvernements respectifs. Reste à savoir jusqu'à quel point ils seront entendus. *« Tous les pays concernés et Bruxelles considèrent JESSI d'un bon œil. Mais rien n'est acquis de façon ferme »*, explique-t-on chez Thomson. Compte tenu des enjeux stratégiques de ce programme, il est évident que les industriels seront aidés : si l'industrie électronique européenne veut continuer d'exister à l'avenir, que ce soit dans le secteur du grand public (téléviseurs, hifi...) ou dans celui du professionnel (informatique, armement, télécommunications...), les autorités ne peuvent pas ne pas aider la recherche sur l'origine de cette filière que sont les puces. Il faut rappeler que les Européens contrôlent moins de 10 % de la production mondiale de semi-conducteurs face aux Américains (39 %) et aux Japonais devenus leader ces dernières années avec 48 %. En outre, les producteurs du Vieux Continent sont rarement au meilleur niveau technologique.

En unissant leurs forces, Philips, avec des ventes de 1,6 milliard de dollars en 1987, Siemen, avec 657 millions de dollars, et SGS-Thomson avec 860 millions de dollars, réussissent tout juste à se hisser au niveau des premiers groupes mondiaux : les japonais NEC (3,2 milliards de dollars) et Toshiba (3 milliards). Seule cette coopération leur permet donc de dégager le chiffre d'affaires et les compétences nécessaires pour mener un tel effort de recherche-développement. Mais il aura fallu, au préalable, vaincre quelques réticences de Siemens : en avril dernier, Français et Italiens s'émouvaient de déclarations du géant bavarois laissant entendre que Siemens et Philips devaient être les pilotes du programme. Redoutant de devoir se contenter d'un strapontin, ils ont donc plaidé pour un partage des tâches « équilibré » (*le Monde* du 6 avril 1988). Aujourd'hui, le tandem franco-italien à la tête de SGS-Thomson, (entreprise commune à 50/50 entre Thomson et l'italien SGS) est satisfait de la répartition des rôles prévus par l'accord. *« La coopération concerne la mise au point des processus de fabrication, mais pas le développement futur des produits. Ensuite, chacun retrouve sa liberté »*, explique-t-on chez Thomson.

Cette mise en commun européenne était devenue indispensable. Les Japonais poussent leurs feux — leurs firmes occupent maintenant les trois premières places mondiales — et les Américains, modifiant du tout au tout leur habitudes de concurrence à outrance, ont décidé l'an dernier de faire eux aussi pot commun. Ils ont créé une entreprise de recherche unique, Sematech, avec le plein accord des autorités anti-trust de Washington et bien entendu du Pentagone. Indispensable union des forces : le bon fonctionnement du programme JESSI, la bonne entente des gouvernements et des entreprises, seront aussi un test pour l'Europe de 1993.

FRANÇOISE VAYSSE.

Les cow-boys du capitalisme

(Suite de la première page.)

Et Kravis d'ajouter, rapidement, comme pour se défendre : *« Shearson* [Shearson Lehman Hutton, la banque d'investissements de RJR] *marche sur mes plates-bandes ; si je ne l'arrête pas, je passerai pour un faible. »* Les machos de Drexel Burnham Lambert, banquiers de Kravis, enfoncent le clou : *« Ils veulent jouer aux grands, ces gamins de RJR ? Voici la première leçon,* laisse tomber, sourire en coin et colts accrochés diablement bas, l'un des directeurs de la banque aux *junk bonds,* ces obligations *« pourries »*, appuyées sur les actifs de la société rachetée, inventées il y a trois ans lors de la première vague d'OPA. Au bar du Delmonico, le restaurant-saloon du quartier de Wall Street, les cowboys en alpaga ajustent leur cravate en buvant du « douze-ans-d'âge » : *« Non, mais... »*

Alors que toutes les lettres spécialisées et les services électroniques en temps réel (sortes de Minitel) donnent de plus en plus dans la rumeur du type *« 25 oct 1988, 14 h 23 : Smith pourrait racheter Wells ; le rachat de Picks par Little démenti »*, le service électronique Dow Jones, la Bible de tout ce qui vit à New-York, affiche tous les jours les listes d'OPA et de RES en cours. A vingt-cinq affaires en moyenne à tout moment, la liste est longue et change tous les jours. Cela suffit pour faire varier les cours le temps d'un démenti, de permettre aux *brokers* (courtiers) d'inonder leurs clients de coups de téléphone intéressés, d'arracher quelques commandes et, surtout, quelques commissions. Et, par-dessus tout, cela assure un mouvement perpétuel dans un milieu qui ne supporte rien aussi mal que la tranquillité.

De 52 à 87 dollars en trois jours

« Il y a dix ans, les RES et les OPA étaient réservés à des spécialistes et payés en argent liquide, constate Théodore Forstmann du cabinet Forstmann & Little. *Aujourd'hui, les principes de base de la prudence sont violés sans cesse. »* James Grant ajoute : *« Ceux qui ont violé les vieux principes ont gagné tant d'argent que les prêteurs manquent d'arguments à leur opposer. »*

C'est vrai, la spéculation payée par du papier rapporte de plus en plus d'argent. Les heureux possesseurs des actions de RJR Nabisco ont gagné, en quelques jours, 70% du montant de leurs avoirs (de 52 dollars, l'action est passée à 87 dollars en trois jours). Si les enchères pour RJR vont aussi loin que le rodéo des surenchères le promet, ils gagneront encore plus, en tout cas bien davantage que ce que l'action rapportait en « temps de paix », c'est-à-dire environ 9 % par an... Qui résisterait à une telle aubaine ? Personne n'écoute les consignes de retenue données par de vieux lions comme David Roderick, président d'USX Corp. (numéro un de l'acier américain), qui assure : *« Les OPA forcées ne sont pas une bonne chose pour l'avenir de l'industrie américaine, car elles ne servent que les intérêts immédiats de Wall Street. »*

Las ! les hommes prudents ont trop de joueurs contre eux. A commencer par les cabinets spécialisés, comme KKR, qui ne se contentent pas de répondre à la demande : ils la créent et, au besoin, forcent les portes. Soutenus par des banquiers d'un style particulier, ceux des maisons d'investissements, rassurés par les avocats qui lorgnent le « un pour cent » du montant de la transaction, suivis facilement par des actionnaires qui, toujours déçus par les dividendes, en tout cas impatients, préfèrent que l'argent tourne aussi vite que possible, les marieurs ont le vent en poupe.

Demain IBM ?

Mais d'où vient donc l'argent ? *« C'est simple,* explique M. Connolly, de la banque Dean Witter Reynolds, *si vous êtes sûr de pouvoir revendre la société convoitée plus cher que vous ne l'avez payée, vous foncez. »* Car le secret, c'est la revente par appartements. Prenons l'exemple de la vénérable maison Singer qui, outre les machines à coudre, avait su développer des branches dans l'informatique de pointe. Intéressée par quelques divisions hautement spécialisées, la concurrence avait fait savoir qu'elle était prête à les payer très cher. Singer ne voulant pas s'en défaire, un raider, aidé par des banques, a lancé une OPA sur la totalité du capital en utilisant un moyen financier dangereux mais devenus classique : il gage ses emprunts sur les prix promis par les repreneurs. Aujourd'hui, Singer n'existe plus et le raider a empoché, personnellement, 45 millions de dollars en six mois, sans parler des commissions versées aux banques et aux avocats...

Alors, on se défend comme on peut. Kraft, par exemple, met en place une vaste « recapitalisation », afin d'éloigner Philip Morris. Cette recapitalisation lui créera une dette qui, en principe, devrait décourager les candidats au rachat. *« Cherchant à se protéger en augmentant leur taille et leur endettement, les sociétés deviennent elles-mêmes des raiders »*, note Mme Linda Newman, d'Atalanta Capital, une firme d'investissements new-yorkaise...

Surtout que *« la taille n'est plus un obstacle »*, clame Robert Raiff, directeur chez Morgan Stanley. C'est vrai dans la mesure ou RJR Nabisco paraissait, il y a quelques jours encore, intouchable en raison de son immense valeur boursière. Pis : plusieurs analystes estiment que KKR est en mesure de réunir 50 milliards de dollars, à condition de trouver une cible. Alors, demain, IBM (73 milliards de dollars de valeurs en Bourse au cours actuel), Ford, General Motors, Eastman Kodak ? *« J'ai décidé que je ne ferai plus rien pour protéger ma société, car je ne peux rien faire »*, affirme Richard Single, directeur général de McCormick (épices).

Toutes les OPA ne sont pas des promenades. Le raider québécois Robert Campeau, qui a racheté, au printemps dernier, la chaîne de détail Federated Stores, l'apprend actuellement à ses dépens. La banque First Boston Corp. vient de renoncer à l'émission d'obligations (en l'occurrence des *junk bonds*) de 1,15 milliard de dollars destinées à couvrir les frais financiers de Campeau, en attendant la conclusion des reventes... Que fera Campeau ? Il vendra sans doute des morceaux de choix qu'il aurait voulu garder pour lui.

Malgré les énormes dangers des RES et des OPA, qui augmentent artificiellement les prix des titres et, par là même, diminuent les rendements à terme des boursiers, la vague ne semble pas devoir mourir rapidement. L'Amérique succombe à la plus coupable des facilités : gagner de l'argent vite, sans se soucier du trimestre suivant...

CHARLES LESCAUT.

ÉTRANGER

Réunion des créanciers publics au Club de Paris

Le Mali, premier bénéficiaire des résolutions du sommet de Toronto

Le Mali a obtenu jeudi 27 octobre de ses créanciers publics un allégement de sa dette de 17 milliards de francs CFA soit 340 millions de francs en application des mesures de soutien aux pays très pauvres dont le Club de Paris a été chargé. Les échéancés en principal et en intérêt allant d'août 1988 à octobre 1989 seront, selon les créanciers, annulées du tiers, étalées sur vingt-cinq ans ou verront leurs taux d'intérêt réduits de 3,5 points par rapport aux taux du marché. Contraste des pays se présentant devant le Club de Paris, le Maroc avait obtenu mercredi 26 octobre un rééchelonnement de 730 millions de droits de tirages spéciaux (6 milliards de francs) des remboursements échus entre juillet 1988 et décembre 1989 selon des modalités plus classiques. Mais chacun espère, compte tenu des progrès réalisés par l'économie marocaine, qu'il s'agira du dernier exercice du Club de Paris avec ce pays.

L'un des pays les plus pauvres de la planète, le Mali, a joué les vedettes involontaires en devenant le premier champ d'application concret de la politique d'allégement de la dette, définie par les nations industrielles et orchestrée par le Club de Paris. Pour cet Etat africain géographiquement enclavé, aux prises avec tous les fléaux du maldéveloppement, l'octroi d'une bouffée d'oxygène était devenu vital. Pour le forum des créanciers publics qui s'est penché sur son cas, l'occasion était venue d'apporter la preuve que la concertation internationale pouvait être efficace et rapide sur un sujet délicat.

La nécessité de venir en aide aux plus démunis s'était imposée depuis des mois. Des initiatives commençaient à fleurir à Londres, Ottawa ou Bonn, lorsque le président Mitterrand, au sommet des sept principaux pays industriels réunis à Toronto, en juin dernier, lança l'idée d'un *« menu »* de trois options pour alléger la dette des pays les plus pauvres : l'annulation d'une part de cette dette, la réduction des taux d'intérêt dont elle est assortie ou l'allongement des délais de remboursement. *« Trois mois et trois jours plus tard »*, comme aime à le souligner le président du Club de Paris, Jean-Claude Trichet, un consensus permettait de lancer officiellement la machine à l'occasion de l'assemblée du Fonds monétaire international à Berlin, fin septembre. Un tour de force dont le directeur du Trésor français a quelque raison d'être satisfait.

Il lui fallait obtenir l'assentiment des 18 membres les plus actifs du forum qu'il préside, sur la base d'un accord passé à sept. Il devait surtout trouver une clé permettant d'établir des équivalences entre trois types d'efforts impossibles à comparer en termes purement financiers : annuler une part de la dette ou en bonifier les taux d'intérêt permet de réduire, en volume, l'endettement des bénéficiaires ; allonger les délais de paiements ne comporte guère d'élément de don. Les Etats-Unis ne pouvant, pour des raisons législatives, qu'envisager cette dernière solution, leurs partenaires ont admis de prendre en compte la part de risque qu'impliquent des rééchelonnements portés à vingt-cinq ans.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont donné leur préférence à une réduction des taux de 3,5 points par rapport à ceux du marché. Si ces derniers tombaient en dessous de la barre de 7 %, c'est à une réduction de moitié qu'on assisterait. Quant à la France, elle s'en tient à la décision annoncée à Toronto par le chef de l'Etat d'annuler purement et simplement 30 % des échéances.

Le Mali se prêtait parfaitement à un premier exercice. Son revenu par habitant est dérisoire, 200 dollars par an. La sécheresse et le faible cours du coton – l'une des seules ressources du pays à l'exportation – ont encore aggravé une situation rendue intenable par une dette supérieure au revenu national, 1,6 milliard de dollars (9,8 milliards de francs) et dont les remboursements annuels avaient doublé en quatre ans pour passer de 46,3 millions de dollars en 1985 à 91,6 milliards en 1988, avant rééchelonnement.

Enfin, la troisième condition préalable fixée par les gouvernements créanciers, qui représentent la quasi-totalité de cette dette, avait été remplie. En août dernier, le FMI octroyait un crédit *stand by* de 12,7 millions de droits de tirage spéciaux (103 millions de francs). Préoccupé par l'enlisement des plus pauvres, en grande majorité des pays africains, le Fonds avait également accordé un prêt au titre de la facilité d'ajustement structurelle (FAS), une option aux conditions très douces, de 32,26 millions de DTS.

Mission impossible

Cet assaut de bonne volonté ne porte pas sur des sommes impressionnantes. Il implique, en outre, de la part du Mali et de la part des autres pays amenés à bénéficier de la FAS comme des nouvelles règles du Club de Paris, un effort d'assainissement économique dont le coût social est difficile à amortir. Presque totalement démuni, le Mali a sans doute de sérieux progrès à faire en matière de gestion. Libéraliser la part connue de l'économie implique des compressions délicates de personnel. Mener une politique d'austérité dans un pays où l'espérance de vie est évaluée à quarante-sept ans tient de la mission impossible. Au moins le Mali pourra-t-il chercher une issue sur des bases moins absurdes qu'aujourd'hui.

D'autres pays bénéficieront de ce type d'allégement partiel. Mais l'importance même qu'a prise le Club de Paris illustre la gravité de la crise de la dette, déclenchée en août 1982 par la quasi-faillite mexicaine : depuis le 1er janvier 1983, plus de 80 milliards de dollars de dettes ont été rééchelonnés dans son enceinte.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La Commission de Bruxelles veut taxer les photocopieurs japonais importés des Etats-Unis

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Onze Etats membres sur les douze de la Communauté estiment avec la Commission européenne qu'il convient de frapper d'une taxe anti-dumping les photocopieurs japonais Ricoh qui sont assemblés en Californie puis exportés, notamment vers la Communauté. C'est ce qui est apparu, jeudi 27 octobre, lors de la réunion du « Comité de l'origine » qui rassemble des experts de la Commission européenne. Cependant, le représentant des Pays-Bas s'est exprimé contre une telle sanction, et la décision a été reportée à la fin novembre.

Selon les experts de la Commission qui enquêtaient sur place, l'origine japonaise des photocopieurs ne fait aucun doute. La quasi-totalité des pièces composant les machines sont importées du Japon et le montage en Californie ne suffit pas pour leur conférer valablement le label *made in USA*. L'enquête de la Commission a été déclenchée à la suite d'une plainte des producteurs de la CEE.

Les photocopieurs Ricoh importés directement du Japon sont déjà assujettis aux taxes anti-dumping à leur entrée dans la CEE, et le détour par l'usine de montage californienne était un moyen pratique d'y échapper. On s'attend que, pour améliorer sa position à l'égard des règles du GATT, la firme américano-japonaise essaie d'accroître le « contenu local » de ses photocopieuses.

Le COCOM libéralise les exportations des hautes technologies vers la Chine

Le comité exécutif du COCOM, réuni pendant trois jours à Paris, a décidé de donner *« un coup d'accélérateur »* à la libéralisation des exportations occidentales de haute technologie vers la Chine, a-t-on appris jeudi 27 octobre.

Le COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) est un organisme informel de seize membres (les quinze pays de l'OTAN et le Japon) qui a pour mission de protéger l'avance technologique occidentale dans les domaines sensibles aux convoitises des pays communistes. La France et la Grande-Bretagne sont parmi les plus chauds partisans de cette libéralisation, estimant que la Chine d'aujourd'hui doit être traitée comme un pays *« coopérant »*.

La réunion a aussi été marquée par les critiques communes des Européens et des Japonais contre la nouvelle loi américaine du commerce, en particulier les dispositions punissant les compagnies étrangères qui pourraient violer les interdictions du COCOM.

Les Etats-Unis ont également été critiqués pour la lenteur manifestée dans l'allégement des listes de restrictions à l'exportation de produits considérés comme *« bas de gamme »*.

Européens et Japonais estiment que les contrôles seront d'autant plus efficaces qu'ils seront concentrés sur les matériels *« haut de gamme »* pouvant avoir des applications militaires dangereuses pour la sécurité de l'Occident.

TRANSPORTS

Le premier vol de l'ATR 72

Naissance d'une famille d'avions franco-italiens

L'avion de transport régional ATR 72 a effectué, jeudi 27 octobre, à Toulouse, son vol d'essai inaugural. Le premier exemplaire de ce nouvel avion, construit par le français Aérospatiale et l'italien Aeritalia, devrait être livré en juillet 1989. Cette mise sur le marché d'un appareil destiné au transport à courte distance de petites quantités de passagers marque la naissance d'une véritable gamme d'avions (ATR 42 et ATR 72) qui semble promise au même succès que l'Airbus.

C'est la percée de l'ATR 42, le « petit » frère aîné, qui a convaincu ses pères de fonder une véritable famille. *« Notre société était convaincue qu'il ne fallait pas laisser s'installer dans ses usine une « monoculture » Airbus, d'autant que ses activités connaissent des creux*, explique M. Henri-Paul Puel, directeur commercial ATR à Aérospatiale. *Nous avons donc travaillé sur un projet d'avion de trente-huit places, et lorsque nous avons cherché un partenaire pour supporter les frais de lancement, nous avons découvert que les Italiens travaillaient sur un projet de trente places. Mon expérience des Etats-Unis et une enquête auprès de cent dix-neuf compagnies aériennes m'ont vite persuadé que nous devions viser le créneau du cinquante places. »*

Ainsi est né en 1984 l'ATR, « commuter », comme disent les anglo-saxons, à aile haute, propulsé par deux turbo-propulseurs Pratt et Whitney, et capable d'emporter de quarante-deux à quarante-huit passagers à 490 km/h sur des distances de 1 500 km. Son cockpit très électronisé est directement inspiré de celui de l'Airbus A 310. Ses atouts ? *« Il emporte dix passagers de plus que son concurrent canadien, le Dash 8-100, et il coûte 8,5 millions de dollars (52 millions de francs), soit 1,5 million de dollars de moins que le Fokker 50 néerlandais »*, répond M. Puel.

L'ATR 42 a traversé deux épreuves. La première a été l'accident survenu, le 15 octobre 1987, à un exemplaire de la compagnie italienne ATI. Le pilote n'avait pas connaissance des instructions lui prescrivant d'augmenter la vitesse en cas de givrage et il a tiré le manche au lieu de le pousser lorsque son avion a décroché. La catastrophe a fait trente-sept morts. *« Nous avons refait tous les calculs, tous les essais et nous sommes sûrs de notre appareil*, affirme M. Puel. *Nous proposerons aux petites compagnies de les aider à mieux former leurs équipages aux phénomènes de givrages. »* Le deuxième pépin a été un vieillissement plus rapide que prévu d'un panneau de la voilure qui, aux essais, présente des fentes au bout d'une durée équivalente à cinq ans d'exploitation. Le plus vieux ATR 42 ayant trois ans d'exploitation, il a été décidé de renforcer la pièce incriminée à l'occasion des visites périodiques.

Le succès commercial de l'ATR 42 est indéniable. Cent soixante et un exemplaires ont été vendus et cinquante-quatre en options ferme. Trente compagnies exploitent cent huit avions, et parmi elles, les « majors » américains Texas Air et Panam. Malgré une production qui passera de quarante-neuf à cinquante-cinq appareils par an, tous les avions sont vendus jusqu'en 1991.

Début 1986, le président d'Aérospatiale, M. Henri Martre, et celui d'Aeritalia, M. Renato Bonifacio, décident qu'il faut consolider cette percée et maintenir la répartition des tâches : pour Aérospatiale, les ailes et le cockpit ; pour Aeritalia, la carlingue et l'empennage. Ils lancent, sur leurs fonds propres, l'ATR 72, dont le fuselage, le cockpit et la voilure présentent de nombreuses parties communes avec l'ATR 42. Mais le nouvel avion est plus grand (de soixante-six à soixante-quatorze passagers), vole plus vite (530 km/h) et plus loin (vol moyen de 2 700 km). Il est, certes, un peu plus cher (11,5 mil de dollars, soit 70 millions de francs), mais il a tout de même été vendu à vingt-trois exemplaires ferme et à trente-trois en options. Il intéresse les grandes compagnies européennes tentées de le substituer à leurs vieux DC 9 et Boeing 737 pour certains trafics régionaux.

Sans attendre que soit atteint le seuil de rentabilité du programme ATR, qui tourne autour de cinq cents avions vendus (deux cent soixante et onze à ce jour), Aérospatiale et Aeritalia étudient la possibilité d'agrandir la famille avec un ATR 92 – en fait un cent places – qui puisse à la fois satisfaire les agents de voyages en quête de charters de petite taille et les hommes d'affaires se rendant dans les capitales régionales. Les Espagnols pourraient se joindre à cette coopération industrielle et ATR devenir synonyme d'Airbus pour le plus grand bien de l'Europe aéronautique.

ALAIN FAUJAS.

● **Les suites du comité interministériel sur la sécurité routière.** – Parmi les mesures de moindre importance adoptées, le 29 octobre, par le comité interministériel sur la sécurité routière, figure l'aggravation des sanctions frappant certaines infractions *(nos dernières éditions du 27 octobre)*. Pour les excès de vitesse graves et la violation des feux rouges et des stops, les amendes passeront de 900 F à 1 100 F. Celles-ci augmenteront de 20 % pour les délits de fuite. Jusqu'à 20 km/h de plus que la vitesse maximale autorisée, l'excès de vitesse sera dépénalisé et sanctionné par une amende forfaitaire de 450 F. Enfin, le gouvernement a arrêté le principe de la perception immédiate par la police et la gendarmerie et une expérience sera menée dans quelques départements.

● **Neufs inculpations après l'accident de l'ATR 42.** – Le magistrat chargé de l'enquête sur l'accident, le 15 octobre 1987, d'un biturbopropulseur ATR 42 de la compagnie italienne ATI a rendu ses conclusions. Trente-sept personnes avaient été tuées dans la chute de l'appareil près du lac de Côme (Italie). Le juge a estimé que l'accident était dû à la sensibilité de l'appareil à la glace, aux modalités d'utilisation de l'avion, au contrôle insuffisant des autorités et à la formation insuffisante des pilotes d'ATI. Il a inculpé trois responsables de l'aviation civile italienne, le chef du registre aéronautique, le chef pilote, le chef des opérations et le responsable des manuels de vol, le directeur du secteur ATR d'ATI et l'un des ingénieurs d'Aérospatiale, cofabricant de l'avion avec Aeritalia. – *(AFP.)*

Marchés financiers

La bataille boursière sur la Société générale

La Caisse des dépôts détient 30 % de la filiale de Marceau Investissements

Le comité des établissements de crédit devait se réunir dans l'après-midi du vendredi 28 octobre, à Paris, pour statuer sur la demande d'autorisation déposée par M. Georges Pébereau, le président de Marceau Investissements, pour pouvoir franchir le seuil des 10 % dans le capital de la Société générale. M. Pébereau avait annoncé, lundi 24 octobre, qu'il possédait déjà 9,16 % des actions de la quatrième banque commerciale française.

Les membres de ce comité ont reçu, jeudi 27 octobre en fin de journée, un dossier succinct sur cette demande. Ils devront se déterminer en tenant compte du projet, des moyens envisagés et de la qualité des apporteurs de capitaux, comme le précise la loi bancaire. Le dossier remis est assez bref.

Outre la répartition du capital de Marceau Investissements (*le Monde* du 25 octobre), il indique une cascade de sociétés financières qui permettent d'aboutir au capital de la Société immobilière de gestion et de participations, la SIGP. Dans cette société anonyme, au capital de 3 090 millions de francs, présidée par M. Pébereau, on retrouve, à hauteur d'un peu plus de 50 %, Marceau Investissements, pour quelque 30 %, la Caisse des dépôts et consignations et d'autres investisseurs français et étrangers.

Le comité demandera-t-il un supplément d'informations ou souhaitera-t-il trancher rapidement ? Certains estiment que, pour une affaire de cette importance, il est nécessaire que le comité puisse juger en parfaite connaissance de cause. D'autres estiment que, compte tenu des enjeux boursiers, il est urgent qu'une décision soit prise.

L'assurance-vie connaît un nouvel envol

L'assurance-vie connaît actuellement en France une véritable explosion. Après avoir augmenté de 23 % en 1987, le chiffre d'affaires total des sociétés vie et capitalisation a progressé à nouveau au cours du premier semestre 1988, de 36 %. Une évolution soulignée par M. Jacques Lallement, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), à l'occasion de la présentation, jeudi 27 octobre à Paris, du rapport annuel 1987 de la profession.

Cet envol de l'assurance-vie et des contrats de capitalisation (qui représentent désormais 41 % du chiffre d'affaires de l'assurance) s'explique par plusieurs raisons. Il reflète le besoin des Français en matière de retraite et leurs préoccupations à l'égard de l'avenir du système de protection sociale. Il est ensuite, et pour partie, une conséquence du krach de 1987, les épargnants préférant maintenant souscrire des contrats d'assurance-vie plutôt que d'acheter directement des actions devenues à haut risque. Il est aussi la conséquence de l'apparition de nouvelles sociétés d'assurance-vie, généralement créées par les banques (Predica au Crédit agricole par exemple).

Malgré cette progression, la France reste au cinquième rang mondial en assurance-vie, alors qu'elle se situe au quatrième rang en assurance-dommage (automobile, multirisque, habitation...). Le chiffre d'affaires vie et capitalisation des sociétés françaises a atteint 118,2 milliards de francs en 1987. Pour l'assurance-automobile, les encaissements ont atteint 61,4 milliards de francs. Chaque Français a versé en moyenne, en 1986, 1 661 F de primes au titre de l'assurance-vie, ce qui est bien inférieur à l'effort de l'Allemand de l'Ouest (2 638 F), de l'Anglais (3 142 F), de l'Américain (4 050 F) ou du Japonais (6 288 F). Le président de la FFSA a, d'autre part, annoncé la mise en place d'un « *comité de réflexion assurances 1992* » présidé par M. Georges Plescoff, ancien président des AGF et de Suez, et composé d'« *hommes de compétence et d'autorité extérieurs à la profession* », des universitaires pour la plupart.

E. I.

NEW-YORK, 27 octobre ↓

La baisse s'accentue

Réamorcé depuis vingt-quatre heures, le mouvement de baisse s'est accentué, jeudi, à Wall Street. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 140,82, soit à 24,36 points au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la séance a été plus mauvais encore que ce résultat. Sur 1 948 valeurs traitées, 1 195 ont fléchi, 311 ont monté et 442 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, la fièvre des OPA, qui avait soutenu la Bourse la semaine passée, inquiète maintenant, vu le danger que l'énorme financement de ces opérations fait peser sur le marché du crédit.

Il y a deux jours déjà, M. Alan Greenspan, président du Fed, avait appelé les banques à la prudence avant de se lancer dans le financement de telles opérations de rachat. La First Boston, en tout cas, a engagé des négociations avec Campeau Corp. pour restructurer le financement du rachat de Federated Department Stores.

L'activité s'est encore accrue, et 196,54 millions de titres ont changé de mains, contre 181,55 millions.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Alcoa	55 5/8	56 3/8
A.T.T.	27 3/8	27 1/8
Boeing	65 5/8	64 7/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	82 7/8	81 1/4
Eastman Kodak	48 5/8	47 7/8
Exxon	45 1/4	44 3/8
Ford	53 1/8	53
General Electric	44 5/8	43 1/2
General Motors	77 5/8	80 3/8
Goodyear	52 3/4	52 1/8
I.B.M.	121 3/4	120 3/8
I.T.T.	53 3/4	52
Mobil Oil	44 3/4	44 1/4
Pfizer	59 1/4	57 3/4
Schlumberger	33 3/4	33 1/2
Texaco	45 1/8	44 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	97 3/4	97
Union Carbide	27	26 5/8
U.S.X.	28	27 3/8
Westinghouse	53 3/4	53 1/4
Xerox Corp.	60 1/4	58

PARIS, 28 octobre ↑

Calme

La dernière séance de la semaine s'est déroulée dans le calme, nombre d'investisseurs préférant rester en marge à la veille d'un long week-end de quatre jours. L'indicateur instantané, qui avait ouvert sur un gain infime (+ 0,02 %), terminait la séance à + 0,32 %. Le vif repli de 24,35 points du Dow Jones après les avertissements lancés par M. Alan Greenspan, président du Fed, sur les OPA a pesé sur la tendance, venant s'ajouter au mouvement de consolidation observé depuis le début de la semaine. Toutefois, un élément positif a cependant redonné un peu d'espoir sur l'évolution des taux d'intérêt, après la légère tendance à la baisse observée en RFA. Le MATIF était donc orienté à la hausse, le contrat de décembre gagnant 0,38 %. La journée a été marquée par un nouvel épisode dans la bataille pour la prise de contrôle d'Epéda-Bertrand-Faure que se livrent Valeo et la direction de cette firme. M. Pierre Richier, président d'Epéda avec le CCF, et des alliés (Compagnie du Midi, Crédit agricole, Société générale, AGF, GAN, Mutuelles générales de France, Michelin et Peugeot) ont déposé une contre-OPA au prix de 1 250 francs par action et de 600 francs par bon de souscription.

Il s'agit ainsi de la quarantième offre d'achat ou d'échange depuis le début de l'année, ce qui est considérable comparé aux dix-huit de 1987. Les hausses étaient emmenées par La Redoute, le Club Méditerranée et Roussel-Uclaf, avec dans ce dernier cas seulement 350 titres échangés. Les valeurs bancaires étaient pour la plupart orientées à la baisse, notamment le Crédit lyonnais et la Parisienne de réescompte. Même Paribas réagissait peu après la publication de la forte progression de près de 44 % des résultats consolidés semestriels. La société Valorigest, qui a franchi le seuil des 20 % dans le capital d'Elysées Investissements, a précisé ne pas vouloir prendre le contrôle de cette firme et que la nomination du président de la Compagnie financière Penthièvre au poste d'administrateur d'Elysées Investissement, était à l'ordre du jour de l'assemblée du 26 octobre.

LONDRES, 27 octobre =

Indécision

Les cours des valeurs ont nettement réduit leurs gains en clôture jeudi, après la forte progression enregistrée à la suite de l'annonce d'une nette réduction de la balance des paiements britanniques en septembre. La forte baisse de Wall Street à l'ouverture a considérablement réduit la hausse, et l'indice Footsie des cent valeurs a clôturé à 1 852,1, en progression de 1,4 point (+ 0,07 %). Le marché était toutefois plus actif, avec 581,5 millions de titres échangés, contre 481 millions la veille. Durant cette séance dominée finalement par l'indécision, les actions ICI demeuraient inchangées, malgré l'annonce d'un bénéfice record pour les neuf premiers mois de l'année 1988. Redland s'est, quant à lui, très légèrement apprécié après la publication de bons résultats semestriels. Le détaillant de produits surgelés Bejam s'est distingué à la hausse, après le lancement de l'OPA de Iceland Frozen Foods. L'augmentation à 20 % de la participation de Bond Corporation dans Lonrho n'a pas eu d'effets sur les titres. Les valeurs internationales (Jaguar), les pharmaceutiques (Beecham) et bancaires (Lloyds) se sont raffermies.

Les fonds d'Etat ont progressé, ainsi que certaines mines d'or.

TOKYO, 28 oct. ↑

Irrégulier

Après trois journées de hausse, la tendance est redevenue très irrégulière, vendredi, au Kabuto-Cho. La matinée avait pourtant bien commencé. Mais rapidement des ventes bénéficiaires vinrent réduire l'avance initiale. A midi, l'indice Nikkeï perdait 100,67. Le marché réussissait, néanmoins, à redresser un peu la barre et, à la clôture, le Nikkeï s'établissait à 27 741,34 (+ 18,42 points).

« *Nous assistons à des déplacements de capitaux vers les titres, qui étaient calmes hier, alors que ceux qui étaient montés ces derniers jours sont vendus* », disait un courtier.

La communication, les maisons de titres et les banques ont fait partie des secteurs de la cote affectés par les prises de bénéfice. Une très forte activité a régné, avec 2,5 milliards de titres échangés, contre 2 milliards la veille.

VALEURS	Cours du 27 oct.	Cours du 28 oct.
Akaï	542	545
Bridgestone	1 220	1 230
Canon	1 300	1 280
Fuji Bank	3 100	3 080
Honda Motors	1 980	1 870
Matsushita Electric	2 220	2 200
Mitsubishi Heavy	1 020	1 040
Sony Corp.	5 900	5 880
Toyota Motors	2 480	2 430

FAITS ET RÉSULTATS

● **Manufacture Michelin : résultat en hausse.** – La Manufacture française des pneumatiques Michelin, qui regroupe les activités du numéro deux mondial du pneumatique en France, a enregistré, pour le premier semestre, un résultat net de 152,36 millions de francs (contre 82,32 millions) pour la même période de 1987. En raison de différentes opérations comptables, ces deux résultats ne sont pas « *tout à fait comparables* », précise Michelin. Le chiffre d'affaires hors taxes de la Manufacture s'est élevé, au 30 juin, à 8,79 milliards de francs (contre 8,21 milliards de francs au premier semestre de l'année dernière). « *Au niveau de l'exploitation,* commente Michelin, *on constate une sensible augmentation du chiffre d'affaires (+ 7 % environ), mais les charges d'exploitation ont subi une hausse nettement plus forte en raison essentiellement de l'importante augmentation constatée sur le cours des matières premières.* » Le résultat d'exploitation s'établit à 413,47 millions de francs (contre 387,05 millions), mais il « *ne reste supérieur à celui du premier semestre 1987 que grâce au reversement de redevances* » par la Compagnie générale des établissements Michelin à la Manufacture.

● **Philips accroît ses bénéfices de 20 %.** – Le bénéfice net du groupe néerlandais s'est élevé à 161 millions de florins (483 millions de francs) pour le troisième trimestre de cette année, soit une hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de l'année écoulée. D'un trimestre à l'autre, le chiffre d'affaires est passé de 12,58 à 13,56 milliards de florins (37,7 à 40,7 milliards de francs). Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net atteint 499 millions de florins (contre 554 millions) – 1 milliard de francs – pour un chiffre d'affaires de 39,02 milliards, contre 36,74 milliards (117 milliards de francs). Le résultat d'exploitation pour la période janvier-septembre 1988 s'est établi à 2,06 milliards de florins (6,2 milliards de francs), soit 49 millions de florins de moins qu'en 1987 à pareille époque. Pour l'ensemble de 1988, Philips attend un bénéfice net qui ne sera pas inférieur aux 818 millions réalisés en 1987, compte tenu des mesures de réduction des coûts mises en œuvre et de certains profits particuliers escomptés.

● **Metal Box renonce à acquérir Ferembal.** – Le groupe britannique Metal Box a indiqué, le 27 octobre, qu'il renonçait à acquérir la participation majoritaire de Nord-Est (groupe Paribas) dans Ferembal, précisant, toutefois, que cette décision n'avait « *aucun rapport* » avec l'annonce, la veille, du regroupement de ses activités « emballage » avec le français Carnaud. Chez Nord-Est, on estimait, jeudi, que cette affaire avait pris un « *caractère litigieux* », Metal Box ayant signé une promesse d'achat.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	....	Le gd livre du mois	330	332
Arnault & Associés	....	607	Loca Investissement	279	279
Asystel	249	245	Locamic	....	162
B.A.C.	356	355	Merlin Immobilier	....	....
B. Demachy & Assoc.	599	590	Métallurg. Minière	130	130 10
B.I.C.M.	551	551	Micrologie Internat.	501	501
B.I.P.	....	629	Mécroservice	139 50	140
Boiron	420	420	M.M.B.M.	610	610
Bolloré Technologies	830	830	Molex	239 90	228
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	713
Câbles de Lyon	1430	1455	Olivetti-Logabax	....	220 30
Calberson	706	700	Om. Gest.Fin.	....	322
Cardif	856	858	P.F.A. S.A.	440	440
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	261	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.A.T.C.	138	138	Présence Assurance	407	407
C.D.M.E.	1120	1120	Publicat. Filipacchi	....	423
C. Equip. Elect.	365	370	Razel	710	710
C.E.G.I.D.	792	794	St-Gobain Emballage	....	1470
C.E.G.E.P.	....	220	St-Honoré Matignon	220	220
C.E.P.-Communication	1555	1552	S.C.G.P.M.	....	288
C.G.I. Informatique	900	900	Segin	410	415
Ciments d'Origny	570	574	Sema-Metra	522	502
C.N.I.M.	....	380	S.E.P.	....	1481
Concept	244	247	S.E.P.R.	....	1289
Conforama	....	320	S.M.T.Goupil	....	297
Creeks	511	489	Sodexho	875	875
Dafsa	172 50	175	Sopra	....	312
Dauphin	1088	1088	TF 1	295	295
Delmasy	1100	1100	Unilog	166 10	164 10
Devilin	605	610	Union Financ. de Fr.	418	418
Dumenil-Leblé	1038	1036	Valeurs de France	338 50	338 50
Editions Belfond	111 50	120			
Elysées Investiss.	25	24			
Finacor	230	230			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237 70	239			
Guintoli	520	511			
I.C.C.	....	228			
IDIA	216	216			
I.G.F.	98	95			
IM2	169	175			
Int. Metal Service	....	404			
La Commande Electro.	308	302			

Marché des options négociables le 27 octobre 1988

Nombre de contrats : 17 365

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	440	85	–	–	–
CGE	360	55	65	4	11
Elf-Aquitaine	320	28	–	4,90	10
Lafarge-Coppée	1 400	60	103	52	–
Michelin	180	19	27	3,60	7,80
Midi	1 645	79	–	–	–
Paribas	480	26,10	43	27	34
Peugeot	1 200	70	115	44,25	65
Saint-Gobain	560	24	39	19,50	–
Société générale	480	41	60	20	33,50
Thomson-CSF	200	13,90	22	8	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 oct. 1988

Nombre de contrats : 56 892.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	107,20	106,85	106,15
Précédent	106,50	106,15	105,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	3,15	3,04	0,05	0,44

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↑

En baisse ces derniers jours, le dollar s'est légèrement redressé, vendredi 28 octobre, sur toutes les places financières internationales. A Paris, il a ainsi valu 6,08 F (contre 6,0445 F la veille). Pourtant, l'activité a été calme. Les cambistes attribuent le redressement du billet vert au facteur technique en fin de mois.

FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dollar (en DM)	1,7735	1,7830
TOKYO	27 oct.	28 oct.
Dollar (en yens)	125,90	126,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 oct.) ..... 7 11/16-7 13/16 %

New-York (27 oct.) ... 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	26 oct.	27 oct.
Valeurs françaises	136,9	137,4
Valeurs étrangères	118,5	118
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	391,3	392,2
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 474,32	1 479,23
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	406,24	407,37

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles .... 2 165,18 — 2 140,83

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 583,2	1 582,6
Mines d'or	166,5	167
Fonds d'Etat	88,74	89,27

TOKYO

	27 oct.	28 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 722,92	27 741,34
Indice général	2 140,96	2 134,32

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0700	6,0730	– 35	– 20	– 80	– 55	– 170	– 90
$ can.	5,0415	5,0482	– 125	– 92	– 246	– 209	– 588	– 499
Yen (100)	4,8175	4,8218	+ 133	+ 157	+ 259	+ 315	+ 822	+ 919
DM	3,4120	3,4147	+ 73	+ 93	+ 163	+ 189	+ 498	+ 564
Florin	3,0229	3,0259	+ 56	+ 70	+ 126	+ 147	+ 388	+ 442
FB (100)	16,2691	16,2859	+ 37	+ 143	+ 135	+ 334	+ 529	+ 967
FS	4,0588	4,0622	+ 132	+ 158	+ 274	+ 303	+ 805	+ 884
L (1 000)	4,5777	4,5834	– 137	– 105	– 273	– 234	– 719	– 634
£	10,7227	10,7340	– 383	– 327	– 772	– 692	– 1983	– 1778

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/5	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/5	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16
Florin	4 3/4	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 3/16	7 1/2
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 1/2
£	11 3/4	12	11 7/8	12	12	12 1/8	11 15/16	12 11/16
F. franç.	7 11/16	7 15/16	7 13/16	8 1/16	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 28 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3640	C.N.E. 3% ★	3650	3650	3650	....
1052	B.N.P. T.P.	1056	1055	1055	− 0 09
1132	C.C.F. T.P.	1141	1139	1139	− 0 18
1135	Créd. Lyon. T.P.	1059	1062	1062	+ 0 28
1362	Renault T.P.	1331	1340	1340	+ 0 68
1620	Rhone-Poul. T.P.	1631	1646	1646	+ 0 92
1255	St-Gobain T.P.	1259	1271	1272	+ 1 03
1245	Thomson T.P.	1258	1258	1258	....
530	Accor	523	525	523	....
555	Air Liquide	568	555	566	− 0 35
2330	Alcatel ★	2352	2352	2364	+ 0 51
1420	Alt. Superm.	1550	1599	1599	+ 3 16
320	A.L.S.P.I.	331 50	332	333	+ 0 45
365	Alsthom ★	383	383	390	+ 1 83
2140	Arjom. Prioux ★	2200	2188	2200	....
580	Aussedat-Rey ★	571	569	569	− 0 35
1090	Aux. Entrepr. ★	1092	1092	1112	+ 1 83
650	Av. Dassault ★	651	665	650	− 0 15
415	BAFIP ★	396	390	396	....
285	Bail-Equipem. ★	285	294	287	+ 0 70
825	Bail Investiss.	815	815	805	− 1 23
320	B.N.P. C.I. ★	320	313	318	− 0 63
490	Cie Bancaire ★	492	492 10	493	+ 0 20
475	Bazar H.-V.	535	527	521	− 2 62
515	Béghin-Say ★	544	531	532	− 2 21
1120	Berger (Me)	1102	1090	1090	− 1 09
820	Bic ★	814	805	810	− 0 49
2250	B.I.S.	2366	2325	2320	− 1 90
2780	Bongrain S.A. ★	2820	2815	2835	+ 0 53
630	Bouygues ★	599	599	602	+ 0 50
67	B.P. France ★	65 85	64 55	64	− 2 81
5680	B.S.N. ★	5580	5600	5670	+ 1 61
600	Canal Plus	600	605	600	....
2330	Cap Gem. S. ★	2310	2360	2330	+ 0 87
460	Carnaud ★	497 90	500	512	+ 2 83
2710	Carrefour ★	2780	2750	2730	− 1 80
166	Casino	176	176	176	....
115	Casino A.D.P.	118	119 50	120 80	+ 2 37
1100	C.C.M.C.	1100	1080	1080	− 1 82
650	Cetelem	640	635	633	− 1 09
400	Cerus ★	396	395	395 10	− 0 23
1740	C.F.A.O. ★	1835	1835	1835	....
350	C.G.E.	409 80	412	413	+ 0 78
1200	C.G.I.P. ★	1344	1320	1327	− 1 26
1220	Chargeurs S.A. ★	1266	1250	1250	− 1 26
1080	Ciments franç. ★	1149	1125	1125	− 2 09
475	Club Méditer. ★	525	538	548	+ 4 38
186	Codetel ★	171 50	171 50	171 50	....
295	Cofimeg	310	310	309	− 0 32
630	Coles ★	640	630	639	− 0 16
215	Compt. Entrepr.	215	210	212	− 1 40
750	Compt. Mod. ★	755	745	750	− 0 66
780	Créd. Foncier ★	837	845	851	+ 1 67
435	C. F. Immob. ★	450	445	447 50	− 0 56
140	C.C.F.	151 50	150	151 40	− 0 07
515	Cr. Lyon. (CI) ★	529	517	516	− 2 46
880	Crédit Nat. ★	905	910	917	+ 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
625	CSEE (ex-Sign.) ★	638	642	640	+ 0 31
425	Crouzet ★	470	461	462	− 1 70
2840	Damart S.A. ★	3380	3310	3330	− 1 48
1720	De Dietrich	1711	1710	1717	+ 0 35
198	Dév. R.d.C. (Li)	207 10	210	210	+ 1 40
440	D.M.C.	453 10	456	466	+ 2 86
355	Drouot Assur. ★	374	378 60	377 80	+ 1 02
2400	Docks France ★	2480	2480	2525	+ 1 81
780	Dumez ★	743	749	750	+ 0 94
1470	Eaux (Gén.)	1525	1520	1528	+ 0 20
1630	Ecco ★	1720	1710	1720	....
875	Electrofinanc. ★	937	944	938	+ 0 11
425	El. S. Dassault	420	420	422	+ 0 48
335	Elf-Aquitaine	341	343	347	+ 1 76
285	— (certific.) ★	292	292	292 20	+ 0 07
930	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	3490	3490	3543	+ 1 52
1690	Essilor Int. (DP)	1866	1889	1895	+ 1 55
275	Esso S.A.F. ★	278	278	273	− 1 80
1460	Eurafrance	1490	1490	1500	+ 0 67
1340	Eurocom ★	1411	1411	1428	+ 1 20
2200	Euromarché	2118	2139	2138	+ 1 04
570	Europe n° 1 ★	608	610	590	− 2 96
36	Eurotunnel ★	36 10	35 80	37 50	+ 3 88
1180	Exor ★	1200	1199	1194	− 0 50
1010	Facom	1071	1065	1089	+ 1 68
965	Fichet-Bauche	989	948	1010	+ 2 12
196	Finextel ★	199 90	197 50	198 50	− 0 70
152	Fives-Lille ★	160	163	164 50	+ 2 81
1420	Fromageries Bel	1470	1479	1500	+ 2 04
1120	Gal. Lafayette ★	1165	1170	1176	+ 0 94
370	Gascogne	425	405	410	− 3 53
1500	Gaz et Eaux	1530	1550	1560	+ 1 96
465	Géophysique ★	435	439	440	+ 1 15
545	Gerland	575	565	565	− 1 74
3070	Groupe Cité ★	3200	3200	3220	+ 0 63
705	GTM-Entrepose	714	718	718	+ 0 56
710	Guyenne-Gas. ★	723	725	722	− 0 14
256	Hachette ★	246	247 10	249 90	+ 1 59
695	Havas ★	736	738	735	− 0 14
550	Hénin (La)	570	557	570	....
1130	Hutchinson ★	1224	1237	1201	− 1 88
270	Imétal ★	269 50	270	270	+ 0 19
305	Imm. Plaine-M.	321	321	320	− 0 31
370	Ingénico ★	378 60	375	375 50	− 0 79
4730	Inst. Mérieux	5200	5210	5320	+ 2 31
535	Interbail ★	531	531	530	− 0 19
1140	Intertechnique	1200	1200	1200	....
980	J. Lefebvre	1018	1000	1000	− 1 77
885	Labinal ★	863	870	870	+ 0 81
1480	Lab. Bellon	1500	1510	1501	+ 0 07
1380	Lafarge-Coppée	1390	1389	1385	+ 1 09
1180	Lebon ★	1229	1210	1210	− 1 55
3060	Legrand ★	3180	3170	3194	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2400	Legrand (DP) ★	2460	2500	2490	+ 1 22
950	Leroy-Somer ★	975	978	982	+ 0 72
2080	Lesieur	2100	2115	2102	+ 0 10
680	Locabail Immob.	690	698	698	+ 1 16
385	Locafrance ★	397	395	395	− 0 50
850	Locindus	831	840	831	....
355	Lucheire	335 80	333 10	340	+ 1 25
3150	L.V.M.H. ★	3293	3250	3265	− 0 85
1480	Lyonn. Eaux ★	1515	1521	1521	+ 0 40
58	Mais. Phénix	58 10	58 40	57 10	− 1 72
205	Majorette (Ly)	217	216	216	− 0 46
360	Mar. Wendel ★	390	398	400	+ 2 56
198	Matra ★	213 90	210	214	+ 0 05
3090	Merlin-Gerin ★	3190	3195	3163	− 0 85
177	Michelin	190	190 60	190 20	+ 0 11
1630	Midi (Cie)	1613	1598	1620	+ 0 43
177	Midland Bk SA ★	184	185	183	− 0 54
475	Min. Salsig. (Me)	480	478	478	− 0 42
82	M.M. Penarroya	88 70	88 05	89 50	+ 0 90
112	Moulinex	114	112 90	112	− 1 75
1230	Navig. Mixte ★	1261	1276	1286	+ 1 98
129	Nord-Est ★	134	132	132	− 1 49
375	Nordon (Ny)	361	369	369	+ 2 22
465	Nouvelles Gal.	550	550	547	− 0 55
770	Occid. (Gén.) ★	785	785	784	− 0 13
1370	Omn.F.Paris	1406	1406	1402	− 0 28
345	Olida-Caby ★	352	350	355	+ 0 85
3630	Oréal (L')	3770	3735	3750	− 0 53
455	Paribas	470 50	468	472 50	+ 0 43
415	Paris-Réesc. ★	435	427	426 20	− 2 02
1060	Pechelbronn ★	1127	1092	1121	− 0 53
415	Penhoet	411 50	416	412 50	+ 0 24
1230	Pernod-Ricard ★	1245	1240	1242	− 0 24
1170	Peugeot S.A.	1198	1205	1228	+ 2 50
565	Poliet ★	572	568	577	+ 0 87
1090	Prétabail Sic.	1079	1071	1071	− 0 74
725	Primagaz	726	720	729	+ 0 41
600	Printemps ★	597	590	605	+ 1 34
2140	Promodès	2140	2141	2135	− 0 23
565	Radiotechn. ★	571	570	570	− 0 18
63	Raff. D. Total ★	68	68	66 50	− 2 21
3110	Redoute (La) ★	3100	3200	3210	+ 3 55
340	Rober financière	335	331	331	− 1 19
1340	Roussel-Uclaf ★	1310	1310	1379	+ 5 27
885	R.-Uclaf-CNI ★	841	840	840	− 0 12
3400	R. Impériale (Ly)	3398	3400	3400	+ 0 06
165	Sade	166 50	167 50	167 50	+ 0 60
1640	Sagem ★	1625	1626	1650	+ 1 54
590	Saint-Gobain	558	554	559	+ 0 18
1020	St-Louis ★	1050	1040	1041	− 0 86
1810	Salomon	1878	1865	1865	− 0 69
680	Salvepar	670	665	665	− 0 75
820	Sanofi ★	801	817	810	+ 1 12
750	S.A.T. ★	761	760	767	+ 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
255	Saul.-Chât. (H) ★	281 50	278	279 50	− 0 71
1040	Saupiquet (Na)	1088	1089	1089	+ 0 09
490	Schneider ★	535	527	530	− 0 93
53	S.C.O.A.	53 90	54 80	54	+ 0 19
670	S.C.R.E.G. ★	691	700	690	− 0 14
830	Seb ★	832	841	831	− 0 12
390	Sefimeg ★	379 90	382	385	+ 1 34
1350	S.F.I.M.	1430	1420	1445	+ 1 05
....	S.G.E.	191 50	191 90	189 20	− 1 20
690	Silic	705	705	705	....
460	Simco-U.P.H. ★	480	480	478	− 0 42
1080	Skis Rossignol	1135	1115	1139	+ 0 35
900	Sligos ★	910	930	943	+ 3 63
510	Société Générale	496	485 10	504	+ 1 61
140	Sodecco	142	143	143	+ 0 70
169	Sodero (Na)	169	170	170	+ 0 59
2850	Sodexho ★	2900	2900	2900	....
112	Sogenal (Ny)	115 50	115	115	− 0 43
280	Sogerap	297	297	297	....
2150	Somm.-Allib. ★	2230	2220	2236	+ 0 27
1170	Source Perrier ★	1275	1265	1267	− 0 63
675	Sovac ★	687	687	683	− 0 57
425	Spie-Batignol. ★	480 70	465	481 90	+ 0 25
700	Strafor ★	748	742	759	+ 1 47
305	Suez	307 50	309	312	+ 1 46
390	Synthélabo ★	380	390	394	+ 3 68
....	Talcs Luzenac ★	1160	1160	1160	....
4400	Tél. Elect.	4160	....	....	....
184	Thomson-C.S.F.	202 50	202	202 80	+ 0 15
315	Total (CFP) ★	315	315	313 10	− 0 60
72	— (certific.)	72	72	73	+ 1 39
1020	T.R.T. ★	1080	1070	1085	+ 0 46
370	U.F.B.-Locab. ★	377	377	378	+ 0 27
825	U.I.C. ★	860	850	850	− 1 16
500	U.I.F. ★	510	501	510	....
800	U.I.S.	800	783	790	− 1 25
169	U.C.B. ★	170	169	169	− 0 59
700	Unibail	709	700	691	− 2 54
605	Valéo ★	595	600	611	+ 2 69
210	Vallourec ★	225 60	226 20	225	− 0 27
380	Via Banque	385	383 10	380	− 1 37
700	Elf-Gabon ★	693	691	690	− 0 43
134	Amax Inc.	134	134	133 80	− 0 15
175	Amer. Express	171 90	171 70	171 70	− 0 12
169	Amer. Teleph.	168 30	165	165 50	− 1 66
91	Anglo Amer. C.	88 05	89	89 50	+ 1 65
425	Amgold	427	427	427	....
980	BASF (Akt)	983	981	981	− 0 20
1060	Bayer	1060	1058	1056	− 0 38
77	Buffelsfont.	77 50	77 40	77 40	− 0 13
183	Chase Manh.	182 50	179 80	179 80	− 1 48
103	Echo Bay Mines	98	98 05	98 80	+ 0 83
73	De Beers	69 70	69 20	70 20	+ 0 72
1830	Deutsche Bank	1858	1852	1852	− 0 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1020	Dresdner Bank	1049	1037	1034	− 1 43
54	Driefontein Cod.	52	52 20	53	+ 1 92
510	Du Pont-Nem.	505	499	499	− 1 19
295	Eastman Kodak	295	294 40	294 40	− 0 20
29	East Rand	28 30	28	28	− 1 06
255	Electrolux	256 50	258 80	253	− 1 36
305	Ericsson	308	307 50	308	....
275	Exxon Corp.	276	272 50	272 50	− 1 27
320	Ford Motors	327 50	327	327 50	....
48	Freegold	46 75	47	47	+ 0 53
87	Gencor	86 50	88	88 30	+ 2 08
270	Gén. Electr.	272	267 90	267 90	− 1 51
695	Gén. Belgique	691	710	710	+ 2 75
470	Gen. Motors	470 50	489	489	+ 3 93
133	Goldfields	126 20	123 30	123 30	− 2 30
50	GdMetropolitain	49 60	49	49	− 1 21
39	Harmony	38 50	38 20	39	+ 1 30
72	Hitachi	71 90	71	72	+ 0 14
1050	Hoechst Akt.	1068	1058	1058	− 0 94
113	Imp. Chemical	114	113 50	113 50	− 0 44
750	IBM	739	737	741	+ 0 27
320	ITT	322 50	314 50	314 50	− 2 48
193	Ito-Yokado	184	180 50	180 50	− 1 90
305	Mac Donald's	291	291 10	291 10	+ 0 03
115	Matsushita	107 40	107 40	106 80	− 0 56
360	Merck	350	351	351	+ 0 29
380	Minnesota M.	381 50	379 50	379 50	− 0 52
275	Mobil Corp.	274	272 80	272 80	− 0 44
220	Morgan J.P.	227	223	223	− 1 76
35800	Nestlé	36490	36490	36490	....
1390	Nixdorf	1403	1410	1410	+ 0 50
94	Norsk Hydro	92 50	93 50	93 50	+ 1 08
125	Ofsil	123 90	122 50	122 50	− 1 13
2100	Petrofina	2079	2085	2085	+ 0 29
585	Philip Morris	580	581	581	+ 0 17
90	Philips	95 50	95 20	95 20	− 0 31
83	Placer Dome	78 60	78 05	78 90	+ 0 38
330	Quilmès	332	330	331	− 0 30
400	Randfontein	380	384 50	384 50	+ 1 18
690	Royal Dutch	687	683	683	− 0 58
48	Rio Tinto Zinc	46 20	46 20	46 50	+ 0 65
39	Saat. & Saatchi	39	38 30	38 30	− 1 79
45	St Helena Co	43 80	44	44 20	+ 0 91
210	Schlumberger	203	202	202 10	− 0 44
108	Shell transp.	107	106 10	106 10	− 0 84
1650	Siemens A.G.	1690	1715	1690	....
300	Sony	287 50	285 50	285	− 0 87
49	Telefonica	47 95	47 95	47 95	....
188	T.D.K.	189	188	188	− 0 53
48	Toshiba Corp.	47 10	48 50	48 50	+ 2 97
350	Unilever	371	365 20	367	− 1 08
255	Unit. Techn.	253	249	250	− 1 19
420	Vaal Reefs	394 50	404	408	+ 3 42
345	Volvo	334 50	335 50	335 50	+ 0 30
184	West Deep	159 80	159 10	160	+ 0 13
365	Xerox Corp.	368	361	361	− 1 90
186	Yamanouchi	177 80	175	175	− 1 57
2 15	Zambia Corp.	2 21	2 17	2 17	− 1 81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 01	3 833
9,80 % 78/93	103 86	2 927
10,80 % 79/94	107	1 627
13,25 % 80/90	105 25	5 373
13,80 % 81/89	101 23	10 858
16,20 % 82/90	109	12 836
16 % juin 82	111 50	6 225
14,60 % fév. 83	113 02	10 013
13,40 % déc. 83	120 30	11 480
12,20 % oct. 84	112 80	0 702
11 % fév. 85	114 61	7 544
10,26 % mars 86	109 12	6 493
ORT 12,75 % 83	1874	..
OAT 10 % 2000	108 50	4 247
OAT 9,90 % 1997	108 35	8 683
OAT 9,80 % 1996	106 75	7 310
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 30	3 033
CNB Paribas	103 25	3 033
CNB Suez	103 23	3 033
CNI janv. 82	103 27	3 033
PTT 11,20% 85	111	9 336
CFF 10,30% 86	105 50	7 168
CNE 11,50% 86	109 35	4 187
CNT 9% 88	100 70	4 549
CRH 10,90% déc. 85	111 45	8 148
C.N.C.A. T.P.	1143 40	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2420	..
Métrologie I. 6% 6/7	82 40	8 280

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1898
A.G.F. (St Cent.)	....	606
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	460	463
Astorg	203	204
Avenir Publicité	810	800
Bain C. Monaco	340	....
Banque Hypoth. Eur.	380	380
Béghin-Say (C.I.)	379	380
Blanzy-Ouest	602	602
B.N.P. Intercontin.	242	245
Bénédictine	6300	6300
Bon-Marché	....	....
B.T.P.	....	124 10
Calif	573	573
Cambodge	....	701
C.A.M.E.	155	155
Carbone-Lorraine	704	709
Case-Pocklain	26	27
C.E.G.Frig.	....	518
Centen. Blanzy	1493	1542
Centrest (Ny)	228 50	229
Cerabati	....	134 90
Champex (Ny)	153	159

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	173
C.I. Maritime	710	709
Ciram (B)	2040	2030
Clause	....	704
Cofradel (Ly)	1148	....
Cogifi	340	340
Comiphos	340	342
Cie Industrielle	....	3000
Comp. Lyon-Alem.	....	459
Concorde (La)	....	775
C.M.P.	17 80	....
Créd. Gén. Ind.	520	500 o
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	148
Darblay S.A.	....	....
Degremont	250	250
Delalande S.A.	1345	1349
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1700
Didot-Bottin	....	874
Eaux Bass. Vichy	....	975
Eaux Vittel	2260	2255
E.C.I.A.	1250	1300
Electro-Banque	....	306
Elf-Antargaz	695	....
E.L.M. Leblanc	629	630
Epeda-Bresçon?	....	325
Entrepôts Paris	461	480
Epargne (B)	4105	4120
Europ. Accumul.	....	87
Europe Soutien Indust.	120	120
Eternit	2300	2360
Finalens	223	225
FIPP	409	410
Fonc	825	858
Foncière (Cie)	445	440
Fonc. Lyonnaise	420	430
Foncina	....	415
Forinter	1100	1100
Fougerolle	....	372
France I.A.R.D.	280 10	282
France (La)	6100	6140
From. Paul Renard	....	880
GAN	....	787
G.F.I.I.	294	295
Gaumont	615	620
Gévelot	895	....
Gr. Fin. Constr.	....	382
Gds Moul. Paris	....	588
Groupe Victoire	853	858
G. Transp. Ind.	580	580
Immindo S.A.	362 20	....
Immoinvest	....	....
Immobail	380 10	380 10
Immobanque	685	685
Immob. Marseille	....	6270
Immofice	452	460 50
Invest. (Sté Cent.)	780	780
Jaeger	195	200 10
Lafitte-Bail	438 80	438
Lambert Frères	....	343
Lille-Bonnières	....	792
Loca-Expansion	247	250
Locafinancière	....	363 50
Locatel	....	588
Louis Vuitton	615	619

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2177	2200
Lucia	1350	1330
Machines Bull	....	93 10
Magasins Uniprix	151 40	162 10 d
Magnant S.A.	111	111
Maritimes Part.	401 50	418 d
Métal Déployé	457 60	465
Mors	125	127
Navig. (Nat. de)	....	98
Nozal	276 60	286 80
Optorg	381	380
Oréal (L') C.I.	2300	2300
Origny-Desvroise	1350	1365
Palais Nouveauté	....	563
Paluel Marmont	590	579
Parfinance	199 60	200
Paribas-CIP	406	405
Paris France	253 50	237
Paris-Orléans	....	220
Partenia	....	338
Pauwn. Réq. Dir.	1072	1080
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	277 90	280
Piles Wonder	1419	1360
Piper-Heidsieck	2800	2800
P.L.M.	....	145
Porcher	535	....
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3450
Rhône-Poul. (c. inv.)	440	442
Ricqlès-Zan	....	220
Rochefortaise S.A.	....	754 d
Rochette-Cenpa	72 10	73 40
Rosario (Fin.)	780	735
Roudière	240 50	....
Rougier et Fils	108 50	....
Sacer	553	580
SAFAA	280	280
Safic-Alcan	950	935
SAFT	....	1739
Saga	....	236
Salins du Midi	500	500
Santa-Fé	150 20	....
Satam	....	80
Sauvegarde (M)	226 10	254 30
SCAC	505	505
Secaille Mauberge	....	410
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	....	371
Sicotel	....	305
Siemor (LI)	....	....
Sinvim	245	248
Siph (Plant. Hévéas)	338	336
Sofal financière	....	1990
Sofical	....	873
Sofio	800	800
Soficomi	....	708
S.O.F.I.P. (M)	151	150
Sofragi	1036	1045
Sopagri	176 50	176
Southern Autog.	572	570
Soveball	....	602
Suez (Fin. de)-CIP	240 50	246
Stemi	....	....
Taittinger	2825	2825

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	223	232
Tour Eiffel	....	360
Ulimer S.M.D.	....	740
U.A.P.	314	311
U.T.A.	2365	2349
Vicat	....	1730
Viniprix	....	1180
Virax	151	145
Waterman S.A.	....	655
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	....
Akzo	473	....
Alcan Alum.	199	181
Algemene Bank	125	....
American Brands	341	349
Am. Petrofina	410	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	177 50	180
Banco de Santander	360 10	356
Bco Pop Espanol	476 50	500
Banque Ottomane	2100	....
B. Régl. Internat.	42000	41010
Br. Lambert	577	580
Canadian-Pacific	103 10	103 20 c
Chrysler corporation	167	180 10
CIR	28	27 50
Commerzbank	852	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	568	580 c
Gén. Belgique	691	710
Gevaert	1245	....
Glaxo	120	122
Goodyear	315	310
Grace and Co	171	164
GTE corporation	280	258
Honeywell Inc.	380	....
I. C. Industries	215	210 50
Johannesburg	740	690
Kubota	44 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47	44 50
Mineral-Ressourc.	68 35	69 35
Noranda	122 60	122
Olivetti	26 70	....
Pakhoed Holding	255	255
Pfizer Inc.	353	346
Procter Gamble	510	500
Ricoh Cy Ltd	55	51
Rolinco	265 70	270
Robeco	287	287 10
Rodamco	466	467
Saipem	9 50	9 20
Sema Group	34	34 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	325	330
Steel Cy of Can.	120	....
Squibb	409	408
Tenneco	300	....
Thorn EMI	70 60	68 80
Toray indust. Inc	38 30	....
Vieille Montagne	1475	1500
Wagons-Lits	1029	....
West Rand	8 36	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	189	189 50
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	....
Cogenber	103	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	348 80	345
Dubois Inv. (Castro.)	....	....
Gachot	69	69
Guy Degrenne	716	....
Hoogovens	160	165
Métroservice (bons)	18	....
Nicolas	720	....
Particip. Percier	360 60	365
Rémy et Associés	270	276
Rorento N.V.	181 90	182 80
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	570	570
Ufinex	380	....
Union Brasseries	126 20	....

SICAV (sélection) 27/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	911 95	889 71
Actifon	214 44	208 70
Actions France	473 36	456 25
Actions sélectionnées	572 58	551 88
Audificandi	602 01	590 25
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1076 09	1049 84
A.G.F. 5000	579 88	565 72
A.G.F. ECU	1096 62	1086 76
A.G.F. Foncier	107 11	104 60
A.G.F. Interfonds	431 41	420 89
A.G.F. Invest	115 74	112 92
A.G.F. OBLIG.	1091 84	1086 41
A.G.F. Sécurité	10641 99	10641 99
Agimo	598 28	584 66
Altefi	217 18	209 33
A.L.T.O.	187 82	181 03
Amari-Gan	5601 15	5347 16
America-Valor	675 81	659 33
Amplitude	561 48	545 13
Arbitrages court terme	5570 82	5565 25
Associc	1188 16	1188 16
Atout Futur	321 78	311 20
Avenic	1386 28	1346 90
Avenir C.I.C.	104 33	101 28
Axa Europe	119 11	113 71
Axa Investissements	115 85	110 69
Axa Valeurs Par	108 78	101 94
Bred Associations	2851 45	2843 52
Capital Plus	1730 49	1730 49
Cauden-Plans	28 94	27 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5100 20	5092 56
Comptaretraite	112 19	108 92
Convertimmo	356 61	342 89
Credinter	488 74	474 50
Drouot-France	718 27	685 70
Drouot-Investiss.	1024 84	978 37
Drouot-Sécurité	253 63	242 13
Drouot-Sélection	142 02	135 58
Ecucic	1208 32	1190 46
Ecureuil Mondiale	30826 58	30826 58
Ecureuil Privatisations	364 39	353 78
Energia	230 45	220
Eparcic	2796 98	2786 98
Eparcourt Sicav	4268 41	4255 77
Epargne Associations	25187 05	25129 36
Epargne-Capital	8301 83	8219 63
Epargne Court-Terme	504 47	504 47
Epargne Croissance	1494 36	1444 63
Epargne-Industr.	77 24	73 74
Epargne Inter	602 18	586 06
Epargne J	64599 25	64589 25
Epargne Long-Terme	178 13	173 36
Epargne Monde	1176 33	1144 86
Epargne Première	13053 72	12956 56
Epargne-Oblig.	199 15	193 82
Epargne-Oustre	1108 70	1079 03
Epargne-Unie	1229 35	1194 82
Epargne-Valeur	431 37	419 82
Epsoblig	1313 74	1311 12
Epsilon	1118 84	1108 75
Euinvest Croissance	1218 15	1162 91
Euinvest Rendement	1150 40	1098 23
Eurocic	9330 69	9192 80
Eurodyn	1074 82	1039 48
Euro-Gan	5549 28	5297 64
Euro-Maif	26 37	25 98
Finord Placement	61103 16	61103 16
Finord Valorisation	13859 39	13587 64
Fonsicav (div. par 10)	11080 31	11080 31
Foncival	255 74	247 69
France-Gan	6917 82	6604 12
France-Garantie	279 21	278 65
France-Investiss.	400 87	382 69
France-Obligations	465 57	451 06
Francic	411 30	399 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 65	98 69
Francic Régions	1041 99	1011 64
Fructi-Associations	27 93	27 93
Fructi-Epargne	28 06	27 38
Fructicapi	32 68	32 20
Fructicourt	110618 25	110618 25
Fructidor	248 47	244 80
Fructifrance	802 90	783 32
Fructimmo	27 46	26 79
Fructivar	4316 87	4305 91
Fructi ECU	577 36	568 83
Fructi-Première	11240 58	11074 46
Futuroblig	1127 10	1090 04
Gestilion	59424 10	59275 91
Gestion Associations	151 09	147 76
H.L.M. Monétaire	10055 51	10055 51
Horizon	1119 36	1086 76
Interoblig.	12224 30	11754 13
Intersélect France	463 24	449 75
Invest. net	15285 61	15265 10
Invest. Obligataire	18709 20	18671 86
Japacic	189 25	183 74
Jeune épargne	240 24	236 69 ◆
Laffitte-Amérique	240 49	229 58
Laffitte Europe	257 92	246 13
Laffitte-Expansion	277 46	264 88
Laffitte-France	321 62	307 04
Laffitte-Immobilière	239 89	229 01
Laffitte-Japon	382 65	365 30
Laffitte-Oblig.	148 34	141 61
Laffitte-Rend.	208 76	199 29
Laffitte-Tokyo	345 40	329 74
Latitude	5148 81	5141 10
Lion-Associations	11794 91	11794 91
Lion-Institutionnels	23929 06	23869 39
Liouplus	762 72	755 17
Lion Trésor	2100 30	2079 50
Livret Bourse Investiss.	466 37	452 79
Livret portefeuille	883 30	843 88
Méditerranée	169 38	161 70
Mondiale Investissem.	426 26	406 93
Monecic	5644 33	5644 33
Monédex	52434 36	52434 36
Moné J.	56202 60	56202 60
Morgan court terme	14450 99	14450 99 ◆
Mutuelle Unie Sél.	151 19	144 33
Natio-Epargne	14095 54	13955 98
Natio-Epargne Trésor	6401 41	6388 63
Natio-Court terme	217280	217280
Natio-Inter.	1232 06	1199 09
Natio-Obligations	564 05	548 95
Natio-Patrimoine	1398 55	1362 08
Natio-Placements	66865 05	66865 05
Natio-Revenu	1072 43	1061 81
Natio-Sécurité	11700 01	11700 01
Natio-Valeurs	720 98	701 68
Nippon-Gan	6018 35	5745 44
Nord-Sud Développ.	1211 65	1209 23
Normalif	13481 62	13217 27
Obli Associations	125 38	124 15
Oblicic Régions	1070 34	1054 52
Obligations Convert.	430 94	411 40
Oblig. toutes catég.	159 60	154 58
Oblilion	1126 84	1115 68
Optimavalor	207 44	202 38
Oraction	1219 52	1179 42
Orvalor	5777 20	5668 39
Paribas Croissance	585 05	570 79
Paribas Epargne	16197 91	16165 58
Paribas France	97 51	94 67
Paribas Obligations	1013 42	998 44
Paribas Opportunités	118 44	113 05
Paribas Patrimoine	528 02	504 58
Paribas Revenu	93 88	92 85
Parnasse-Valor	1104 69	1103 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	173 98	170 57
Pervalor	821 89	803 58
Phenix Placements	254 94	253 67
Pierre Investiss.	884 50	863 01
Placement A	991 25	991 25
Placement court-terme	73220 32	73220 32
Placement J	55919 49	55919 49
Placement Premier	54918 76	54918 76
Plénitude	113 45	110 41
Première Obligations	10876 72	10854 01
Prévoyance Ecureuil	112 04	109 04
Priv'Association	22746	22745
Quarz	115 38	112 52
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	167 41	164 94 c
Revenus Trimestriels	5624 89	5569 20
Revenu Vert	1182 01	1164 54
St-Honoré Assoc.	14572 79	14600 29
St-Honoré Bio-alimest.	794 90	758 76
St-Honoré Pacifique	548 81	523 92
St-Honoré P.M.E.	480 03	458 26
St-Honoré Real	11775 52	11728 61
St-Honoré Rendement	11961 28	11901 77
St-Honoré Services	513 14	493 40
St-Honoré Technol.	755 13	720 89
St-Honoré Valor	12344 71	12344 71
Sécuricic	5528 13	5522 61
Sécuri Taux	10832 45	10832 45
Sélection Croissance	522 53	507 31
Sicadim (Cauden BP)	736 63	725 74
Sicav-Associations	1435 19	1433 04
S.F.I. fr. et étr.	842 32	823 61
Sicav 5000	366 23	356 43
S.I.G.	790 85	764 84
Silvafrance	571 35	556 08
Silvam	418 63	407 43
Silvarente	212 85	210 74
Silvinter	428 24	416 78
S.N.I.	1171 25	1137 14
Sogepargne	350 88	339 20
Sogevar	1028 69	982 04
Soginter	1338 98	1278 26
Soleil Investissement	497 76	476 18
Stratégie Actions	1102 40	1080 ◆
Stratégie Rendement	1139 66	1103 79
Technocic	1114 23	1081 78
Techno-Gan	6058 21	5781 58
Transcontinents	85 28	83 69
Tallon	5336 31	5283 48
U.A.P. Investiss.	414 98	399 96
U.A.P. moyen terme	106 66	102 80
Uni-Associations	115 77	115 77
Unifrance	498 25	480 24
Unifoncier	1225 10	1190 82
Uni-Garantie	1386 82	1358 62
Uni-Régions	2843 78	2740 99
Univalla	2363 14	2286 44
Univar	188 73	188 73
Univers-Actions	1107 20	1070 79
Univers-Obligations	1622 08	1598 74
Valorem	519 93	507 25
Valorg	1813 58	1811 97
Valrail	41282 09	41271 46
Vauban	23533 50	23509 97

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 044	6 081	5 800	6 300
ECU	7 076	7 088	....	....
Allemagne (100 DM)	341 520	341 250	331	351
Belgique (100 F)	16 288	16 277	15 600	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 920	302 620	293	313
Danemark (100 krd)	88 550	88 520	85	92
Norvège (100 k)	91 500	91 800	89	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 715	10 741	10 300	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 151	4 167	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 584	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 600	404 920	390 500	412 500
Suède (100 krs)	98 090	98 370	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 540	48 530	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 145	5 160	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 115	4 120	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 032	5 065	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 814	4 827	4 670	4 990

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	79700	80500
Or fin (en lingot)	79900	80250
Pièce française (20 fr)	480	482
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	496	495
Pièce latine (20 fr)	483	485
Souverain	589	582
Pièce de 20 dollars	2800	2825
Pièce de 10 dollars	1462 50	1462 50
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3005	3020
Pièce de 10 florins	477	476
Or Londres	407 15	.....
Or Zurich	407 50	407 50
Or Hongkong	407 55	407 35
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3 Les réactions occidentales après la visite du chancelier Kohl à Moscou.
4 Mme Christiane Scrivener à la Commission européenne.
5 Reprise des négociations sur le Cambodge.
6 Israël : les religieux dans la campagne électorale.

POLITIQUE
9 La « jeune garde » du RPR à « Questions à domicile ».
10 M. Millon élu président du Conseil régional de Rhône-Alpes.

SOCIÉTÉ
11 Le programme de Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits de la femme.
— Défense : la France et l'Italie coproduiront un armement antiaérien.
12 Le « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.

CULTURE
19 Théâtre : reprise de *Une visite inopportune*, de Copi, et de *Fin de partie*, de Beckett.
14 Communication : le lancement réussi du satellite de télévision TDF 1 ; Un entretien avec M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1.

ÉCONOMIE
25 Le déficit du régime général de la Sécurité sociale.
— Les résultats du commerce extérieur.
27 Le premier vol de l'ATR 72.
28-29 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 24
Campus 23
Carnet 24
Jeu 18
Loto 24
Météorologie 23
Philatélie 23
Radio-Télévision 22

TÉLÉMATIQUE
● *ENA : les résultats à l'admissibilité externe* EXC
● *Le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● Gardez un œil sur votre portefeuille .. BOURSE
● *Jouez avec le Monde* JEUX
● *Une semaine à travers le Monde* .... REP
36-15 tapez LEMONDE

En visite à Ajaccio

M. Jospin annonce la création d'un CAPES de corse

Premier des ministres qui doivent se rendre en Corse, dans le cadre de la politique d'apaisement voulue par le gouvernement pour cette région, M. Lionel Jospin n'est pas arrivé les mains vides, jeudi 27 octobre à Ajaccio. Il a notamment annoncé que la possibilité d'étudier la langue corse serait désormais offerte à tous les élèves de l'île.

L'université de Corte, où M. Jospin devait se rendre ce vendredi, va être dotée de nouveaux enseignements, et un CAPES de corse sera créé en 1990. Mais le ministre de l'éducation nationale a aussi souligné que la « corsisation » des emplois d'enseignants, consécutive aux attentats, peut nuire à la qualité de l'école.

Le CCF lance une contre-OPA sur Epeda-Bertrand-Faure

La Société des Bourses françaises a été saisie, vendredi 20 octobre, au début de la matinée, d'une contre-OPA visant les actions et les bons de souscription d'Epeda-Bertrand-Faure, proposition concurrente à l'offre publique d'échange avec soulte déposée par Valeo le 30 septembre dernier. Cette contre-attaque est lancée par Géfina, une société dont le président est M. Pierre Richier, président d'Epeda-Bertrand-Faure. Elle se propose d'acquérir l'intégralité du capital de la firme au prix unitaire de 1 250 F par action et de 600 F par bon de souscription.

Pour réaliser cette opération, Géfina, détenu majoritairement par le groupe Nobel (filiale du CCF), procède actuellement à une augmentation de capital qui fera entrer ses alliés dans la bataille. Il s'agit de la Compagnie du Midi, du Crédit agricole, des AGF, de la Société générale, des Mutuelles générales de France, du Gan, de Michelin et de Peugeot.

Les conflits sociaux

La grève des transports en commun se poursuivait le vendredi 28 octobre à Nantes — où le trafic urbain était totalement paralysé — ainsi qu'à Lyon et à Saint-Etienne.

A EDF, la CGT a appelé pour le 28 octobre à une grève de 11 heures à 15 heures des agents de conduite des centrales, avec des baisses « *conséquentes* » de la production d'électricité. Un autre appel à une grève de vingt-quatre heures a été lancé par la CGT pour le 3 novembre dans la production thermique.

● Aux PTT, le travail a repris au centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, le 27 octobre au soir. Dans la soirée, le ministère indiquait que « *tous les centres de tri de Paris et de la région parisienne sont débloqués* ».

M. Michel Durafour invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 30 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien sénateur UDF-radical de la Loire, fondateur de l'Association des démocrates, qui regroupe les actuels membres du gouvernement non socialistes, répondra aux questions d'André Passeron et de Guy Herzlich, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1988 a été tiré à 530 438 exemplaires

A Rennes

MM. Rocard et Tjibaou invitent les Français à « accompagner » la Nouvelle-Calédonie dans les dix ans qui viennent

RENNES
de notre envoyé spécial

Tout s'est passé si vite que M. Jean-Marie Tjibaou n'a appris que dans l'avion du premier ministre qu'il était invité à prendre la parole au meeting organisé par le Parti socialiste, le jeudi 27 octobre à Rennes, pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le président du FLNKS pensait que, comme à la réunion du comité Calédonie-Fraternité, le 24 octobre à Paris, on attendait de lui qu'il soit présent, mais silencieux. Il n'en avait pas moins annulé un autre engagement pour venir à Rennes.

M. Tjibaou a donc improvisé devant les trois mille personnes réunies au palais des sports, qui l'ont chaleureusement ovationné. « *N'applaudissez pas trop,* a-t-il plaisanté, *parce que je vais finir par vouloir rester français !* » Regrettant que M. Jacques Lafleur, le président du RPCR, n'ait « *pas pu se joindre à cette démarche* », le dirigeant indépendantiste a rappelé les événements qui avaient conduit à la signature des accords Matignon et Oudinot. « *Il a fallu la boucherie d'Ouvéa,* a-t-il dit, *pour que l'opinion publique s'émeuve et, aussi, pour nous interpeller nous-mêmes.* »

« *Nous aurions pu aller plus loin* », a observé M. Tjibaou, en indiquant les raisons qui pouvaient inciter les indépendantistes à poursuivre sur la voie du conflit armé : renforcer leur position localement, s'affirmer davantage sur le plan international. « *Mais pour aboutir où ?* a-t-il demandé. *A la haine raciale.* » « *Je pense que M. Lafleur a fait le même cheminement* », a ajouté le président du FLNKS. Il a souligné l'importance de la mission du dialogue envoyée en Nouvelle-Calédonie par le premier ministre et qui, a-t-il dit, « *nous a un peu secoués, mis au pied du mur* ». Ainsi a-t-on abouti aux négociations, dont le résultat, a rappelé M. Tjibaou, « *a été dur à partager avec les militants* ».

« *Ce que nous voulions faire après l'indépendance, Michel Rocard nous dit de le faire maintenant, et vous nous accompagnez* », a expliqué M. Tjibaou. Réaffirmant la revendication d'indépendance — « *que nous gérons seuls* », a-t-il dit, — le président du FLNKS a affirmé : « *La paix ne se décrète pas. Elle se construit.* » Il a invité les Français à « *accompagner* » les Calédoniens pendant la décennie qui va précéder le référendum d'autodétermination, afin, a-t-il dit « *que, nous soyons des partenaires pour... beaucoup de temps !* ».

A l'âge de pierre

« *Il vaut mieux être témoin à un mariage qu'à un duel* », avait déclaré auparavant M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, en appelant les Bretons à se mobiliser le 6 novembre. Répliquant à certains arguments du RPR, M. Le Pensec avait souligné que « *c'est à la demande des délégations du FLNKS et du RPCR que le premier ministre a proposé au chef de l'Etat de soumettre à référendum le texte de leurs accords.* » M. Rocard a rappelé, à son tour, la nécessité du référendum, parce que si, aux yeux des deux parties, « *la parole de l'Etat était suspecte, on pouvait en appeler directement au peuple de France* ».

C'est pourquoi la position du RPR, laissant entendre qu'il ne s'estimera pas lié, à l'avenir, par le résultat du vote du 6 novembre, provoque l'indignation du premier ministre. Cette position, a déclaré M. Rocard, « *signifie que dans cinq ans, à la veille des prochaines élections législatives, les institutions, le statut, vont redevenir un enjeu en Nouvelle-Calédonie* », et alors, « *inévitablement, il y aura des tensions, des affrontements, et peut-être, à nouveau, des violences* ».

« *Le seul moyen de prévenir ce danger, c'est que le « oui » au référendum soit suffisamment massif pour éviter à qui que ce soit la tentation de parjurer à nouveau la parole de la France* », a continué M. Rocard. Le chef du gouvernement a dénoncé l'« *abjection* » dont a fait preuve M. Jean-Marie Le Pen en parlant des Canaques comme de gens qui vivraient encore à l'« *âge de pierre* » (*le Monde* du 28 octobre).

Parmi les personnalités présentes au premier rang, M. Alexandre Léontieff, président (ex-RPR) du gouvernement de la Polynésie française, a été salué avec chaleur par M. Rocard comme par M. Tjibaou.

PATRICK JARREAU.

Sur le vif

Grouille ou crève

Ce qu'ils peuvent être casse-pieds avec leur opération « Drapeau blanc » ! Elle tombe bien, celle-là ! Si on a plus le droit de tuer sur les routes le jour des morts, où on va ! Ils vont quand même pas nous gâcher le plaisir de se caramboler, de se tamponner, de se faire des tête-à-queue-de-poisson assortis d'insultes et de coups de klaxon.

Ça provoque des accidents ? Et alors ? Ils n'ont qu'à se ranger des voitures, tous ces pépères abrutis, toutes ces pétasses au volant, tous ces immatriculés Grouille ou Crève, qui limacent sur la file de gauche et se rabattent, sans prévenir, quand on leur fonce dedans.

Pour une fois qu'on grimpe dans les statistiques, c'est vraiment pas le moment de nous freiner. Nos moissons de cadavres sont les plus belles d'Europe. On est les premiers producteurs de cercueils et de fauteuils roulants. Alors, venez pas nous mettre des bâtons dans les roues avec vos conneries de permis à points, d'amendes payables immédiatement et, permettez-moi de rigoler, de stop au piston pour faire sauter les contraventions.

Vous partez en week-end, vous ? Moi, j'y ai mis une condition. Je l'ai dit, hier, aux enfants :

— Essayez pas d'accrocher un chiffon blanc au rétroviseur ou à l'antenne de la bagnole. C'est pas une carriole de mariés.

— C'est quoi, alors, cette Renault 5 ? Un corbillard ? Un char d'assaut ?

— Ah ! je vous en prie, venez pas me bassiner avec vos leçons de civisme. Et arrêtez de déchirer mes draps. C'est ridicule, tout ça. Et le ridicule, ça tue.

— Ouais, ben, c'est tout ça ou rien. Et, comme toi, la seule chose que tu sais faire c'est fouetter le conducteur, si t'es pas contente t'as qu'à prendre le train.

Vous avez vu, un peu ? Ou je m'écrase devant leurs oukases ou je suis écrasée entre deux wagons. Alors, écrasée pour écraser, autant participer à ce bel effort de solidarité nationale patronné par Europe 1 et A 2. Tiens, à propos, ça marche très fort, ce matin : au journal de 8 heures, ils annonçaient déjà sept tués, à la télé. Mais, bon, c'est encore trop tôt pour pavoiser. Attendez que je prenne le volant, moi, le Rambo de la place du mort. Là, on pourra vraiment se vanter d'avoir battu un nouveau record.

CLAUDE SARRAUTE.

La campagne contre le film de Martin Scorsese

Six personnes, dont l'une est écrouée, inculpées après l'incendie au cinéma Saint-Michel

Six personnes ont été inculpées jeudi 27 octobre soit d'« association de malfaiteurs en vue de préparation, de destruction ou de détérioration par l'effet d'une substance incendiaire », soit de « complicité de dégradation de biens immobiliers par l'effet d'incendie en bande organisée » ou de « complicité de blessures volontaires avec préméditation » par M. Jean-Louis Mazières, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Ces inculpations font suite à l'attentat commis le 22 octobre contre le cinéma parisien Saint-Michel, qui projetait le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*. Trois autres personnes interpellées le même jour par la brigade criminelle étaient toujours en garde à vue, vendredi 28 octobre au matin. L'une d'elles serait matériellement l'auteur de l'incendie.

Grégoire Durand, dit Ordinis, dix-neuf ans, lycéen ; Jean Kayanakis, vingt-quatre ans, ingénieur en aéronautique ; Pierre Soleil, trente ans, chargé d'études au ministère des transports ; Régis Foy, vingt-huit ans, juriste ; Michel Valadier, vingt-neuf ans, secrétaire général de l'association Centre Charlier ; Emmanuel Doussau, vingt-trois ans, employé à l'association *Itinéraires de chrétienté* : tels seraient quelques-uns des auteurs ou complices présumés de l'attentat commis contre l'une des deux dernières salles qui projetaient encore le film de Scorsese. Durand, Kayanakis, Soleil, Foy et Valadier ont été remis en liberté mais demeurent inculpés ; Doussau en revanche a été écroué. Il encourt de dix à vingt ans de détention.

Entendus durant quarante-huit heures par la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, ils ont admis leur participation à la campagne — réussie — d'intimidation contre les salles qui passaient le film « impie ». Tous ont reconnu avoir participé à l'opération contre le Saint-Michel ou d'autres salles dans lesquelles les conséquences furent moins graves. Chez plusieurs d'entre eux les enquêteurs ont retrouvé des tracts, des substances chimiques explosives, des bombes lacrymogènes — qui confirment une implication qu'ils ne niaient d'ailleurs plus.

Détruit par l'incendie, le cinéma Saint-Michel abrite deux salles. Le jour de l'attentat, l'une projetait *Stormy Monday*, l'autre *la Dernière Tentation du Christ*. L'enquête et les aveux des inculpés indiquent que l'engin incendiaire fut déposé dans la première salle : une bouteille de plastique dont le yaourt liquide avait été remplacé par du chlorate de potassium et, dans une ampoule de verre percée d'un orifice, de l'acide sulfurique. Trente minutes plus tard, après avoir imbibé goutte à goutte le papier qui entourait l'ampoule, l'acide enflamma le chlorate de potassium qui mit le feu au cinéma. Deux heures après, un correspondant anonyme téléphonait au commissariat central du cinquième arrondissement et revendiquait l'attentat au nom de « *Christus vincit* », groupe jusqu'alors inconnu. A la revendication près, et avec moins de succès dans le résultat, la même technique avait été utilisée contre un cinéma du quartier des Halles, le Beaubourg, et contre le Gaumont-Opéra.

Le noyau de l'intégrisme dur

Depuis le 28 septembre, date où l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF), association de catholiques intégristes que dirige M. Bernard Antony, dit Romain Marie, député européen du Front national, a réuni un millier de personnes sur la place de l'Opéra, donnant le départ de la campagne contre le film de Martin Scorsese, les services de police ont recensé une cinquantaine d'attentats commis dans toute la France contre les salles projetant l'œuvre du cinéaste américain.

A l'évidence, les partisans de M. Romain Marie, répartis dans une multitude d'associations intégristes, en sont à l'origine. Le député européen du Front national n'avait d'ailleurs pas caché ses intentions. Lors d'une conférence de presse tenue le 18 août, à Paris, dans les locaux du Parlement européen, il avait indiqué que, cette fois, lui et ses amis ne s'en tiendraient pas aux paroles, comme lors de la campagne conduite en 1985 contre le film de Jean-Luc Godard, *Je vous salue Marie*. Il semble avoir tenu sa promesse puisque l'un des inculpés, Michel Valadier, l'aurait mis en cause. En bonne logique judiciaire, le député européen devrait maintenant être entendu mais son immunité parlementaire le met à l'abri de poursuites immédiates. Lors d'une dernière conférence de presse tenue mercredi 26 octobre dans les locaux du Centre Charlier, après les premières interpellations de ses partisans, M. Romain Marie avait précisé que ce serait un honneur d'aller en prison pour ses convictions.

L'ensemble de la campagne contre le film de Martin Scorsese a été précédé de la création d'une organisation de circonstance, le Collectif contre le blasphème, fondé, à l'initiative du Centre Henri et André Charlier, autre association intégriste dirigée elle aussi par M. Romain Marie et à laquelle appartiennent plusieurs des inculpés. Le Centre Charlier est le promoteur du pèlerinage annuel de Chartres.

Domicilié 114, rue de la Croix-Nivert, à Paris (14e), sous le même toit qu'une association de l'intégrisme dur *Itinéraires de chrétienté*, le Collectif contre le blasphème s'est donné pour secrétaire général Emmanuel Doussau et a reçu l'appui du Mouvement de la jeunesse catholique de France, dépendant directement de Mgr Lefebvre, évêque excommunié d'Ecône. Selon plusieurs des inculpés, M. Romain Marie était l'inspirateur idéologique de ces associations.

Sur l'inculpé détenu pèsent les charges les plus lourdes. En contact avec M. Romain Marie, Michel Valadier aurait été le concepteur de la campagne et Emmanuel Doussau en aurait été le chef opérationnel. Ce dernier aurait reconnu, après en avoir discuté avec Michel Valadier, avoir organisé les opérations menées dans les cinémas depuis le 28 septembre : jets de tracts, projection de gaz lacrymogène, dépôt d'engins incendiaires. C'est également lui qui aurait revendiqué par téléphone le dernier attentat. Régis Foy aurait acheté le matériel nécessaire aux opérations, recruté des militants, repéré et désigné à ses complices les objectifs, au cinéma le Saint-Michel et au Gaumont-Opéra où s'enflamma un engin incendiaire. Chez certains des inculpés remis en liberté par le juge d'instruction, les enquêteurs ont retrouvé du matériel qui aurait pu servir pour commettre les attentats, ainsi que des tracts.

Les investigations continuent. Elles pourraient aboutir à d'autres interpellations en province.

GEORGES MARION.